

LIVRE BLANC

OUVERTURE SOCIALE ET TERRITORIALE DES GRANDES ÉCOLES

LIVRE BLANC DES PRATIQUES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ
DES CHANCES DANS L'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Rapporteur : Chantal Dardelet, animatrice
du groupe Ouverture Sociale de la CGE



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

00

INTRODUCTION

p. 2

- Préface de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

p. 4

- Editorial de Laurent Champaney

01

LA CGE ET LA QUESTION DE L'OUVERTURE SOCIALE

p. 8

- Présentation générale de la CGE

p. 9

- Caractéristiques des Grandes écoles à l'aune des enjeux d'ouverture sociale

p. 11

- Historique de l'ouverture sociale à la CGE

05

LES NOUVELLES ÉTAPES

p. 57

- Une période qui questionne

p. 60

- Des avancées récentes importantes

p. 61

- De nouvelles initiatives prises par les écoles en 2021-2022 ?

06

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

p. 63

02 LES DISPOSITIFS D'OUVERTURE SOCIALE DANS LE MONDE

p. 14

- Un consensus mondial sur l'objectif d'élargissement de la diversité sociale des étudiants
- Le développement récent de la comparaison internationale

p. 15

- Le « modèle aspirationnel » des pays anglo-saxons

p. 16

- Les freins à l'équité : fédéralisme, dérégulation des frais d'inscription et autres

p. 17

- Les politiques de « discrimination positive » aux Etats-Unis et au Brésil

p. 18

- Une grande diversité d'actions en faveur de l'ouverture sociale
- Le King's College London : une Université d'élite très équitable

p. 19

- Conclusion : au-delà de la méritocratie, l'égalité des chances

03 L'OUVERTURE SOCIALE EN FRANCE AUJOURD'HUI

p. 21

- De quoi parlons-nous ? Les constats

p. 23

- Quels objectifs ? Pourquoi s'intéresser à ces questions ?

p. 27

- Comprendre les causes des inégalités sociales et territoriales

04 L'OUVERTURE SOCIALE ACTUELLE DES GRANDES ÉCOLES

p. 36

- Méthodologie du suivi des indicateurs : baromètre CGE de l'ouverture sociale 2019

p. 37

- Les chiffres-clés de la diversité sociale des Grandes écoles

p. 39

- Présentation synthétique des actions des Grandes écoles

p. 42

- Présentation détaillée des actions d'ouverture sociale

p. 55

- Un nouveau chantier : la diversité territoriale

07 BIBLIOGRAPHIE

p. 65

08 ANNEXES

p. 68

Préface

Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



L'égalité des chances est au fondement de notre pacte républicain. Elle se construit dès le plus jeune âge, se façonne à l'école, se poursuit dans la vie professionnelle et se raffermi évidemment dans notre enseignement supérieur. Depuis 2017, ce continuum de l'égalité est au cœur des préoccupations du gouvernement. Au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, j'ai souhaité faire de la diversité et de l'ouverture sociale un axe structurant de mon action, exigeant et ambitieux.

Dès 2018, nous rénovons en profondeur l'accès au supérieur, tout en réduisant le taux d'échec en licence, en renforçant l'orientation et l'accompagnement des élèves, en créant de nouvelles places dans les filières en tension et en réduisant le coût de la sécurité sociale.

Grâce à la loi Orientation et réussite des étudiants et à Parcoursup nous avons démocratisé un enseignement supérieur trop longtemps resté prisonnier des déterminismes sociaux et géographiques. Les pourcentages minimaux obligatoires de lycéens boursiers dans toutes les formations ont permis d'augmenter le nombre de lycéens admis dans l'enseignement supérieur et de garantir une diversité sociale dans l'ensemble des formations, y compris les plus sélectives. Les taux de mobilité inter-académique et l'aide à la mobilité Parcoursup ont permis, en parallèle, de favoriser la mobilité géographique de nos jeunes en luttant contre l'assignation à résidence. Les campus connectés, près de 100 sont labellisés en 2021 partout sur le territoire y compris ultra-marin, portent cette même ambition.

Les *Cordées de la réussite* qui accompagneront cette année 200 000 élèves, la transformation des études de santé, les *Parcours préparatoires au professorat des écoles* (PPPE) sans oublier les *Cycles pluridisciplinaires d'études supérieures* (CPES) qui se déploieront dans toutes les grandes régions académiques à la rentrée prochaine, sont d'autres formidables outils, concrets et construits en lien avec l'ensemble des acteurs locaux, qui nous permettent de porter fièrement cette politique.

Les Grandes écoles s'inscrivent activement dans cette dynamique, chacune selon leur culture et dans leur diversité. Elles se doivent d'être des moteurs, des modèles, d'entraîner avec elles d'autres établissements afin de rendre l'ensemble de notre système plus ouvert et plus inclusif.

Dès 2019, je missionnais ainsi les Grandes écoles de commerce parisiennes, les écoles normales supérieures et Polytechnique, afin qu'elles puissent ouvrir la voie. En 2020, le comité sur la diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur a élargi cette dynamique à l'ensemble des écoles. La Conférence des Grandes écoles (CGE) y a pris toute sa part, et je tiens à saluer le précieux travail qui a été mené ces derniers mois dans le prolongement de ces réflexions.

Cette diversité que j'appelle de mes vœux est dans l'ADN de la CGE : avec près de 420 000 étudiants inscrits dans des écoles d'ingénieurs, de management, mais aussi de journalisme, des écoles vétérinaires, publiques ou privées, en France ou à l'étranger, la CGE contribue à faire vivre la diversité des excellences dans l'enseignement supérieur. **Cette diversité des modèles, des enseignements, des voies d'accès ou des disciplines ne saurait suffire si**

elle n'est pas doublée d'une réelle diversité sociale, portée par une politique d'égalité des chances ambitieuse.

Le rôle de mon ministère n'est pas de dicter une méthode éprouvée qui s'appliquerait chez chacun de manière homogène. Son rôle, c'est de bâtir une ambition et un objectif, tout en laissant la liberté et la responsabilité aux établissements de définir les voies qui leur permettront d'y accéder. Cette voie, la CGE la porte avec détermination et engagement. C'est celle de l'accompagnement en amont, par des programmes de sensibilisation au plus près des élèves du collège et du lycée. Ce sont les modalités de recrutement ensuite, qui doivent favoriser la diversité sociale et territoriale. Enfin, c'est l'accompagnement pendant la durée des études : un accompagnement social, pédagogique, culturel aussi, qui est déterminant pour la réussite de toutes et tous.

Cette ambition, nous l'avons construite collectivement et je sais pouvoir compter sur l'ensemble des établissements membres de la CGE, leurs enseignants, leurs personnels et leurs étudiants pour la poursuivre.



L'égali-té des chances pour tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale ou géographique, tout en garantissant la qualité des formations, doit être placée au cœur de la mission des Grandes écoles, et de l'enseignement supérieur dans sa globalité. Pour atteindre cet objectif, plusieurs facteurs sont à prendre en compte : la liberté, celle de choisir son avenir professionnel et d'avoir l'opportunité de poursuivre des études supérieures ; la justice sociale, notamment dans le processus de sélection des candidats ; l'équité, qui doit garantir à chacun de disposer des moyens nécessaires à sa réussite et son épanouissement. La prise de conscience des Grandes écoles de l'importance d'une plus grande ouverture sociale n'est pas nouvelle. En 2010, la Conférence des grandes écoles (CGE) publiait un premier

livre blanc de l'ouverture sociale afin de mettre en lumière l'état des lieux et les pratiques des établissements en faveur d'une plus grande diversité parmi les étudiants et étudiantes de Grandes écoles. En 2016, la CGE formulait 24 propositions dans le cadre de l'élection présidentielle, parmi lesquelles « faire de l'ouverture sociale dans l'enseignement supérieur une grande cause nationale et mener à bien sa démocratisation ». En 2020, la CGE participait activement au comité stratégique « Diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur » piloté par Martin Hirsch, directeur de l'AP-HP et président de l'Institut de l'Engagement, à la demande de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Aujourd'hui, cette prise de conscience va plus loin. La Conférence des grandes écoles est convaincue que la diversité, au-delà même de l'origine sociale ou territoriale, est une réponse aux grandes transitions que traverse notre société. Pour l'enseignement supérieur comme pour le monde professionnel, les enjeux d'inclusion ne sont pas qu'une question morale ou de RSE. Diversifier les profils

et promouvoir la différence comme une force est aussi une question de performance et de compétence afin d'apporter des solutions aux défis sociétaux et environnementaux. Ce changement de paradigme doit permettre à tous les jeunes de s'inscrire dans un projet d'avenir dans lequel ils pourront s'épanouir et montrer tout leur talent. Les Grandes écoles l'ont bien compris ; une remise en question s'opère progressivement avec de nouvelles initiatives et expérimentations, tant au niveau des modes de recrutement que de l'accompagnement pendant l'orientation puis les études, notamment en faveur des publics cibles de l'éducation prioritaire et des territoires ruraux ou isolés. Le développement de la conscience sociétale de l'ensemble des étudiants constitue également un enjeu pédagogique majeur. Dans la mesure où les étudiants d'aujourd'hui seront les ingénieurs, managers et collaborateurs des entreprises de demain, les Grandes écoles, par leurs actions de sensibilisation ou encore l'expérience du tutorat, contribuent à préparer des professionnels formés aux enjeux de diversité et

d'inclusion, au profit des entreprises et de la société plus largement.

D'ailleurs, cette prise de conscience touche aussi désormais les entreprises. D'une part, elles voient dans la diversité une manière d'élargir leur vivier de recrutement permettant de répondre à la tension existante sur le marché des compétences.

D'autre part, les jeunes diplômés sont de plus en plus en quête de sens dans leur parcours professionnel ; les entreprises sont ainsi plus enclines à prendre en compte les enjeux d'inclusion et de diversité dans leur politique afin de continuer à attirer les meilleurs profils.

A la croisée de nos deux mondes, enseignement supérieur et entreprises, l'apprentissage tient un rôle particulièrement important comme levier d'ouverture sociale. C'est pourquoi la Conférence des grandes écoles appelle au développement de ce dispositif, apportant à la fois une solution au financement des études et la garantie d'une insertion professionnelle rapide, tout en contribuant au développement socio-économique des territoires par le soutien aux entreprises. C'est un pari gagnant-gagnant sur lequel nous misons avec ambition.

Ainsi, un peu plus de dix ans après la première édition du livre blanc des pratiques d'ouverture sociale des Grandes écoles, et à l'occasion de la Semaine nationale des Cordées de la réussite, dispositif gouvernemental phare dans lequel de nombreuses Grandes écoles sont engagées, il me semble essentiel de partager à nouveau les initiatives qui permettent d'avancer collectivement et de contribuer à l'intérêt général. Cette deuxième édition atteste non seulement de la détermination de la Conférence des grandes écoles et de ses membres à faire réussir tous les jeunes, mais aussi de notre volonté d'inspirer les établissements d'enseignement supérieur qui souhaiterait développer des actions d'ouverture sociale et territoriale dans leur environnement.

Il reste évidemment du chemin à parcourir pour atteindre une égalité des chances et une ouverture sociale idéales dans les Grandes écoles, notamment les plus sélectives. La Conférence des grandes écoles entend néanmoins redire à tous les jeunes qui en ont le potentiel et l'envie d'oser tenter l'aventure des études supérieures.

Je me réjouis que le travail

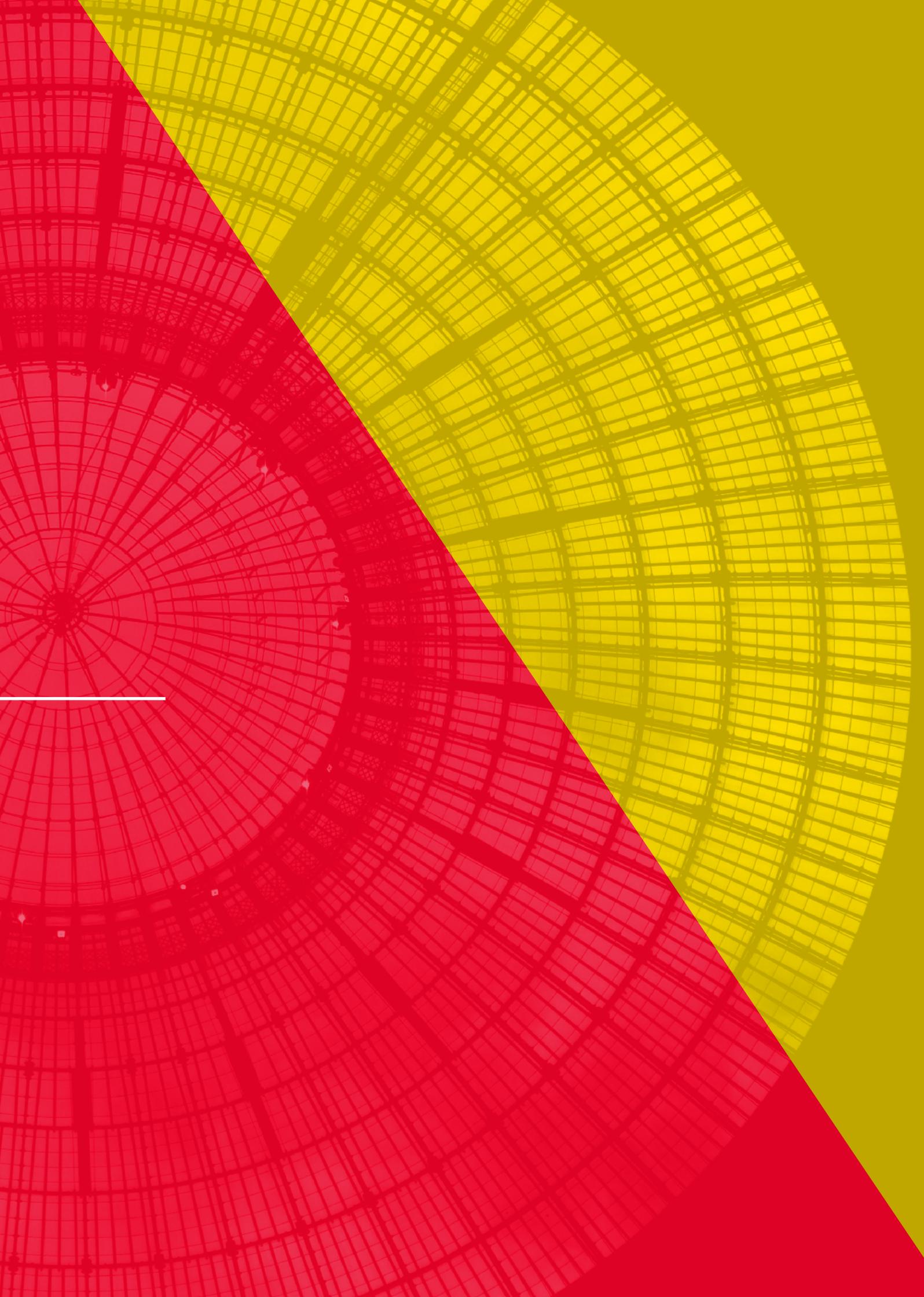
réalisé par le Groupe Ouverture sociale (GOS) de la CGE qui, depuis 2005, ne cesse de grandir et d'innover dans une démarche de co-construction avec toutes les parties prenantes, puisse être valorisé à travers ce livre blanc. Je tiens à remercier tout particulièrement Vincenzo Vinzi, directeur général de l'ESSEC qui préside la commission Diversité de la CGE, ainsi que Chantal Dardelet, directrice du Centre Égalité des chances de l'ESSEC qui anime le GOS, pour leur engagement et l'impulsion qu'ils insufflent à nos écoles afin d'aller plus loin sur ces enjeux. Je remercie également l'ensemble des membres du GOS, qui, par leur action et implication au quotidien, contribuent à la construction d'une société qui doit permettre l'expression de tous les talents. Je remercie enfin notre partenaire historique, l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), pour leur soutien dans cette mission aux côtés du GOS.

Poursuivons ensemble le travail engagé pour changer le regard sur la diversité dans l'enseignement supérieur et faire en sorte que chaque jeune puisse saisir sa chance !

Laurent Champaney,
Président de la CGE

01

**LA CGE ET LA QUESTION
DE L'OUVERTURE SOCIALE**



Présentation générale de la CGE

LA CGE EN QUELQUES CHIFFRES

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) est composée de plus de **200 écoles françaises** dont des écoles d'ingénieurs, des écoles de management et des écoles d'autres spécialités (IEP, écoles d'architecture, ENS, ENA, écoles de défense, écoles vétérinaires, école de journalisme...). Ces écoles ont des structures, des statuts et des modes de fonctionnement très variés en fonction de leur statut (public, privé, EESPIG, consulaire) et de leur ministère de tutelle. A ces écoles françaises s'ajoutent une dizaine d'écoles étrangères aussi membres de la CGE.

Les Grandes écoles représentent près de 44% des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité.

Les Grandes écoles de la CGE forment les étudiants à une multitude de métiers. Sur l'année 2020/2021, il y avait **418 563 étudiants** inscrits, toutes formations confondues y compris la formation continue, dans les Grandes écoles françaises, soit 28 348 étudiants de plus que l'année précédente.

Intégrer une Grande école membre de la CGE, c'est une garantie pour les étudiants de recevoir un **enseignement d'excellence** qui allie à la fois théorie et pratique. C'est aussi la garantie de nouer des liens étroits avec les entreprises, l'international et la recherche. Toutes les écoles partagent des valeurs d'équité et de solidarité. Elles prennent en compte dans leurs recrutements et dans leurs enseignements les enjeux sociaux et sociétaux comme la protection de l'environnement, l'intégration des personnes en situation de handicap, l'ouverture sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes...

LES MISSIONS DE LA CGE

- La **représentation des intérêts** de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société, aussi bien sur le territoire national qu'à l'international ;
- La volonté de mener une réflexion collective pour **promouvoir le modèle des Grandes écoles** (think-tank), leur rôle dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de participer à la réflexion plus large sur l'enseignement supérieur et sur tous les sujets qui touchent à la construction de la société de demain ;
- **L'accréditation des formations** (Mastère Spécialisé, MSc – Master of Science, BADGE, CQC, 4DIGITAL) pour ses membres. Ces accréditations sont un gage d'excellence et de qualité pour les écoles qui en sont bénéficiaires.

LA CGE : UNE DIVERSITÉ D'ÉCOLES POUR UNE DIVERSITÉ D'ÉTUDIANTS

L'une des particularités communes aux Grandes écoles concerne le mode de recrutement. Les admissions sont sélectives et exigent un certain niveau académique, pour assurer aux étudiants qu'ils seront en mesure de suivre les enseignements et de sortir diplômés. Elles sont ouvertes à tous les étudiants motivés, puisque la grande diversité d'établissements membres de la CGE dans toute la France offre une opportunité pour chacun de trouver la Grande école qui lui correspond. **Il existe, de fait, une multitude de Grandes écoles pour satisfaire une multitude de profils.**

Caractéristiques des Grandes écoles à l'aune des enjeux d'ouverture sociale

Malgré leur grande hétérogénéité, les membres de la CGE partagent des valeurs et des caractéristiques communes qui répondent aux enjeux actuels de diversité.

UN PROCESSUS DE SÉLECTION CERTIFIANT DE LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

En large majorité, les étudiants qui intègrent une Grande école en sortent diplômés. De fait, le taux d'abandon est très faible. En réalité, c'est le processus de sélection qui donne aux diplômés des Grandes écoles une forte valeur ajoutée sur le marché du travail. Ce processus de sélection sert avant tout à valider les connaissances et les compétences des étudiants pour s'assurer de leur aptitude à réussir leurs études supérieures. Néanmoins il est assez ardu, et il est donc indispensable que lors de son choix d'orientation, l'élève souhaitant intégrer une Grande école sache faire preuve de détermination, d'une grande capacité de travail et d'une habilité à exposer clairement ses idées et ses motivations.

Ces modes de recrutement sélectifs des Grandes écoles sont régulièrement remis en question, leur caractère juste et accessible à tous étant interrogé. Or la démocratisation de l'accès aux Grandes écoles est fondamentale pour répondre aux enjeux de diversité dans l'enseignement supérieur et le monde professionnel. C'est pourquoi il est important de travailler sur les concours, aussi bien sur leur contenu que sur leur forme, pour s'assurer que chaque jeune ait l'opportunité d'y exprimer son talent.

DES FORMATIONS D'EXCELLENCE QUI GARANTISSENT UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RAPIDE ET RÉUSSIE

L'enquête de la CGE sur l'insertion des diplômés des Grandes écoles de juin 2021¹ affiche un taux net d'emploi de 79,1% dans les six mois après la fin des études (on observe ici l'impact de la crise sanitaire dans la mesure où l'enquête 2020 affichait 88,1%) et de 92% après douze à quinze mois sur le marché du travail. L'enquête indique

aussi que 57,4% des étudiants des Grandes écoles sont embauchés avant l'obtention de leur diplôme. Intégrer une Grande école, c'est être sûr de trouver un enseignement enrichissant, performant et professionnalisant pour tous les étudiants quelles que soient leurs origines géographiques ou sociales, mais c'est surtout la garantie d'une insertion professionnelle réussie.

LA CONSTITUTION D'UN RÉSEAU PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Les anciens élèves des Grandes écoles sont des ressources majeures. Les réseaux *alumni*, les associations d'anciens, les rencontres avec des professionnels, les plateformes de recherche d'emploi des écoles... sont autant d'outils qui permettent aux étudiantes et étudiants de se créer des relations professionnelles, réels facteurs d'égalité des chances notamment pour les étudiants qui n'ont pas ces connexions dans leur sphère personnelle. Ce sont autant de portes pour trouver des stages ou un premier emploi.

LA FORMATION DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS DE DEMAIN AUX ENJEUX SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

Les formations proposées outillent les étudiants pour agir dans un monde en mutation. Ils y cherchent du sens pour l'activité professionnelle qu'ils sont amenés à exercer et des clés pour travailler et manager dans une société riche d'une diversité croissante de profils, y compris dans celle des élites.

La quête de sens au travail est de fait au cœur des préoccupations des étudiants actuels. En 2018/2019, plus de 30 000 étudiants de Grandes écoles françaises ont signé un « Manifeste étudiant pour un réveil écologique »² afin d'interpeller leurs futurs employeurs sur l'impact des activités des entreprises et des industries sur le réchauffement climatique. Ce manifeste invite l'ensemble de la société, et en particulier le monde professionnel, à s'engager pour la protection de l'environnement. Les étudiants ayant signé le manifeste indiquent ne plus vouloir travailler pour des organisations

1. Enquête Insertion CGE 2021 : <https://www.cge.asso.fr/liste-actualites/publication-de-lenquete-insertion-cge-2021/>

2. Pour plus d'informations, consulter la page <https://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/>

n'ayant pas une forte conscience écologique. Cette initiative met en exergue les mutations récentes du monde du travail. Aujourd'hui, les étudiants veulent trouver une raison sociale ou sociétale de s'investir sur leur lieu de travail. Les motivations sont multiples et diverses, propres à chacun, selon ses valeurs et sa personnalité. Les Grandes écoles ont entendu ces nouvelles attentes et ont d'ores et déjà commencé à intégrer cette responsabilité sociétale collective dans leurs enseignements et dans leurs stratégies de développement.

Dans cette dynamique, la croissance de l'ouverture sociale des Grandes écoles est essentielle. En effet, la démocratisation de l'enseignement supérieur permet d'accueillir dans ces formations des étudiants de tous profils et de tous horizons. Les étudiants peuvent alors découvrir d'autres réalités sociales et territoriales directement par la rencontre, et ainsi déconstruire les stéréotypes et élargir leur champ de vision.

De plus, on permet à cette mixité sociale accrue au sein des Grandes écoles de se retrouver par la suite au sein des entreprises. En œuvrant pour une plus grande mixité sociale dans les Grandes écoles, on travaille à ce que les élites de demain – qu'elles soient politiques, économiques, scientifiques ou autres – aient des profils et des personnalités riches d'une grande diversité de talents et de points de vue, éléments-clés pour apporter des solutions aux enjeux sociétaux actuels.

Par ailleurs, l'ouverture sociale des Grandes écoles favorise le vivre-ensemble. Le meilleur moyen de connaître d'autres réalités sociales et territoriales, c'est de les rencontrer. Pour lutter contre les inégalités, il faut déconstruire les stéréotypes et élargir son champ de vision, notamment par des situations pratiques et des rencontres.

UN FORT ANCRAGE TERRITORIAL

En 2019, la CGE a créé une nouvelle commission intitulée « Grandes écoles et territoires », pour répondre à l'importance de prendre en compte l'environnement local des établissements. Des partenariats existent déjà dans la plupart des régions entre les Grandes écoles, les établissements d'enseignement secondaire et les collectivités territoriales. Beaucoup d'écoles sont investies dans les cordées de la réussite ou dispositifs équivalents et connaissent bien leurs territoires : leurs problématiques

socioéconomiques, leur accessibilité, leurs conditions de logement, leur tissu associatif... La commission entend développer cette dynamique en impliquant davantage les acteurs des territoires, ce qui en outre constitue une véritable opportunité pour l'ouverture sociale et la démocratisation de l'enseignement supérieur. Autre enjeu : le développement des territoires. Les étudiants originaires de zones rurales peuvent avoir envie d'y revenir une fois diplômés, pour mettre leurs compétences au service du développement économique d'une ville, d'un département ou d'une région. L'association « Des territoires aux Grandes écoles », membre actif du Groupe de travail Ouverture sociale de la CGE, s'intéresse particulièrement à cette dimension.

UNE GRANDE OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Les Grandes écoles accueillent une part importante d'étudiants internationaux. Depuis quelques décennies, le marché de l'emploi s'est fortement internationalisé et les mobilités sont devenues une priorité pour garantir une offre de formation attractive qui fasse écho aux besoins des entreprises. Par conséquent, les Grandes écoles ont développé leurs services d'accompagnement à l'international auprès des étudiants. La mobilité internationale, notamment par le biais de programmes comme Erasmus+ ou à travers des stages, est intégrée aux cursus de la grande majorité des écoles membres de la CGE. Cette spécificité propre aux Grandes écoles est une réelle occasion de développer des compétences relationnelles ou des savoir-être, plus communément appelés *soft skills*, nécessaires à l'intégration professionnelle future des étudiants (l'adaptabilité, la confiance en soi, l'autonomie, la communication...). C'est aussi une opportunité, notamment pour des étudiants issus de la diversité qui n'ont pas toujours pu voyager, de découvrir de nouvelles cultures, une nouvelle langue et de nouvelles façons d'apprendre. C'est un vecteur d'ouverture sociale, culturelle et intellectuelle.

Historique de l'ouverture sociale à la CGE

UN ENGAGEMENT DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 2000

La **Charte de l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence**, signée par la CGE le 17 janvier 2005, rappelait déjà que l'insuffisance d'ouverture sociale « prive de la diversité des origines, garante de richesse intellectuelle, les élites qui aspirent à exercer des responsabilités ». Cette charte a été reconduite le 2 février 2010 et signée par la CGE, la CDEFI et six ministères, dont le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La question de l'ouverture sociale dans les Grandes écoles n'est donc pas récente. Depuis le milieu des années 2000, un grand nombre d'écoles de la CGE se sont engagées dans une démarche favorisant l'égalité des chances. Elles sont parties d'un constat simple : trop de jeunes ont une méconnaissance de la richesse de l'enseignement supérieur ou pensent ne pas avoir le bagage ou la légitimité pour les intégrer. D'où la nécessité d'informer et d'accompagner pour lutter contre l'autocensure. Pour y répondre, la CGE a créé en 2005, le Groupe de travail Ouverture sociale (GOS), aujourd'hui porté par la commission Diversité. Son ambition : réfléchir et agir pour accompagner plus de jeunes vers les études supérieures en général et vers les Grandes écoles en particulier ; massifier les expérimentations qui marchent grâce à un échange de bonnes pratiques, fédérer tous les acteurs de l'enseignement supérieur, des entreprises et des associations concernés par ces sujets pour être plus efficaces ensemble. Ce groupe de travail est animé par Chantal Dardelet, directrice du Centre Égalité des Chances de l'ESSEC, riche d'une grande expérience dans l'égalité des chances notamment avec le programme historique de tutorat-étudiant « Une Grande École : Pourquoi pas moi ? ».

Depuis sa création, le groupe de travail n'a cessé de croître. Fort de plus de 300 membres, le GOS réunit les Grandes écoles mais aussi des universités, des CPGE, des associations, des entreprises et des représentants des pouvoirs publics – ministères, ANCT, rectorats et collectivités locales. C'est un lieu d'expression et d'échanges souple et ouvert, rassemblant des praticiens et des experts autour de 3 dimensions : échanges de pratiques, dialogue avec les pouvoirs publics, débats et interventions

thématiques pour construire ensemble les meilleures solutions.

Le GOS existe notamment grâce au soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). L'appui sans faille depuis de nombreuses années du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et ses prédécesseurs mérite d'être souligné.

En 2008, le GOS et les Grandes écoles ont participé à la création des « cordées de la réussite », politique publique jouant depuis lors un rôle majeur dans la démocratisation de l'accès aux études supérieures. Les Grandes écoles sont « têtes de cordées » dans bon nombre de partenariats établis avec des établissements du secondaire, pour sensibiliser et informer les élèves, démythifier les études supérieures et créer les conditions de poursuite d'études choisies et réussies.

En 2010, la CGE a publié un premier livre blanc de l'ouverture sociale dans les Grandes écoles qui a été diffusé à 80 000 exemplaires et publié à la Documentation Française. Il fut considéré comme un ouvrage de référence par l'ensemble des acteurs, en proposant une analyse des enjeux, en établissant un diagnostic des dispositifs mis en place et leurs effets et en dressant les perspectives pour les années à venir. Plusieurs éditions du baromètre de l'ouverture sociale des Grandes écoles ont permis de suivre l'état des lieux chiffré et les évolutions de la diversité sociale d'une centaine d'entre elles, adoptant une approche globale dans le but de montrer la réalité de l'ouverture sociale des Grandes écoles.

Tous les deux ans, la CGE organise un colloque réunissant les trois groupes de travail de la commission Diversité – ouverture sociale, égalité femmes-hommes et handicap, pour mutualiser les réflexions des différents groupes. L'édition 2021 a renforcé la conviction que le nouvel horizon des Grandes écoles est désormais l'inclusion de tous les profils d'étudiants, riches de leurs différences et de leurs spécificités, dont celles des origines sociales et territoriales.

UNE ACCÉLÉRATION DEPUIS 2019

Malgré l'engagement fort des Grandes écoles, les actions d'envergure qu'elles mènent, l'augmentation constante de la diversité des étudiants qu'elles accueillent, force est

de constater que les Grandes écoles sont régulièrement mises en accusation sur ce qui serait un manque d'ouverture sociale. A l'évidence, le souci vient de la difficulté de prendre en compte la richesse que constitue l'ensemble des Grandes écoles, avec un focus trop souvent restreint aux 5% les plus sélectives d'entre elles, naturellement plus challengées sur ces questions.

Tel a été le cas en juin 2019, lorsque la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, a invité huit Grandes écoles à s'interroger sur la diversité sociale de leurs étudiants. Le 14 octobre 2019, trois écoles de commerce (ESSEC, HEC, ESCP), les quatre écoles normales supérieures (Saclay, Ulm, Lyon et Rennes) et l'école Polytechnique lui ont ainsi remis un rapport avec des propositions pour améliorer leur ouverture sociale. Cette démarche, si elle est naturellement intéressante pour les écoles en question, a relancé le débat récurrent sur le manque de démocratisation de l'accès aux Grandes écoles, oubliant que seul un petit pourcentage d'entre elles reste concerné. Malheureusement, ce type de démarche participe à la persistance de stéréotypes et à la diffusion d'informations erronées sur les Grandes écoles en général auprès du grand public. Pourtant, avec la dernière édition du baromètre de l'ouverture sociale des Grandes écoles sortie en décembre 2019 (dont les résultats sont repris dans les pages de ce livre blanc), la CGE a témoigné une nouvelle fois de son engagement sur le sujet de l'égalité des chances d'accès aux

études supérieures, de l'ouverture sociale de ses écoles, avec des résultats chiffrés qui soulignent bien le bilan positif des actions menées.

Tout au long du 2^{ème} semestre 2020, la CGE représentée par Chantal Dardelet, a travaillé au sein du Comité piloté par Martin Hirsch, qui a produit le rapport « Diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur »³ et dont plusieurs nouvelles propositions devraient être mises en place dès l'année 2021-2022, en particulier dans les écoles les plus sélectives. Plus que jamais, les Grandes écoles multiplient les efforts, tant humains que financiers, pour être un miroir de la société et un tremplin vers une réussite pour toute la jeunesse. Elles restent néanmoins lucides et conscientes qu'au-delà des progrès tangibles, il reste du chemin à parcourir.

3. Rapport sur « la diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur », (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155888/remise-du-rapport-diversite-sociale-et-territoriale-dans-l-enseignement-superieur-preside-par-martin-hirsch-a-frederique-vidal.html>)

02

**LES DISPOSITIFS
D'OUVERTURE SOCIALE
DANS LE MONDE**

Un consensus mondial sur l'objectif d'élargissement de la diversité sociale des étudiants

En 2009, les pays européens ont convenu de fixer des objectifs mesurables en faveur d'un élargissement et d'une diversification des jeunes accédant aux études supérieures. En 2014, cependant, seulement la moitié d'entre eux recueillaient effectivement des données, et moins de 20% avaient des objectifs précis. Si la recherche d'équité dans l'enseignement supérieur fait bien consensus, sa transformation effective fait donc encore souvent défaut. Le manque d'équité a, pour la première fois, fait l'objet d'une mesure au niveau mondial, en 2016, par l'Université australienne de Newcastle. Le rapport établi par cette université, intitulé *Charting Equity in Higher Education : L'élaboration du Global Access Map*, examine l'ensemble des données disponibles, dans le monde, sur la participation à l'enseignement supérieur en fonction du milieu social. Ce rapport montre que, dans les pays où ces données sont disponibles (soit 90% des pays), l'accès à l'enseignement supérieur est inégal. Le rapport s'intéresse surtout aux pays offrant

les bases de données les plus riches, soit l'Angleterre, l'Australie et les Etats-Unis. Il souligne que des différences importantes subsistent entre ceux-ci quant à la définition d'une participation équitable à l'enseignement supérieur, chaque définition étant fortement dépendante de l'histoire sociale et politique du pays. Dans certaines nations, l'ethnicité constitue la caractéristique dominante des débats sur l'accès à l'enseignement supérieur. Dans d'autres, comme l'Angleterre ou la France, l'origine sociale est presque toujours jugée plus importante. Ces données, ethniques et/ou sociales, servent à mesurer les inégalités, mais aussi à fixer des objectifs sur le long terme, objectifs plus ou moins ambitieux. L'Ecosse apparaît ainsi, et de loin, comme le pays le plus audacieux puisqu'on y vise, à horizon 2030, d'obtenir que les étudiants issus de la catégorie des 20% les plus défavorisés de la société représentent 20% des nouveaux entrants de l'enseignement supérieur.

Le développement récent de la comparaison internationale

De nombreux classements internationaux des universités sont apparus depuis la fin du XX^e siècle. Le plus connu est, bien sûr, celui dit de Shanghai. Mais il faut aussi compter avec le Times Higher Education World University Rankings ou le Global University Ranking. Ces classements mobilisent des critères de réputation¹, ou bien des critères de performance². Peu de classements se fondent, ou même intègrent, des critères d'équité d'accès ou de résultats suivant l'origine sociale. Même si cette dimension prend une importance croissante dans les budgets et les programmes des universités, elle ne se trouve pas intégrée dans les comparaisons internationales. Plusieurs travaux récents permettent toutefois de se forger une représentation des actions mises en œuvre dans le monde en faveur de l'équité d'accès et de réussite à l'université.

1. Soit, les appréciations exprimées par des étudiants, des diplômés ou des employeurs.

On en citera principalement trois :

- Une liste d'indicateurs développés par l'Unesco qui permettent de comparer la performance des pays.
- L'étude conduite par la Fondation Lumina, première du genre, menée par un expert ayant acquis une connaissance approfondie des modèles nationaux en faveur de l'équité dans les universités, Jamil Salmi : "All around the world - Higher education equity policies across the globe"³.

2. Par exemple : nombre de publications, de brevets, occurrences sur le Web, etc. Le classement établi par Mines Paris Tech se distingue par son critère unique du nombre d'anciens étudiants figurant parmi les dirigeants exécutifs des 500 plus grandes entreprises mondiales.

3. Jamil Salmi (2018), « All around the world - Higher education equity policies across the globe », Lumina Foundation. Rapport publié lors du World Access to Higher Education Day (WAHED), Novembre 2018. Il est accessible à l'adresse : <https://worldaccesshe.com/wp-content/uploads/2018/11/All-around-the-world-Higher-education-equity-policies-across-the-globe-.pdf> (consultée le 29 octobre 2019)

- Enfin, les études réalisées en Angleterre par le Forum for Access and Continuing Education (FACE) qui œuvre, depuis sa création en 1991, à favoriser l'inter-connaissance des pays en matière d'actions en faveur de l'équité. La «FACE Conference» réunit chaque année des chercheurs et des praticiens d'autres pays afin d'échanger et de faire découvrir les bonnes pratiques susceptibles d'être diffusées.

Intégrés à la World Inequality Database on Education⁴, les indicateurs de l'Unesco révèlent que, à l'échelle mondiale, 1% des 25-29 ans issus des 20% des familles les plus pauvres possèdent un diplôme équivalent à au moins quatre années d'études supérieures, contre 20% de ceux issus des 20% des familles les plus riches. Cette différence très forte entre les deux extrémités du corps social servira souvent de référence pour mesurer les résultats des politiques d'ouverture.

Au début des années 2010, la Banque Mondiale a développé un système objectif de comparaison des performances des systèmes d'éducation. Un nouvel instrument fut créé et intitulé : «Systems Approach for Better Education Results – Tertiary Education» (SABER-TE). La base de données ainsi constituée permet de comparer les performances des pays en matière d'équité, et de proposer un premier classement mondial. Le rapport «All around the world – Higher education equity policies across the globe»⁵, de la Fondation Lumina, classe les nations sur une

4. <https://www.education-inequalities.org/>

5. Jamil Salmi (2018), *Ibid.*

échelle de quatre niveaux, chacun correspondant à une étape de développement des programmes d'élargissement de l'accès :

- Émergent : manière de nommer les pays ayant formulé des principes et des objectifs d'élargissement, mais n'ayant pas du tout, ou très peu, agi.
- En développement : pour désigner les pays qui ont défini les fondations d'une stratégie de promotion de l'équité, mais n'ont mis en place que très peu de programmes, avec peu de financements.
- Consolidé : lorsque les pays ont formulé une stratégie de promotion de l'équité, et mis en place des programmes et des actions correspondant à cette stratégie.
- Avancé : pour les pays ayant formulé et mis en œuvre une stratégie globale de promotion de l'équité et ayant implanté une gouvernance correspondant à cette mise en œuvre.

Cinquante-six des soixante-dix pays comparés dans l'étude se situent dans la seconde ou la troisième catégorie. Les pays au niveau « consolidé » se distinguent par un financement relativement faible par rapport aux budgets très importants consacrés par les pays dits « avancés ».

Au sein de ce classement, la France apparaît dans la catégorie « consolidé ». Seulement cinq pays sont « avancés », tous appartiennent au Commonwealth : Australie, Angleterre, Irlande, Nouvelle Zélande, Ecosse. L'auteur montre que les pays du Sud-Est asiatique, comme la Chine, le Laos et le Vietnam ne considèrent pas l'équité dans l'enseignement supérieur comme un objectif majeur de politique publique. Ils entrent donc dans la catégorie « En développement ».

Le « modèle aspirationnel » des pays anglo-saxons

Les comparaisons internationales révèlent de très fortes similitudes entre les politiques menées par les pays du Commonwealth, à tel point que l'on peut parler d'un modèle « aspirationnel » d'égalité des chances. En Angleterre, par exemple, les programmes actuels d'élargissement de la participation ont été mis en place sous l'égide du New Labour de Tony Blair et de Gordon Brown, entre 1997 et 2011. Ces programmes privilégient nettement l'élévation des aspirations des élèves dès leur plus jeune âge là où d'autres se concentrent presque exclusivement sur leur

accompagnement académique. Il s'agit à travers cette action sur les aspirations de faire évoluer les dispositions des élèves, en leur offrant de nombreux aperçus de ce à quoi l'école peut les mener, s'ils s'en donnent les moyens. Vingt ans plus tard, le principal programme du New Labour, *Aimhigher* (« Viser plus haut »), n'en est plus un, tant il s'est intégré au fonctionnement de base des Universités. Les financements initiaux du programme – de l'ordre de cent millions de livres par an entre 2004 et 2011 – ont été décuplés et se situent, depuis 2017-2018, juste sous le seuil du milliard

d'euros. Ces moyens semblent avoir produit des résultats. Depuis 1997, l'Angleterre est parvenue à réduire de plusieurs points le fossé social de participation aux études supérieures entre les 20% les plus favorisés et les 20% les plus défavorisés⁶.

En Australie, le *Higher Education Participation and Partnership Programme* (HEPPP) fut introduit en 2011. Il alloue des fonds directement aux prestataires de l'enseignement supérieur, pour soutenir les actions visant à remédier aux inégalités tout au long du parcours initial de formation. L'accent est placé sur les partenariats régionaux, qui offrent une gamme d'actions d'élévation des aspirations et de soutien à la persévérance scolaire. Il est prouvé que les partenariats régionaux ont eu un impact significatif sur la participation à l'enseignement supérieur des étudiants de groupes défavorisés avec, là aussi, une réduction significative du fossé social de participation⁷.

Aux États-Unis, le principal programme financé par le gouvernement, *Upward Bound*, a été mis en œuvre par le biais du programme national TRiO. Il a débuté au milieu des années 1960 et couvre aujourd'hui une large gamme d'initiatives visant à soutenir plus de 800 000 étudiants à faible revenu tout au long de leur parcours de formation. Dotés d'un financement annuel dépassant 900 millions de dollars, les programmes consistent notamment en

des séjours académiques et ludiques de six semaines se déroulant dans des écoles ou des universités (*summer school*), des actions d'élévation des aspirations dans les écoles primaires et secondaires (*outreach*), et des sessions hebdomadaires de soutien scolaire tout au long de l'année (mentorat). Les évaluations montrent que les participants au programme *Upward Bound* ont trois fois plus de chances d'obtenir leur diplôme en six ans que les non-participants⁸.

En Irlande, le *Higher Education Access Route* (HEAR) et le *Disability Education Access Route* (DEAR) sont des programmes nationaux qui font bénéficier les étudiants à faible revenu ou en situation de handicap, d'offres d'entrée plus avantageuses, ainsi qu'un soutien financier et un accompagnement personnalisé tout au long de leurs études universitaires. La majorité des institutions d'enseignement supérieur en Irlande disposent ainsi d'un nombre fixe de places pour les candidats HEAR ou DEAR.

6. Widening Participation in Higher Education, England, 2016/17 age cohort – Official Statistics, Department for Education, 2018.

7. Harvey, A., Burnheim, C. & Brett, M. (Eds.) (2016). Student equity in Australian higher education: twenty-five years of A Fair Chance for All. Melbourne: Springer

8. Margaret Cahalan et David Goodwin (2014), Setting the Record Straight: Strong Positive Impacts Found from the National Evaluation of Upward Bound; The Pell Institute for the Study of Opportunity in Higher Education The Council for Opportunity in Education, Juin 2014.

Les freins à l'équité : fédéralisme, dérégulation des frais d'inscription et autres

Il existe un enjeu particulier en termes d'équité pour les pays à l'organisation fédérale. Les différences de politiques publiques au niveau des États fédérés conduisent souvent à un manque de cohérence nationale. Les résultats nationaux ne reflètent alors pas véritablement la qualité des pratiques mises en place dans certains États. Le Canada et les États-Unis se trouveraient dans cette situation. En revanche, l'Australie et le Brésil sont parvenus à mettre en place de grandes politiques nationales en dépit de leur organisation fédérale, via notamment un pilotage à distance par le gouvernement central plus contraignant.

D'autres pays demeurent dans la catégorie « En développement » en dépit de l'existence prolongée d'une stratégie nationale et d'objectifs

explicites. En Amérique latine par exemple, la Colombie, le Pérou et le Mexique possèdent une stratégie déclarée en faveur de l'équité dans l'enseignement supérieur. Mais leurs efforts n'interviennent pas de façon suffisamment régulière, ni consistante, en raison des changements fréquents de gouvernement, d'où de faibles résultats.

Un autre facteur de freinage peut s'avérer déterminant : le coût des études supérieures et les systèmes associés de financement. Aux États-Unis, depuis la crise financière de 2008, la quasi-absence de régulation des frais d'inscription universitaires a engendré une telle situation d'inégalité face aux études supérieures qu'aucune politique publique ne s'est avérée capable d'améliorer substantiellement l'équité

d'accès. Cette situation inquiétante concerne aussi d'autres pays ayant fait le choix d'un système dérégulé de frais d'inscription : le Chili, la Colombie et l'Afrique du Sud notamment. A l'inverse, les pays ayant opté pour un modèle de « prêts contingents au revenu » n'ont pas constaté d'impact négatif sur la participation aux études supérieures des jeunes d'origine défavorisée⁹. Ce sont aussi ces pays qui obtiennent les meilleurs résultats en termes d'équité d'accès et de réussite.

Jamil Salmi en conclut que la dérégulation conduit toujours à un point de rupture à partir duquel les gouvernements perdent leur capacité à corriger les inégalités.

9. Richard Murphy, Judith Scott-Clayton, Gill Wyness, "The end of free college in England: Implications for enrolments, equity, and quality", *Economics of Education Review*, Volume 71, 2019, Pages 7-22, ISSN 0272-7757, <https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2018.11.007>

Les politiques de « discrimination positive » aux Etats-Unis et au Brésil

Pour contrecarrer les freins évoqués ci-dessus, des mesures de discrimination positive – ou « action positive » pour *affirmative action* – peuvent compléter, ou constituer une alternative aux programmes d'élévation des aspirations et de préparation à l'accès aux études supérieures. De nombreux pays ont des politiques d'action positive. L'Inde, pays pionnier, réserve un pourcentage des places dans les universités publiques aux membres des castes et aux tribus historiquement considérées comme inférieures¹⁰. En Indonésie, les habitants des îles autres que Java sont la cible de telles politiques dans les meilleures universités du pays¹¹. Le débat sur la discrimination positive a donc un caractère transnational. Cependant, ces politiques ont des particularités nationales qui découlent des formes que prennent les inégalités sociales dans chaque pays, des raisons historiques qui les sous-tendent.

Aux Etats-Unis, l'*Affirmative Action* est née dans les années 1960 et s'est déployée dans le système d'enseignement supérieur à partir de 1972. Le but est de compenser les inégalités subies par les populations afro-américaines au cours de la ségrégation raciale, ainsi que la discrimination négative de certains groupes ethniques, comme les hispaniques. Contesté dès son origine et de façon croissante au fil des années, le principe de l'*affirmative action* s'est

trouvé, maintes fois, remis en question par les Cours de Justice, en raison de la discrimination négative qu'il engendre mécaniquement. En 1978, la Cour Suprême américaine rendit une décision importante à l'encontre de ces politiques : elle empêche dorénavant aux Etats-Unis l'utilisation de quotas dans les processus d'admission à l'université, tant ceux-ci sont jugés discriminatoires. Cependant, elle laisse les universités libres d'inscrire l'ethnie en tant que critère d'admission comme un autre. Dans le prolongement de cette décision, plusieurs Etats mirent en place des programmes de répartition par pourcentage (*percentage plan*) consistant à réserver des places aux élèves les mieux classés de chacun des lycées d'un Etat dans les universités publiques de ce même Etat, indépendamment de leurs scores à l'examen d'entrée dans le Supérieur, le SAT.

Les politiques de discrimination positive dans les universités brésiliennes, en particulier celles liées aux quotas raciaux, sont mises en œuvre à un moment où les universités américaines elles-mêmes ont déjà aboli un tel système. Entre 2003 et 2016, les présidents Lula da Silva puis Dilma Rousseff ont introduit des mesures de discrimination positive à l'entrée des universités publiques dans le cadre de ce qu'ils ont appelé la « démocratie raciale ». En 2012, le principe de la discrimination positive a été étendu à la totalité des universités publiques.

Les mesures de discrimination positive forment l'un des trois principaux piliers de la politique de Lula puis de Rousseff en faveur de la massification et de la démocratisation des études supérieures, aux côtés de la hausse continue des financements publics,

10. Weisskopf, Thomas (2008). "A experiência da Índia com ação afirmativa na seleção para o ensino superior". In: João Feres Júnior; and Jonas Zoninsein (eds.). *Ação afirmativa no ensino superior brasileiro*, Belo Horizonte: Editora UFMG; and Rio de Janeiro: IUPERJ

11. Goastellec, Gaële (2003). « D'un multiculturalisme à l'autre. Les politiques universitaire et la justice sociale : une comparaison États-Unis – Indonésie ». In Felouzis, Georges (ed). *Les mutations actuelles de l'université*, Paris: PUF.

et de l'abaissement des barrières financières empêchant l'accès des jeunes défavorisés aux universités privées¹². Là-bas aussi, le débat sur la discrimination positive fut intense. Mais toutes les études entreprises depuis sa mise en œuvre ont démontré que les étudiants en ayant bénéficié ont réussi aussi bien que les autres¹³. L'élection de Jair Bolsonaro en 2018 change radicalement la donne. Au-delà des coupes budgétaires infligées à l'éducation et à l'enseignement supérieur, au-delà également de la transformation du curriculum de formation initiale dans le sens d'un retour aux pratiques des années 1960, le nouveau président a déclaré vouloir mettre un terme à toutes les politiques en faveur des groupes défavorisés, en commençant par les mesures de discrimination positive.

Si la discrimination positive produit des résultats incontestables, son caractère controversé

présente le double inconvénient de priver les universités de leur liberté de choisir leurs étudiants en fonction de leur niveau académique plutôt que de leur origine ethnique ou de leur milieu socioéconomique, et de condamner les étudiants issus des quotas à endurer des formes de stigmatisation sociale au cours de leur cursus. Doit-on alors renoncer à toute forme de discrimination positive ? Ou plutôt, peut-on réellement s'en passer si l'on souhaite obtenir des résultats rapides d'élargissement de la participation ? Au profit de quelles autres catégories d'action ?

12. Programa Universidade para Todos (ProUni) (University for All Program).

13. Valente, R.R. and Berry, B.J.L., 2017. Performance of Students Admitted through Affirmative Action in Brazil. *Latin American Research Review*, 52(1), pp.18–34. DOI: <http://doi.org/10.25222/larr.50>

Une grande diversité d'actions en faveur de l'ouverture sociale

L'élévation des aspirations, la sensibilisation aux études supérieures, et la discrimination positive ne sont pas les seuls types d'actions visant à améliorer l'ouverture sociale. Dans le rapport « All around the world – Higher education equity policies across the globe », sont inventoriées neuf catégories d'actions possibles en faveur d'une meilleure équité.

Viennent d'abord les mesures de « soutien financier » visant à lever la barrière des frais d'inscription ou à soutenir les étudiants les plus pauvres dans leur vie quotidienne : les réductions sur les frais d'inscription, les bourses

d'études, les prêts étudiants, les incitations financières des institutions. Ensuite viennent les actions non financières : la sensibilisation aux études supérieures et l'élévation des aspirations (outreach), la discrimination positive et la contextualisation ethnique et/ou sociale des admissions, la formation à distance comme les Campus Numériques créés en septembre 2019 en France, puis les passerelles de formations, les programmes de soutien à l'inclusion et à la persévérance académique (retention), ou encore les institutions spécialisées dans le recrutement des jeunes issus des groupes sous-représentés.

Le King's College London : une Université d'élite très équitable

Une institution, vieille de deux cents ans, s'est aventurée dans une tentative d'intégration de la plupart des approches ci-dessus au sein d'un unique programme. Depuis plusieurs années, le King's College London obtient les meilleurs résultats en termes d'élargissement de la participation de toutes les universités formant

le très select club du Russell Group. King's y est l'université qui connaît la croissance la plus rapide des étudiants issus des écoles publiques et des étudiants issus de familles modestes. Aujourd'hui, dans cette institution, 44% des étudiants sont issus d'une minorité ethnique, 24% d'une famille modeste et 30% sont

boursiers de l'enseignement supérieur. Pour parvenir à ces résultats, l'équipe en charge de l'élargissement de la participation a développé une approche fondée sur les cycles de vie de l'enfant, de l'adolescent et de l'étudiant :

- La première étape consiste à élever les aspirations des plus jeunes dès la fin de l'école Primaire puis de façon croissante au cours du Secondaire.
- La seconde étape s'emploie à offrir aux élèves un parcours personnalisé de découverte des filières les intéressant le plus, ainsi que de leurs débouchés professionnels.

- Vient ensuite le choix d'un système d'admission en partie dédié à l'équité avec une mise en œuvre originale du principe de « contextualisation sociale des candidatures ».
- Puis, le plan visant à fournir aux nouveaux étudiants issus de la diversité des opportunités de bien s'intégrer socialement et de persévérer en s'appuyant sur l'émulation entre pairs.

Grâce à cet ensemble intégré de mesures, le King's College London réussit à élever la participation des groupes défavorisés sans affecter la réussite aux examens, ni son classement au sein du Russell Group.

Conclusion : au-delà de la méritocratie, l'égalité des chances

Les politiques publiques en faveur de l'équité dans l'enseignement supérieur se développent partout dans le monde. Des études récentes permettent d'explorer cette constellation de programmes. Leur diversité est surprenante, sans qu'il y ait entre eux des lignes de partage évidentes : aucun pays ne met en œuvre un programme totalement différent des autres. Par rapport à cette diversité de politiques publiques, la France se situe dans la moyenne. Toutes les formes de soutien à l'équité y ont plus ou moins été expérimentées ou développées dans la durée. Toutefois, le faible niveau de financements dédiés à cette cause au cours des dernières décennies l'empêche de figurer parmi les pays les plus avancés. Y parvenir supposerait

un investissement massif permettant d'opérer un changement d'échelle afin de toucher des publics plus divers, plus nombreux, plus tôt, plus longtemps.

Devenir un pays avancé en matière d'équité dans l'enseignement supérieur implique de se confronter une fois pour toutes aux contradictions inhérentes à toute politique publique en faveur de l'égalité des chances : l'aide doit débiter bien en amont des premières mesures objectives du mérite des élèves, sous peine de nuire à l'efficacité des dispositifs ultérieurs d'accompagnement. C'est à cette condition seulement que l'égalité des chances peut cesser de se superposer strictement à la méritocratie pour devenir émancipatrice.

03

**L'OUVERTURE SOCIALE
EN FRANCE AUJOURD'HUI**

De quoi parlons-nous ? Les constats

On trouvera en annexe une bibliographie importante d'articles académiques ou de rapports officiels montrant l'ampleur des inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux études supérieures en France. Ces éléments ont d'ailleurs été repris dans les travaux du Comité piloté par Martin Hirsch au second semestre 2020. Même si certaines dimensions ont progressé, il reste beaucoup à faire.

Nous allons rappeler ici rapidement quelques données quantitatives emblématiques récentes :

- Le rapport 2019 de la DEPP basée sur les données 2017-2018 montre dans le schéma repris ci-contre que le problème s'installe très tôt dans les parcours scolaires, conduisant aux écarts importants observés au niveau de l'enseignement supérieur.
- La mission d'information de l'Assemblée nationale dans son rapport sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur de juillet 2020 rappelle « qu'un enfant d'ouvrier a **7 fois moins de chances** qu'un enfant de cadre supérieur ou d'enseignant **d'accéder à l'enseignement supérieur** ».
- L'étude de l'Institut des Politiques Publiques de l'École d'économie de Paris sur la démocratisation des Grandes écoles depuis le milieu des années 2000² pointe notamment les 4 données suivantes sur lesquelles nous proposons de revenir dans ce Livre blanc :
 - Inégalités selon l'origine sociale : les étudiants au profil social très favorisé ont 10 fois plus de chances d'accéder à une Grande école que les étudiants au profil social défavorisé.
 - Inégalités selon l'origine géographique : les étudiants franciliens ont 3 fois plus de chances d'accéder à une Grande école que les élèves non franciliens.
 - Inégalités selon les performances scolaires : parmi les 25% des élèves les plus performants en fin de 3^{ème}, 18 % ont accédé à une Grande école contre 1 à 2% pour les élèves sous la médiane des performances en fin de 3^{ème}.
 - Inégalités selon le genre : 7% des garçons contre un peu moins de 5% des filles ont accédé à une Grande école.

- Enfin, le rapport de la mission d'information du Sénat de septembre 2021 sur « l'égalité des chances, jalon des politiques de jeunesse » indique que « 67 % des enfants de cadres obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur au-delà de la licence, contre seulement 16 % des enfants d'ouvriers ».³

Les chiffres montrent une réalité désormais bien connue. Il nous semble néanmoins important d'apporter quelques points de vigilance sur les statistiques régulièrement utilisées pour parler de ces inégalités :

- Les chiffres indiqués dans des études même récentes, sont souvent relatifs à une période passée, parfois éloignée et ne prennent donc pas en compte l'impact des actions plus récentes. Ainsi, quand l'IPP analyse une population qui était en CPGE en 2016, il parle de jeunes qui étaient au collège en 2010 voire avant, publics qui n'ont pas bénéficié des actions menées en direction des collégiens depuis 10 ans.
- Les chiffres parlent des Grandes écoles, soit de façon moyennée ce qui ne permet pas de voir la grande disparité des situations dans les écoles, soit avec un focus sur les 10 Grandes écoles les plus emblématiques, qui sont aussi les plus sélectives et les plus difficiles d'accès pour les milieux populaires, donc peu représentatives des Grandes écoles en général.
- Comme nous aurons l'occasion de le détailler plus loin dans ce livre blanc, il y a beaucoup de subtilités autour des indicateurs utilisés pour caractériser les publics cibles. Et suivant les indicateurs utilisés, les chiffres et leurs analyses sont très variables. Ce n'est par exemple pas la même chose de parler de publics « boursiers CROUS » (étudiants du supérieur), de « boursiers du secondaire » (beaucoup moins nombreux), d'enfants de PCS défavorisés, etc.

1. Rapport parlementaire, Régis Juanico et Nathalie Sarles, sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur (juillet 2020) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cec/115b3232_rapport-information#_Toc256000068

2. Rapport IPP No 30 - Janvier 2021 « Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000 ? » <https://www.ipp.eu/publication/janvier-2021-quelle-democratisation-grandes-ecoles-depuis-le-milieu-des-annees-2000/> Analyse des données des élèves scolarisés en classe de 3^{ème} en 2005-2006 et pouvant être suivis jusqu'en 2014-2015

3. Rapport d'information « L'égalité des chances, jalon de la jeunesse » de Monique Lubin, sénatrice (septembre 2021)

La bibliographie proposée indique également des ouvrages de référence sur la compréhension des processus à l'œuvre dans l'installation et le développement de ces inégalités, en particulier les travaux d'Agnès Van Zanten, de Jules Donzelot⁴ ou de Maria Giuseppina-Bruna, chercheurs en contact de longue date avec le Groupe Ouverture sociale de la CGE.

Depuis le début des années 2000, la terminologie utilisée a régulièrement évolué. L'expression « **ouverture sociale des Grandes écoles** » a toujours été utilisée, au sens de la prise de conscience des inégalités sociales dans leur accès et des actions qu'il convenait de mener pour réduire ces inégalités. On peut se référer à la tribune de Christian Margaria en Janvier 2005, qui a donné lieu à la naissance du Groupe Ouverture sociale de la CGE.

Quelques années plus tard, l'expression « **égalité des chances** » se répand, en lien avec la nomination de Azouz Begag en tant que ministre chargé de la Promotion de l'égalité des chances, dans le gouvernement Dominique de Villepin (2005-2007).

La montée en puissance des enjeux de **diversité**, notamment dans le monde de l'entreprise, a également joué un rôle dans l'évolution des termes utilisés et dans la création de la commission Diversité de la CGE qui rassemble les groupes de travail Ouverture sociale, Handicap et Égalité femmes / hommes.

Le GOS a décidé, par convention d'utiliser majoritairement les termes suivants :

- **Diversité sociale** des étudiants : actions destinées à faire évoluer les recrutements pour augmenter la part d'étudiants d'origine modeste dans les écoles.
- **Égalité des chances** : actions auprès de collégiens et lycéens, en amont des Grandes écoles, visant à « *permettre à chaque jeune, quelle que soit son origine sociale, culturelle ou géographique, qu'il soit ou non en situation de handicap, de trouver sa voie et de poursuivre des études lui permettant d'exploiter pleinement son potentiel* ». Et pour cela, il faut informer, développer l'ambition, accompagner vers les études supérieures les élèves de milieux modestes, notamment avec les cordées de la réussite.
- **Ouverture sociale** : actions portant sur la thématique générale d'une part, et pour le zoom spécifique sur les évolutions du recrutement des étudiants d'origine modeste dans nos écoles en particulier.
- **Inclusion** : actions menées dans les écoles pour permettre aux étudiants de milieu modeste d'y suivre leurs études dans les meilleures conditions possibles, grâce à des accompagnements de tous ordres : financiers, sociaux, pédagogiques, mentorat...
- **Conscientisation sociale** : sensibilisation de l'ensemble des étudiants aux enjeux sociaux, notamment ceux relatifs aux questions d'égalité des chances et de diversité.

4. Jules Donzelot a apporté une contribution notable à l'ouverture internationale du sujet au sein du GOS et du présent livre blanc (dossier thématique : les dispositifs d'ouverture sociale dans le monde). Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Quels objectifs ? Pourquoi s'intéresser à ces questions ?

L'objectif d'ouverture sociale ne recouvre pas les mêmes attentes selon les acteurs, et n'est souvent pas présenté de façon explicite. Cette imprécision nourrit les incompréhensions et les désaccords. Il est pourtant essentiel, pour faire converger les efforts et obtenir des résultats réels, de déterminer clairement l'horizon attendu.

LES OBJECTIFS POLITIQUES ET SOCIÉTAUX : QUE VEUT-ON ?

L'ouverture sociale des Grandes écoles peut viser des objectifs sociétaux très différents.

Vise-t-on de **favoriser la diversité des élites**, cette classe spécifique et forcément limitée des futurs dirigeants économiques, politiques ou culturels ? Ceci n'a alors de sens que mesuré au stade de son aboutissement, à savoir le recrutement dans les métiers et les postes d'élite et pas uniquement dans les filières supposées y préparer. Or, il ne suffit pas d'avoir un diplôme, fût-il le plus prestigieux, pour obtenir d'office une place de dirigeant, même si l'emprise du diplôme est forte en France - moins qu'en Allemagne, au Royaume Uni ou aux USA, contrairement à ce que l'on entend souvent⁵ - et si le diplôme constitue un atout considérable pour le premier emploi.

Vise-t-on **l'augmentation du taux de diplômés de l'enseignement supérieur**, notamment dans les milieux sociaux moins favorisés ? Il s'agit de **favoriser la réussite des études « des élèves méritants »**, d'éviter les échecs et sorties sans diplôme des cursus universitaires, douloureux et générateurs de frustrations et de rancœurs pour les étudiants concernés, mais aussi coûteux pour la collectivité, alors que les réussites individuelles sont sources de cohésion, de valorisation de la société dans son ensemble et bien sûr importantes dans une économie de la connaissance. Il s'agirait donc également de **favoriser l'insertion professionnelle de chacun**, là aussi avec le double bénéfice individuel et collectif.

Est-ce une **question morale, éthique de justice sociale** ? Lutter contre les inégalités sociales et territoriales, c'est non seulement tirer parti de tous les talents, tout en créant les conditions de la cohésion sociale, difficile à obtenir quand les statistiques laissent entendre à certains qu'ils sont condamnés d'office à l'échec ou à une position sociale et professionnelle moindre du seul fait de leur naissance. Les troubles sociaux de ces dernières années pointent l'importance de ces aspects.

Mais n'est-ce pas aussi une **question d'efficacité de notre société en général et de nos entreprises en particulier** ? De nombreuses études récentes montrent que l'hétérogénéité des profils est un facteur favorable à la créativité et à la capacité d'adaptation, donc à la performance des organisations. La diversité sociale est source d'hétérogénéité donc de performance.

Ces différents objectifs, qui oscillent entre des enjeux individuels et collectifs, ponctuels ou systémiques, sur du court terme et du plus long terme, ne sont certes pas dissociables, mais sont en réalité très différents. Les priorités des écoles et de leurs parties prenantes ont sans cesse évolué au cours des vingt dernières années, tant la vision des dirigeants politiques comme celles des écoles elles-mêmes. Ils ont fait l'objet de politiques publiques dédiées (nous parlerons notamment des cordées de la réussite) et ont également été au cœur des réflexions sur les réformes récentes du système scolaire.

C'est dans ce cadre que les Grandes écoles agissent pour démocratiser l'accès à leurs formations. Les modalités mêmes des actions entreprises, comme les critères d'évaluation de leurs résultats, dépendent très étroitement de l'objectif qu'elles se fixent.

LES CIBLES DIRECTES : LES JEUNES DITS « DÉFAVORISÉS » ET LEURS BESOINS

Face aux constats des inégalités sociales, il s'agit de définir les « cibles directes » des programmes d'ouverture sociale, autrement dit, de déterminer sociologiquement et très précisément les publics à qui les Grandes écoles souhaitent s'adresser via leurs programmes d'accompagnement et les besoins auxquels il faut répondre.

5. DUBET François, DURU-BELLAT Marie et VÉRÉTOU Antoine, Les sociétés et leur école : Emprise du diplôme et cohésion sociale, Seuil, 2010.

Historiquement, le premier critère utilisé par les Grandes écoles est le **critère social**, lié à la catégorie socioprofessionnelle et au niveau d'études des parents, ainsi que le **critère territorial**, en particulier les quartiers en politique de la ville. Il s'agit à la fois de permettre la mobilité sociale – un enfant d'ouvrier peut devenir ingénieur, médecin, avocat, entrepreneur ou banquier – mais aussi la mobilité territoriale et la lutte contre « l'assignation à résidence » des jeunes issus de l'éducation prioritaire. En revanche, contrairement à ce qui existe dans de nombreux autres pays, l'origine culturelle et ethnique, les « minorités visibles » n'entrent pas directement en compte, même si les territoires concernés rassemblent de fait, une grande diversité ethnique et un nombre important de jeunes issus de l'immigration de 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} génération. Pour tous ces publics, le souci d'entrer rapidement sur le marché du travail, les limites ou dysfonctionnements de l'orientation dans notre système scolaire (notamment les moyens insuffisants pour aider les élèves de milieu populaire dans leurs choix d'orientation postbac, quand les parents n'ont pas les connaissances et le réseau pour le faire), l'absence ou le manque de visibilité de « rôles modèles » ayant osé et réussi des études en Grande école ou en filière sélective, constituent des obstacles importants à la poursuite d'étude en général, et en Grande école en particulier, y compris pour les très bons élèves.

Pour des raisons pratiques, et même si l'indicateur « boursier CROUS » ne représente pas l'ensemble des publics qui souffrent d'inégalités dans l'accès aux Grandes écoles, c'est ce critère-là qui sert de base à la mesure de l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur et des Grandes écoles. Par ailleurs, un reproche qui a été souvent fait à cet indicateur, à juste titre, est la création des échelons 0 et 0 bis en 2013, puis la suppression de l'échelon 0, qui ont pu faire croire à une variation artificielle de la diversité sociale.

Pour affiner ce critère social, la CGE a ainsi proposé en décembre 2019 un nouvel élément catégorisant : le taux de boursiers ERCS avec non seulement les boursiers CROUS, mais aussi ceux qui auraient pu l'être si leur formation, leur statut ou leur histoire personnelle le permettait. Ce point sera détaillé ultérieurement à l'occasion de la présentation des résultats du baromètre 2019 de l'ouverture sociale des Grandes écoles.

Dans l'esprit, les ERCS rejoignent les étudiants que Bernard Lahire décrit ainsi : « *(ceux qui) entretiennent des liens avec des personnes, des objets et des situations qui les éloignent, chaque jour un peu plus, des logiques dominantes et socialement rentables* », au contraire des autres qui « *occupent une place dans le monde social qui fait que la configuration des relations d'interdépendance à laquelle ils participent multiplie les occasions de liens avec des personnes, des objets et des situations légitimes* »⁶. Tous les jeunes qui n'ont pas cette place privilégiée, cette place qui répond aux critères qui les rendent légitimes dans la société sont des jeunes qui représentent l'ouverture sociale, qu'ils aient ou non accès à une bourse CROUS. Les actions d'ouverture sociale ont pour but de permettre à tous d'**adopter des logiques socialement rentables, afin de donner à chacun une chance en fonction de ses capacités et non de son origine sociale.**

Dans la réalité des dispositifs créés, le critère social est souvent croisé avec un **critère territorial**. En effet, le « ministère de la Ville » a été le premier ministère à s'intéresser aux projets que lançaient les Grandes écoles sur ces sujets, conduisant naturellement celles-ci à s'adresser en particulier aux jeunes des **territoires de la politique de la ville**. La relation avec le ministère a été successivement portée par la Délégation interministérielle à la Ville (DIV), puis l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) et aujourd'hui par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT). Les Grandes écoles ont adhéré à l'idée d'apporter sur les territoires défavorisés cette dynamique positive et des messages tels que « Pourquoi pas toi ? ». Et de fait, depuis près de vingt ans maintenant, des dizaines de milliers de ces lycéens ont suivi et réussi de brillantes études supérieures. Leur réussite doit illustrer l'ambition légitime de chaque jeune à fort potentiel de suivre et de réussir des études longues et exigeantes. C'est tout le plaidoyer fait par les associations spécialisées dans les inégalités sociales telles que *Article-1*, *l'AFEV* ou *l'Institut Télémaque*, ou les inégalités territoriales telles que *Chemins d'avenir* ou *Des territoires aux grandes écoles*.

La **motivation** est un autre critère important des jeunes ciblés par les programmes d'ouverture sociale. En effet, on n'accède pas à

6. Ouvrage collectif sous la direction de Bernard LAHIRE, *Enfance de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, Chp 1 « Une enfance socialisée », p30, Ed. Seuil, Paris 2019.

des études longues et difficiles sans consentir un investissement important en temps et en efforts. Certes, le sens de l'effort et du travail est souvent une réalité dans les quartiers populaires et les milieux modestes, dont les jeunes, plus que d'autres, concilient études secondaires et travail rémunéré au lycée. Mais il est question ici d'efforts et de temps consacrés aux apprentissages scolaires, de ténacité et de persévérance intellectuelle, qui s'apprennent dès l'enfance dans la plupart des familles favorisées. Dans l'ouvrage *Enfance de classe*, via de nombreux portraits d'enfants de tous milieux, Bernard Lahire identifie entre 5 et 6 éléments différenciants et des stratégies socialement valorisées. On y lit en effet à l'occasion du rappel de l'expérience des chamallows⁷ que certains traits identifiés comme « de caractère » sont en réalité socialement construits et démontrent une plus grande adéquation avec les modèles dominants de réussite scolaire, donc davantage porteurs de réussite. Tout l'environnement social, depuis la plus tendre enfance, met en place des stratégies socialement marquées, le sens de l'effort, la motivation sont de ces qualités socialement construites.

Enfin, la perspective d'études supérieures longues et sélectives conduit à recruter des **élèves à bon potentiel scolaire**, avéré par les notes ou a minima clairement identifié par les équipes éducatives (« cet élève en a sous le pied »). Cette question de la performance scolaire constitue un point crucial, notamment pour la diversité sociale des formations les plus sélectives. En effet, les retours d'expériences montrent que, si l'on peut compenser intégralement des difficultés matérielles et financières, si l'on peut développer l'ambition et surmonter l'autocensure, si l'on peut transmettre la connaissance des codes sociaux qui régissent l'enseignement supérieur et les Grandes écoles, **il reste difficile aujourd'hui de rétablir intégralement les mêmes performances et réussite scolaire** pour les publics accompagnés. Au-delà de la performance individuelle des élèves, ce point soulève la question de la performance scolaire des collèves et lycées et des inégalités de préparation aux études supérieures les plus sélectives qu'ils proposent.

7. Cette expérience propose de placer un enfant dans une salle, tout seul, avec devant lui un bonbon sur une assiette. L'enquêteur lui explique qu'il doit partir de la salle pendant une dizaine de minutes, et que si l'enfant ne mange pas le bonbon, il en aura un deuxième au retour de l'inspecteur. S'il le mange, il n'en aura pas d'autre. Les enfants qui ont résisté au bonbon ont fait preuve de retenue et d'autodiscipline. Vingt ans après, ces enfants qui se sont retenus ont mieux réussi leur parcours scolaire.

Par pragmatisme, force est de constater que si les programmes d'égalité des chances sont le plus souvent très impactants pour les jeunes accompagnés, le point d'arrivée des élèves est néanmoins dépendant des caractéristiques initiales. L'évaluation de ces dispositifs doit donc mesurer le chemin parcouru par les élèves bénéficiaires (compétences développées, évolutions de leur projet...), et non pas le taux de réussite ou options obtenues au bac, ou encore des choix d'orientation postbac, notamment dans les formations les plus exigeantes, conceptuelles dans leurs approches pédagogiques et sélectives. **Acceptons des critères de choix d'études différents** de ceux des « héritiers » de Bourdieu dès lors que ce choix d'étude est parfaitement en phase avec le potentiel, le goût et les envies d'un élève. **Acceptons aussi que tout ne saurait se jouer sur le seul diplôme initial**, que la formation continue comme les VAE (validation des acquis de l'expérience) peuvent être synonymes d'excellence. **Acceptons que l'excellence** ne se trouve pas uniquement dans des parcours CPGE et Grande école, mais qu'elle **est à envisager à échelle d'un individu dans sa singularité**. Et peut-être est-ce à ce prix, en réfléchissant au sens que l'on donne à l'excellence – pour tous les étudiants d'ailleurs, qu'ils soient défavorisés ou non – que l'on avancera vraiment dans la prise en compte de la diversité.

LA DÉLICATE QUESTION DES INDICATEURS D'OUVERTURE SOCIALE

On a vu précédemment les indicateurs d'identification des cibles et du baromètre de l'ouverture sociale : le taux de boursiers CROUS et le taux d'ERCS, choix que la CGE a fait en tant que meilleure solution parmi toutes celles qui ont été envisagées. Quelques mots sur les autres indicateurs possibles, qui seraient pertinents pour mesurer l'ouverture sociale des Grandes écoles, mais qui n'ont pas été retenus pour les raisons précisées :

L'indicateur PCS (professions et catégories sociales)

L'étude de l'IPP⁸ utilise cet indicateur de catégories socio-professionnelles pour mesurer la démocratisation des Grandes écoles. Si cet indicateur rend effectivement compte de la

8. Etude de l'IPP (janvier 2021) <https://www.ipp.eu/publication/janvier-2021-quelle-democratisation-grandes-ecoles-depuis-le-milieu-des-annees-2000/>

réalité sociale de la population française, il a des limites dues au traitement des informations : il repose le plus souvent sur du déclaratif. Et plus on avance en âge, plus l'information est difficile à récupérer auprès des étudiants. Plus structurellement, cet indicateur rend difficilement compte de la réalité actuelle des structures familiales de plus en plus complexes (familles recomposées notamment). Enfin les catégories sont très vastes et peuvent recouvrir des réalités sociales très diverses. Ainsi, entre le retraité ancien cadre de la fonction publique et le retraité ouvrier, la réalité sociale n'est pas la même. Il en va de même pour l'agriculteur et le fossé qui sépare l'exploitant d'une agriculture vivrière et « l'industriel de l'agriculture ».

Les néo-bacheliers

Il s'agit ici de prendre en compte le contexte particulier des bacheliers de première génération, autrement dit des jeunes dont les parents n'ont pas eu le bac, ni a fortiori poursuivi des études supérieures. Mais là aussi l'indicateur soulève des questions : parle-t-on du père, de la mère ou autre responsable légal ? Fait-on le distinguo entre les bacheliers de France ou d'un autre pays, notamment pour les familles immigrées ? Certes, derrière ce critère se jouent à la fois une relation de la famille à l'école et aux études, mais aussi une connaissance et une compréhension par l'environnement familial des enjeux et du fonctionnement des études supérieures.

Aujourd'hui, ce critère trop complexe est peu utilisé.

Le critère territorial de la politique de la ville

Le ministère de la Ville et des Territoires insiste, dans son attribution de subventions sur l'indicateur territorial de type QPV. Cet indicateur reste aujourd'hui important, notamment dans les programmes en amont des études supérieures, même s'il est lui aussi imparfait :

- le périmètre concerné évolue dans le temps, avec une approche qui n'a pas toujours été alignée entre la politique de la Ville et l'éducation prioritaire ;
- il n'y a pas que des étudiants de milieux modestes dans ces territoires ;
- il y a des étudiants d'origine modeste hors de ces quartiers : le manque d'ambition des zones très rurales est comparable voire pire que celui des QPV.

On le voit, la question des indicateurs est complexe. Les porteurs d'actions, en contact permanent avec la réalité des besoins des jeunes et avec leurs partenaires institutionnels, sont amenés à faire des choix de bénéficiaires, pour répondre aux mieux aux besoins locaux. La connaissance fine que les Grandes écoles ont souvent des publics qu'ils accompagnent, les ont amenés, via le Groupe Ouverture sociale, à lister en 2019 tous les indicateurs qu'il faudrait pouvoir analyser dans un baromètre de l'ouverture sociale des Grandes écoles, pour prendre réellement en compte la complexité de la mesure de leur diversité sociale :

- Taux de boursiers CROUS, taux d'alternants, taux d'ERCS
- PCS des parents
- Origine géographique des étudiants, mais aussi de leurs familles
- Composition familiale et ambition d'études des frères et sœurs aînés
- Genre (égalité F/G)
- Situations particulières : par exemple, situation de handicap

Et pour juger de l'engagement des Grandes écoles sur ces sujets, il s'agit aussi d'évaluer :

- Le nombre et la nature des programmes mis en œuvre
- Le nombre de leurs bénéficiaires
- L'implication des étudiants et du personnel de l'école dans les dispositifs
- Le développement de la conscience sociale des étudiants que permet l'école
- Les moyens humains et financiers (effectifs et budgets dédiés)
- Les partenariats dédiés à l'ouverture sociale
- La diversité des recrutements : établissements d'origine, admissions parallèles...

DES CIBLES INDIRECTES TRÈS IMPORTANTES POUR UN IMPACT DURABLE

L'implication des étudiants des Grandes écoles dans les problématiques d'égalité des chances et d'ouverture sociale est essentielle. C'est à la fois une opportunité pour les bénéficiaires des programmes de diversité qui peuvent bénéficier de tuteurs et de témoins. Mais c'est aussi une opportunité pour les étudiants eux-mêmes qui peuvent, via ses expériences, développer de nouvelles compétences et surtout prendre conscience des réalités sociales qu'ils ignorent souvent et qu'il est bon de connaître pour leur vie professionnelle à venir.

Pour être moins évidente, **la cible étudiante n'en est pas moins essentielle** : au-delà d'accompagner les jeunes issus de milieux défavorisés, les dispositifs d'égalité des chances de la CGE visent à **changer le regard de la société sur la diversité**.

Ainsi, les Grandes écoles attendent des actions d'ouverture sociale, particulièrement des actions prenant la forme de tutorat, qu'elles induisent aussi des changements importants **chez leurs étudiants**, dans leur connaissance de la diversité, dans leurs attitudes et dans leurs pratiques managériales. Une étude fait date aujourd'hui, celle de Kevin André⁹, qui analyse les bénéfices tirés par les étudiants de Grande école effectuant du tutorat. Il en ressort que **l'impact sur les étudiants impliqués dans un dispositif de tutorat est particulièrement marqué**. Leur regard sur la diversité en est radicalement modifié, ils développent des compétences managériales essentielles, dont par exemple une plus grande empathie, une plus grande capacité à « coacher » et un plus

grand soin à capitaliser sur leurs savoirs et expériences pour en faire bénéficier les autres. Ces conclusions sont tout à fait réjouissantes puisqu'eux-mêmes ont vocation à assumer des positions de responsabilité, de management ou de recrutement. Dans ce cas, on agit par anticipation sur la question de l'embauche de ces mêmes publics. Or, l'obtention d'un emploi valorisant et valorisé est bien l'objectif ultime que les jeunes poursuivent, toutes origines confondues, lorsqu'ils préparent un diplôme.

Les actions pour l'égalité des chances influencent également indirectement **les pairs** : camarades des lycéens et des collégiens, camarades des tuteurs, mais aussi les **familles**, largement impliquées dans certains dispositifs. Il en est de même de **l'ensemble du réseau des acteurs et des institutions** : enseignants et entreprises mobilisés par les projets, qui permettent finalement de pousser l'ambition chez les uns et de générer un changement de regard favorable à l'ouverture chez les autres. Ces cibles indirectes seront approfondies plus tard dans ce livre blanc, en tant que levier de transformation systémique de la société, par une évolution du regard sur la diversité.

9. Kevin ANDRE, « Une grande école pourquoi pas moi ? Dix ans après, quel impact sur les tuteurs et les tutorés ? », 2012

Comprendre les causes des inégalités sociales et territoriales

DE LA MATERNELLE AUX GRANDES ÉCOLES : UN « TRI SOCIAL » PAR PALIERS

« Si elles renvoient une image amplifiée des dysfonctionnements de notre « ascenseur social », les Grandes écoles et les classes préparatoires ne sont pas un « îlot » d'inégalité sociale dans un paysage éducatif parfaitement démocratique : elles arrivent en fin d'un processus de « tri social » qui agit et se renforce tout au long du parcours scolaire, de la maternelle à l'accès au baccalauréat ».

Rapport sénatorial de 2007

Pour avoir plus d'étudiants boursiers dans les Grandes écoles, il faut plus de candidats. L'une des raisons pour lesquelles les étudiants boursiers sont encore trop peu nombreux à postuler a fait l'objet de très nombreuses études : outre le rapport sénatorial de 2007¹⁰,

l'étude menée par Landrier et Nakhili¹¹ en 2010 qui met également en lumière que « chaque palier d'orientation produit des inégalités qui se cumulent », venant confirmer les mécanismes de tris mis en lumière par Cahuc et al., 2011¹², le rapport d'information de l'Assemblée nationale sur « l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur »¹³ du 29 juillet 2020 tout comme

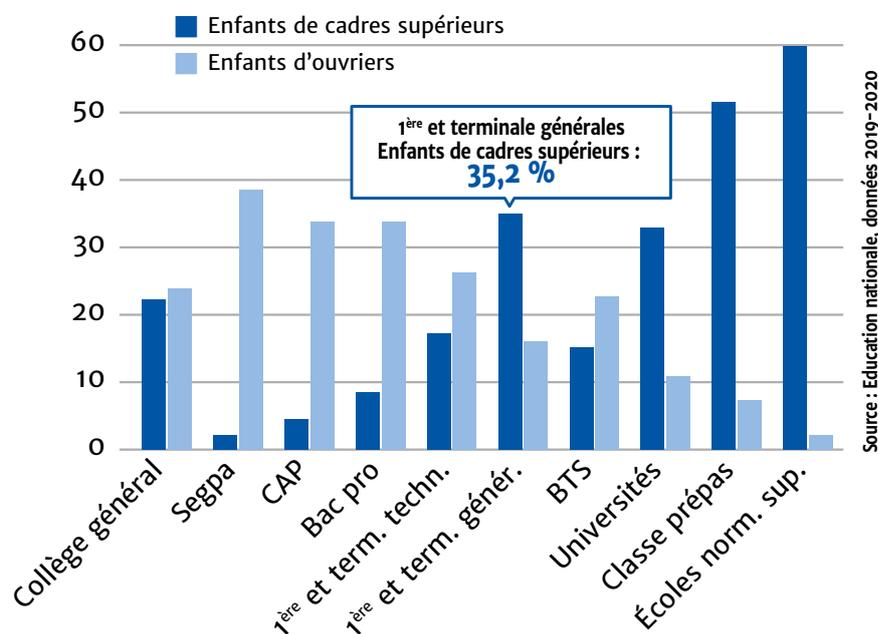
10. Diversité sociale et égalité des chances dans la composition des classes préparatoires aux grandes écoles, Rapport d'information, Commission des Affaires culturelles du Sénat, 2006-07

11. Landrier S., et Nakhili N. « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », Formation emploi, n°10, Janvier-mars 2010.

12. Cahuc P., Zylberberg A., Carcillo S., et Galland, O. La Machine à trier : comment la France divise la jeunesse, Eyrolles. 2011.

13. Rapport d'information de l'Assemblée nationale « Evaluation de l'accès à l'enseignement supérieur » de juillet 2020 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cec/115b3232_rapport-information#_Toc256000068

Part des enfants de cadres et d'ouvriers selon les filières (%)



Lecture : les enfants d'ouvriers représentent 24,1% des élèves de collège et les enfants de cadres supérieurs 22,7%.

celui du Sénat sur « l'égalité des chances, jalon des politiques de jeunesse »¹⁴ confirme ces éléments aujourd'hui non discutables.

Il serait tentant de penser que les choses ne sont plus telles que décrites alors. Malheureusement, le schéma¹⁵ ci-dessus illustre la répartition des élèves et étudiants par milieu d'origine sociale pour l'année 2017-2018. On voit très nettement apparaître une courbe inversée entre les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers. Ainsi, si les enfants d'ouvriers représentent 26,7% des élèves au collège général, ils ne sont plus que 7,2% dans les CPGE et 2,9% dans les ENS ; au contraire des enfants de cadres qui représentent 18,4% des élèves de collège, mais 51,8% des étudiants en CPGE et 61% des étudiants de l'ENS.

Les chiffres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur « les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2019-2020 en progression constante »¹⁶ confortent ces éléments.

Ces inégalités d'orientation s'expliquent en partie par les inégalités de réussite scolaire. Ainsi, l'étude PISA 2019 montre que si les résultats en compréhension écrite, mathématiques et culture scientifique sont positifs pour les élèves français car au-dessus de la moyenne de l'OCDE, il existe des différences fortes de résultats en fonction du milieu socio-

économique. Ainsi « en France, les élèves issus de milieu socio-économique favorisé ont obtenu des résultats supérieurs de 107 points à ceux des élèves défavorisés (...) »¹⁷. Dans les pays de l'OCDE, la moyenne présente un écart de 89 points, soit 18 points de différence. La France est l'un des pays qui présente la plus forte inégalité scolaire liée au milieu socio-économique. Plus inégalitaires se trouvent uniquement le Luxembourg et Israël, sur les 79 pays participant à l'étude.

LA FIN DU COLLÈGE : UN MOMENT EMBLÉMATIQUE DE L'INÉGALITÉ DES CHANCES

La fin du collège est un moment singulier qui marque un palier important de « tri social »¹⁸ entre ceux qui obtiennent le DNB (Diplôme

14. Rapport d'information du Sénat « L'égalité des chances, jalon des politiques de jeunesse », Monique Lubin (septembre 2021) <http://www.senat.fr/notice-rapport/2020/r20-848-notice.html>

15. Schéma issu de l'article « Du collège aux filières d'excellence, la disparition des enfants d'ouvriers », Centre d'observation de la société à partir des données Education nationale 2017-2018 (consulté le 05-12-2019)

16. Note d'information MESRI sur « les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2019-2020 en progression constante »

https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/46/9/NI_2020_2oeffectif_superieur_1364469.pdf

17. Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA), résultats du PISA 2018, Note Pays France, OCDE, page 5

18. Cahuc P., and al., op.cit.

National du brevet) et ceux qui ne l'obtiennent pas, entre ceux qui vont en lycée général et technologique et ceux qui évoluent vers une filière professionnelle ou ailleurs. La note d'information de mai 2019 du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse montre qu'en 2018 comme les années précédentes, la quasi-totalité (96,8 %) des enfants issus d'un milieu très favorisé obtient le brevet. En revanche, le taux de réussite est inférieur de 17,3 points (79,5%) parmi les candidats issus de milieu défavorisé. La proportion de candidats obtenant une mention « Très bien » ou « Bien » varie également fortement selon l'origine sociale des candidats : 72 % des enfants de cadres décrochent une mention « Très bien » ou « Bien », contre 33 % des enfants d'ouvriers »¹⁹.

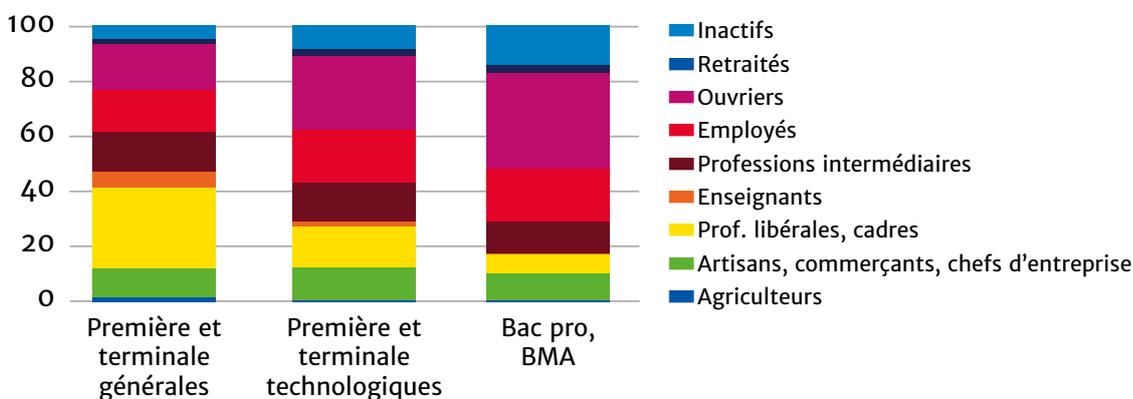
Au delà des résultats scolaires au DNB, on peut noter ce que l'étude PISA 2019 indique à propos du choix du type de lycée, également très marqué socialement : « de nombreux élèves de 15 ans, en particulier ceux issus de milieu défavorisé, ont des ambitions moins élevées que ce à quoi on pourrait s'attendre compte tenu de leurs résultats scolaires »²⁰. L'étude précise qu'en France, « un élève défavorisé sur cinq ayant de bons résultats ne prévoit pas de terminer ses études supérieures – alors que cette proportion est très faible parmi les élèves favorisés »²¹. Cette différence marquée dans les choix d'orientation des jeunes en lien avec leur origine sociale peut s'expliquer par

l'un des grands défis de l'égalité des chances : l'autocensure. De fait, celle-ci fait dire à certains élèves et parfois à leur entourage : « Ce n'est pas pour moi ! ». Ce phénomène est également lié à un manque de confiance en soi : « Je n'y arriverai pas ! ».

Et de fait, l'orientation en fin de 3^e ne dépend pas que du niveau scolaire (cf. études chiffrées citées précédemment sur la réussite au DNB en fonction du milieu social). Si l'on s'en réfère aux données de la DEPP²² citées dans l'article de Séverine Landrier et Nadia Nakhili²³, il ressort qu'à « résultats scolaires équivalents en classe de 3^{ème} (dont les notes sont comprises entre 9 et 12), les élèves sont 94 % à solliciter une orientation en seconde générale et technologique quand leur famille est d'origine sociale favorisée, alors qu'ils ne sont que 56 % dans les familles populaires ». Ainsi, le niveau scolaire n'explique pas à lui seul le décalage d'orientation dans le secondaire entre les étudiants d'origine sociale modeste et ceux d'origine plus aisée. Ce décalage d'orientation en fin de collège joue ensuite un rôle absolument déterminant dans la poursuite d'études dans le supérieur, a fortiori dans l'accès aux Grandes écoles.

En reprenant les données 2016 de la DEPP sur les origines sociales des élèves de Première et de Terminale en fonction des filières, générales, technologiques et professionnelles, on observe l'effet suivant :

Origine sociale des élèves en Première et Terminale en fonction des filières (%)



Source : SEQ Figure * ARABIC 1 - Article "Du collège aux filières d'excellence, la disparition des enfants d'ouvriers"

19. Note d'information DEPP « Diplôme national du brevet 2018 », mai 2019, <https://www.education.gouv.fr/diplome-national-du-brevet-2018-7622>

20. Idem page 6

21. Ibid.

22. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

23. Landrier S., et Nakhili N., op.cit., page 6

LE LYCÉE : DEUXIÈME PALIER DE SÉLECTION

Nous nous intéressons maintenant tout particulièrement aux filières générales et technologiques du baccalauréat qui alimentent les CPGE, conduisant à leur tour aux Grandes écoles, même si elles n'en constituent pas l'unique modalité d'accès.

Historiquement, le baccalauréat général scientifique, dit « S » avant la réforme du baccalauréat, constituait le principal vivier des classes préparatoires. Or quels sont les lycéens qui choisissent la voie scientifique ? Mme Duru-Bellat, sociologue et spécialiste de ces questions, citée dans le rapport sénatorial évoqué ci-dessus²⁴, expose que « les taux (de lycéens choisissant la voie générale) varient de près de 92 % pour les enfants d'enseignants (91 % pour les autres cadres) à 37 % chez les enfants d'inactifs et 51% chez ceux d'ouvriers non qualifiés, soit un écart de 1 à 1,8 si on prend pour base ces derniers. Ce rapport est encore plus élevé si on isole les bacs généraux et technologiques : 85 % chez les enseignants, 31 % chez les ouvriers non qualifiés, soit un rapport de 1 à 2,7. Il l'est nettement plus pour le seul bac scientifique : 43 % chez les enfants d'enseignants contre 6 % chez les enfants d'ouvriers non qualifiés, soit un rapport de 1 à 7 ».

Agnès Van Zanten, dans une interview pour le journal du CNRS²⁵ en 2018 reprend les éléments qui facilitent le « tri social » du processus de l'orientation. Dans les lycées favorisés, on trouve une sensibilisation à l'enjeu de l'orientation dès la Seconde, un accompagnement des familles à la compréhension de la plateforme Parcoursup, des flyers de sensibilisation pour les salons, JPO et forums de l'orientation... A contrario, dans les lycées les moins favorisés : davantage d'enjeu de discipline et de décrochage, la question de l'orientation abordée au moment de l'ouverture de la plateforme Parcoursup, et très peu en amont, des temps collectifs pour traiter cette question et très peu de temps individualisés, une mise en valeur plus importante des filières non-sélectives de l'Université et des BTS. Attention, le but n'est pas là de condamner certaines pratiques pour en valoriser d'autres, mais simplement de faire un état des lieux des pratiques en cours.

24. Commission des Affaires culturelles du Sénat, 2006-07, op.cit.
25. Agnès Van Zanten, « Comment l'orientation scolaire renforce les inégalités » accessible à l'adresse <https://lejournal.cnrs.fr/articles/comment-lorientation-scolaire-renforce-les-inegalites> (consulté le 9 janvier 2020)

Avec la réforme du baccalauréat, une nouvelle page s'ouvre. Avec un objectif annoncé de lutte contre les inégalités sociales, cette réforme atteindra-t-elle réellement son ambition ? Il est évidemment trop tôt pour le dire, mais différents éléments peuvent dès maintenant être soulevés. La suppression des filières et la mise en place des spécialités créent une opportunité de faire bouger les lignes et d'améliorer la situation. Néanmoins, les premiers éléments sur les choix de spécialités des élèves en Première en 2019-2020, qui sont les pionniers de la réforme du baccalauréat, n'excluent pas le risque de stratégies différentes en fonction du milieu social. Or, ces choix de spécialités conditionnent de fait significativement les choix d'études supérieures, notamment dans les filières sélectives de type CPGE où les mathématiques par exemple jouent un rôle déterminant. Ainsi, la note de la DEPP de Novembre 2019²⁶ indique que « À la rentrée 2019, si 69 % des élèves de 1^{ère} générale ont globalement choisi l'enseignement de mathématiques, c'est le cas de 76 % pour ceux d'origine sociale très favorisée, alors que 62 % des élèves d'origine sociale défavorisée suivent cet enseignement. De même, les élèves d'origine sociale défavorisée ont moins souvent choisi d'étudier la physique-chimie que ceux d'origine sociale favorisée. À l'inverse, les SES, l'histoire-géographie, les langues et les humanités sont plus choisies par les élèves d'origine sociale défavorisées en moyenne. C'est aussi le cas des disciplines artistiques.

D'autres études mettent en avant des différences de choix en fonction des milieux sociaux, suivant lesquelles les enfants de milieu favorisé seraient plus enclins à faire des choix stratégiques de « reconstitution » des filières, notamment la filière S, tandis que les milieux moins favorisés seraient plus nombreux à choisir les spécialités en fonction des appétences²⁷. Il faudra suivre de très près dans les prochains mois et prochaines années la réalité des choix effectués pour vérifier que le nouveau baccalauréat est bien au rendez-vous de la justice sociale, dans l'esprit qui l'a guidé.

26. <https://www.education.gouv.fr/choix-de-trois-specialites-en-premiere-generale-la-rentree-2019-15-combinaisons-pour-80-des-eleves-3245>

27. Pour plus d'informations, voir l'article de Bruno Maguglio « Quels ont été les choix des familles concernant les enseignements de spécialité en première générale du nouveau lycée », accessible sur educavox : <https://www.educavox.fr/accueil/debats/quels-ont-ete-les-choix-des-familles-concernant-les-enseignements-de-specialite-en-premiere-generale-du-nouveau-lycee>

Un autre phénomène qui amplifie par ailleurs les écarts est **l'explosion dans les milieux aisés du recours au soutien scolaire** hors de l'école, des stages intensifs pendant les vacances, des aides scolaires face aux premières difficultés, voire pour les anticiper. Ce phénomène a été mis en avant dans l'étude du Cnesco sur les inégalités sociales et territoriales de 2018²⁸. Certes, de son côté, l'école a également adopté des mesures d'accompagnement pour tous. Mais la course est-elle égale ?

En somme, l'autocensure, le manque d'information et de modèles de projection, les paliers d'orientation successifs et les inégalités scolaires expliquent les inégalités sociales dans l'accès aux études supérieures. Les écoles engagées dans le combat pour l'égalité des chances et l'ouverture sociale ont bien conscience de toutes ces problématiques et les adressent via de nombreux programmes de sensibilisation, d'accompagnement et de remédiation pour tenter de briser la chaîne des inégalités. Et dans la période que nous traversons, la réforme du baccalauréat constitue un évènement qui peut avoir des incidences très fortes sur les inégalités sociales.

LE POIDS DES INÉGALITÉS TERRITORIALES DANS LES CHOIX D'ORIENTATION DES BACHELIERS

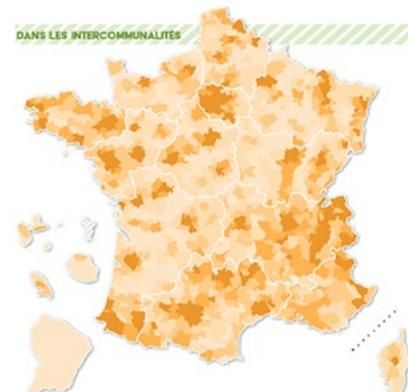
Pendant longtemps, la dimension territoriale de l'ouverture sociale des Grandes écoles s'est essentiellement limitée aux quartiers en Politique de la Ville (QPV) pour les raisons évoquées précédemment. Ces dernières années ont vu se renforcer la question des zones rurales et des territoires isolés, à la fois sous l'impulsion du milieu associatif (*Chemins d'avenir* et *Des territoires aux grandes écoles* notamment) mais aussi de la montée en puissance de la notion de territoire dans les préoccupations et l'organisation politiques. Plusieurs études montrent l'ampleur des inégalités territoriales dans les choix d'orientation des lycéens, avec leurs conséquences en termes de taux de diplômés du supérieur :

- Le rapport d'information de l'Assemblée Nationale²⁹, porté par les députés Juanico et Sarles en juillet 2020 sur « l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur » présente via le schéma ci-contre, la disparité territoriale du taux de diplômés du supérieur.

- L'étude menée par Salomé Berlioux (fondatrice de l'association *Chemins d'avenir*) est particulièrement éclairante et permet de dresser un portrait des enjeux auxquels les jeunes des milieux isolés doivent répondre. Ainsi, on y lit que les jeunes de milieux isolés sont encore plus nombreux à avoir des difficultés pour trouver l'information (42% contre 32% des jeunes en agglomération parisienne), des modèles inspirants, un réseau mobilisable, etc³⁰. Les milieux ruraux (notamment les ZRR) ne sont pas les seuls concernés : les territoires français d'outre-mer présentent des problématiques très similaires et même accrues. Corollaire du critère territorial, les publics bénéficiaires des dispositifs d'égalité des chances sont souvent issus **d'autres cultures**, cette richesse si peu reconnue et valorisée, et appartiennent pour partie aux **minorités visibles**.

- Enfin, l'étude de janvier 2021 de l'Institut des Politiques Publiques³¹ indique que « l'analyse des inégalités territoriales d'accès aux Grandes écoles fait ressortir des contrastes marqués : dans la plupart des départements situés au nord, au nord-est et au centre de la France, moins de 4 % des individus scolarisés en troisième en 2005-2006 ont accédé à une grande école. À l'inverse, les taux d'accès aux grandes écoles sont supérieurs à 7 % dans la plupart des départements franciliens (à l'exception notable de la Seine-Saint-Denis), dans le Finistère, en Ille-et-Vilaine, dans le Rhône, la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique, les Pyrénées-Atlantiques, la Gironde, l'Aveyron, les Alpes-Maritimes et le Puy-de-Dôme. »

La question des inégalités territoriales mérite donc d'être traitée au même titre que celle des



28. Galinié, A. & A. Heim, (2016). *Inégalités scolaires : quels rôles jouent les cours privés ?*. Contribution au rapport du Cnesco Les inégalités scolaires d'origines sociales et ethnoculturelle. Paris. Cnesco.

29. Rapport d'information de l'Assemblée nationale « Evaluation de l'accès à l'enseignement supérieur » (page 63-66) https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cec/l15b3232_rapport-information#_Toc256000068

30. Pour plus d'éléments, consulter l'article « Jeunesses des villes, jeunesse des champs : la lutte des classes n'est pas finie », Salomé Berlioux, Jérôme Fouquet et Jérémie Peltier pour la Fondation Jean Jaurès, novembre 2019

31. Rapport IPP No 30 - Janvier 2021 « Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000 ? » <https://www.ipp.eu/publication/janvier-2021-quelle-democratisation-grandes-ecoles-depuis-le-milieu-des-annees-2000/>

inégalités sociales. Si les indicateurs territoriaux actuellement disponibles sont insuffisants pour entrer concrètement dans la recherche de solutions à apporter, le GOS n'a aucun doute sur l'importance croissante qui sera accordée à ce sujet dans les années à venir et a déjà intégré ces enjeux dans ses travaux et réflexions.

ZOOM SUR L'OUVERTURE SOCIALE EN CPGE

La question de l'ouverture sociale des Grandes écoles est indissociable de celle des CPGE, source historique des Grandes écoles, qui constituent toujours un vivier de candidats essentiel³², malgré la diversification des modalités de recrutement des écoles et la montée en puissance des admissions parallèles. L'accès aux CPGE constitue l'aboutissement du long processus de sélection sociale précédemment décrit et souffre naturellement d'un manque de diversité sociale, même si cet aspect est à nuancer pour prendre en compte la diversité des CPGE – dont les CPGE dites de proximité qui accueillent un nombre très important de boursiers – mais aussi les actions menées pour augmenter la diversité sociale des préparatoires.

Faisons donc un focus sur l'accès aux CPGE, voie dite d'excellence et principales pourvoyeuses des étudiants dans les écoles les plus sélectives. Le premier constat est qu'à résultat scolaire égal, les bacheliers issus des milieux populaires sont moins nombreux à opter pour les classes préparatoires que ceux de milieux favorisés. Dès 2006, un rapport du Sénat³³ indiquait alors que près de 30 % des bacheliers issus de milieu enseignant ou supérieur ayant obtenu une mention entraient en classe préparatoire, ils n'étaient que 12 % dans les milieux populaires et 16 % dans les milieux intermédiaires.

Ce phénomène s'ajoute aux inégalités de performance scolaire suivant l'origine sociale largement étudiées depuis. Ces deux éléments sont repris dans l'étude de l'IPP de janvier 2021 qui indique que « les différences de taux d'accès

32. Le Baromètre de l'Ouverture sociale des grandes écoles de 2019 indique que 46 % des diplômés des grandes écoles répondantes sont passés par une CPGE. Les autres modalités d'admission correspondent à l'intégration postbac pour les écoles à prépa intégrée (21%), aux admissions parallèles, sur titre ou sur dossier d'étudiants qui viennent de l'Université (14%) ou de BTS et DUT (14%). Enfin, la dernière catégorie correspond aux étudiants internationaux avec un recrutement spécifique.

33. Op cité, Commission des Affaires culturelles du Sénat, 2006-07

aux CPGE et aux écoles postbac selon l'origine sociale sont du même ordre de grandeur que pour les Grandes écoles : parmi les élèves qui étaient scolarisés en classe de troisième en 2005, ceux issus de PCS très favorisées ont accédé 9 à 10 fois plus souvent à ces formations que les élèves de PCS défavorisées (17,5 % contre 1,9 %). La sélectivité sociale des écoles postbac apparaît cependant plus prononcée que celle des classes préparatoires : la part des élèves de PCS défavorisées qui y ont accédé (0,5 %) était 12 fois plus faible que celle des élèves de PCS très favorisées (6,2 %), alors que ce rapport était de 1 à 8 pour l'accès aux CPGE (1,4 % contre 11,3 %). >>

L'étude du CNECSCO sur les inégalités sociales et territoriales permet de se faire une idée de l'accès en CPGE en termes d'ouverture sociale et de taux de boursiers via une évolution des boursiers entrant en CPGE, depuis 1998 jusqu'à 2014³⁴. Les deux auteurs notent une progression certaine du taux de boursiers : « on ne peut que constater la montée en puissance du taux de boursiers en CPGE. En effet, situé autour de 20 % depuis le début des années 2000, et après avoir plafonné autour de 15 %, ce taux a explosé à la rentrée 2008-09 avec la création de l'échelon 0 cette année-là »³⁵. Les deux auteurs nuancent l'augmentation de la part de boursiers en CPGE en soulignant que l'augmentation du nombre de boursiers via l'échelon 0 est davantage un « appel d'air » pour les classes moyennes qu'une véritable augmentation du nombre d'étudiants de classes populaires.

Comment expliquer cet écart de choix de la CPGE selon le milieu social ?

Le premier élément d'explication, la **difficulté pour accéder à une information juste et actualisée** sur les grandes écoles : accessibilité, niveau requis et modalités de recrutement, financement des études. Dans une interview de 2018 pour le journal du CNRS, Agnès Van Zanten explique que « dans les établissements favorisés, des réunions sont organisées à l'intention des élèves et de leurs parents, des dépliants sont distribués, des informations sont mises en ligne sur le site du lycée (...) Dans les bons lycées en général, et dans les classes scientifiques en particulier, les élèves ont appris à se débrouiller dans le labyrinthe

34 Pour en savoir plus, consulter le rapport très complet « Origine sociale des étudiants de CPGE : quelles évolutions ? », par YVES DUTERCQ et JAMES MASY, 2016, accessible : https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/dutercq_solo1.pdf. Ce rapport est l'un des rapports ayant permis la rédaction de l'étude du CNECSCO « Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? »

35. Y. DUTERCQ, J. MASY, op.cit., page 18

des formations. Ils arrivent à bien discriminer les sources (sites officiels, blogs...), à estimer la valeur réelle de ce qui leur est proposé, à identifier ce qui relève du discours publicitaire (nombre d'écoles s'autoproclament « numéro un » dans un domaine). Ils font cela très vite, individuellement, de manière réfléchie. Les élèves des milieux populaires, dont certains n'ont pas d'ordinateur personnel, sont bien moins armés face à ce genre d'exercice, consultent moins de sites et s'appuient beaucoup sur ce que font leurs camarades. »³⁶

Ces aspects d'accès à l'information sont particulièrement problématiques pour les jeunes issus de milieux modestes, pour leurs familles et pour leurs enseignants du secondaire qui restent les principaux « prescripteurs », comme l'indique l'étude menée pour la Fondation Jean Jaurès³⁷ : « 35% des jeunes de 17 à 23 ans interrogés dans notre enquête indiquent que la famille et le réseau social est leur première source d'information afin de préparer leur orientation post-bac ». Ce manque d'information est aggravé par le **manque d'ambition des proches** des étudiants d'origine modeste : parents, enseignants et conseillers d'orientation : « ce n'est pas pour toi / pour nous... » souvent peu conscients des atouts de ces filières en termes d'insertion professionnelle et de fait sceptiques sur la capacité qu'ont les étudiants peu favorisés d'y réussir.

Ensuite, la difficulté à se projeter à un niveau bac + 5, la peur de ne pas réussir à aller jusqu'au bout, l'idée répandue sur certains territoires que « beaucoup ont un diplôme de niveau master et ne trouvent pas de travail ». Sans oublier les impératifs économiques, qui incitent certains à entrer rapidement sur le marché du travail et à privilégier des formations courtes, voire à arrêter brutalement leurs études pour choisir l'intérim ou les petits boulots. Cette difficulté allant de pair avec le manque de modèles auxquels s'identifier, qui soient positifs et permettent une projection dans le supérieur. Le rapport de la Fondation Jean Jaurès³⁸ insiste sur ce mimétisme pour les jeunes entre 17 et 23 ans : « 27% des jeunes (expliquent) qu'ils vont suivre la même formation ou la même orientation professionnelle qu'au moins un de leurs parents, frères ou sœurs ou membre de leur famille proche »³⁹. Les biais d'information, l'absence de modèles comme

l'autocensure sont de réels freins à l'orientation et à l'ambition.

D'autres éléments peuvent être mis en lumière : le souci des lycées préparant au BTS de remplir leurs sections de techniciens supérieurs les poussent à suggérer cette filière à ceux qui n'ont pas spontanément l'ambition de faire de plus longues études. De fait, il est compréhensible que les responsables d'une filière de formation cherchent à conserver leurs meilleurs éléments et à ne pas les orienter vers d'autres voies, d'autant plus que certaines évaluations et les classements d'établissements les y encouragent. Il convient ici de rappeler que le BTS peut être, pour ceux qui le veulent et le peuvent, indépendamment de leur origine sociale, une étape vers un cursus plus ambitieux. Les admissions parallèles en Grandes écoles, sont souvent sources de diversité, en intégrant des étudiants avec un BTS, un DUT, une licence et parfois un master. Mais elles pourraient l'être davantage : ces filières sont toujours trop peu connues tant des étudiants concernés que de leurs enseignants. Les enseignants de BTS ne sont pas toujours persuadés de l'intérêt d'amener les bons éléments jusqu'aux Grandes écoles, via une passerelle ATS ou un concours passerelle. Les étudiants les mieux classés en licence universitaire sont naturellement poussés à poursuivre leur cursus vers un Master 2. Mais il y a de véritables disparités à ce niveau, puisque les milieux plus favorisés connaissent mieux et tirent davantage parti de ces passerelles. Pourtant les admissions parallèles, qui permettent d'entrer directement en cycle ingénieur par exemple, constituent une véritable opportunité d'accès aux Grandes écoles, y compris les plus sélectives, au même titre que ceux qui sont passés par les classes préparatoires. Les admissions parallèles permettent d'obtenir le même diplôme et font en prime entrer des candidats aux profils très divers, tant en termes d'origine que de profils, de parcours de vie, de parcours de formation, de maturité et d'expérience. Les admissions parallèles sont une réelle opportunité d'ouverture sociale, déjà mise en place dans nombre d'établissements du supérieur. On y reviendra dans les exemples d'actions efficaces.

En somme, l'autocensure, le manque d'information et de modèles de projection, les paliers d'orientation successifs et les inégalités scolaires expliquent les inégalités sociales dans l'accès aux études supérieures.

36. Agnès Van Zanten, *op.cit.*

37. « Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie », Salomé Berlioux, Jérôme Fouquet, Jérémie Peltier, in. Fondation Jean Jaurès, 20 novembre 2019

38. *Idem* page 4

39. *Idem*, page 5

Toutes ces raisons expliquent l'engagement des écoles de la CGE dans des actions en amont du baccalauréat, et même le plus tôt possible dans la chaîne éducative, à travers des programmes de sensibilisation, d'accompagnement et de remédiation.

La problématique de l'ouverture sociale des Grandes écoles se place donc au bout d'un long processus d'orientation, et on pourrait presque même parler d'exclusion des classes populaires. Pour synthétiser ce propos, citons M. Duru-Bellat dans une interview à EducPro (L'étudiant) en 2019 : « *ce sont bien les mécanismes de l'orientation qui « fabriquent » le plus gros des inégalités sociales au niveau du lycée* »⁴⁰.

Boursiers et non-boursiers face aux concours post-CPGE : une réussite comparable ?

Une fois les étapes d'accès au supérieur puis en CPGE dépassés, est-ce que les étudiants de milieu modeste réussissent aussi bien que les autres au niveau des concours CPGE ?

Si l'on reprend les résultats du concours BCE⁴¹ des écoles de management pour l'année 2018-2019 (concours économique et littéraire), on note qu'il y a **26% de boursiers parmi les candidats et 25% parmi les étudiants ayant réussi le concours**. Leur taux de réussite au concours de la BCE des boursiers est de 58% contre 60% pour les non-boursiers.

Si l'on étudie le concours SCEI, concours commun d'entrée dans les Grandes écoles d'ingénieurs, on observe que **27,33% des candidats au concours sont boursiers et 27,07% des étudiants réussissant le concours sont boursiers**. 63% des boursiers intègrent une école du concours SCEI contre 63,8% des non-boursiers.

Ce que l'on peut tirer de ces chiffres :

- Le taux de réussite au concours, que l'on soit boursier ou non-boursier est très proche : les boursiers ont autant de chance que les non-boursiers d'intégrer une école ;
- Le taux de boursiers candidatant aux concours post-CPGE est en augmentation depuis une

40. « M. Duru-Bellat : « La réforme du bac va anticiper les choix d'orientation et fermer des portes » EducPro, L'étudiant, accessible à l'adresse <https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/marie-duru-bellat-la-reforme-du-bac-va-anticiper-les-choix-d-orientation-et-fermer-des-portes.html> (consulté le 9/01/2020)

41. Le concours BCE concerne 21 grandes écoles qui sont assez représentatives de la diversité des grandes écoles. Pour consulter la liste des 21 grandes écoles : <https://www.concours-bce.com/les-ecoles> (consulté le 5 février 2020)

dizaine d'année. Cette augmentation du nombre de candidats boursiers s'explique par un impact positif des cordées de la réussite et des campagnes menées tant par la CGE et les écoles, que par les pouvoirs publics pour faire connaître ces formations.

- Néanmoins, s'il faut se réjouir des données ci-dessus et les faire connaître, il faut aussi admettre que la répartition des étudiants boursiers ne se fait pas de façon identique dans les différentes écoles. Ainsi, le taux de boursiers admis dans les écoles diminue avec la sélectivité et le classement de l'école. Les écoles les plus sélectives, qu'elles soient d'ingénieurs ou de management peinent à recruter des étudiants boursiers. Ce constat appelle donc pour les écoles les plus sélectives, des actions particulières qui font l'objet de nombreuses réflexions depuis 2019.

La réussite en Grande école : y a-t-il une différence entre boursiers et non-boursiers ?

Continuons le cheminement chronologique d'un parcours d'étudiant « typique » : une fois entrés dans une Grande école, les étudiants boursiers ou d'origine modeste réussissent-ils aussi bien leurs études que les autres étudiants ?

Les écoles à prépa intégrée, ainsi que la première année de CPGE, comptent un certain pourcentage d'abandons, en particulier chez les étudiants de milieu modeste : difficultés plus grandes à suivre le rythme de travail demandé, à fournir la charge de travail requise, à répondre au niveau d'exigences académiques. Le constat est que certains étudiants mènent en parallèle une activité salariée ou ont des temps de transport plus importants. C'est un premier point qui doit faire l'objet d'une attention particulière.

Des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place dans la plupart des lycées à CPGE et des Grandes écoles postbac pour faire réussir ces publics moins favorisés. Ces expériences montrent la nécessité de suivre de près les publics de type boursiers ERCS pour les faire réussir, en répondant à la diversité de leurs besoins, qu'ils soient financiers, d'hébergement, pédagogique ou de soutien scolaire, sociaux, psychologiques, mentorat, etc. Les solutions existent pour ces différents aspects qui accentuent réellement les chances de réussite.

04

**L'OUVERTURE SOCIALE
ACTUELLE DES GRANDES
ECOLES**

Les constats des inégalités sociales et territoriales du système éducatif français étant posés, l'analyse des causes conduisant au manque d'ouverture sociale des Grandes écoles étant faite, nous allons maintenant nous concentrer sur le seul maillon Grandes écoles et en préciser l'état des lieux, les actions en place et les perspectives.
Les données présentées ici sont celles du baromètre de l'ouverture sociale 2019 des Grandes écoles qui donne une vue d'ensemble de différents marqueurs forts.

Méthodologie du suivi des indicateurs : baromètre CGE de l'ouverture sociale 2019

En décembre 2019, la Conférence des grandes écoles a actualisé le baromètre de l'ouverture sociale. Les 97 Grandes écoles qui ont répondu à cette enquête très détaillée constituent un échantillon représentatif de la diversité des Grandes écoles membres de la CGE. Le périmètre de l'enquête se cantonne aux étudiants des programmes Grande école et cycle ingénieur (Bac +3, +4 et +5). Parmi les écoles répondantes, 62% sont des écoles d'ingénieurs,

24% des écoles de management et 14% des écoles d'autres spécialités. 27% sont des écoles implantées en Île-de-France et 73% en province.

Il est à noter que 55 des 97 écoles ayant déjà répondu au baromètre de 2015, il a été possible de faire des focus « à périmètre constant », comparable sur certains aspects présentés dans la synthèse.

Cadrage méthodologique du baromètre 2019

- Étude réalisée en ligne auprès des écoles de la Conférence des grandes écoles
- Questionnaire :
 - élaboré à partir
 - du contenu de l'édition 2015
 - des propositions du groupe Ouverture sociale de la CGE
 - soumis à un groupe d'experts mobilisés dans le cadre de la démarche
 - représentants des universités, Grandes écoles, rectorat, associations, entreprises, sociologue
- Administration auprès des écoles de juillet à octobre 2019
- Analyse des données réalisée par un consultant externe spécialisé, ayant participé à l'édition 2015

Les chiffres-clés de la diversité sociale des Grandes écoles

LE TAUX DE BOURSIERS CROUS

Ce premier indicateur, considéré par notre écosystème comme le plus évident pour illustrer l'ouverture sociale des établissements du supérieur, est le taux de boursiers d'Etat, taux de boursiers CROUS, dans les étudiants du cycle Master. Il est de 27% en moyenne, stable à périmètre constant par rapport au baromètre 2015, c'est-à-dire identique au baromètre de 2015 si on zoome uniquement sur les 55 écoles ayant répondu aux 2 baromètres. Le schéma ci-contre précise d'une part le taux de boursiers CROUS si on se limite aux écoles d'ingénieurs, aux écoles de management ou aux autres écoles, et d'autre part la répartition par échelon de bourses sur l'ensemble des écoles.

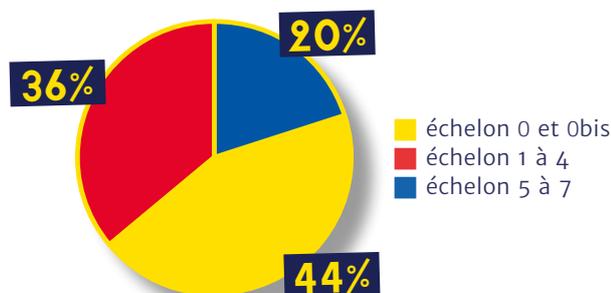
A titre de comparaison, dans l'enseignement supérieur en 2019-2020¹, 37 % des étudiants qui suivent une formation ouvrant droit aux bourses CROUS sont boursiers de l'enseignement supérieur (CROUS), toutes filières confondues. Parmi eux, 32% sont des boursiers échelons 0 ; 36% boursiers échelons 1 à 4 et 32% sont échelons 5 à 7.

Ce taux de 37% concerne l'ensemble des formations et filières de l'enseignement supérieur en formation initiale. Si on ne considère que les étudiants de niveau Licence, le taux de boursiers CROUS est de 43%, alors qu'en cycle Master (équivalent au cycle ingénieur ou Grande école), il est de 31%. **Ainsi, il n'y a que 4% d'écart entre le taux moyen de boursiers CROUS parmi les étudiants en Grandes écoles et le taux moyen de boursiers CROUS parmi l'ensemble des étudiants de niveau Master dans l'enseignement supérieur français.**

LE TAUX DE BOURSIERS ERCS

Par ailleurs, la CGE complète ce taux de boursiers CROUS par le taux de boursiers ERCS (Etudiants Répondant aux Critères Sociaux) pour comptabiliser non seulement les étudiants « boursiers administratifs CROUS », mais aussi ceux qui ne sont pas boursiers CROUS tout en répondant aux critères sociaux correspondants. Le baromètre 2019 des Grandes écoles indique un **taux moyen de boursiers ERCS de 30%** parmi les Grandes écoles répondantes, en

Taux de boursiers Crous



À 27%, le taux de boursiers CROUS est stable à périmètre constant

Le taux de boursiers CROUS s'échelonne de 8% à 49% selon les écoles

RÉPARTITION PAR TYPE D'ÉCOLE

- ingénieurs 30%
- management 20%
- autres spécialités 27%

1. Note Flash Enseignement supérieur & recherche, Les boursiers sur critères sociaux en 2019-2020, Octobre 2020, https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2020/16/1/NF18_Boursiers_1335161.pdf

2. Pour la liste des raisons qui peuvent faire perdre les droits aux bourses CROUS : <https://www.etudiant.gouv.fr/cid96339/droits-et-obligations-des-boursiers.html>

Le taux ERCS correspond au taux d'étudiants répondant aux critères sociaux du CROUS, qu'ils soient réellement boursiers CROUS ou qu'ils n'en bénéficient pas ou plus pour des raisons administratives ou de statut non cumulable avec la bourse CROUS, notamment les suivantes :

- Étudiants en contrat d'apprentissage
- Étudiants en contrat de professionnalisation
- Étudiants rémunérés pendant leurs études (fonctionnaires stagiaires)
- Étudiants n'ayant plus droit aux bourses CROUS ayant consommé leur 7 années ou qui ont perdu les droits au CROUS pour une raison ou une autre²
- Étudiants bénéficiaires de bourses sociales spécifiques

Les 2 premiers points (études en alternance) constituent l'essentiel de l'écart entre le taux CROUS et le taux ERCS.

augmentation de 3% par rapport au baromètre de 2015 à périmètre constant, soit donc en se limitant à l'échantillon des 55 écoles communes. Les données ci-dessous précisent le taux de boursiers ERCS dans les écoles d'ingénieurs (31%), dans les écoles de management (31%) et dans les autres écoles (28%).

30% d'étudiants répondant aux critères sociaux (ERCS)

+ 3 pts à périmètre constant

Le taux ERC s'échelonne de 8% à 55% selon les écoles

RÉPARTITION PAR TYPE D'ÉCOLE

→ ingénieurs 31%

→ management 31%

→ autres spécialités 28%

Cet indicateur ERCS n'est pas disponible dans l'enseignement supérieur en général. On retiendra que le taux d'ERCS dans l'ensemble des Grandes écoles est très proche du taux moyen de boursiers CROUS dans l'ensemble de l'enseignement supérieur français de niveau Master.

Quelques remarques :

- Le taux d'ERCS est globalement le même dans tous les types d'écoles : 31% dans les écoles d'ingénieurs et de management ; 28% dans les écoles d'autres spécialités.
- Cette moyenne masque des réalités très diverses selon les écoles, puisque le taux d'ERCS va de 8% à 55%.

- A périmètre constant, i.e. pour les 55 écoles ayant répondu à la fois en 2015 et en 2019, le taux d'ERCS est passé de 31% à 34% en 4 ans. Ainsi, ces écoles, par définition impliquées depuis plusieurs années dans les actions d'ouverture sociale font l'objet d'une progression réelle de leur taux d'ouverture sociale.
 - Le taux d'ERCS est d'autant plus important à prendre en compte que l'édition 2019 montre **une augmentation significative du taux d'alternants**. Ainsi le baromètre de l'ouverture sociale de 2019 annonce une moyenne de 18 % d'étudiants en alternance – que ce soit dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation – soit 7 points de plus qu'il y a 4 ans. Bien sûr tous les alternants ne sont pas de milieu modeste, mais les analyses menées dans plusieurs écoles montrent une surreprésentation des étudiants de milieu défavorisé parmi les alternants. Certaines écoles comptent par exemple 2 fois plus d'étudiants répondant aux critères boursiers parmi les alternants que parmi les non-alternants.
 - Un focus sur l'alternance par types d'écoles répondantes montre qu'il y a 17% d'alternants en écoles d'ingénieur (+6 points par rapport à l'édition 2015), 24% dans les écoles de management (+13 points / édition 2015) et 7% dans les autres écoles.
- L'expression « boursiers » sera utilisé dans la suite du livre blanc pour qualifier les étudiants répondant aux critères boursiers, qu'ils en bénéficient ou non.

Présentation synthétique des actions des Grandes écoles

QUATRE TYPES D' ACTIONS MENÉES SIMULTANÉMENT

Le baromètre de l'ouverture sociale 2019 confirme l'engagement très important des Grandes écoles sur plusieurs enjeux majeurs de transformation.

Comme l'indique le schéma ci-dessous, les Grandes écoles ont compris qu'il n'y avait pas de solution unique, immédiate et universelle pour augmenter la diversité sociale des Grandes écoles, d'où la nécessité d'agir sur plusieurs leviers complémentaires qui seront détaillés dans la suite du livre blanc :



1. L'Égalité des chances couvre les actions des écoles en direction de collégiens ou lycéens, pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des élèves les plus modestes, en agissant sur l'information, le témoignage, le développement des soft skills ou encore l'aide aux choix d'orientation. L'implication très forte et volontariste des Grandes écoles dans les cordées de la réussite s'inscrit très directement sur ce levier. Le tutorat-étudiant, mobilisé dans des dispositifs de type « Une grande école : pourquoi pas moi ? » constitue une modalité particulièrement utilisée par les écoles et qui a démontré son efficacité. Ce levier s'inscrit dans une démarche de moyen ou long terme visant à augmenter le nombre de candidats d'origine modeste, une démarche collective puisque les écoles travaillent pour l'enseignement supérieur dans son ensemble, sans viser spécifiquement leurs propres formations.

78% des écoles du baromètre 2019 se disent engagées dans des actions de cette nature.

Voir plus loin « Levier 1 – Améliorer l'égalité des chances des collégiens et lycéens »

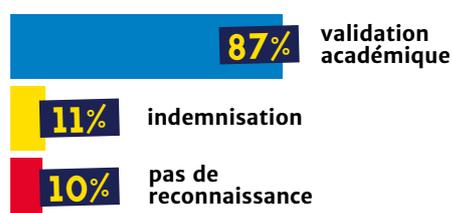
Levier 1

Accompagnement vers les études supérieures de collégiens et lycéens



1 400 collégiens et lycéens tutorés par école par an

90% des écoles reconnaissent l'engagement des étudiants-tuteurs dans les cursus



2. La diversité sociale des recrutements

reprënd toutes les actions menées pour recruter davantage d'étudiants modestes, boursiers ou de profils similaires. Les actions portent sur la diversification des voies d'accès – voies parallèles, alternance, partenariats, nouvelles filières – mais aussi sur les adaptations des modalités actuelles de recrutements pour les ouvrir socialement. La plupart sont des programmes d'accompagnement à l'intégration des étudiants pendant un cursus préalable. Par exemple, les programmes qui proposent un accompagnement aux jeunes boursiers pour les aider à préparer les concours d'entrée en voie parallèle. Mais d'autres actions sont intéressantes, comme la formation des jurys faisant passer les épreuves orales, l'adaptation des épreuves et des compétences qui y sont testées. Plusieurs nouvelles mesures seront expérimentées dès 2021-2022 dans le cadre de ce levier.

56% des écoles du baromètre 2019 portent des initiatives de cette nature.

Voir plus loin « Levier 2 – Diversifier socialement les recrutements »

3. L'accompagnement des étudiants boursiers

pendant leurs études dans l'école est essentiel pour permettre à chacun de financer ses études, de se loger, de participer à la vie étudiante, de vivre des expériences professionnelles intéressantes et bien sûr de réussir son parcours académique. L'accompagnement combine donc potentiellement de l'aide au financement, du mentorat, de l'aide sociale et/ou psychologique, de la remédiation pédagogique, de la facilitation dans les liens avec le monde professionnel.

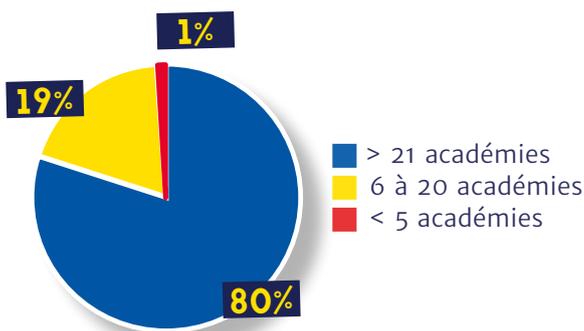
81% des écoles du baromètre 2019 portent des initiatives de cette nature.

Voir plus loin « Levier 3 – Accompagner les étudiants boursiers »

Levier 2

Diversité sociale des étudiants admis en Grande école

80% des écoles recrutent leurs étudiants dans + de 21 académies dont 3 ultramarines



Chaque école recrute en moyenne dans 68 lycées (ou établissements) à CPGE différents

Levier 3

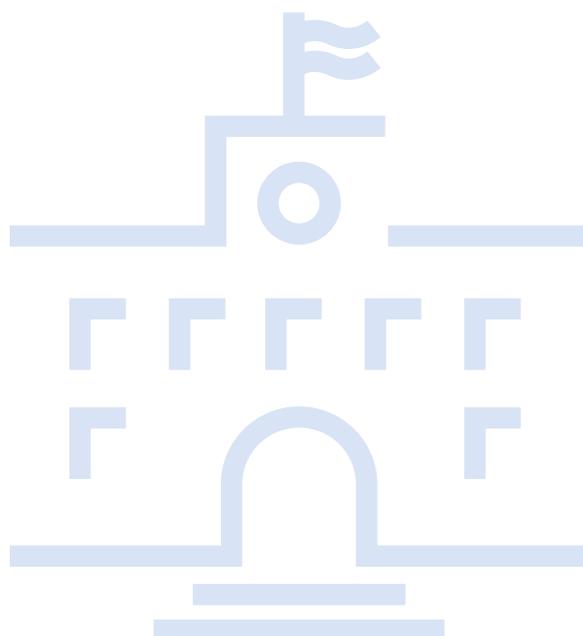
Accompagnement pendant les études

Des étudiants accompagnés : aide financière, tutorat académique et professionnel.

260 K€ +60 K€ à périmètre constant*

de bourses sur critères sociaux redistribuées par école (hors bourses CROUS, bourses de mobilité et d'excellence)

base 51 écoles ayant répondu à cette question



4. Enfin, de plus en plus d'écoles s'attachent à développer la conscience sociale de tous les étudiants pour favoriser l'inclusion de tous les élèves. Là, il s'agit de former et d'outiller l'ensemble des étudiants, boursiers ou non, pour qu'ils soient de futurs cadres responsables, capables de travailler dans des environnements divers, convaincus que la diversité des collaborateurs, et notamment la diversité sociale, est une force, source de performance. Ce levier d'action est systémique, pour favoriser une transformation de la société dans son ensemble, dans une logique d'inclusion.

83% des écoles du baromètre 2019 portent des initiatives de cette nature.

Voir plus loin « Levier 4 – Changer le regard sur la diversité par des changements systémiques »

Levier 4

Développement de la conscience sociale des étudiants

Un enjeu pédagogique fort pour 87% des écoles

49% des étudiants sont engagés dans des actions sociales reconnues dans leur cursus

base 49 écoles ayant répondu à cette question

DES MOYENS IMPORTANTS MOBILISÉS PAR LES GRANDES ÉCOLES

Pour mener à bien ces projets, pour pouvoir accorder des volumes de bourses sociales conséquents aux étudiants qui en ont besoin, les Grandes écoles mobilisent des moyens importants, de différentes natures.

Le baromètre 2019 fait apparaître une mobilisation moyenne de 300K€ par école répondante, en augmentation de 100 K€ par rapport à l'édition de 2015. Les moyens humains consacrés à ces mêmes actions sont eux aussi significatifs, avec en moyenne 1,6 ETP pour les actions. Les 55 écoles qui étaient déjà engagées en 2015, sont passées quant à elle de 1,7 ETP à 2,1 ETP, chiffre qui illustre l'engagement croissant des écoles.

A ces montants s'ajoutent les bourses sociales attribuées par les écoles ou leur fondation pour un montant moyen de 260 K€ par an, en augmentation de 60K€ en 4 ans.

Les cordées de la réussite sont une politique publique basée sur des partenariats entre un ou des établissements du supérieur et plusieurs collèges ou lycées, dans un objectif d'améliorer l'égalité des chances. Elles se traduisent par des programmes d'accompagnement de collégiens et des lycéens pour leur donner de l'envie, de l'ambition, et les aider à la construction d'un projet personnel et professionnel, en visant dans un premier temps une orientation et une préparation à des études supérieures choisies et réussies. Pour la plupart, ce sont des programmes de tutorat, individuel ou collectif.

Ces programmes sont labellisés cordées par les rectorats et les préfetures. En tant que tête de réseau, le GOS constitue un espace privilégié d'échanges pour les acteurs impliqués dans le dispositif des cordées de la réussite.

Pour en savoir plus : <https://www.cordeesdelareussite.fr/>

Si le bénévolat associé était valorisé, les chiffres correspondants seraient importants, par exemple le temps des étudiants-tuteurs, des intervenants ponctuels, notamment les collaborateurs d'entreprises appelés à témoigner. Soulignons que si l'engagement des étudiants n'intervient pas dans les budgets des actions puisque ceux-ci sont le plus souvent bénévoles, sa valeur est reconnue sous une autre forme puisque 90% des Grandes écoles valorisent l'engagement des étudiants-tuteurs. Pour 87% d'entre elles, il s'agit d'une valorisation académique, 11% indemnisent leurs étudiants et 8% cumulent les deux valorisations. Ces éléments soulignent surtout l'intérêt que les écoles trouvent dans ces actions, notamment de type-tutorat, qui constituent de fait des cadres d'acquisition réelle de compétences et de formation pour les étudiants.

Depuis plus de 10 ans, les actions des écoles sont en partie financées par les pouvoirs publics, notamment quand elles sont labellisées cordées de la réussite. On peut saluer l'engagement dans la durée des différents gouvernements sur cette question, puisque les budgets alloués spécifiquement aux cordées tournent autour de 10 millions d'euros si on additionne les différents contributeurs : ANCT, rectorats, collectivités locales, etc.

Néanmoins, si on s'inscrit dans une comparaison internationale, les montants restent extrêmement modestes et ne suffisent en aucun cas à accompagner tous les publics qui en auraient besoin, ni même à couvrir entièrement les besoins de ceux qui bénéficient des cordées actuelles.

Présentation détaillée des actions d'ouverture sociale

Le présent chapitre est consacré à celles et ceux qui souhaitent entrer plus précisément dans le détail et la description des actions menées par les Grandes écoles. Sans être exhaustives, elles sont connues avec un bon degré de précisions grâce aux écoles qui ont fait remonter des fiches-actions détaillées, accessibles en annexe du présent ouvrage dans sa version numérique ou via un QR code dans sa version papier. Chaque fiche-action présente les objectifs visés, les modalités d'action, quelques chiffres significatifs, les impacts quand ils ont été évalués et les contacts de référence.

Leur classement reprend les 3 premières catégories de la classification proposée précédemment :

- Catégorie 1 : actions en amont du bac, vers les collégiens et lycéens, pour développer l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures dans leur ensemble, et augmenter ainsi le vivier des candidats aux Grandes écoles issus de milieux populaires.
- Catégorie 2 : actions menées au cours du recrutement pour favoriser la diversité sociale et augmenter ainsi les chances qu'ont les candidats issus de milieu populaire d'intégrer les Grandes écoles.
- Catégorie 3 : actions menées durant les études, par un accompagnement financier et pédagogique afin que les étudiants de milieu populaire admis dans l'école aient la même chance de diplomation que les autres.

La catégorie 4, plus récente, n'a pas fait l'objet de fiches-actions, mais plusieurs initiatives seront évoquées ci-dessous puisque les écoles ont également fourni des éléments sur ce qu'elles font pour **développer la conscience sociale des étudiants**, indépendamment de leur origine sociale.

3. Cf lettre de cadrage interministérielle des cordées, 07-2020, <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2021598J.htm>

4. <https://www.sciencespo.fr/nous-soutenir/cep/>

5. <http://www.sciencespo-lille.eu/pei-programme-detudes-integrees/programme-detudes-integrees>

6. <http://egalite-des-chances.essec.edu/qui-sommes-nous/nos-programmes-de-tutorat/PQPM>

LEVIER 1 – AMÉLIORER L'ÉGALITÉ DES CHANCES DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS

La plupart des actions s'inscrivent dans les cordées de la réussite, initiées en 2008, dont le cadre administratif est régulièrement revu pour actualiser les orientations. La lettre de cadrage interministérielle des cordées de 2020³, qui rappelle les objectifs et les publics à cibler en priorité, inclut désormais le champ des parcours d'excellence mis en place il y a quelques années. En termes de publics cibles, dans un premier temps, les cordées portées par les Grandes écoles visaient les lycéens de bacs généraux et technologiques et les étudiants de BTS, de DUT et de CPGE. Puis se sont développés les dispositifs à l'attention des collégiens, notamment dans les REP+, et simultanément ceux visant les lycéens professionnels.

Commençons par citer les programmes historiques et emblématiques de l'égalité des chances, avec les Conventions Education Prioritaire⁴ de Sciences Po Paris qui ont fêté leurs 20 ans en 2021, les programmes PEI⁵ de l'IEP de Lille présents sur l'ensemble du territoire national ou encore le programme « Une grande école : pourquoi pas moi ? (PQPM)⁶ de l'ESSEC.

Plus largement, trois types d'actions sont commentés ici :

- les dispositifs fondés sur du tutorat-étudiant
- les dispositifs de remédiation scolaire
- d'autres dispositifs ou actions remarquables, innovantes, permanentes ou ponctuelles.

Les actions de type tutorat

Beaucoup de cordées reposent sur du tutorat-étudiant, même si cette modalité n'est pas la seule. Le baromètre de l'ouverture sociale 2019 montre que les écoles accompagnent en moyenne 1 400 collégiens et lycéens dans les programmes d'égalité des chances. Comme toute moyenne, le chiffre est sûrement biaisé par quelques écoles qui ont des effectifs particulièrement importants.

Les fiches-actions montrent une réelle diversité des modalités d'intervention, dont un bref panorama est présenté ici, tant en termes de

publics cibles que de modalités qui se présentent ainsi :

- **Le tutorat-étudiant** et la richesse des échanges et des rencontres qu'il permet entre étudiants et collégiens/lycéens, et des impacts forts en termes de levée de l'autocensure, de développement de compétences transversales et de méthodologie, d'orientation, etc.
- **Les sorties culturelles et événements** : musées, expositions, spectacles, pièces de théâtre, visites d'établissements du supérieur, parfois des voyages, avec en outre à la clé : la curiosité, le dépassement de soi, l'ouverture à d'autres univers, les codes...

- **Des ateliers** spécifiques sur le développement de la prise de parole en public, de coaches en orientation, de conférences thématiques, des ateliers théâtre.
- Le lien avec le **monde professionnel**, qui inclut des visites d'entreprises, des rencontres avec des professionnels, parfois des entretiens blancs, des stages ou des jobs d'été.

A noter : certains programmes pour les collégiens et lycéens s'adressent à un public spécifique, celui des **élèves en situation de handicap**, scolarisés en milieu ordinaire. Les leviers de l'accompagnement proposé sont

Grande école	Programme	Collège	Lycée	Tutorat	Sorties et événements	Ateliers	Voyages	Monde pro
AgroCampus Ouest	OPERA		x	x	x	x	x	
AgroParisTech	Cordée de la réussite	x		x	x	x		
Audencia	BRIO		x	x	x			
Centrale Marseille	Echanges phocéens	x		x	x			
Centrale Supélec	OSER	x		x	x		x	
EBI	PQPM		x	x	x	x		x
Ecole polytechnique	X-Science Camp		x	x	x	x		
ECE	PQPM	x		x	x	x		x
EM Lyon	Traits d'union		x	x	x			
ENA	Dispo IEP	x		x		x		x
ENS Rennes	Parcours d'excellence	x x		x	x			
ENSAM	OPTIM	x		x	x	x		
ESIGELEC	PREP'AVENIR	x			x	x		x
ESSEC	PQPM	x		x	x	x	x	x
	TrouveTaVoie	x		(par les enseignants)	x			
HEC	PACE HEC		x	x	x	x		
ICN	ARTEM	x		x	x			x
IMT Lille Douai	PQPM		x	x				
	PRREL Ambition		x	x				
	Ingénieurs	x		x				
INSA Hauts-de-France	Ingénieur, je veux je peux	x		x	x	x		
INSA Lyon	Parcours d'excellence	x			x	x		
ISAE-SUPAERO	OSE	x		x	x	x		
ISC Paris	PQPM		x	x	x		x	

■■■

Grande école	Programme	Collège	Lycée	Tutorat	Sorties et événements	Ateliers	Voyages	Monde pro
Montpellier SupAgro	<i>Cordée Ambition Agropolis</i>	x		x	x	x		
NEOMA	<i>Cordée de la réussite</i>	x		x	x			x
Sciences Po Aix	<i>IEPEI</i>		x		x	x		x
Sciences Po Lille	<i>PEI</i>	x			x	x		
TBS	<i>Cordée TBS Coaching</i>	x	x	x	x			
	<i>PAQTE</i>	x			x			x

globalement les mêmes que ceux travaillés dans les programmes d'ouverture sociale avec le public boursier : confiance en soi, *soft skills*, aide à l'orientation. Tous ces programmes mettent en relation des étudiants de Grande école avec des jeunes en situation de handicap, ce qui permet en outre de sensibiliser les étudiants à la question du handicap en déconstruisant les stéréotypes associés.

Parmi ces programmes, citons notamment :

- Le programme PHARES de l'ESSEC qui a été essaimé via la FEDEEH dans plusieurs Grandes écoles et universités
- Le programme HTTP de Centrale Marseille.
- Le programme Charity de l'ISC Paris en lien avec l'Institut Médico-Educatif et du CITL de Boulogne.

Pour aller plus loin sur la question du handicap, nous renvoyons vers le livre blanc Handicap publié par la CGE en mai 2021⁷.

En parlant de stéréotypes, on peut mentionner également l'importance croissante des actions menées pour **lutter contre la présence trop faible des filles dans les métiers de l'ingénierie**. On peut à cet effet rappeler que si 60,1% des étudiants dans les filières de *Sciences de la vie et de la terre* sont des étudiantes⁸, le taux de féminisation des écoles d'ingénieurs de la CGE n'est que de 32,8% selon l'édition 2020 du baromètre Egalité femmes-hommes de la CGE⁹. Des programmes tels que *L codent L bougent* de l'ENSTA Bretagne permettent de lutter contre cet effet négatif des stéréotypes en invitant des collégiennes à participer à des

ateliers pour mieux connaître les métiers de l'ingénierie et ainsi leur permettre de choisir en connaissance de cause.

Les programmes de remédiation pédagogique et de soutien spécifique

D'autres programmes d'égalité des chances agissent avant tout sur les apprentissages disciplinaires, avec une approche différente de ce qui est fait en classe et l'objectif avant tout de rassurer et de donner à la fois envie et confiance en soi. Ils permettent de développer connaissances et compétences qui favorisent l'accès et la réussite dans les Grandes écoles et autres filières sélectives.

Certains programmes proposent un accompagnement pédagogique dans les **disciplines scientifiques**. Ils visent principalement les élèves de Première et Terminale, de filières générales et technologiques.

D'autres permettent de préparer l'entrée dans les formations de types **sciences sociales** ou **sciences politiques**.

Plusieurs exemples non exhaustifs :

- UniLaSalle, depuis 2008, propose via les *Jeudis de la Science* orienté Sciences de la Vie et de la Terre, qui préfigurent ce qui se fait dans l'enseignement supérieur.
- L'INSA Lyon propose aux élèves en STI2D du tutorat, une visite de l'INSA et une invitation à la Foire des Sciences. Ce programme, CRITER, sensibilise aux enjeux d'innovations en énergies renouvelables et fournit une expérience de collaboration entre les élèves de STI2D et les étudiants.

7. Livre blanc Handicap CGE (mai 2021) : <https://www.cge.asso.fr/publications/2021-05-12-livre-blanc-handicap-pour-une-societe-de-tous-les-talents-et-de-toutes-les-habitions/>

8. Livre Blanc Les femmes et la Tech de Welcome to the jungle, consultable en ligne : <https://recruiters.welcometothejungle.com/ebooks/comment-augmenter-peu-a-peu-la-place-des-femmes-dans-la-tech/>

9. Baromètre 2020 de l'égalité femmes-hommes dans les grandes écoles : <https://www.cge.asso.fr/publications/2021-02-05-barometre-egalite-femmes-hommes-2020/>

- L'ENS Rennes offre l'occasion à des Secondes de venir sur le campus de l'ENS Rennes pour travailler sur des projets de recherche appliqués.
- CentraleSupélec propose le programme Espérance en Béton, qui invite depuis 1990 300 collégiens sur le campus pour leur faire découvrir la science, en compagnie de chercheurs. Ils sont de plus accompagnés tout le long de l'année scolaire par du soutien disciplinaire.
- La Main à la Pâte propose à des étudiants de nombreuses écoles (ENSTA Bretagne, UniLaSalle) de venir rencontrer des élèves de primaire dans leur classe pour mener avec eux un atelier sur l'un des thèmes du programme scientifique et technique de leur niveau.
- SciencesPo propose *Premier Campus* qui est un programme de 4 sessions intensives de préparation sur les 3 années de lycées.
- Le CNAM propose l'école *Vaucanson* : une formation spécifique pour les bacheliers professionnels pour les préparer à intégrer des licences générales à l'Université.
- Le CNAM propose également aux jeunes de plus de 18 ans, en situation de décrochage et éloignés de l'emploi, des formations telles que le *Passe Numérique pro* et la *formation de technicien développeur en alternance*. Ces deux formations permettant de se former aux métiers du numérique. Parallèlement, le CNAM s'engage pour former les personnes placées sous-main de justice.

Les programmes ponctuels visant à découvrir et à s'ouvrir aux possibles

Enfin, des programmes ou événements plus ponctuels, nécessaires à certains moments ou faisant le focus sur un enjeu spécifique, peuvent également avoir un impact très fort pour les collégiens et lycéens auxquels ils s'adressent.

Plusieurs illustrations non exhaustives :

- Tous les programmes tenant un forum ou proposant des visites d'établissement, comme la *Cordée ESAIP*, la *visite de sensibilisation aux études supérieures* d'HEC ou le *Forum des Grandes écoles* de TBS. Il s'agit de faire connaître la proposition de chaque école en termes d'études supérieures, mais aussi leur donner l'occasion de vivre des expériences étudiantes, d'échanger avec eux, de les rencontrer. Ces journées sont cruciales pour accompagner les jeunes dans leur orientation : visiter un campus ou une Grande école permet aux élèves de mieux se projeter dans les études supérieures, de savoir comment

accéder à telle ou telle formation, de s'orienter en connaissance de cause et non en fantasmant une réalité. C'est aussi l'occasion pour les élèves de se départir de leurs craintes liées à l'entrée dans le supérieur.

- Des actions spécifiques autour du stage de 3^{ème} : choisir son orientation débute dès le collège, notamment via cette opportunité de vérifier l'intuition de vouloir faire tel ou tel métier. Cependant, du fait d'un manque de réseau, de nombreux collégiens se retrouvent à aller observer un métier qui ne répond pas à leurs attentes et à leurs aspirations de vie. Par exemple, Centrale Marseille, à l'instar d'autres organisations, adresse cette problématique et propose le dispositif *Degun Sans Stage*. En 2018/2019, 200 entreprises, associations, laboratoires de recherche et structures publiques ont été mobilisées pour accueillir 500 jeunes. Cette semaine de stage a été complétée par une préparation en amont.
- La prise de parole en public est un enjeu majeur pour les publics populaires, avec une importance renforcée par la mise en place du grand oral. Ainsi, HEC avec *Eloquentia@HEC* propose à des lycéens de la Seconde à la Terminale de venir sur le campus d'HEC pendant 10 jours pour participer à des ateliers de prise de parole à l'oral, de projection de la voix, de posture et de présence sur scène. Cette préparation donne lieu en fin de compte à la sélection du meilleur orateur de la promotion.

La liste ci-dessus est loin d'être exhaustive. De nombreuses modalités sont mises en place par les Grandes écoles, pour répondre à des besoins spécifiques en fonction des territoires et des demandes, toujours dans le but de développer l'ambition, de lutter contre l'autocensure et de développer les compétences transversales essentielles pour réussir des études dans le supérieur. Ces modalités se complètent : c'est l'occasion pour les jeunes de trouver des programmes qui leur correspondent et de se doter des outils pour aller au plus loin de leurs capacités.

Chaque modalité a ses bénéfices et répond à des enjeux différents. C'est par la complémentarité des modalités des différents programmes que l'égalité des chances peut progresser.

Le Groupe de travail Ouverture sociale continuera à partager les expériences et pratiques des uns et des autres, dans une logique d'inspiration mutuelle.

PERSPECTIVES DES CORDÉES POST-COVID

Depuis quelques années, et après une forte hausse des bénéficiaires des cordées de la réussite, le nombre de bénéficiaires semble stable, malgré une volonté politique de les démultiplier. Plusieurs explications à cela :

- Les **limites physiques** (géographiques, matérielles et de moyens) que le tutorat en présence impose. Mais l'usage du numérique initié il y a quelques années et renforcé de fait par la crise sanitaire, a permis de voir émerger des nouvelles cordées, basées sur le numérique, permettant d'augmenter le nombre de bénéficiaires sans contraintes logistiques et géographiques. C'est le cas notamment des cordées de type *TrouveTaVoie* initiées par l'ESSEC¹⁰.
- La **moindre disponibilité des établissements scolaires** et la fatigue des équipes éducatives, très prises par l'enchaînement des réformes qui ont nécessité un recentrage sur l'organisation et la gestion des cours et des spécialités.
- La difficulté dans certaines écoles, de continuer à **mobiliser des étudiants**, dans un contexte où les perturbations ont également été nombreuses, avec des difficultés croissantes pour concilier les emplois du temps des étudiants et ceux des bénéficiaires des cordées, pour des raisons d'options et de salles notamment.
- Les injonctions paradoxales que les écoles ont dû gérer, entre une volonté et demande forte des parties prenantes d'augmenter leur propre diversité sociale d'une part, et la demande des cordées d'adresser depuis 2015 des publics très éloignés du sourcing classique des Grandes écoles (bacheliers professionnels, jeunes collégiens parfois en grande difficulté scolaire).
- Des sollicitations de plus en plus nombreuses, avec l'arrivée des Cités éducatives, puis des vacances apprenantes et autres quartiers d'été.
- Et bien sûr, la **conjoncture difficile de ces dernières années**, entre les mouvements sociaux – grèves et mouvement des gilets jaunes – et la crise sanitaire.

Et pourtant les cordées ont globalement réussi à traverser ces épreuves. L'avenir montrera peut-être qu'un certain nombre d'entre elles sortiront enrichies de la crise sanitaire qui aura poussé le développement de nouvelles pédagogies, plus numériques, souvent duales et peut-être extensibles à de nouveaux publics.

LEVIER 2 – DIVERSIFIER SOCIALEMENT LES RECRUTEMENTS

Si l'ensemble des actions envers les collégiens et les lycéens conduisent à augmenter le vivier de candidats aux Grandes écoles, encore faut-il maintenant que ces nouveaux candidats arrivent à entrer dans les écoles en satisfaisant aux exigences des concours ou autres modalités d'admissions. Il s'agit donc ici de présenter les actions portées par les écoles pour augmenter la diversité sociale dans leurs propres formations.

Ce levier n'est pas le plus facile à traiter, compte tenu de la place que tiennent les concours dans l'histoire des Grandes écoles, dans les recrutements des écoles, mais aussi tout simplement dans l'idée de ce qu'est la méritocratie pour bon nombre de personnes, notamment au vu des efforts consentis pendant les années de classes préparatoires et pendant la période des concours. Le recrutement post-CPGE

reste donc très emblématique et globalement considéré comme assez immuable en particulier pour les communautés d'acteurs, d'étudiants et d'anciens diplômés des écoles, très attachés à cette modalité de recrutement. Ceci reste très actuel, alors même que les Conventions Education Prioritaire de Sciences Po ont 20 ans, et que les admissions parallèles dans les Grandes écoles sont elles aussi bien ancrées dans bon nombre d'entre elles.

Or, comme le rappelle le rapport du Comité piloté par Martin Hirsch : la diversité des modes de recrutement des Grandes écoles peut apparaître comme une source naturelle de diversité possible des étudiants. A ce titre, ce même rapport propose d'approfondir trois pistes de diversité sociale possibles en lien direct avec la diversité des modes de recrutement :

- Réinterroger les modes d'accès aux Grandes écoles actuelles, pour chercher des leviers de diversité sociale supplémentaires ou

¹⁰ Le dispositif TrouveTaVoie forme et outille les enseignants du secondaire (collège et lycée) avec des ressources vidéos à utiliser en classe, permettant aux enseignants de développer des ateliers très alignés avec ce que les étudiants tuteurs font dans le tutorat en présentiel. TrouveTaVoie permet ainsi aux collégiens et lycéens de se construire son projet personnel et professionnel et de réussir leur orientation, de développer des compétences transversales, d'élargir leurs horizons, notamment leur connaissance de l'enseignement supérieur et du monde professionnel. Aujourd'hui, ce programme accompagne environ 80 000 jeunes par année scolaire, avec plus de 2000 « enseignants-tuteurs » impliqués et formés dans une dizaine d'académies françaises dont trois en outre-mer.

accentuer les modes de recrutement qui seraient plus ouverts à la diversité.

- Créer de nouveaux modes d'accès qui permettraient l'augmentation de la diversité sociale.
- Jouer sur d'autres leviers : l'information et la formation par exemple.

Augmenter la diversité sociale en adaptant les voies d'accès existantes

Plusieurs types d'actions existent déjà pour augmenter la diversité sociale des étudiants via les modes de recrutement actuels :

Mieux faire connaître les formations, parfois dans le cadre d'un accompagnement spécifique

Faire connaître les passerelles et les poursuites d'études possibles après un BTS, un IUT, une licence

Certaines écoles proposent des programmes d'accompagnement en direction d'étudiants en BTS, en IUT ou encore en CPGE pour les rassurer, les encourager, les informer. Ces programmes sont importants pour les étudiants qui ont le potentiel d'intégrer une Grande école, mais dont l'environnement familial est éloigné de cet univers. Ils peuvent alors avoir des représentations erronées ou des appréhensions infondées qu'il faut combattre.

Ainsi, l'INSA Hauts-de-France propose le dispositif "Ingénieur Apprenti, pourquoi pas ?" pour permettre à des étudiants de BTS et DUT de rencontrer des enseignants et des étudiants de l'INSA. Le but est de présenter la formation, les aides financières, notamment l'apprentissage, les modalités d'entrée, etc. afin de développer l'envie de poursuivre leurs études en Grande école. Ces rencontres sont organisées dans les établissements de BTS/DUT. En complément, les étudiants de BTS et DUT sont invités à se rendre à l'INSA pour mieux se projeter. De plus, ces étudiants recrutés ont pour 50% d'entre eux une rémunération via l'apprentissage.

Aller chercher des publics spécifiques, filles et publics ultramarins par exemple

Les initiatives sont nombreuses, quelques exemples non exhaustifs :

- Pour faire connaître et lever les freins psychologiques et d'autocensure, l'IMT Lille Douai, école d'ingénieurs, propose #JeSuisIngénieure un programme de promotion des métiers de l'ingénieur.e à destination des lycéennes, sur la base de témoignages, forums et conférences.

- Sciences Po Bordeaux, via son programme « Je le peux parce que je le veux », propose de mieux faire connaître ses formations, sensibilise à la préparation du concours et dispense une préparation spécifique aux épreuves d'entrée. Ce programme articule une démarche d'information et un programme d'accompagnement à la préparation pour réussir l'entrée dans l'IEP.
- Il en est de même pour le programme CAP'INSA de l'INSA Lyon qui sensibilise les lycéens ultramarins et des lycéens de la région lyonnaise aux études d'ingénieur. Ensuite, si les élèves décident de postuler à l'INSA Lyon, ils bénéficient d'une école d'été en amont de leur rentrée durant 15 jours pour faciliter leur intégration.
- L'ESSEC est également engagée dans les territoires d'outre-mer : les ressources pédagogiques du dispositif TrouveTaVoie, sont utilisées dans une cinquantaine de collèges et de lycées à l'île de La Réunion, en Guyane et en Guadeloupe pour accompagner les choix d'orientation des jeunes ultramarins, soit vers des filières d'études locales, soit dans l'hexagone ou ailleurs. L'enjeu de « sauter la mer » nécessite un accompagnement particulièrement important. C'est à cet effet que des étudiants, volontaires en service civique, formés par l'ESSEC partent en mission pendant 6 mois pour faire connaître, diffuser et permettre aux élèves de choisir une voie qui leur correspond parmi l'ensemble des offres possibles, dans une démarche qui se construit progressivement, et qui se met en place en étroite collaboration avec les établissements scolaires et les acteurs locaux.
- Enfin, la CGE s'engage à son échelle pour communiquer autour des formations permettant d'accéder aux Grandes écoles. Ainsi, a été créée une vidéo de présentation des CPGE¹¹ et une vidéo de présentation des Grandes écoles¹².

Accompagner la réussite de l'admission via une CPGE

Pour intégrer un cycle ingénieur ou un programme grande école en management, la voie historique qui reste la plus connue est la prépa. Des accompagnements sont proposés, pour oser la prépa et réussir l'entrée en prépa,

11. Voir vidéo : <https://youtu.be/ZjYQloTyHk4>

12. Voir vidéo : <https://youtu.be/a5EJopksHdo>

pendant la prépa, et dans la dernière ligne droite avant les concours post-CPGE.

Les programmes de préparation à la prépa

Réussir son concours commence par réussir sa prépa. Or, pour réussir sa prépa, mieux vaut être accompagné pour disposer des bonnes pratiques qui permettent de répondre aux attendus et aux codes demandés par la CPGE. Bien sûr, l'essentiel des prépas ont à cœur d'apporter ces éléments, ce qui est plus difficile avec des préparateurs qui ont une moindre connaissance des codes implicites de ces formations. Des dispositifs proposent de consolider les acquis académiques, de renforcer la confiance en soi des nouveaux publics concernés et parfois d'expliquer aussi certains éléments.

Plusieurs dispositifs historiques non exhaustifs :

- *PREP HEC* propose depuis 2007 un séminaire de pré-rentree complété par un accompagnement sur les deux années de CPGE et un suivi au long cours par un étudiant de l'école. Le but est de mettre les jeunes préparateurs dans une dynamique de réussite et de les accompagner pour renforcer leur confiance en eux et les soutenir pendant les deux années, limitant ainsi le décrochage.
- *CAP PREPA* de l'ESSEC, en partenariat avec CentraleSupélec, propose depuis 2009 à des futurs préparateurs un campus d'été, juste avant la rentrée en CPGE, avec des ateliers disciplinaires, un suivi par des tuteurs anciens préparateurs, des ateliers de méthodologie, de théâtre, de relaxation, de gestion de stress, ainsi qu'une visite de l'école et d'une entreprise partenaire pour se projeter au delà de la prépa.

Des programmes d'accompagnement en prépa et aux concours post-CPGE

L'EM Lyon porte la cordée *Traits d'Union Prépas* qui favorise l'entrée des élèves boursiers en Grande école. Sont mis en œuvre un tutorat individuel, des stages pédagogiques durant les vacances scolaires, un accompagnement pour l'épreuve de culture générale et un parrainage par les Alumni de l'EM Lyon pour démystifier l'entrée en Grande école, se forger une culture générale et préparer les oraux d'admission. Plus récemment et sur un autre type de concours, les classes « Prépa Talents » de la fonction publique¹³ ont été mis en place en 2021 dans cette même logique.

Accompagner la réussite via les admissions parallèles

L'idée selon laquelle les Grandes écoles ne recruteraient que sur CPGE est encore très répandue. Or, les modes d'accès aux Grandes écoles de la CGE sont divers : aujourd'hui 46 % du total des diplômés des programmes « Grande École » à Bac + 5 sont passés par une CPGE¹⁴. Certaines écoles recrutent sur concours ou sur dossiers directement après le baccalauréat. Les écoles sans prépa intégrée **recrutent désormais quasiment toutes à la fois sur concours post-CPGE mais aussi par admission sur titre**, après l'obtention d'un premier diplôme. Les admissions sur titre sont nationales et internationales, cette dernière dimension étant en plein essor. Il existe un véritable enjeu de communication et de visibilité auprès des jeunes autour de ces éléments.

Toutes les Grandes écoles, y compris les plus sélectives, proposent des **modes d'admission sur titre**, certes dans des proportions variables. Suivant les écoles, ces admissions s'adressent à des étudiants au parcours brillant de filières bac + 2 (STS ou IUT), de filières ATS notamment pour les écoles d'ingénieurs, de L3 ou de M1. Il s'agit toujours d'entrée sélective, associant des exigences d'excellence académique, des qualités personnelles, et un projet professionnel et personnel. **Cette voie d'accès aux Grandes écoles accueille une grande diversité de profils**. Accordant de l'importance à la maturité de l'étudiant et à la solidité de son projet, elle est source de diversité sociale et est appelée à le devenir davantage encore, y compris dans certaines écoles parmi les plus sélectives qui sont engagées dans ces évolutions. Peu à peu, l'existence de ces modes d'accès est portée à la connaissance de tous, notamment des étudiants boursiers ayant commencé par une première étape « courte » dans l'enseignement supérieur.

Quelques illustrations non exhaustives :

- CentraleSupélec propose un zoom sur les étudiants venant de *Licence*, *DUT* et *CPGE technologiques*. L'école propose en complément des stages de cours intensifs pour certains étudiants de DUT, qui sont, de plus, exonérés de frais d'inscriptions.

13. <https://www.fonction-publique.gouv.fr/score/ecoles-formation/talents-du-service-public>

14. A compléter

- L'École des Ponts propose un accompagnement très ciblé et spécifique : une aide à la *préparation des oraux d'admission* lors de l'admission sur titre en L3. Les jeunes accompagnés par ce dispositif profitent d'une journée de préparation aux oraux de maths et de physique.
- L'EHESP propose à des jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi une *prépa intégrée* pour entrer dans l'école. Cette prépa intégrée propose des cours, des examens blancs, du tutorat, des oraux de préparation, le tout, gratuitement.
- ESAIP propose aux *étudiants en BTS une préparation pour réussir l'admission ESAIP* : présentation de cet accompagnement, travail sur le projet professionnel, découvrir le parcours ESAIP et proposer des cours complémentaires de renforcement en maths et en anglais.
- CAP ESSEC prépare pendant un an des étudiants boursiers à réussir l'admission sur titre pour intégrer l'ESSEC en 2^e année de programme Grande école. Ce dispositif a largement contribué à la diversité sociale croissante de l'ESSEC pour atteindre aujourd'hui 22% d'étudiants boursiers ERCS.
- Grenoble Ecole de Management, via son *Concours Diversité* propose aux étudiants de passer le concours diversité au moment du bac, puis de suivre deux années d'un autre cursus (DUT, BTS, etc.) et d'intégrer ensuite le programme Grande Ecole de l'école.
- Le *Parcours d'Excellence et App'titudes professionnelles* de Montpellier Business School propose à des étudiants boursiers de BTS, titulaires d'un bac professionnel ou technologique, un accompagnement pour les mener vers le Programme Grande école, en s'appuyant sur des professionnels qui proposent des cours d'anglais, de culture générale, de méthodologie et autres connaissances nécessaires pour réussir le concours Passerelle qu'ils vont présenter.

Créer de nouveaux modes d'accès

Les *Conventions Éducation Prioritaire* de Sciences Po sont l'exemple par excellence de la possibilité qu'a une Grande école d'ajouter une nouvelle voie d'accès à ses formations. Ce programme qui a fêté ses 20 ans en 2021 s'appuie sur des partenariats avec plus de 200 établissements scolaires dans lesquels des élèves sont présélectionnés et préparés par les enseignants. Si le programme de Sciences Po est pionnier en la matière, d'autres écoles se sont engagées

depuis dans cette voie. Quelques exemples non exhaustifs :

- Le Talent Spring de l'ESCP, créé en 2016, est une voie spécifique d'entrée en deuxième année du Programme Grande Ecole (en M1). Très exigeante, elle accueille une dizaine d'excellents étudiants ayant été confrontés à un environnement personnel défavorable durant leurs études, sur une centaine de candidats.
- Sciences Po Aix a développé dans la logique d'ouverture à d'autres publics le programme *IEPEI* qui propose à quelques étudiants d'être accompagnés par un enseignant de Sciences Po, de faire un voyage à Paris et de travailler ensemble lors de moments de révision et de stages. Parmi ces élèves, six sont sélectionnés pour entrer à Sciences Po Aix, sans passer le concours commun d'épreuves. La première année d'études est par ailleurs doublée pour leur donner le plus de chances possibles de réussir.
- L'EPF, école d'ingénieur.e.s, propose un programme Ingénieures en Afrique. Ayant pour cible des jeunes filles africaines, ce programme étudie leurs dossiers pour leur permettre d'intégrer l'EPF, d'autres écoles d'ingénieurs en France ou d'autres établissements du supérieur en Afrique.
- L'ENAC a ouvert une filière spécifique pour les jeunes fréquentant assidûment les aéroclubs de longue date et qui ont ainsi pu accéder au brevet de pilote, ces jeunes y travaillant étant majoritairement d'origine modeste.
- L'ESC Montpellier a ouvert, à la rentrée 2010, une filière destinée uniquement aux bacheliers professionnels¹⁵.

Enfin, une dernière modalité d'intégration peut être le modèle proposé par l'Institut de l'engagement qui propose à ses lauréats de pouvoir intégrer des Grandes écoles, telles que Sciences Po Lille (depuis 2012) ou Grenoble Ecole de Management (depuis 2015). Cette modalité valorise d'autres compétences que les compétences purement scolaires.

¹⁵. Le Groupe Sup de Co Montpellier s'ouvre aux bacheliers professionnels avec la création du « parcours Excellence et App'titude Pro » (EAP). Lancé à la rentrée 2020, le parcours EAP a pour objectif « d'offrir à ces bacheliers une poursuite organisée et accompagnée d'études supérieures, et de nouvelles perspectives personnelles et professionnelles ».

De nouveaux types de formations pour entrer dans le supérieur

Depuis plusieurs années, des formations postbac innovantes ont vu le jour, qui constituent de nouveaux viviers de recrutement pour les Grandes écoles, en admission parallèle. Citons par exemple :

- Le CPES de PSL
- L'institut Villebon-Charpak
- L'école Vaucanson déjà évoquée
- L'Institut de l'Engagement également évoqué

On peut imaginer que ces nouvelles formations postbac se multiplient dans les années à venir, et ceci pour différentes raisons :

- De plus en plus d'élèves de Terminale ne se retrouvent pas dans les formations proposées aujourd'hui, malgré la diversité de l'offre actuelle. Il s'agit par exemple des élèves de plus en plus nombreux à chercher une formation qui « fait sens », en phase avec leur conscience environnementale, sociale et sociétale.
- La réforme du baccalauréat pourrait nécessiter des dispositifs de remédiation pédagogique ou de réorientation pour les lycéens n'ayant pas fait les « bons choix de spécialités » en fin de seconde, par rapport à la formation postbac qu'ils visent trois ans plus tard, ou qui ont tout simplement changé de projet d'études.

Jouer sur d'autres leviers : l'information et la formation

Développer l'alternance dans les formations pour augmenter la diversité sociale

L'alternance peut être un levier d'attraction et de diversité sociale. En permettant aux étudiants d'entrer sans attendre dans la vie professionnelle, l'alternance rassure les publics de milieu défavorisé qui éprouvent le « besoin de travailler rapidement ». En outre, elle permet de financer les études dans les meilleures conditions possibles, avec une prise en charge des frais de scolarité, et en même temps une rémunération non négligeable. De plus, elle permet aux étudiants de concilier formation pratique et formation théorique, de mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise et de gagner en maturité. Ces éléments facilitent ensuite l'insertion professionnelle.

Citons l'exemple de Montpellier SupAgro qui propose via le programme *Concours Apprentissage*, d'accompagner des étudiants hors CPGE pour leur permettre d'intégrer l'école sous un statut d'apprenti, tout en complétant

cette possibilité d'une aide pour trouver un apprentissage. Cette modalité, qui incite les publics aux finances les plus fragiles à postuler, est un réel levier pour recruter des étudiants boursiers. Coupler cette possibilité d'alternance avec un accompagnement pour trouver le contrat est un atout sérieux, car l'on sait que souvent, les étudiants les plus modestes ont un réseau plus limité et peinent à trouver une entreprise.

Avec la réforme de l'apprentissage et la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »¹⁶ du 5 septembre 2018, la France frôle aujourd'hui la barre des 500 000 apprentis¹⁷. Cette croissance concerne tous les secteurs d'activités, tous les niveaux de qualification et tous les territoires, notamment ruraux, selon le ministère du Travail. Le baromètre 2019 de l'ouverture sociale a montré une augmentation moyenne de 7 % de l'apprentissage par rapport au baromètre de 2015 si on regarde les 55 écoles communes aux deux baromètres.

Un appui financier pour aider à passer les concours

Parce que le financement du concours – dont les frais de déplacements et d'hébergement induits – n'est pas neutre pour faciliter l'accès aux publics les plus modestes, des écoles ont mis en place des aides, afin que l'argent soit un facteur moins limitant.

Dans cette logique, certaines écoles ou concours communs proposent la gratuité des inscriptions pour tous les boursiers CROUS¹⁸ : parmi eux, les concours BCE et Ecricome d'accès aux écoles de management. Cette mesure, mise en place dès 2008 a entraîné de nombreuses inscriptions supplémentaires de boursiers aux concours, puis aux Grandes écoles elles-mêmes¹⁹. HEC, via sa fondation, propose également des bourses à destination des jeunes préparateurs qui se destinent aux concours des écoles de management. Sur l'année 2019-

16. Voir site : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037367660/>

17. Pour plus d'informations, voir le site des politiques de l'emploi de la DARES : <http://poem.travail-emploi.gouv.fr/>

18. Exemples de concours pour lesquels les boursiers CROUS sont entièrement exonérés des frais de dossier d'inscription : BCE, Ecricome (depuis 2008), Passerelle et Sésame dès 2011 ; Concours Avenir, commun à 4 écoles d'ingénieurs postbac, dès 2011 ; Concours Geipi-Polytech, commun à 25 écoles d'ingénieurs postbac, dès 2011.

19. Source BCE – Inscriptions 2009 aux concours de la BCE du 13 février 2009

2020, 261 étudiants ont bénéficié de bourses. Le but de cette action est d'encourager à oser la CPGE, de financer les frais de concours et le paiement des frais SIGEM. Parmi les boursiers 2018-2019, 39% ont intégré le Top 6 des écoles de management.

Afin de lever l'autocensure des étudiants souhaitant postuler dans certaines Grandes écoles, des aides sont mises en place et utilisées comme leviers de recrutement de la diversité dans les cursus. On peut ainsi citer UniLaSalle qui propose aux étudiants boursiers ayant eu une mention au bac de minorer les frais d'inscription. Dans la même lignée et pour les étudiants d'origine étrangère qui souhaitent intégrer une Grande école, des dispositifs sont mis en place pour les aider. Par exemple, Grenoble Ecole de Management et l'IEP Sciences Po Bordeaux proposent à des étudiants étrangers de bénéficier de fonds pour réussir à intégrer les Grandes écoles. *GEM Refugee grant Program* propose aux étudiants ayant le statut de réfugiés une exonération complète des frais de scolarité. Sciences Po Bordeaux, via le programme *BALAFON - Bordeaux-Afrique*, propose aux étudiants africains francophones d'intégrer l'IEP avec une gratuité des frais d'inscription, des aides pour trouver un logement via le CROUS et un billet d'avion A/R par an. Ces différents exemples montrent à quel point lever le frein financier peut ouvrir des portes à des publics qui n'auraient, sans cela, pas passé la porte de l'école.

Ces éléments financiers amont sont complétés par les dispositifs d'aide au financement des études pour les étudiants qui intègrent les écoles, ce qui sera détaillé plus loin dans ce livre blanc.

Développer les doubles diplômes

Les Grandes écoles mettent également en place de nombreux doubles diplômes Grande école-université, démarche qui peut être source de diversité sociale également.

Augmenter le nombre de bacheliers technologiques et professionnels dans les formations

Parce que la diversité sociale est plus importante parmi les étudiants issus des voies technologiques et plus encore des voies professionnelles que ceux issus de la voie générale, l'accroissement du nombre de places offertes à ces étudiants, à la fois après une

prépa technologique (ECT, STI, ATS...) ou par admission parallèle, favorise l'ouverture sociale.

Tirer des enseignements des adaptations mises en place pendant la crise Covid

Le Covid a fait évoluer les recrutements par la force des choses, par exemple en supprimant des épreuves orales. Il sera intéressant d'observer les conséquences de ces adaptations sur la diversité sociale. Sans doute, de nouvelles pistes inspiratrices apparaîtront.

Utiliser la VAE (validation des acquis de l'expérience) comme outil d'ouverture sociale

Cette piste a fait l'objet de réflexions notamment à l'Ecole Navale, l'EIVP ou encore l'ENSTA, même si elle reste assez marginale et très consommatrice d'énergie.

LEVIER 3 – ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS BOURSIERS

Quand des étudiants boursiers intègrent une Grande école, par voie CPGE ou par une admission parallèle, l'école se doit de les accompagner pour qu'ils puissent suivre leur cursus dans les meilleures conditions possibles, qu'ils aillent au bout de leur formation et réussissent leur insertion professionnelle. Pour cela, des programmes d'accompagnement sont pensés et mis en place. Ils touchent différents aspects, que nous passerons en revue : aides financières et matérielles ; remédiation pédagogique ; aide à l'insertion professionnelle et accompagnement personnalisé.

Proposer une diversité d'aides financières et matérielles pour répondre à tous les besoins

L'accompagnement financier est particulièrement important à traiter. L'association UNLY a mené durant l'été 2019 une importante enquête pour faire un panorama de la réalité financière des étudiants en France²⁰, toutes formations confondues. En voici quelques chiffres-clés :

- Un étudiant sur deux a déjà renoncé à un besoin primaire par manque de moyens financiers.
- 42% des étudiants en difficulté financière

20. Pour télécharger le dossier complet : <https://unly.org/barometer-2019>

renoncent à participer aux activités liées à la vie de l'établissement.

- Un étudiant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté.
- Un étudiant sur cinq a déjà envisagé d'arrêter ses études par manque de moyens financiers. Ce taux monte à deux sur cinq chez les étudiants de catégorie socioprofessionnelle défavorisée.
- 32% des demandes de prêt sont rejetées par les banques.
- 13% des étudiants sont endettés.

Cette dimension d'accompagnement financier est celle qui a été le plus traitée à ce jour, tant au niveau des Grandes écoles qui ont quasiment toutes une politique d'aide au financement, que de la CGE elle-même qui a publié une fiche thématique en avril 2021²¹ largement diffusée.

Plusieurs aides au financement des études ont déjà été évoquées ci-dessus :

- Les bourses sociales des écoles qui s'ajoutent aux bourses CROUS et autres aides publiques.
- L'appui de la Fondation de l'école quand elle existe, permettant d'aller jusqu'à la gratuité des études
- L'apprentissage, même si le financement des études n'est pas son premier objectif.

D'autres moyens existent. Sans être exhaustives voici quelques pistes :

- Les bourses d'aide à la mobilité ;
- Les bourses d'excellence ;
- Les bourses des collectivités locales ;
- L'aide au logement à moindre coût, en complément des propositions de résidences universitaires du CROUS, comme à Toulouse INP ENM qui a un programme dédié au logement des étudiants. La vie étudiante représente un coût non négligeable qui peut également être partiellement pris en charge, comme le propose ISAE-SUPAERO.
- Sciences Po Bordeaux avec le fonds social FAIRE (*fonds d'aide à l'insertion et à la réussite des élèves*) ou UniLaSalle qui propose des *bourses de secours* pour les coups durs.
- Des acteurs associatifs ou bancaires présentent des offres intéressantes. C'est le cas de UNLY qui propose un accompagnement global, du Prêt Solidaire Etudiant monté par BNP Paribas en collaboration avec Article-1

21. Fiche thématique CGE : *financer ses études supérieures* (avril 2021) : <https://www.cge.asso.fr/liste-actualites/fiche-thematique-financer-ses-etudes-superieures/>

sans caution parentale ni conditions de ressources et à taux très faible, ou encore des nombreuses fondations proposant des bourses pour des profils particuliers.

Malgré toutes ces possibilités, il reste des « trous dans la raquette », notamment pour les étudiants internationaux et parfois pour les étudiants de classe moyenne ou juste au dessus des seuils pour bénéficier des aides CROUS.

Favoriser la réussite scolaire des étudiants boursiers par un accompagnement pédagogique

Un certain nombre d'écoles proposent des dispositifs d'accompagnement des étudiants les plus fragiles sur le plan académique. Ces propositions s'adressent le plus souvent à tous les étudiants qui en ont besoin, qu'ils soient ou non boursiers. Et évidemment, bon nombre d'étudiants boursiers n'ont pas besoin de ce type d'accompagnement.

Quelques exemples parmi de nombreux autres :

- Le CNAM propose aux étudiants de participer à des séances données par les enseignants pour rattraper leurs lacunes scolaires, travailler les aspects organisationnels, méthodologiques ou d'approfondir un cours en particulier.
- A ICN Business School, l'enseignant devient également le tuteur pour les 33 étudiants accompagnés.
- Même offre de tutorat par des enseignants à l'INSA Hauts-de-France, dès l'entrée dans l'école ou à la suite des partiels.
- Le programme BOOSTER de Sciences Po, propose à un tiers des bacheliers intégrant Sciences Po via les *Conventions Education Prioritaire* de vivre une semaine intensive en amont de l'intégration pour se préparer et trouver des réponses aux problèmes éventuellement rencontrés : matériels, relationnels (intégration et connaissance des codes), académiques et méthodologiques.

Si la modalité de remédiation pédagogique peut être prise en charge par les enseignants, d'autres modalités peuvent être envisagées. Ainsi, d'autres écoles proposent un tutorat entre pairs afin de travailler les matières disciplinaires et méthodologiques, comme EPF ou encore l'ESAIP avec des petits groupes de tutorat particulièrement à destination des bacheliers technologiques de STI2D.

L'accompagnement pédagogique peut également être tout à fait individualisé. C'est par exemple le cas à l'ESA Angers qui met en place une *cellule d'appui* pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou personnels, à leur demande ou à celle d'un enseignant s'il remarque que l'un des étudiants rencontre de réelles difficultés. Un dispositif de ce type est également mis en place à UniLaSalle où les professionnels de l'école, des enseignants chercheurs et des membres du personnel, proposent un accompagnement personnalisé aux étudiants de première année. C'est l'occasion pour ces étudiants de travailler leur méthodologie, la gestion de leur temps, leur parcours et d'être soutenus et écoutés.

Proposer un accompagnement personnalisé : mentorat et soutien

De nombreux autres besoins peuvent apparaître pour les étudiants assimilés boursiers : besoin de décodage, de dialogue, besoin d'être rassuré, etc. L'accompagnement par les mentors professionnels – déjà passés par là, formés à l'écoute, capable d'établir une relation de confiance, de conseiller, de mettre en relation avec les bonnes personnes – et les aménagements que les écoles mettent en place pour favoriser le bien-être dans l'école (emploi du temps, flexibilité et soutien psychologique) répondent à ces besoins.

L'association Article-1 est un partenaire essentiel des Grandes écoles, souvent en complément et en articulation avec leur réseau de diplômés ou des entreprises partenaires (networking, culture d'entreprise).

D'autres écoles proposent un mentorat spécifique parmi lesquelles :

- Pour les ingénieurs par exemple, l'INSA Lyon propose un *mentorat ingénieur* : les mentors travaillent la dimension d'expérience à l'international, la notion de carrière et les premiers pas dans l'entreprise. De plus, compte tenu de l'enjeu tout particulier et propre aux écoles d'ingénieur de la faible représentation des femmes au sein de ces écoles, ils sensibilisent particulièrement aux questions de genre dans les métiers de l'ingénierie.
- Pour les étudiantes, certaines écoles proposent un programme d'accompagnement spécifique lié aux enjeux des stéréotypes de genre, de négociation de salaire et de carrière, et les prépare aux éventuels comportements discriminants. C'est le cas de Toulouse

Business School avec son programme *Equal*. ID ou de l'ESSEC avec des ateliers spécifiques initiés pour les étudiantes, mais qui seront adaptés pour toucher également les étudiants boursiers.

- Pour les étudiants ayant besoin d'aides sociales, les écoles peuvent proposer des aménagements.
 - Ainsi, l'ENA accompagne ses élèves fonctionnaires dans les démarches administratives mais leur permet aussi de répondre aux enjeux de transports, par exemple en proposant des lieux de stage tenant compte des contraintes des élèves pour leur permettre de rentrer chez eux le weekend, avec des cours libérés les lundis et vendredi (début et fin de journée), etc.
 - Toulouse Business School propose aux étudiants engagés dans le Parcours Jeune Actif de les aider à trouver de petites missions qui permettent de financer leurs études, et propose de ne suivre dans ce cas des cours que par demi-journées pour libérer du temps.
- Enfin, la question du mal-être étudiant, qui ne touche évidemment pas que les étudiants de milieu populaire, est à prendre en compte, notamment le sentiment qu'ils peuvent avoir d'être écartelés entre deux mondes. Un accompagnement psychologique peut être proposé comme à ICN BS ou à UniLaSalle. Ces dispositifs permettent d'aider dans les problématiques personnelles, mais aussi d'aider à prendre une décision pour son orientation, à faire un choix ou à mettre en place une aide d'urgence si besoin (UniLaSalle).

Faciliter le lien avec les entreprises : réseau, alternance, stages, insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est la dernière étape pour lesquelles les Grandes écoles apportent une attention renforcée pour les étudiants modestes, sous différentes formes, en accompagnant les expériences en entreprise tout au long de la scolarité : stages, année de césure, alternance...

Quelques exemples non exhaustifs liés à l'apprentissage :

- CentraleSupélec propose une formation en apprentissage complétée par un suivi à travers un double tutorat académique et par le maître d'apprentissage. Ce double tutorat permet d'accompagner les questionnements des étudiants au plus près de la réalité qu'ils vivent.

- Neoma Business School propose de suivre la formation en apprentissage avec un tuteur dans l'entreprise, tout en étant accompagné par l'école dans les phases amont.
- C'est également le cas à ESIGELEC où les étudiants peuvent être accompagnés en amont via la rédaction du dossier de candidature et de préparation aux entretiens via des simulations. Chaque étudiant est ensuite spécifiquement suivi par trois personnes qui sont présentes en cas de besoin.

Certaines écoles travaillent également la présentation de soi, la constitution d'un dossier de candidature "qui donne envie" et le passage d'un entretien.

- C'est par exemple le cas de l'EHESP qui propose des *ateliers facultatifs* pour ses étudiants, ateliers durant lesquels les étudiants sont invités à participer à un forum des carrières, à des ateliers sur le CV, la lettre de motivation, les entretiens, le « réseautage », essentiel pour multiplier les opportunités, ou encore à se faire conseiller individuellement. Ils acquièrent alors les clés pour comprendre et s'approprier les codes de la vie professionnelle.
- C'est également le cas à Grenoble Ecole de Management, avec le programme *accompagnement carrière*. En plus de l'accompagnement concret pour réussir son insertion professionnelle, l'école propose aux étudiants des ateliers et un accompagnement individuel pour répondre aux enjeux d'ascension sociale et d'estime de soi dans ce contexte. Ce dispositif est tout particulièrement proposé aux étudiants réfugiés, en situation de handicap ou en forte ascension sociale.

LEVIER 4 – CHANGER LE REGARD SUR LA DIVERSITÉ PAR DES CHANGEMENTS SYSTÉMIQUES

Le baromètre 2019 de l'ouverture sociale indique que pour 87% des Grandes écoles répondantes, le développement de la conscience sociale des étudiants est un enjeu pédagogique majeur. On constate par ailleurs que 49% des étudiants de ces écoles sont engagés dans des actions sociales, reconnues dans leur cursus. Ce développement de la conscience sociale est crucial car les étudiants des Grandes écoles ont pour vocation à devenir les ingénieurs, les managers, les décideurs de demain. Il faut qu'ils

soient conscients des enjeux sociétaux pour être porteurs de solutions et inventer « le monde de demain ».

Par ailleurs, pour permettre une réelle inclusion des étudiants de toute origine sociale, territoriale, culturelle, il faut non seulement fournir aux étudiants concernés l'aide dont ils ont besoin telle que vue précédemment, mais il importe également de créer un esprit d'accueil, de respect, d'ouverture et de bienveillance de la part de toute la communauté.

Il s'agit cette fois de faire évoluer le regard que les étudiants et l'ensemble des communautés éducatives, professeurs et personnels inclus, portent sur la différence, sur l'altérité, sur la singularité de chacun. Il s'agit à la fois de lutter contre toutes les formes de discrimination, mais aussi de faire comprendre que « l'hétérogénéité accroît la capacité d'adaptation et la créativité dans un contexte turbulent tandis que la similarité des profils les effrite ».²²

Former les étudiants aux enjeux de la diversité

L'implication des étudiants dans les cordées de la réussite et les actions de tutorat-étudiant leur permet de développer une autre relation à la diversité en déconstruisant leurs stéréotypes. En outre, la thèse de Kévin André, en 2010, prouvait que les étudiants engagés dans le tutorat PQPM de l'ESSEC deviennent des professionnels plus empathiques, mieux en capacité d'expliquer et de transmettre leurs connaissances, de faire monter en compétences leurs collaborateurs et enfin, plus sensibles aux enjeux de diversité. Ces transformations résultent à la fois de la formation et de l'accompagnement proposés aux tuteurs tout au long de leur engagement de tutorat, mais aussi de l'expérience de tutorat elle-même, via les rencontres et les échanges avec les jeunes tutorés.

Le même constat est fait dans le dispositif PSB United Way qui concerne quelques étudiants de Paris School of Business. Les tuteurs sont invités à développer leur créativité, leur sens du travail collectif et leur gestion d'un groupe.

L'INSA Hauts-de-France met en lumière le développement des compétences de management permis par le programme *PRREL Ambition*. De plus, ce dispositif propose une indemnisation pour les étudiants, permettant de

²² A.I. Murray (1989)

ne pas les contraindre à choisir entre s'engager et avoir un emploi durant quelques heures. Plus largement, l'INSA Lyon agit de façon similaire et libère de cours tous les étudiants le jeudi après-midi pour qu'ils puissent s'engager dans des associations.

L'EPF via le *Challenge Innovation* propose aux étudiants de réfléchir pendant différents ateliers à des solutions innovantes dans le domaine du handicap. Via cette sensibilisation de pratique, très concrète, les étudiants de l'EPF sont amenés à se saisir de la réalité expérimentée par les étudiants en situation de handicap. Ils sont par ailleurs soutenus par des entreprises et experts pour répondre à des thématiques identifiées et vécues par les personnes en situation de handicap (accessibilité numérique, autonomie, mobilité...).

Ces expériences, non exhaustives, qui attestent de l'impact fort du tutorat sur les tuteurs, ont toute leur place dans le cursus de formation des étudiants en Grande école et sont à juste titre de plus en plus souvent reconnues dans les cursus académiques. Elles méritent d'être multipliées et davantage valorisées.

23. Pour en savoir plus sur la Fresque de la Diversité : <https://fresquedeladiversite.org/>

Faire de la diversité une force dans notre société

En luttant contre toutes les formes de discriminations, y compris sociales, en déconstruisant les stéréotypes qui conduisent aux discriminations, les Grandes écoles peuvent construire une société plus inclusive mais aussi plus performante.

Plusieurs écoles ont mis en place ces dernières années des politiques très volontaristes de respect d'autrui – charte du respect d'autrui, lutte contre toutes les formes de discrimination, tolérance zéro à tout manquement – destinées à construire des écoles inclusives, où chacun trouve sa place.

En 2021, l'ESSEC a produit et lancé la Fresque de la Diversité²³, outil de sensibilisation inspiré de la pédagogie de la Fresque du Climat, qui permet de susciter efficacement des prises de conscience et des questionnements sur les enjeux de discriminations et d'inclusion. Elle permet des ateliers de sensibilisation en intelligence collective qui vulgarise la recherche en sciences cognitives et en psychologie sociale, et permet de prendre conscience des biais cognitifs qui rendent potentiellement chacun responsable ou victime de discriminations. D'autres écoles ont déployé cet outil auprès des étudiants ou du personnel, dès 2021-2022.

Un nouveau chantier : la diversité territoriale

Ces deux dernières années ont renforcé la question de la diversité territoriale des Grandes écoles, à entendre non plus seulement au sens des zones péri-urbaines, mais plus largement de la diversité de territoires métropolitains et ultramarins qui les alimentent.

Le baromètre 2019 indique que 80% des écoles répondantes recrutent leurs étudiants dans toutes les académies de la métropole, et en moyenne dans 3 académies ultramarines. Loin de l'idée reçue selon laquelle seules 5 CPGE fournissent les étudiants des Grandes écoles, le baromètre 2019 indique que ce sont en moyenne **68 CPGE** qui alimentent chacune des Grandes écoles.

Néanmoins, il est vrai que l'essentiel des admis proviennent de quelques régions, avec une surreprésentation de l'Ile-de-France dans les écoles les plus sélectives, elles-mêmes le plus souvent situées en région parisienne.

Des actions existent déjà, notamment à l'attention de l'Outre-mer. Mais la question n'en est à qu'à ses débuts et mérite d'être approfondie.

05

LES NOUVELLES ETAPES

Une période qui questionne

La question de l'ouverture sociale croise depuis quelques années des évolutions importantes auxquelles il faudra répondre dans les prochaines années. Nous proposons dans ce livre des premières pistes à approfondir.

L'OUVERTURE SOCIALE DES ÉCOLES LES PLUS SÉLECTIVES

La question de l'ouverture sociale des écoles les plus sélectives – écoles de management, écoles normales supérieures ou écoles d'ingénieurs – va bien au delà des questions d'information en amont du bac, ou encore des questions matérielles. A ces enjeux s'ajoutent ceux de la performance scolaire nécessaire pour réussir les concours d'entrée. Or, c'est assurément plus difficile pour ces écoles-là, compte tenu de ce qui a été exposé précédemment en matière d'inégalité de réussite scolaire accumulée depuis le début de la scolarité : plus les cursus sont exigeants, plus les concours sont ardu, plus le handicap des étudiants boursiers accumulé potentiellement depuis le primaire, puis le secondaire, est difficile à compenser, dans la plupart des matières notamment en mathématiques. A ce niveau, les étudiants boursiers se retrouvent en compétition avec une surreprésentation d'étudiants issus de familles initiées, ayant pu optimiser leurs stratégies scolaires en recourant aux établissements les plus côtés, en ayant fait des choix d'établissements scolaires, en ayant vécu à l'étranger ou bénéficié de séjours linguistiques récurrents, avec l'appui de cours particuliers autant que de besoin. Bref, la barre est haute pour compenser cela. Il est néanmoins intéressant de regarder le chemin parcouru par les étudiants boursiers qui frôlent ces écoles, tandis qu'ils ont bénéficié d'avantages véritablement moindres que d'autres.

On peut espérer dans les années à venir une poursuite sensible de l'augmentation des étudiants boursiers CROUS et probablement ERCS dans les Grandes écoles, compte tenu notamment de la montée en puissance de ces mêmes publics en CPGE. Il reste à vérifier que le taux de boursiers CROUS va réellement augmenter de façon significative dans les prépas les plus sélectives, avec des répercussions de

l'augmentation du taux de boursiers dans les écoles les plus sélectives qui suivrait dans les mêmes proportions. Cela reste incertain et nous pousse à étudier d'autres pistes.

LES TRANSFORMATIONS EN COURS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les transformations de l'enseignement supérieur se font en parallèle des évolutions majeures de celles de l'enseignement secondaire : réforme du baccalauréat avec la fin des filières du lycée général, l'évolution croissante de la prise en compte de la question de l'orientation via une plus grande personnalisation des parcours des lycéens, ou encore le numérique de plus en plus présent dans les classes. Toutes ces évolutions ne sont pas neutres en termes d'incidence sur la diversité des étudiants qui accéderont aux Grandes écoles dans quelques années.

Réforme du baccalauréat

Enclenchée depuis deux ans maintenant, la réforme du baccalauréat, avec notamment le choix des spécialités en amont de la première, puis en amont de la Terminale, introduit des changements profonds de préparation aux études supérieures.

Il est trop tôt pour tirer des conclusions bien sûr. Néanmoins, il faudra rapidement étudier les possibles biais sociaux dans les choix de spécialités, ceux-ci pouvant rendre difficile voire impossible le choix de certaines filières deux ans plus tard.

Les logiques bac – 3 / Bac + 3 qui se poursuivent

Le système éducatif français est structuré en étapes très marquées entre le collège, le lycée, l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Au sein de chacune de ces institutions, d'autres sous-ensembles nets existent. Le système d'orientation, avec un effectif moyen d'1 PsyEN pour 1500 élèves²⁴, laisse souvent les familles principales actrices

24. Données de la Cour des comptes issues du rapport d'information de l'Assemblée nationale sur « l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur » page 54 (juillet 2020)

de l'orientation²⁵ alors même que celles-ci ne se sentent pas toujours en capacité de le faire, ce qui peut renforcer les inégalités sociales :

- dans les milieux aisés, c'est la famille qui aide le lycéen à se projeter dans l'avenir et à envisager potentiellement des études longues ;
- pour les lycéens de familles modestes, l'orientation se fait souvent par défaut : choix parmi les rares filières connues, souvent en proximité immédiate, choix d'un BTS dans le lycée d'origine, choix de l'université la plus proche...

Le dispositif Parcoursup d'une part, mais aussi les dispositifs d'égalité des chances ont permis d'induire des évolutions significatives : il est maintenant courant de monter des partenariats entre des lycées et des établissements de l'enseignement supérieur, ce qui était loin d'être le cas lors du lancement des premiers projets en 2002. En témoigne la montée en puissance des cordées de la réussite qui officialisent et renforcent les liens entre le secondaire, les CPGE, les Grandes écoles et les universités.

Les retours d'expériences des programmes d'égalité des chances montrent à quel point il est important de mettre les lycées en contact avec l'enseignement supérieur (CPGE, Grandes écoles, universités), les enseignants du secondaire en contact avec ceux du supérieur, les lycéens en contact avec les étudiants et des professionnels dans la vie active. Ces rencontres et ces échanges, facilités par les programmes d'égalité des chances, permettent aux collégiens et lycéens de faire des choix d'orientation en connaissance de cause. En effet, avoir le retour d'un étudiant sur ce qu'est son quotidien permet au jeune de mieux se projeter vers les études, et ainsi de savoir si oui ou non ces études peuvent lui convenir. Par le biais de ces partenariats, les lycées se rapprochent progressivement du monde professionnel et des entreprises, par des visites, des temps d'échanges et de témoignages. Allant dans le même sens, l'offre pléthorique de salons et de forums de l'orientation essaie de répondre à cet enjeu de connaissance des possibles.

25. En témoigne le rapport auparavant cité « Jeunes des villes, jeunes des champs, la lutte des classes n'est pas finie » de Salomé Berlioux, Jérôme Fourquet et Jérémie Peltier ; ainsi que le rapport « Journée contre le décrochage scolaire » de l'AFEV en 2018 où il est expliqué que 7 collégiens sur 10, parmi les élèves interrogés, disent écouter le plus leur famille, loin devant les professeurs et les autres professionnels de leur établissement (16%), accessible ici : https://drive.google.com/file/d/14P2fNnMvVtBjYo_cqUqNKK-R128eliz/view

L'accompagnement aux choix d'orientation reconnu comme enjeu majeur

Pour les enfants issus de milieux modestes, les enseignants du secondaire jouent un rôle primordial dans l'orientation et l'accompagnement des élèves et des familles dans le choix d'études supérieures. Il est donc essentiel de les associer aux actions de soutien, mais aussi de leur montrer toutes les évolutions de l'enseignement supérieur et en particulier des CPGE et des Grandes écoles. Si leur vision n'est pas actualisée, ou est faussée par des stéréotypes, ils peineront à proposer ces choix ambitieux, souvent d'ailleurs par bienveillance, pour leur éviter des échecs, des difficultés qui s'ajouteraient à celles de la famille. Le partage d'information entre supérieur et secondaire est crucial pour aider les élèves à construire leur projet personnel et professionnel.

Il s'agit dans un premier temps de connaître les possibles mais également d'accompagner les élèves à se connaître pour ensuite faire des choix en connaissance de cause. C'est là que les enseignants du secondaire interviennent et peuvent jouer un rôle majeur, sous réserve d'être outillés et formés pour le faire. Aujourd'hui les outils pédagogiques et plateformes – ceux de l'ONISEP et de tant d'autres – ne manquent pas, pour permettre des rencontres, des échanges et des inspirations à tous les élèves, y compris ceux dont la connaissance du postbac est la plus faible. La connaissance de soi, en parallèle de la connaissance des possibles, les compétences transversales de plus en plus importantes, sont cruciales pour l'orientation. Et c'est ce qu'il est important de promouvoir pour avoir des étudiants épanouis dans des études supérieures réellement choisies.

A ce titre, les 54 heures théoriquement dédiées à l'orientation dans le cadre de la réforme du lycée général et technologique constituent potentiellement une grande avancée.

Le bac professionnel n'est pas en reste de cette valorisation de l'orientation dans le secondaire puisque la réforme le concernant donne des outils pour accompagner au mieux les élèves vers un projet personnel et professionnel réfléchi et ambitieux. La mise en place des familles de métiers – les métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics ; les métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique ; les métiers de la relation client ;

les métiers de la mer... – et des spécialités proposées questionnent là aussi l'orientation des jeunes, dans des maquettes pédagogiques qui évoluent en conséquence.

Les avancées du numérique pour ouvrir les possibles partout et pour tous ?

En complément des dispositifs menés par les établissements du secondaire et de ceux du supérieur, on note ces dernières années, la montée en puissance des dispositifs en ligne qui proposent d'aider à trouver sa voie et à construire un projet personnel et professionnel adapté. Ces dispositifs sont initiés par l'Etat ou proposés par différents acteurs de l'orientation, associations ou entreprises.

Outre Parcoursup, parmi les dispositifs mis en place par l'Etat, on cite évidemment l'ONISEP qui recense les formations du supérieur, référence de longue date sur les questions de connaissance du supérieur. Du fait des différentes réformes, des sites ont été mis en place. En voici une liste non-exhaustive :

- <http://www.horizons21.fr/> (*) pour les élèves de Seconde qui souhaitent découvrir les spécialités et les débouchés envisagés
- <http://www.secondes-premieres2020-2021.fr/> (*) pour les élèves de Seconde et de Terminale qui souhaitent connaître le nouveau lycée général et technologique
- <http://www.terminales2020-2021.fr/> (*) pour les élèves de Terminale en 2019-2020 afin de mieux connaître la suite
- <https://www.monorientationenligne.fr/qr/index.php> pour parler en direct avec des PsyEN et être conseillé sur l'orientation, les formations, les débouchés, etc.
- <https://eduscol.education.fr/cid48057/priorites-et-perspectives.html> pour aider les enseignants à l'accompagnement à l'orientation

(*) Si des dates sont indiquées dans leurs intitulés, ces sites n'ont vocation à vivre que de manière temporaire, le temps d'affiner les propositions et les modalités de lycée. Ils seront remis à jour pour la prochaine rentrée.

Parmi les associations très impliquées sur l'orientation et l'égalité des chances, citons Article 1 et sa plateforme Inspire, JobIRL, Chemins d'avenir, l'Institut Télémaque et sa plateforme Mon avenir en grand, le MOOC Trouvetavoie.net, etc., Toutes ces initiatives ont en commun de proposer un accompagnement en ligne pour aider à l'orientation des élèves.

Chacune a sa spécificité : créer des rencontres et des échanges, proposer du mentorat, s'appuyer sur des tests ou autres outils pour réussir son orientation... Reste à trouver l'outil adapté aux besoins de chacun. Les partenariats noués avec les rectorats et les établissements scolaires peuvent permettre aux équipes éducatives de s'y retrouver.

Notons quand même qu'au delà de la grande force de l'outil numérique qui est d'être accessible partout, depuis un smartphone ou un ordinateur, de faciliter les rencontres et les échanges, la réalité de la fracture numérique, qui peut être sociale comme territoriale, ne doit pas être oubliée.

En conclusion, on observe que l'écosystème éducatif dans son ensemble a renforcé de façon significative l'accompagnement personnalisé des lycéens permettant de construire un projet personnel et professionnel pertinent. Les dispositifs d'égalité des chances ont montré à quel point il est important d'accompagner davantage les élèves de milieu modeste. Leur environnement familial est moins à même d'éclairer les choix d'orientation, de procurer une aide personnalisée pour accompagner la construction du projet personnel et professionnel et de leur donner des clés de réussite pour les études supérieures.

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE COVID ET AUTRES CRISES CONTEMPORAINES

La crise sanitaire a fait apparaître de nouveaux fonctionnements et de nouvelles pratiques de recrutement et d'études (dual teaching) qui laisseront peut-être des traces. Mais au delà de ces innovations qui se sont imposées, n'excluons pas un changement plus profond.

Certes, il est là aussi trop tôt pour le dire. Mais les deux dernières années, vécues dans des conditions difficiles pour beaucoup, ont soulevé de nombreuses interrogations qui pourraient remettre en question des aspects fondamentaux de nos fonctionnements actuels. Entre crise sociale, crise environnementale, crise sanitaire et autres, les questionnements se multiplient, interrogeant toutes les dimensions de la société.

Des avancées récentes importantes

LES 3 RAPPORTS D'OCTOBRE 2019 DES ÉCOLES LES PLUS SÉLECTIVES

En écho à l'enjeu d'ouverture sociale des écoles les plus sélectives abordé précédemment et à la demande expresse de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, trois rapports ont été remis dont on peut rappeler ici les principales actions, sur la base du document présenté au GOS :

- Rapport des écoles de commerce (HEC – ESSEC – ESCP)²⁶ :

Principales mesures proposées par les écoles de commerce

L'objectif de ces écoles est de viser 20% d'étudiants boursiers CROUS à court terme et 25% à moyen terme.

Les principaux moyens qui seront étudiés sont les suivants :

- Renforcer le dispositif des cordées de la réussite
- Renforcer l'accompagnement des préparatoires vers les concours
- Accroître les épreuves à option des concours post-CPGE
- Mettre en place un mécanisme de bonification au concours post-CPGE ou autre modalité permettant d'apprécier la personnalité et le chemin parcouru.
- Encourager la diversité des modes de recrutement hors prépa

NB : Le maintien de l'apprentissage est indispensable.

- Rapport des Ecoles Normales Supérieures²⁷ :

Principales mesures proposées par les Écoles Normales Supérieures

Les principaux moyens envisagés sont les suivants :

- Actions en amont via les cordées de la réussite et les Olympiades :
 - Bourses sur critères sociaux, mentorat et tutorat de lycéens
- Actions avec les lycées et premier cycle universitaire :
 - Augmentation de la diversité via les admissions universitaires
 - Mentorat et tutorat de préparatoires
- Actions sur le concours d'entrée :
 - Evolutions de certains programmes
 - Mise en ligne des sujets
 - Possibilité de points de bonification pour les boursiers (en précisant les critères exacts)

26. Rapport « Les écoles de commerce s'engagent dans la diversité sociale » (octobre 2019) : https://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/o/5/2224305-rapport-grandesecoles-ecolesdecommerce-original.pdf

27. Rapport « Diversité sociale dans les écoles normales supérieures » (octobre 2019) : <https://www.ens.psl.eu/sites/default/files/2019-10/RapportDSGE-ENS-14-10-19.PDF>

- Rapport de l'École Polytechnique²⁸ :

Principales mesures proposées par l'École Polytechnique

L'objectif de l'X est de doubler le nombre de boursiers dans les toutes prochaines années.

Les principaux moyens envisagés sont les suivants :

- Filières et concours d'entrée
 - Passer à 50 places en filière universitaire d'ici 2024
 - Maintien du point de bonus 3/2 pour les boursiers 5/2
 - Accès à tous aux annales des concours
- Préparation et mentorat en prépa
 - Rééquilibrage entre IDF et Province pour les CPGE étoilées
 - Généralisation des internats dans les CPGE
- Nouvelles préparations à la CPGE, y compris potentiellement sur le campus de l'X
- Développer l'envie d'études scientifiques au collège et au lycée

LE COMITÉ « DIVERSITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR » PILOTÉ PAR MARTIN HIRSCH (DÉCEMBRE 2020)

Piloté par Martin Hirsch, à la demande de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Comité Hirsch a travaillé tout au long du 2^{ème} semestre 2020. La CGE a participé à l'ensemble des rencontres et auditions. Il a produit un rapport²⁹ avec

des recommandations notamment pour les formations les plus sélectives.

Ce rapport sert de base depuis lors à de nombreuses réflexions et opportunités d'actions à déployer à court et moyen terme.

28. Rapport « Mission diversité sociale » (octobre 2019) : <https://gargantua.polytechnique.fr/siatel-web/app/linkto/mlCYY5b4jYK>

29. Rapport « Diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur » : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155888/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155888/remise-du-rapport-diversite-sociale-et-territoriale-dans-l-enseignement-superieur-preside-par-martin-hirsch-a-frederique-vidal.html>

De nouvelles initiatives prises par les écoles en 2021-2022 ?

Le premier semestre 2021 a fait l'objet de débats et d'annonces diverses, dans les écoles et dans les médias.

Les échanges portent clairement sur les possibles adaptations des modalités de concours post-CPGE, de nature à augmenter le taux de boursiers admis dans les écoles les plus sélectives par la voie prépa.

Les modalités précises ne sont pas connues à ce jour, même s'il est question soit de bonification

ou autre système de prise en compte du statut de boursier, soit de double appel à l'oral, pour l'ESSEC notamment, dans une logique de prendre en compte non seulement une performance scolaire, mais aussi le chemin parcouru pour y arriver.

Ces nouvelles expérimentations ont vocation à inspirer et faire découvrir le panel d'options qui s'offrent aux Grandes écoles pour améliorer leur ouverture sociale.

06

**CONCLUSION
ET REMERCIEMENTS**

Conclusion et remerciements

Près de dix ans après la première édition du livre blanc de l'ouverture sociale des Grandes écoles, cette nouvelle édition montre que celles-ci n'ont rien perdu de leur volonté d'agir pour une plus grande égalité des chances dans l'enseignement supérieur et en particulier dans leurs propres formations.

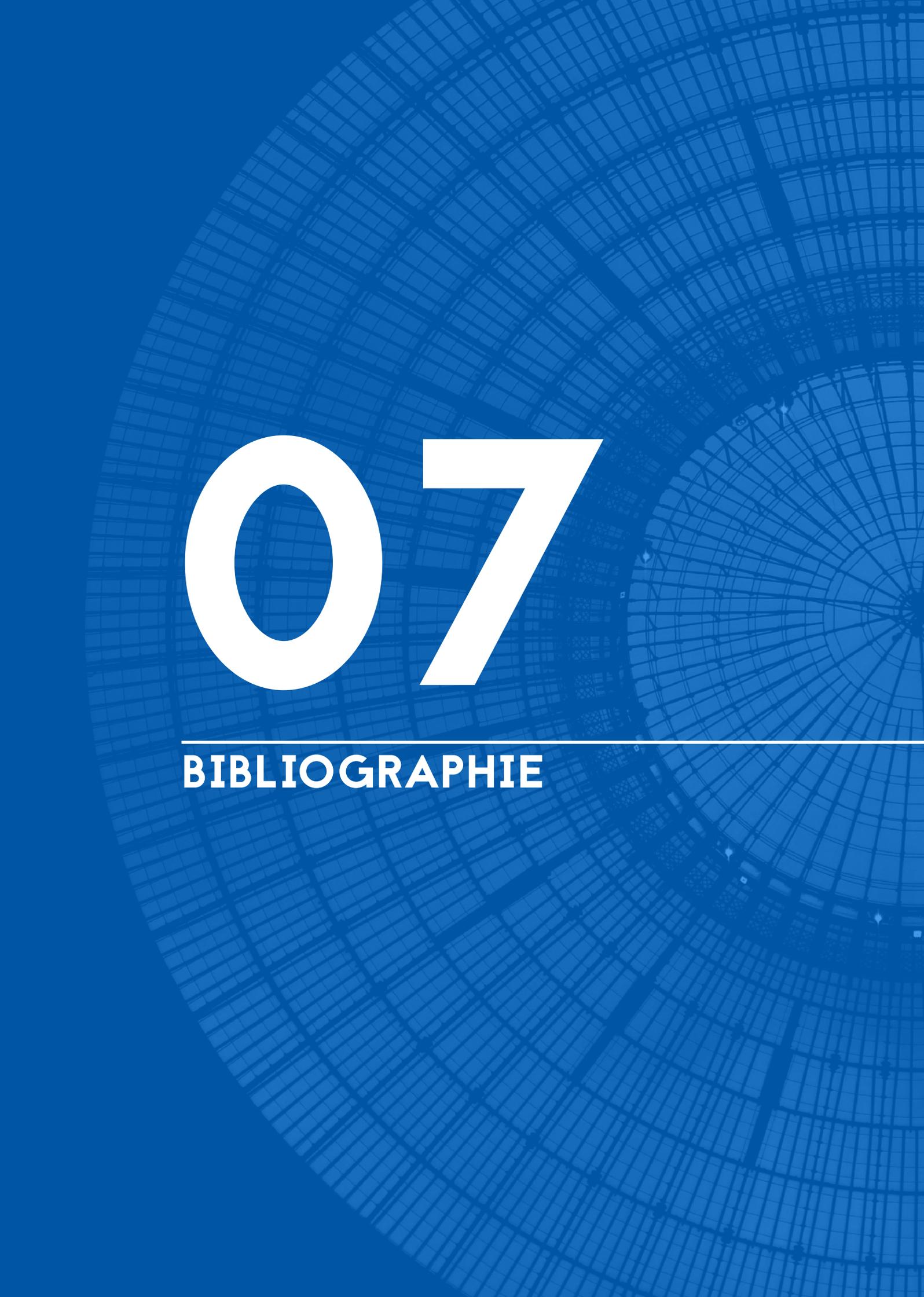
La problématique est complexe. La volonté politique ne suffit pas puisqu'il s'agit non seulement de faire évoluer des pratiques et des processus de recrutement dans les écoles, mais aussi de changer les mentalités. Tant celles des élèves d'origine populaire et leurs familles pour qu'elles s'autorisent ces filières éloignées de leur environnement, que pour les institutions éducatives, du secondaire comme du supérieur, pour qu'elles s'adaptent à des profils différents.

L'égalité des chances, l'ouverture sociale et plus largement les questions de diversité et d'inclusion, sont des sujets passionnants et essentiels, qui questionnent l'ensemble de notre société. Elles sont en outre directement impactées par les turbulences de ces dernières années, entre réformes, crises sociales et crise sanitaire.

Plus que jamais, les enjeux de diversité et d'inclusion se retrouvent au cœur des préoccupations des Grandes écoles et des étudiants et des démarches de transition nécessaires pour inventer une société plus durable, plus juste et plus solidaire.

Comme pour la première édition, ce Livre blanc s'appuie largement sur les échanges et travaux du groupe Ouverture sociale (GOS) de la CGE, dont l'ensemble des membres doit être remercié ici pour leur contribution à ce Livre blanc et leur engagement au quotidien, au plus près des jeunes. Avec une mention spéciale à l'attention de Chantal Dardelet, animatrice du GOS depuis 2015 et rapporteure de ce Livre blanc. Il faut également saluer le travail de recherche de qualité de Jules Donzelot, sociologue de l'éducation et des politiques publiques de l'égalité des chances, que nous remercions pour sa contribution à la rédaction du chapitre 2 dédié aux dispositifs d'ouverture sociale dans le monde.

Merci enfin à celles et ceux qui ont donné de leur temps pour une relecture attentive, ainsi qu'aux partenaires institutionnels (ministères, ANCT, rectorats, collectivités locales), associatifs et privés, engagés dans les dispositifs d'ouverture sociale et territoriale aux côtés des Grandes écoles, et avec qui nous aurons plaisir à poursuivre le travail en faveur d'une plus grande diversité et de l'égalité des chances.



07

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- CAHALAN M. et GOODWIN D. (2014), *Setting the Record Straight: Strong Positive Impacts Found from the National Evaluation of Upward Bound*; The Pell Institute for the Study of Opportunity in Higher Education The Council for Opportunity in Education, Juin 2014.
- CAHUC P., ZYLBERBERG A., CARCILLO S., et GALLAND, O. *La Machine à trier : comment la France divise la jeunesse*, Eyrolles. 2011.
- DUBET F., *Les places et les chances : Repenser la justice sociale*, Le Seuil, coll. « Coédition Seuil - La République des idées », février 2010, 128 p. (ISBN 2021014738)
- DUBET F., DURU-BELLAT M. et VERETOUT A., *Les Sociétés et leurs écoles : Emprise du diplôme et cohésion sociale*, Seuil, coll. « Essais », août 2010 (réimpr. 27 août 2015, Points, coll. « Essais »), 224 p. (ISBN 2021020096).
- DURU-BELLAT M., DUBET F., *10 propositions pour changer l'école*, Editions du Seuil, 2015
- HARVEY, A., BURNHEIM, C. & BRETT, M. (Eds.) (2016). *Student equity in Australian higher education: twenty-five years of A Fair Chance for All*. Melbourne: Springer
- LAHIRE B., et al., *Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, Ed. Seuil, 2019
- VAN ZANTEN, Agnès. *Les politiques d'éducation*. Presses Universitaires de France, 2014

ARTICLES

- ANDRÉ K., « Une grande école pourquoi pas moi ? Dix ans après, quel impact sur les tuteurs et les tutorés ? », 2012
- CALMAND J., EPIPHANE D. et HALLIER P., « *De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse* », Céreq - NEF n° 43, 2009, p.7
- CALMAND J., EPIPHANE D., « L'insertion professionnelle après des études supérieures : des diplômés plus égaux que d'autres... », *Formation emploi*, 117 | 2012, 11-28.
- DURU-BELLAT M. « Inégalités sociales scolaires », in: SAVIDAN P., *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*, PUF, 2018.
- DUTERCQ Y. et MASY J., « Origine sociale des étudiants de CPGE : quelles évolutions ? », Contribution au rapport du Cnesco *Les inégalités scolaires d'origines sociales et ethnoculturelle*. Paris, Cnesco, 2016.
- GALINIÉ A. & HEIM A., (2016). Inégalités scolaires : quels rôles jouent les cours privés ?

Contribution au rapport du Cnesco *Les inégalités scolaires d'origines sociales et ethnoculturelle*. Paris. Cnesco.

- LANDRIER S., et NAKHILI N. « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, n°10, Janvier-mars 2010.
- MERCKLE P. et OCTOBRE S., « La stratification sociale des pratiques numériques des adolescents », *RESET [En ligne]*, 1 | 2012.
- MURPHY R., SCOTT-CLAYTON J., WYNESS G., "The end of free college in England: Implications for enrolments, equity, and quality", *Economics of Education Review*, Volume 71, 2019, Pages 7-22, ISSN 0272-7757, <https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2018.11.007>
- GOASTELLE C. « D'un multiculturalisme à l'autre. Les politiques universitaire et la justice sociale : une comparaison États-Unis - Indonésie ». In Felouzis, Georges (ed). *Les mutations actuelles de l'université*, Paris: PUF, 2003
- SALMI J. (2018), « All around the world - Higher education equity policies across the globe », Lumina Foundation. Rapport publié lors du World Access to Higher Education Day (WAHED), Novembre 2018. <https://worldaccesshe.com/wp-content/uploads/2018/11/All-around-the-world-Higher-education-equity-policies-across-the-globe-.pdf>
- VALENTE R.R. and BERRY, B.J.L., 2017. Performance of Students Admitted through Affirmative Action in Brazil. *Latin American Research Review*, 52(1), pp.18-34. DOI: <http://doi.org/10.25222/larr.50>
- VAN ZANTEN A., « La fabrication familiale et scolaire des élites et les voies de mobilité ascendante en France », *L'Année sociologique* 2016/1 (Vol. 66), p. 81-114.
- WEISSKOPF T., "A experiência da Índia com ação afirmativa na seleção para o ensino superior". In: João Feres Júnior; and Jonas Zoninsein (eds.). *Ação afirmativa no ensino superior brasileiro*, Belo Horizonte: Editora UFMG; and Rio de Janeiro: IUPERJ (2008)

RAPPORTS

CGE

- Baromètre Ouverture Sociale, 2015 [en ligne] : <https://www.cge.asso.fr/wp-content/uploads/2017/06/2015-06-barometre-ouverture-sociale-2015-cge-passeport-avenir.pdf>

- Baromètre Ouverture Sociale, 2019 [en ligne] : <https://www.cge.asso.fr/publications/2019-barometre-cge-louverture-sociale-dans-les-grandes-ecoles/>
- Enquête insertion 2021 [en ligne] : <https://www.cge.asso.fr/liste-actualites/publication-de-lenquete-insertion-cge-2021/>
- La perception des GE et de leurs diplômes, 2019 [en ligne] : <https://www.cge.asso.fr/publications/2019-10-03-etude-cge-ipsos-la-perception-des-grandes-ecoles-et-de-leurs-diplomes-infographie/>
- Livre blanc : Ouverture Sociale des Grandes Ecoles 2010 [en ligne] : <https://www.cge.asso.fr/wp-content/uploads/2017/06/2010-cge-ouverture-sociale-des-grandes-ecoles-livre-blanc-des-pratiques.pdf>
- Rapport d'activité 2020 [en ligne] : <https://www.cge.asso.fr/publications/2020-cge-rapport-dactivite/>

CNESCO

- Inégalités de résultats 2017, [en ligne] : <http://www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/inegalites-de-resultats/>
- Rapport complet 2017, [en ligne] : http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2017/04/Inegalites_sociales_rapport_Cnesco.pdf
- Panorama des inégalités scolaires d'origine territoriale en France, 2018 [en ligne] : <http://www.cnesco.fr/fr/panorama-des-inegalites-scolaires-dorigine-territoriale-en-france/>

Autres

- Commission des Affaires culturelles du Sénat, *Diversité sociale et égalité des chances dans la composition des classes préparatoires aux grandes écoles*, Rapport d'information, 2006-07
- Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale, *Évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur*, Rapport, 2020
- Mission d'information du Sénat, *L'égalité des chances, jalon des politiques de jeunesse*, Rapport d'information, 2021 Institut des Politiques publiques de l'École d'économie de Paris, *Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000 ?*, Rapport IPP, 2021
- Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance,
 - Atlas des risques sociaux d'échec scolaire, 2016 [en ligne] <https://www.education.gouv.fr/cid106032/atlas-academique-des-risques-sociaux-d-echec-scolaire-l-exemple-du-decrochage.html>

- Les boursiers sur critères sociaux en 2017-2018, 2019 [en ligne] https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/77/3/NF_Boursiers_2016-2017_820773.pdf
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, *Diplôme national du brevet 2016*, n°17.07, mars 2017 [en ligne] <https://www.education.gouv.fr/cid59753/diplome-national-du-brevet-2016-pres-de-neuf-candidats-sur-dix-obtiennent-leur-diplome.html>
- Official Statistics, Department for Education, *Widening Participation in Higher Education, England, 2016/17 age cohort -*, 2018.
- *Programa Universidade para Todos (ProUni) (University for All Program)*.
- *Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA)*, 2018
 - Résultats France 2018 [en ligne] : <https://www.oecd.org/pisa/PISA-2015-France-FRA.pdf>
 - Résultats globaux 2018 [en ligne] : https://read.oecd-ilibrary.org/education/resultats-du-pisa-2015-volume-i_9789264267534-fr#page5
- TIMSS 2015 [en ligne] <https://nces.ed.gov/timss/timss15.asp>
- UNLY : « Baromètre réalités financières des étudiants », 2019 <https://unly.org/barometer-2019>

SITOGRAPHIE

- AFEV « Journée de refus de l'échec scolaire » 2018 [en ligne] https://drive.google.com/file/d/14P2fNnMVtVbBJYo_cqUqNKK-R128°liz/view
- AVISE, « En France, les inégalités sociales s'aggravent » [en ligne] <https://www.avise.org/articles/en-france-les-inegalites-scolaires-saggravent>
- Centre d'observation de la société. « Du collège aux filières d'excellence, la disparition des enfants d'ouvriers » [en ligne] <http://www.observationsociete.fr/education/inegalites/du-college-aux-filieres-dexcellence-la-disparition-des-enfants-douvriers.html>
- CGET, « Une étude de suivi sur les cordées de la réussite 2015-2016 », [en ligne] <https://www.cget.gouv.fr/actualites/une-etude-de-suivi-sur-les-cordees-de-la-reussite-2015-2016>

- Education nationale [en ligne]
 - « Enseignements de spécialité au lycée : des parcours plus divers et plus adaptés » <https://mobile.education.gouv.fr/cid143872/enseignements-de-specialite-au-lycee-des-parcours-plus-divers-et-plus-adaptés.html>
 - Communiqué de presse de Jean-Michel Blanquer : « Enseignements de spécialité au lycée : des parcours plus divers et plus adaptés aux profils et aux projets des lycéens » <https://www.education.gouv.fr/cid143872/enseignements-de-specialite-au-lycee-des-parcours-plus-divers-et-plus-adaptés.html>
- Educavox « Quels ont été les choix des familles concernant les enseignements de spécialité en première générale du nouveau lycée ? », Magliulo B., [en ligne] <https://www.educavox.fr/accueil/debats/quels-ont-ete-les-choix-des-familles-concernant-les-enseignements-de-specialite-en-premiere-generale-du-nouveau-lycee>
- EducPro de l'Etudiant, « La réforme du bac va anticiper les choix d'orientation et fermer des portes », M. Duru-Bellat [en ligne] <https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/marie-duru-bellat-la-reforme-du-bac-va-anticiper-les-choix-d-orientation-et-fermer-des-portes.html>
- Eduscol
 - « Accompagnement à l'orientation au collège et au lycée – Cordées de la réussite et parcours d'excellence » [en ligne] <https://eduscol.education.fr/cid76305/cordees-de-la-reussite.html>
 - Vademecum « L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle : Objectifs, repères et ressources pédagogiques à destination des équipes pédagogiques et éducatives » [en ligne] <https://eduscol.education.fr/cid48057/orientation-priorites-et-perspectives.html>
- Fondation Jean Jaurès, « Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie », Salomé Berlioux, Jérôme Fouquet, Jérémie Peltier, [en ligne] novembre 2019 <https://jean-jaures.org/nos-productions/jeunes-des-villes-jeunes-des-champs-la-lutte-des-classes-n-est-pas-finie>
- Le Journal du CNRS, « Comment l'orientation scolaire renforce les inégalités » Agnès Van Zenten [en ligne] <https://lejournald.cnrs.fr/articles/comment-lorientation-scolaire-renforce-les-inegalites>
- NewsTank, 2019 [en ligne] Parcoursup 2018: licence, IUT et CPGE accueillent plus d'un tiers d'étudiants en mobilité académique »
- ONISEP
 - « Baccalauréat général : qu'est-ce qui change ? » [en ligne] 2019 <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/2021-la-reforme-du-baccalaureat/Baccalaureat-general-qu-est-ce-qui-change>
 - « Baccalauréat technologique : qu'est-ce qui change ? » [en ligne] 2019 <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/2021-la-reforme-du-baccalaureat/Du-nouveau-pour-le-baccalaureat-technologique>
 - « Baccalauréat professionnel : qu'est-ce qui change ? » [en ligne] 2019 <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Les-nouveautes-de-la-voie-pro/Voie-pro-ce-qui-change-a-la-rentree-2019/Les-familles-de-metiers>
- RERS, Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2019, « L'origine sociale des élèves du second degré » [en ligne] <https://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>
- Welcome to the Jungle, « Livre Blanc Les femmes et Tech » [en ligne] <https://recruiters.welcometothejungle.com/ebooks/comment-augmenter-peu-a-peu-la-place-des-femmes-dans-la-tech/>
- World Inequality Database [en ligne] <https://www.education-inequalities.org/>

08

ANNEXES

Annexe 1 - Fiches Actions des Grandes écoles – Programme favorisant la diversité sociale des étudiants

Annexe 2 - Fiches Actions des Grandes écoles – Égalité d'accès aux études supérieures

Annexe 3 - Fiches Actions des Grandes écoles – Dispositif d'accompagnement pendant les études

Sommaire

PROGRAMME FAVORISANT LA DIVERSITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS

CONCOURS DÉDIÉ LICENCE, ATS ET DUT CentraleSupélec	74	PREP HEC HEC Paris	91
ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE DE CHACUN CentraleSupélec	75	BOURSES PREPA HEC POUR TOUS HEC Paris	92
FORMATIONS POUR PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE (PSMJ) Le cnam	76	PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT SciencesPo Lille	93
PRÉPARATION À L'ORAL DES ADMISSIONS SUR TITRE L3 Paris Tech	77	#JESUISINGENIEURE IMT Lille Douai	94
CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE EHESP	78	CAP'INSA INSA Lyon	95
TRAIT D'UNION PREPAS emlyon	79	INGENIEUR APPRENTI, POURQUOI PAS ? INSA Hauts-de-France	96
CLASSES PRÉPARATOIRES (CP'ENA) AU CONCOURS EXTERNE D'ENTRÉE À L'ENA, DITES "TALENTS", À PARIS, STRASBOURG ET NANTES ENA	80	PARCOURS D'EXCELLENCE ET APP'TITUDES PROFESSIONNELLES Montpellier Business School	97
INGÉNIEURES EN AFRIQUE EPF	81	CONCOURS APPRENTISSAGE : SÉLECTION ET ACCOMPAGNEMENT DES LAURÉATS Supagro	98
PARCOURS BTS PRÉPA Esaip	82	BALAFON-BORDEAUX-AFRIQUE : L'AMBITION FONDATRICE SciencesPo Bordeaux	99
TALENT SPRING ESCP EUROPE	83	JPPJV : "SCIENCES PO BORDEAUX, JE LE PEUX PARCE QUE JE LE VEUX" SciencesPo Bordeaux	100
CAP ESSEC ESSEC	84	IEPEI (INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES - ÉTUDES INTÉGRÉES) - DISPOSITIF SPÉCIFIQUE LYCEE ST EXUPERY / SCIENCES PO AIX SciencesPo Aix	101
CAP PREPA ESSEC	85	CONVENTION EDUCATION PRIORITAIRE SciencesPo	102
LE DOUBLE APPEL À L'ORAL ESSEC	86	PARTENARIAT TBS/INSTITUT DE L'ENGAGEMENT TBS Business School	103
TREMPLIN OUTRE-MER ESSEC	87	PROGRAMME DE PARRAINAGE DE LA FONDATION TBS TBS Business School	104
GEM REFUGEE GRANT PROGRAM Grenoble école de management	88	BOURSES AU MÉRITE UNILASALLE UniLaSalle	105
CONCOURS DIVERSITE Grenoble école de management	89		
PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT Grenoble école de management	90		

ÉGALITE DES CHANCES D'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CORDÉE DE LA RÉUSSITE		L CODENT L CRÉENT	
Agro Paris Tech	107	ENSTA Bretagne	125
ENSAM OPTIM		CORDÉE DE LA RÉUSSITE	
Arts et métiers	108	Esaip	126
BRIO (FAIS UN BOND POUR LA RÉUSSITE PAR L'INITIATIVE ET L'OUVERTURE)		CORDÉE DE LA RÉUSSITE PREP'AVENIR	
Audencia	109	Esigelec	127
CORDÉE DE LA RÉUSSITE ÉCHANGES PHOCÉENS		PQPM "UNE GRANDE ÉCOLE : POURQUOI PAS MOI?"	
Centrale Marseille	110	ESSEC	128
CORDÉE DE LA RÉUSSITE HTTP (HANDICAP TUTORAT PHOCÉEN)		PHARES	
Centrale Marseille	111	ESSEC	129
DEGUN SANS STAGE		TROUVETAVOIE	
Centrale Marseille	112	ESSEC	130
OSER : OUVERTURE SOCIALE POUR L'ÉGALITÉ ET LA RÉUSSITE		LE DOUBLE APPEL À L'ORAL	
Centrale Supélec	113	ESSEC	131
ESPÉRANCE EN BÉTON		PACE HEC	
Centrale Supélec	114	HEC Paris	132
ÉCOLE VAUCANSON		VISITES DE SENSIBILISATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES	
Le cnam	115	HEC Paris	133
PASSE NUMERIQUE PRO - SPÉCIALITÉ MÉDIATION NUMÉRIQUE, INTÉGRATION WEB ET MAINTENANCE INFORMATIQUE		ELOQUENTIA@HEC	
Le cnam	116	HEC Paris	134
BAC + 1 FORMATION SUPÉRIEURE DE SPÉCIALISATION		CORDÉE DE LA RÉUSSITE ARTEM - ENSEMBLE VERS LA RÉUSSITE	
Le cnam	117	lcn business school - ARTEM	135
PROGRAMME PQPM, UNE GRANDE ÉCOLE POURQUOI PAS MOI ?		PQPM : UNE GRANDE ÉCOLE POURQUOI PAS MOI ?	
EBI	118	IMT Lille Douai	136
ECE-PQPM CORDÉE DE LA RÉUSSITE		PRREL AMBITION : PROGRAMME RÉGIONAL DE RÉUSSITE EN ÉTUDES LONGUES	
ECE Paris Lyon	119	IMT Lille Douai	137
STAGE MATHC2+		SCIENSATIONS	
École normale supérieure Rennes	120	IMT Lille Douai	138
PARCOURS D'EXCELLENCE ENS RENNES		STREINGER STORM	
École normale supérieure Rennes	121	IMT Lille Douai	139
TRAIT D'UNION MULTICAMPUS MULTIQUARTIERS		SCIENCE EXPELUDIQUE	
emlyon	122	IMT Lille Douai	140
PROGRAMME "DISPO" AVEC LES IEP		INGÉNIEUR, JE VEUX, JE PEUX	
ENA	123	INSA Hauts-de-Seine	141
LA MAIN À LA PATE		PARTENARIAT COLLÈGES	
ENSTA Bretagne	124	INSA Lyon	142
		PROJET CRITER : CONCEPTION ET RÉALISATION D'INNOVATIONS EN ÉNERGIES RENOUVELABLES	
		INSA Lyon	143

**APPEL À PROJET DE LA DGER :
DEVENIR INGÉNIEUR AVEC UN BTS**

L'institut Agro 144

PQPM : POURQUOI PAS MOI ?

ISC Paris 145

PROGRAMME PHARES

ISC Paris 146

CHARITY

ISC Paris 147

**CORDÉES DE LA RÉUSSITE, PARCOURS
D'EXCELLENCE ET PHARES**

Neoma Business School 148

L'OPÉRATION MONGE

Polytechnique 149

X-SCIENCE CAMP

Polytechnique 150

PREMIER CAMPUS

SciencesPo 151

PEI : PROGRAMME D'ETUDES INTÉGRÉES

SciencesPo Lille 152

OSE L'ISAE SUPAERO

Seisae Supaero 153

CORDÉE AMBITION AGROPOLIS

Montpellier Sup Agro 154

CORDÉE TBS COACHING

TBS éducation 155

CORDÉE TBS COLLECTIVE

TBS éducation 156

PAQTE

TBS éducation 157

FORUM DES GRANDES ÉCOLES

TBS éducation 158

JEUDIS DE LA SCIENCE

UniLaSalle 159

ASTEP - MAIN À LA PÂTE

UniLaSalle 160

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LES ÉTUDES**BOURSE JEAN GOUBIN**

Agro Campus ouest 162

**DISPOSITIF DÉDIÉ POUR FORMATION
PAR APPRENTISSAGE CURSUS
CENTRALESUPELEC**

Centrale Supélec 163

**PROGRAMME "SUCCESS ANGELS"
PROPOSÉ PAR LA FONDATION
CENTRALESUPELEC**

Centrale Supélec 164

**CRAP (CENTRE DE RESSOURCES ET
D'APPUI PÉDAGOGIQUE)**

Le cnam 165

**ACCOMPAGNEMENT DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS**

EHESP 166

**ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES
FONCTIONNAIRES**

ENA 167

CHALLENGE INNOVATION

EPF 168

ASSOCIATION TUTORAT

EPF 169

CELLULE D'APPUI

ESA 170

COACHING INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Esaip 171

TUTORAT ÉLÈVE-ÉLÈVE

Esaip 172

**FILIÈRE APPRENTISSAGE & CONTRAT
PRO**

ESIGELEC 173

**TUTORAT ÉTUDIANT ET DÉVELOPPEMENT
DE LA CONSCIENCE SOCIALE
DES ÉTUDIANTS**

ESSEC 174

ACCOMPAGNEMENT CARRIÈRE

Grenoble école management 175

**BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX :
DISPOSITIF HEC POUR TOUS**

HEC 176

**MENTORAT DÉDIÉ AUX ÉTUDIANTS HEC
BÉNÉFICIAIRE D'UNE BOURSE
SUR CRITÈRES SOCIAUX**

HEC 177

TUTORAT PÉDAGOGIQUE

ICN business school ARTEM 178

**ACCOMPAGNEMENT
PAR LA PSYCHOLOGUE**

ICN business school ARTEM 179

ASPECT FINANCIER : LES BOURSES

INP TOULOUSE 180

ASPECT FINANCIER : LOGEMENT

INP TOULOUSE 181

ASPECT FINANCIER : AUTRES			
INP TOULOUSE	182	LA PERM' PRÉP@	193
MENTORAT INGÉNIEUR.E DU PROGRAMME CAP'INSA		BOURSES D'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
INSA Lyon	183	Polytech Clermont-Ferrand	194
PRREL AMBITION		PROGRAMME BOOSTER	
INSA Hauts-de-France	184	SciencesPo	195
SOUTIEN : REMÉDIATION PÉDAGOGIQUE		MENTORAT	
INSA Hauts-de-France	185	SciencesPo	196
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE MANAGEMENT PAR LA VIE ASSOCIATIVE		FAIRE : FONDS D'AIDE À L'INSERTION & À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES	
INSA Hauts-de-France	186	SciencesPo Bordeaux	197
DISPOSITIF DE BOURSES DROITS D'INSCRIPTION ET SOCIALES		FONDATION DE LILLE	
Montpellier Sup Agro	187	Skema Business School	198
PÔLE SOLIDARITÉ DU BUREAU DES ÉLÈVES		EQUAL.ID	
ISAE SUPAERO	188	TBS éducation	199
AEP : ANNÉE D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE		PSB UNITED WAY	
ISC PARIS	189	TBS Business School	200
BOURSES ISC PARIS		PARCOURS JEUNE ACTIF ET PASSIONNÉ	
ISC PARIS	190	TBS Business School	201
L'APPRENTISSAGE À NEOMA BS		SEAP - SERVICE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE	
NEOMA BUSINESS SCHOOL	191	UniLaSalle	202
BOURSES NEOMA BS		TUTEURAGE	
NEOMA BUSINESS SCHOOL	192	UniLaSalle	203
		BOURSES DE SECOURS ET PRÊTS D'HONNEUR	
		UniLaSalle	204

**PROGRAMME
FAVORISANT
LA DIVERSITÉ
SOCIALE DES
ÉTUDIANTS**

CONCOURS DÉDIÉ LICENCE, ATS ET DUT

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 765
- Cible: Etudiants venant de licence, de DUT et d'ATS
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Chiffre non mesurable
- Volume d'heures de l'accompagnement: NC
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme : NC

OBJECTIFS

Développer l'admission : le nombre d'étudiants issus de Licence, de DUT et d'ATS.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Augmentation du nombre de places au concours, dispositif de préparation en amont (séminaire de préparation au concours) et suivi tout au long de l'année.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

M. Erick HERBIN, M. Adriano REBOULET COTTA, Mme Gaëlle AUBERT, équipe dédiée à la Direction des Etudes.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME :

47 étudiants recrutés dans la voie L3 en 2020.
11 étudiants recrutés dans la voie DUT-ATS.

ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE DE CHACUN

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 88
- Cible: Étudiants d'ATS, de DUT et de L3
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 78 (+88)
- Volume d'heures de l'accompagnement: 40
- Durée de l'accompagnement en années: 1



Date de création du programme : 2018

OBJECTIFS

Accompagner des profils ATS, DUT et L3 mathématiques-biologie à l'entrée à CentraleSupélec.

MODALITÉS DU PROGRAMME

1 semaine de cours en février ou en avril.
Les boursiers sont exonérés des frais d'inscription (130€ par semaine en 2021, 132€ en 2022).
Ce séminaire de préparation est constitué d'une semaine d'entraînement intensif en mathématiques et en Physique ou Génie Electrique, selon leurs épreuves au moment du concours universitaire (8h de cours par jour en présentiel).
Les coûts pédagogiques (40 heures d'enseignement) sont estimés à environ 2400 euros. A cela s'ajoutent les coûts administratifs et techniques.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

M. Adriano REBOULET COTTA, équipe dédié à la Direction des Etudes.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME :

Tous les étudiants inscrits aux stages de l'année 2020 et ayant passé le concours ont été admis au concours universitaire.



FORMATIONS POUR PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE (PSMJ)

■ Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 57
Cible: Détenus
Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 275
Volume d'heures de l'accompagnement: Variable selon parcours
Durée de l'accompagnement en années: de 1 an à 5 ans selon les personnes accompagnées

le cnam

Date de création du programme : Septembre 2015

OBJECTIFS

L'objectif du programme "Formations pour personnes placées sous main de justice" est de donner accès à une offre de formation, développée au Cnam, et adaptée aux personnes placées sous main de justice. Cet objectif s'inscrit dans l'objectif plus général de l'ouverture du Cnam à tous les publics, et notamment dans l'objectif volontariste d'accessibilité et d'adaptabilité aux publics les plus éloignés de l'emploi et de la formation.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Ce programme, développé en partenariat avec l'administration pénitentiaire, se développe autour de 3 volets: développement d'une offre de formation à distance (FOD) adaptée aux conditions d'étude du public détenu, développement de formations hybrides adaptées (articulant distanciel, présentiel et tutorat), travail de suivi et de coordination pédagogique renforcé pour les publics empêchés.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Compte tenu de la spécificité du public un suivi pédagogique ne peut être totalement réalisé. En revanche le Cnam travaille en collaboration avec les responsables locaux d'enseignement (RLE en détention) avec un(e) référent(e) pédagogique dédié(e).

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

D'un point de vue quantitatif, plus de 127 unités d'enseignement ont été ouvertes à 61 personnes placées sous main de justice durant l'année.

8 domaines d'enseignements ont été majoritairement concernés: mercatique, organisation du travail, droit, économie, comptabilité, bâtiment, informatique et gestion RH.

15 établissements pénitentiaires ont été concernés par le programme, répartis sur 6 régions pénitentiaires du territoire.

Le nombre de reçus (unités validées/examens passés) 64/93 soit 68.81%.

On constate que ces résultats sont d'autant plus élevés que l'accompagnement pédagogique est important.

PRÉPARATION À L'ORAL DES ADMISSIONS SUR TITRE L3

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 13
- Cible: les candidats admissibles aux oraux des Ponts du recrutement GEI-UNIV
- Volume d'heures de l'accompagnement: 7



Date de création du programme : Juin 2019

MODALITÉS DU PROGRAMME

1 journée de préparation aux oraux de maths, physique sur le principe des colles de classes prépa.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Résultats des oraux.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ont été admis 9 sur les 13 qui ont suivi la journée.

CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE

■ Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 18

Cible: La CPI est accessible aux jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi titulaires à minima d'un diplôme homologué de niveau II, dont les ressources financières sont limitées et dont l'origine sociale et/ou géographique a rendu difficiles leurs conditions d'accès à l'enseignement

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 158

Volume d'heures de l'accompagnement: 8 mois

Durée de l'accompagnement en années: 1



Date de création du programme : 2009

OBJECTIFS

Afin de diversifier leurs recrutements et de favoriser l'accès de tous aux emplois publics conformément au plan gouvernemental pour la promotion de l'égalité dans la fonction publique, les ministères sociaux et l'École des hautes études en santé publique (EHESP) ont mis en place une classe préparatoire intégrée.

La CPI de l'EHESP forme des jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi à 4 concours externes de catégorie A de la Fonction publique: Directeur d'hôpital (DH), Directeur d'établissement sanitaire, social, médico-social (DESSMS), Inspecteur de l'action sanitaire et sociale (IASS), Attaché d'administration hospitalière (AAH).

MODALITÉS DU PROGRAMME

- 4 sessions d'examens blancs
 - enseignement individualisé: mises en situation professionnelle, études de cas, méthodologie de la dissertation et de la note de synthèse
 - enseignements mutualisés avec les cycles préparatoires aux concours internes DH et DESSMS
 - tutorat renforcé par des élèves en formation au sein de l'EHESP et des professionnels en exercice
 - préparation à l'oral spécifique à chaque concours pour les candidats admissibles
 - accompagnement pédagogique intensif et personnalisé
 - pédagogie, hébergement et restauration à titre gracieux.
- Sous condition de ressources, aide financière dite « allocation de diversité ».

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les élèves CPI non admis ont accès aux supports de cours actualisés de la nouvelle promotion via la plateforme d'enseignement en ligne REAL et ont la possibilité d'effectuer des devoirs à distance (correction personnalisée).

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Taux moyen de réussite: 71% depuis la création de la CPI.
Fin 2018, 100 élèves avaient réussi au moins un concours de la catégorie A (FPH ou FPE).

TRAIT D'UNION PREPAS

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 159
- Cible: élèves boursiers en classes préparatoires
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1359
- Volume d'heures de l'accompagnement: 4800 heures de tutorat étudiant, 300h de formation/an
- Durée de l'accompagnement en années: 2 ans



Date de création du programme : 2008

OBJECTIFS

« Trait d'Union Prépas » est une cordée de la réussite qui favorise l'entrée des élèves boursiers en Grande école. D'une part, elle fait la promotion des parcours en grandes écoles auprès des 300 lycéens issus des quartiers de la politique de la ville et en milieu rural afin de démystifier les parcours en CPGE et en Grandes écoles par des témoignages d'étudiants proches de leur profil. D'autre part, elle accompagne une centaine d'élèves boursiers préparatoires pendant deux ans pour un accompagnement scolaire, le partage d'expérience sur la vie en prépa, le développement de l'accès à la culture et décoder les enjeux sur les oraux des Grandes écoles.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme s'organise autour de 4 activités: le tutorat individuel hebdomadaire par les étudiants de la Grande école, des stages sur deux ans répartis pendant les vacances scolaires assurés par les professeurs de la Grande école (pour améliorer le niveau de langue à l'oral, pour décoder les enjeux sur les oraux d'entrée en Grande école et se préparer à ces derniers), un programme culturel sur le thème de culture générale du concours et un parrainage par des alumni d'emlyon. Une fois en grande école un parrainage est proposé via Article 1 et ou le club parrainage des alumni d'emlyon.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les élèves sont suivis en classes préparatoires toute l'année et par un parrain une fois en Grande école.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Le premier impact pour les élèves boursiers est la baisse de l'abandon de la classe prépa en première année (réduit à 1 à 2 par an) contre 10 à 20% avant, l'amélioration du niveau de langue à l'oral et des capacités pour la préparation de l'oral (plus de 60% des élèves ont des notes d'entretien entre 15 et 20).

Enfin, 30% des élèves entrent dans le top 5 des écoles, 50 % dans le top 10. Un net relèvement de l'ambition, avec moins d'autocensure pour préparer et s'inscrire au concours BCE.

Les élèves issus du programme qui entrent à emlyon ont un effet d'entraînement puissant sur les nouvelles générations.

CLASSES PRÉPARATOIRES (CP'ENA) AU CONCOURS EXTERNE D'ENTRÉE À L'ENA, DITES "TALENTS", À PARIS, STRASBOURG ET NANTES

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 31 auxquels ont succédé, pour 2021-2022, 64 nouveaux étudiants à Paris, Strasbourg et Nantes (dans le cadre de la création des classes Talents)
Cible: étudiants éligibles à une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou demandeurs d'emploi, diplômés de l'enseignement supérieur (min. bac+3) et de nationalité française (ou UE)
Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 208
Volume d'heures de l'accompagnement: **plein temps**
Durée de l'accompagnement en années: d'octobre à juillet (novembre en cas d'admissibilité)



Date de création du programme : 18 mai 2009

OBJECTIFS

Proposer aux étudiants admis en classe préparatoire CP'ENA un appui pédagogique et matériel pour préparer sereinement les concours de la haute fonction publique :

- 1 - par un contenu d'enseignement spécifique,
- 2 - par des appuis matériels (prise en charge financière de l'hébergement en résidence universitaire, prêt d'un ordinateur portable et d'ouvrages en économie et en droit, allocation pour la diversité dans la fonction publique allouée par la préfecture (4000€), aide financière de l'école aux non-boursiers (2630€).

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Enseignements théoriques et méthodologiques, mises en situation de concours et accompagnement spécifique renforcé sous forme de tutorat et de coaching individualisé.
 - Priorité des enseignements autour des facteurs les plus discriminants lors d'un concours: méthodologie, capital culturel, culture administrative, codes indispensables à la réussite.
 - Pré rentrée dès juillet.
 - Visites régulières d'institutions publiques.
- Les intervenants sont pour la plupart de jeunes anciens élèves de l'ENA, membres de corps accessibles à l'issue de la scolarité ayant une parfaite connaissance des attentes du concours.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

ENA en partenariat avec l'INET pour Strasbourg, Paris et Nantes ainsi que les associations: La cordée, DTGE et ENA 50/50

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

A fin 2020: 114 admissions à des concours de catégorie A+ (dont 12 à celui de l'ENA) et 77 à des concours de catégorie A

Contact: michele.bornert@ena.fr

INGÉNIEURES EN AFRIQUE

■ Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 9 dossiers examinés, 4 admissibles, 1 seul admis.

Cible: Programme d'excellence de classes prépa scientifiques, favorisant l'accès des jeunes filles africaines aux métiers d'ingénieures quelle que soit leur situation.

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 10

Volume d'heures de l'accompagnement: NC: déplacement 1 à 2 fois par an pour dispenser des cours, former les enseignants.

Présélection sur dossier fourni par 2iE et procédure EPF.

Durée de l'accompagnement en années: 3 ans



Date de création du programme : Septembre 2012

OBJECTIFS

Satisfaire les besoins croissants en compétences des organisations publiques et privées africaines.
Promouvoir l'accès des jeunes filles aux métiers de l'ingénierie à des fonctions d'encadrement et de direction.
Encourager des vocations, susciter des ambitions en enlevant les obstacles financiers, culturels et sociaux.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les classes préparatoires constituent la première étape généraliste (2 ans) d'une formation académique d'ingénieur en 5 ans. L'admission se fait par une sélection sur dossier, réservée aux bachelier/bacheliers scientifiques.

Une poursuite d'étude assurée au sein

- du cursus 2iE et d'autres établissements d'enseignement supérieur africains;
- d'écoles d'ingénieurs françaises et européennes, soit par admission directe, soit par l'intermédiaire des concours d'accès aux "Ecoles post-prépa".

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Ces élèves sont accueillis et sont suivis administrativement tout au long de leur cursus (3 ans).

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les élèves accompagnés ont une poursuite d'études assurée dans des Grandes écoles soit africaines soit françaises.

PARCOURS BTS PRÉPA

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 20 élèves
- Cible: Elèves en formation BTS
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 180 élèves
- Volume d'heures de l'accompagnement « par année »: 70 heures
- Durée de l'accompagnement en années: 2 années



Date de création du programme: Septembre 2011

OBJECTIFS

Aider des élèves en formation BTS à se projeter dans un projet de formation Ingénieur ou Master, à l'ESAIP ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. Ce programme permet aux élèves qui le suivent d'acquérir des méthodes de travail, notamment le travail en groupe et l'apprentissage par problèmes, d'approfondir leurs savoirs scientifiques et consolider leurs acquis linguistiques.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Programme proposé aux élèves de BTS, de 4 établissements partenaires pour les accompagner sur 2 ans. En première année, l'ESAIP présente ce dispositif aux élèves BTS 1. Elle s'appuie sur les référents de ce parcours au niveau de chaque site associé. Les élèves intéressés suivent ensuite en classe unique 2 sessions de formation à l'ESAIP pour explorer leur projet professionnel personnel, découvrir le parcours de formation Ingénieur de l'ESAIP et suivre des cours d'approfondissement en sciences. En deuxième année, l'ESAIP conduit des sessions de formation en vacances scolaires, en mathématiques, en anglais et en PPP. Le dispositif est complètement pris en charge par l'ESAIP.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi de leurs études après le programme.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

En moyenne, chaque année 35% de ces élèves intègrent une formation ingénieur de l'ESAIP. La quasi-totalité des élèves de ce parcours continuent en formation ingénieur ou Master à l'ESAIP ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. Nous avons parmi nos anciens élèves, des élèves issus de BTS Prépa en situation ingénieur, cadres en entreprise. Ce programme aide des élèves motivés en formation technique à intégrer une formation ingénieur et contribue à leur réussite. Ce programme aide les élèves concernés à intégrer une formation ingénieur et contribue à leur réussite dans la prise en main d'un poste à responsabilités.

TALENT SPRING

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 10
- Cible: étudiants niveau licence, boursiers ou ayant subi une maladie grave, dotés de compétences personnelles remarquables et fortement motivés par des études supérieures de management.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 35
- Durée de l'accompagnement en années: durée des études à l'ESCP



Date de création du programme: 2016

OBJECTIFS

Talent Spring est une voie d'admission directe en Master 1 dédiée à des étudiants ayant été freinés dans leurs possibilités d'accéder aux Grandes écoles par les voies classiques. Il place les critères non académiques au cœur de son dispositif de recrutement, via un assessment center de deux jours qui vise non seulement à limiter les phénomènes d'autocensure liés aux modalités de recrutement plus classiques, mais également à valoriser les compétences forgées par des parcours de vie difficiles.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Concours d'admission: après examen de leur dossier, les candidats sont confrontés à des mises en situation variées (Assessment center) et passent des tests (anglais). Hors épreuves, ils reçoivent un feedback et bénéficient d'ateliers réflexifs (questionnaire de personnalité et tests psychométriques)
- Accompagnement des admis: l'étudiant est à la fois responsabilisé et accompagné dans sa trajectoire de réussite dans sa diplomation, son insertion à l'école et dans le milieu professionnel.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Séminaire d'accueil spécifique sur une journée pour amener les étudiants à anticiper leur choix de parcours en leur donnant les informations nécessaires le plus en amont possible; tutorat académique par un professeur; espace de parole collectif; actions ponctuelles de soutien en cas de besoin et accompagnement informel.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

35 étudiants admis depuis 2016.

CAP ESSEC

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 46
- Cible: Des étudiants de milieu populaire, futurs diplômés de Master ayant un dossier scolaire solide et une volonté de rejoindre une école de management de 1^{er} rang.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 270
- Volume d'heures de l'accompagnement: 100
- Durée de l'accompagnement en années: 1



Date de création du programme: 2010

OBJECTIFS

Informer et préparer les étudiants à l'admission parallèle de l'ESSEC en leur explicitant les enjeux et les attendus, en les faisant travailler sur leur projet personnel et professionnel, en développant les compétences méthodologiques, le niveau d'anglais, la réflexivité, l'adaptabilité, la communication orale et écrite, qui leur permettent de réussir les épreuves "standards" de l'admission. Ce programme se décline pour le concours admission sur titre pour intégrer le Master Science in Management (Programme Grande Ecole) et l'admission sur diplôme pour intégrer la 3^e année du GBBA de l'ESSEC.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Accompagnement sur une année scolaire, tous les samedis d'octobre à juin pour répondre aux exigences académiques requises pour l'admission sur titre dans le programme Grande Ecole de l'ESSEC.
- Tutorat par des étudiants ESSEC ayant passé le même concours (aide/soutien méthodologique, partage d'expériences etc.).
- Préparation par des professeurs certifiés aux testes d'admission: cours de Tage Mage, de Tage 2 et d'anglais pour le TOEIC.
- Ateliers théâtre/relaxation par des professionnels pour travailler sur la posture, la prise de parole en public et la gestion du stress.
- Simulation d'oraux par des étudiants, professeurs et staff ESSEC.
- Mentorat par des professionnels: Article-1.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

La plupart des étudiants de CAP ESSEC intègrent l'ESSEC et deviennent alors tuteurs. Ceux qui sont acceptés dans d'autres écoles viennent les présenter lors de rencontres avec les CAP ESSEC. Suivi personnalisé en fonction des besoins.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

En moyenne 70% des CAP ESSEC intègrent le PGE de l'ESSEC. Les autres intègrent d'autres écoles de management de très bon niveau. D'autres encore rejoignent Sciences Po ou Dauphine. D'autres enfin retentent l'année suivante, après une année de césure.

CAP PREPA

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 105
- Cible: Néo-bacheliers généraux ou technologiques issus de toute la France, boursiers ou d'origine modeste, admis en CPGE.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 600
- Volume d'heures de l'accompagnement: 40
- Durée de l'accompagnement en années: 1 semaine



Date de création du programme : 2009

OBJECTIFS

CAP PREPA est un Campus d'été d'une semaine destiné aux bacheliers boursiers qui entrent en classe préparatoire à la rentrée scolaire suivante. CAP PREPA propose une sensibilisation aux exigences de la classe préparatoire pour permettre une rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles: démystification, organisation et méthodologie, travail en réseau, mise en perspective.

En raison de la pandémie, nous avons déployé la semaine intégralement en ligne depuis l'été 2020.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Ateliers disciplinaires par des professeurs de classe préparatoire pour donner à voir des cours en prépa: mathématiques, culture générale, économie...
- Ateliers avec des étudiants tuteurs pour développer la curiosité, sensibiliser à l'actualité, découvrir la vie en Grande école, débattre, simuler des khôlles.
- Conférences par des intervenants de l'ESSEC et de CentraleSupélec sur différentes thématiques (ESSEC: "le dépassement de soi", initiation à la stratégie, au marketing irresponsable, "l'effort". CentraleSupélec: le développement durable, "Etre ingénieur, pourquoi faire ?"...))
- Visite virtuelle d'entreprise pour découvrir un secteur d'activité, des métiers, une organisation.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Rencontres organisées pendant les vacances scolaires autour d'un déjeuner ou dîner. Les tuteurs gardent contact avec les jeunes tutorés de manière informelle.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

95% estiment que CAP PREPA a eu un impact positif lors de leur 1^{re} année en classe prépa. 100% estiment avoir été bien préparés à la rentrée en classe préparatoire.



LE DOUBLE APPEL À L'ORAL

- Nombre de bénéficiaires en 2021-2022: objectif 40
- Cible: Candidats boursiers de l'enseignement supérieur (CROUS) au concours d'entrée au programme Grande Ecole de l'ESSEC, en admission sur concours CPGE



Date de création du programme: 2021

OBJECTIFS

Le Double Appel à l'Oral est une mesure qui vise à augmenter la diversité sociale des étudiants admis dans l'école via le concours post-CPGE, en permettant à une quarantaine de candidats supplémentaires de défendre leur chance et valoriser leurs compétences et personnalité aux épreuves orales du concours de l'ESSEC parmi les candidats boursiers de l'enseignement supérieur (CROUS) approchant de très peu la barre d'admissibilité. La barre d'admission, qui combine le résultat des épreuves écrites et orales reste quant à elle commune à tous les candidats.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Donner la possibilité à 40 boursiers de l'enseignement supérieur étant proche de l'admissibilité de devenir admissible.
- Les faire participer aux épreuves orales de façon anonyme.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Accompagner les étudiants issus des diversités quand ils rejoignent l'ESSEC pour qu'ils se sentent pleinement à leur place et viennent renforcer l'inclusivité de l'école.

TREMPIN OUTRE-MER

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 6840
- Cible: à terme, l'ensemble des collégiens et lycéens des départements d'Outre-mer
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 9360
- Volume d'heures de l'accompagnement: 4000
- Durée de l'accompagnement en années: 3



Date de création du programme: 2015 (Guyane et Réunion), 2018 (Saint Martin et Saint Barthélemy)

OBJECTIFS

Envoi en outre-mer d'étudiants de l'ESSEC, Volontaires en Service Civique ou stagiaires afin de donner aux jeunes de l'ambition et une aide aux choix d'orientation pour qu'ils puissent se projeter dans des études supérieures choisies en outre-mer ou dans l'Hexagone et y réussir. Ces étudiants accompagnent le déploiement et la généralisation d'utilisation du dispositif TrouveTaVoie. Ils présentent aussi les différents types d'études postbac et font découvrir les programmes du centre Egalité des Chances (CAP PREPA et CAP ESSEC) afin qu'ils s'autorisent à participer à ces programmes, points d'entrée vers des études supérieures ouvertes à tous et porteuses d'avenir.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Présence chaque année de 2 étudiants en Guyane et 2 étudiants à la Réunion. Potentiellement plus suivant les années.
- Intégration de 5 élèves de terminale de la Réunion et de Guadeloupe au programme CAP PREPA 2019.
- Interventions et formations en outre-mer de membres de l'équipe du Centre Egalité des Chances de l'ESSEC.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

- Admission à l'ESSEC de deux étudiantes Guyanaises en septembre 2018.
- Mesure d'impact locale.



GEM REFUGEE GRANT PROGRAM

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 14 en tout
- Cible: Etudiants avec un statut de réfugié en situation financière précaire
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 21
- Volume d'heures de l'accompagnement: Variable et dépend de la durée du programme intégré
- Durée de l'accompagnement en années: Dépend du programme intégré



Date de création du programme: Janvier 2016

OBJECTIFS

- Favoriser l'accueil et l'intégration des publics en exil par l'Éducation.
- Permettre à des personnes ayant le statut de réfugiés et le niveau requis d'accéder aux Grandes écoles de Commerce. Seuls 1% des réfugiés dans le Monde ont accès aux études supérieures.
- Être un acteur responsable face aux enjeux du monde actuel et notamment face aux flux croissant des migrants.
- Répondre aux ODD 4 (Education pour tous) et ODD 10 (Réduction des Inégalités).
- Favoriser la diversité sociale des étudiants dans les programmes de GEM.
- Proposer aux entreprises des profils divers et leur diffuser nos valeurs.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le GEM Refugee Grant Program vise à offrir jusqu'à dix étudiants qualifiés, ayant le statut de réfugié, exonération de la totalité des frais de scolarité dans nos programmes. Ce dispositif est déployé dans le contexte d'une collaboration avec l'Université Grenoble Alpes et d'autres acteurs territoriaux. Cette coopération prend la forme de « hub » qui répertorie les programmes de formation des partenaires. Une fois le dossier administratif validé, l'étudiant postule sur un programme via le processus de sélection normale. Ces étudiants sont intégrés dans les programmes de formation au même titre que tout étudiant de l'école et bénéficient des mêmes services et accompagnement.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

RDV carrières à la demande des étudiants, agenda de conférences carrières annuel à disposition de tous. Nous organisons aussi un cycle de 4 ateliers employabilité « Réfugiés »: Connaissance de soi, CV, Marché de l'emploi en France et spécificités culturelles et Entretiens. Financés en partie par le dispositif PIC et le programme RISING avec le groupe de travail « réfugiés » de l'UGA, ces ateliers sont ouverts aux réfugiés de GEM et à tout étudiant réfugié ou demandeur d'asile des établissements d'enseignement supérieur grenoblois. Une fois diplômés, ils bénéficient des services post-diplomation offerts par GEM.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Depuis 2015, 21 étudiants ont été admis à GEM dans le cadre du GEM Refugee Grant Program dont 5 sur le Programme Grande Ecole, 2 en MBA, 1 MSc Entrepreneur, 1 MIB, 3 BIB, 1 DBA, 1 Msc Humanitarian Management. 7 étudiants ont été diplômés à ce jour.

Contact: Jaclyn.ROSEBROOK-COLLIGNON@grenoble-em.com
 Head of sustainability | Responsable du Refugee Grant Program
Alice.BODIN@grenoble-em.com Référente Diversité | Handicap

CONCOURS DIVERSITE

■ Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 37 étudiants étaient en incubation en 2019-2020, 37 dans le PGE et 43 élèves de Terminales ont été admis au concours pour intégrer à la rentrée 2020 dans leur formation incubante Post-Bac.

Cible: Lycéens de Terminales de toutes filières éligibles sur reconnaissance d'un handicap ou critères socio-économiques.

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 255

Volume d'heures de l'accompagnement: 2 heures par étudiant

Durée de l'accompagnement en années: 2 ou 3 ans selon la formation incubante



Date de création du programme: 2007

OBJECTIFS

Afin de lutter contre les freins à la poursuite d'études supérieures et de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux Grandes écoles, GEM propose un dispositif d'accompagnement spécifique dès le bac pour les étudiants d'origine sociale modeste ou en situation de handicap, le Programme Grande Ecole Post-Bac Diversité.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les étudiants ayant réussi le Concours Post-Bac Diversité prépare un diplôme Bac +2 ou Bac +3 (type BTS, DUT, Licence, Bachelor ou Prépa). Sous Conditions de réussite du bac et du diplôme post bac, sans redoublement, ils intègrent alors directement le Programme Grande Ecole de GEM. Celui-ci donne accès à un diplôme de niveau bac+5 (Grade Master) visé par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les étudiants bénéficient d'un suivi individuel de deux heures chaque année pendant leur incubation et d'une aide pour leur recherches professionnelles et de financement une fois le Programme Grande Ecole intégré, grâce à notre service carrière.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Depuis la création du dispositif, 255 étudiants ont pu bénéficier du programme grande école de Grenoble Ecole de Management.

PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 5
- Cible: Etudiants Lauréats de l'Institut de l'engagement (qui ont réalisé un service civique ou dont la qualité de l'engagement associatif pour la société est reconnu)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 21
- Durée de l'accompagnement en années: dépend de la durée du programme suivi par l'étudiant



Date de création du programme: 2015

OBJECTIFS

S'engager pour la société en reconnaissant la qualité d'engagement sociétal des lauréats de l'Institut de l'engagement. Favoriser la diversité sociale des étudiants dans les programmes de formation à GEM et l'égalité des chances pour tous. Proposer aux entreprises des profils différents car garants demain de la capacité à innover des organisations. Aider le plus de jeunes possibles à accéder à une formation reconnue, gage d'une insertion professionnelle réussie.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Dans le cadre du partenariat avec l'Institut de l'Engagement, les étudiants lauréats de l'Institut de l'Engagement peuvent candidater à GEM pour intégrer l'un des programmes de l'école. 5 places maximum sont offertes chaque année avec exonération de la totalité des frais de scolarité. Ils sont reçus par un jury dédié à GEM qui va vérifier la cohérence du projet professionnel présenté par rapport à la formation visée. Le jury aura également un œil attentif sur la posture de l'étudiant, la qualité de son engagement sociétal et son projet de vie, pour l'accompagner dans la cohérence de la réalisation de celui-ci.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Une fois à GEM les étudiants sont intégrés dans les programmes de formation au même titre que tout étudiant de l'école. Ils bénéficient des services de GEM pour les accompagner dans leur insertion professionnelle comme par exemple des rendez-vous avec des consultants du Career Center pour leurs recherches de stages/alternances/emplois ou encore des rendez-vous avec le Coach Center pour les aider à définir leur projet professionnel.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Depuis 2015, 20 étudiants ont été admis à GEM dans le cadre du partenariat avec l'Institut de l'Engagement dont 18 sur le Programme Grande Ecole, 1 en MBA et 1 sur le Certificat Data Asperger. 5 étudiants diplômés du Programme Grande Ecole (Diplôme d'Etudes Supérieures de Management), les autres sont en cours de formation.

Contact: aurélie.bouyer@grenoble-em.com Chargée de partenariats GEM
alice.bodin@grenoble-em.com Référente Handicap et Diversité

PREP HEC

- Nombre de bénéficiaires en 2020-21: 250
- Cible: Elèves inscrits en classe prépa économique et commerciale
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1643
- Volume d'heures de l'accompagnement: 60 à 120 par élève
- Durée de l'accompagnement en années: 2



Date de création du programme : 2007

OBJECTIFS

L'objectif du programme PREP HEC est de donner les moyens de la réussite à des élèves méritants issus de milieux modestes qui veulent préparer les concours des écoles de management.

Il vise à :

- Consolider les acquis académiques
- Développer la confiance en soi et les compétences comportementales (notamment la prise de parole en public).

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme propose un accompagnement pluridisciplinaire sur la durée.

Temps fort de lancement :

- Un Séminaire de pré-rentree en août permettant aux jeunes bacheliers de démarrer leur prépa dans une dynamique de réussite.

Le programme se décline ensuite en 2 modalités :

- Accompagnement sur 2 ans pour les élèves des 3 lycées partenaires du programme : séminaires de maths et de langues, coaching, entraînement aux oraux, tutorat étudiant, parrainage par des professionnels (Article 1, Fondation RATP...)
- Accompagnement à distance par un étudiant HEC pour les élèves inscrits dans d'autres classes prépa.

En septembre 2021 HEC a lancé un nouveau programme PREP Etoile * destiné à accompagner des élèves de prépa boursiers qui ont le potentiel d'intégrer HEC et ont besoin de renforcer leur confiance en eux

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi des admissions et des parcours post prépa.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

85% d'admissions en école de management directement après la prépa.

En moyenne sur 10 ans, 10% d'intégration dans le Top 6 ; 40% dans le top 7-15.

BOURSES PREPA HEC POUR TOUS

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021 : 530
- Cible : Elèves préparant les concours des écoles de management.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine : 1865



Date de création du programme : 2010

OBJECTIFS

Programme de bourses dédié aux élèves de classe préparatoire économique et commerciale ou littéraire préparant les concours des écoles de management. Le but est d'encourager les élèves à potentiel à choisir la voie de la prépa, lever le frein financier et leur permettre de se concentrer sur la préparation des concours. Ce programme de bourses est financé par la Fondation HEC.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les candidats à une bourse Prépa HEC pour Tous sont invités à déposer leur demande dans le courant de l'automne. Les décisions d'attribution sont prises sur des critères sociaux et d'excellence. Ce programme est proposé dans toutes les CPGE préparant au concours HEC.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les écoles intégrées par les élèves concernés sont suivis tous les ans. En 2021, 35% d'entre eux ont intégré une école du top 6.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les retours des élèves bénéficiaires insistent au-delà de l'aide financière proprement dite sur l'effet positif de cette aide sur leur motivation : impact fort sur leur confiance en eux et envie de s'investir d'autant plus dans la préparation des concours.

PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019 : 5
- Cible : jeunes à fort potentiel engagés dans une mission d'intérêt général et ayant un sens des responsabilités, un esprit d'initiative et une motivation démontrés.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine : 35



Date de création du programme : 2012

OBJECTIFS

Sciences Po Lille et l'Institut de l'engagement ont renouvelé leur partenariat en mars 2017, cinq années après la signature d'une première convention. Ce partenariat permet aux lauréats de l'Institut de l'engagement de présenter leur candidature à Sciences Po Lille pour intégrer sa formation (en première ou en quatrième année d'étude), après une sélection effectuée par un jury d'enseignants de l'école. Cette convention s'inscrit pleinement dans le processus de démocratisation lancé depuis plusieurs années à Sciences Po Lille.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Au sein de ses lauréats, l'Institut de l'engagement identifie des candidats intéressés par la formation de Sciences Po Lille en tenant compte des prérequis de niveau de diplôme; il transmet à Sciences Po Lille les dossiers de ces candidats ainsi qu'un CV détaillé et une lettre de motivation; Sciences Po Lille examine ces candidatures et procède à l'audition des candidats dont les dossiers sont retenus. Sciences Po Lille s'engage à réserver 10 places chaque année pour des lauréats de l'Institut de l'engagement, sous réserve de leur admission à l'issue de la procédure.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Non mesuré.

#JESUISINGENIEURE

- Nombre moyen/an de bénéficiaires: 50 lycéennes
- Cible: lycéennes
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Plus de 450 lycéennes
- Volume d'heures de l'accompagnement: Evènements ponctuels
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: 2010

OBJECTIFS

Promouvoir les métiers de l'ingénieur auprès des jeunes filles.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Créer un vaste plan de communication pour toucher principalement les lycéennes en âge de choisir leur cursus étudiant.
- Animation du site internet, d'un compte Twitter et d'une page Facebook.
- Interventions dans les lycées.
- Participer à des forums et conférences.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Non mesuré à l'heure actuelle.

CAP'INSA

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 1200
- Cible: élèves de seconde générale, 1^{re} et Terminale S et STI2D
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 12000
- Volume d'heures de l'accompagnement: 400
- Durée de l'accompagnement en années: de 3 ou 4 ans pour les élèves qui intègrent l'INSA et entre 1 à 3 ans pour les lycéens qui participent aux différentes actions.



Date de création du programme : 2008

OBJECTIFS

1. Lutter contre l'autocensure et favoriser les motivations des lycéens pour les études supérieures, en particulier ceux issus des lycées classés et des zones rurales
2. Inciter à la poursuite d'études scientifiques et technologiques
3. Soutenir leurs ambitions et l'atteinte de leurs objectifs personnels et professionnels
4. Les préparer aux exigences des formations sélectives de l'enseignement supérieur
5. Accueillir et accompagner à la réussite des élèves admis à l'INSA Lyon

MODALITÉS DU PROGRAMME

Partenariat entre l'INSA et des lycées des Académies de Lyon et des DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) qui consiste à présenter aux élèves de ces lycées les études d'ingénieurs à l'INSA. Les élèves intéressés sont tutorés par des étudiants et invités à découvrir le campus. Par la suite, ceux qui candidatent pour rentrer à l'INSA et sont retenus bénéficient d'une école d'été de 15 jours pour favoriser leur appropriation du site et de la formation et sont accompagnés durant leur première année d'étude.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi intensif en 1^{re} année de la formation à l'INSA et suivi du cursus INSA jusqu'au diplôme

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Admis à l'INSA Lyon à l'issue du dispositif d'accompagnement au lycée:
2016/2017: 53 admis
2017/2018: 74 admis
2018/2019: 62 admis à l'INSA Lyon et intégration de l'ensemble du groupe INSA dans le dispositif (désormais tous les INSA intègrent des élèves sous convention diversité et mettent en place un dispositif d'accompagnement tout au long de l'année d'intégration)
2019/2020: 50 admis à l'INSA Lyon
2020/2021: 47 admis à l'INSA Lyon

INGENIEUR APPRENTI, POURQUOI PAS?

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 400
- Cible: Etudiants en BTS et en DUT de la Région Hauts-de-France
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1000
- Volume d'heures de l'accompagnement: 4h / jeune
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme : 2008

OBJECTIFS

Le programme vise à promouvoir la formation d'ingénieur par apprentissage.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les étudiants rencontrent des enseignants et des étudiants qui leur présentent la formation, les aides possibles, les modalités d'inscription, les entreprises partenaires.
La visite de l'école est possible sur demande ou lors des journées portes ouvertes.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Des fiches sont remplis par les étudiants volontaires, des dossiers d'inscription sont envoyés, un entretien est organisé pour discuter des motivations du jeune.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

L'INSA Hauts-de-France recrute chaque année entre 60 et 100 élèves ingénieurs apprentis. Parmi eux, au moins 50% viennent afin d'avoir une rémunération qui les aide dans le financement et la poursuite de leurs études. Ces étudiants sont nombreux à être passés par les filières professionnalisantes avant.

PARCOURS D'EXCELLENCE ET APP'TITUDES PROFESSIONNELLES

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 12
- Cible: Bacheliers Professionnels et technologiques, boursiers du Crous et en poursuite d'étude dans un des BTS partenaires de l'Académie de Montpellier
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 100
- Volume d'heures de l'accompagnement: 200
- Durée de l'accompagnement en années: 2 ans



Date de création du programme: 2012

OBJECTIFS

Le parcours EAP a été créé en 2012 et a pour objectif d'optimiser les chances des formés, issus de Bac Professionnel ou Technologique, d'accéder à une poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur par la mise en place, en sus de la préparation au BTS, d'un parcours spécifique axé sur le renforcement des langues, de l'expression orale et écrite, de la rédaction de notes de synthèse, de la culture générale.

La durée du parcours est de 200 heures sur les 2 années de BTS soit 100 heures en 1^{re} année et 100 heures en 2^{ème} année assurées par Montpellier Business School

MODALITÉS DU PROGRAMME

En septembre 2014, MBS a signé une convention de partenariat avec le Lycée des Métiers Pierre Mendès-France de l'Académie de Montpellier, puis les lycées Jean Monnet et Pompidou et Jules Guesde ont rejoint le dispositif.

La sélection des candidats se fait selon trois critères: aptitudes professionnelles, critères sociaux et motivation. Des professeurs de MBS reçoivent les étudiants sur le campus le mercredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h pour dispenser des cours d'anglais, de culture générale et de note de synthèse.

A l'issue des deux années de formation les étudiants intéressés par une poursuite d'étude dans un Programme Grande Ecole présentent le concours Passerelle.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Depuis la création du dispositif en 2012, 100 étudiants ont suivi la formation et 35 ont intégré une école de management suite à un concours Passerelle, 32 ont continué leurs études via une licence en alternance autre que dans un Programme Grande Ecole, et 33 ont commencé à travailler à l'issue du BTS.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Le programme a permis à plusieurs jeunes de se préparer à un cursus qu'ils n'auraient pas envisagé en intégrant un BTS. Les participants issus de baccalauréat professionnel et technologique avaient pour la plupart déjà accumulé plusieurs stages ou expérience en alternance et avaient besoin d'un renforcement en culture générale, méthodologie à la note de synthèse et en anglais (écrit et oral) pour pouvoir se confronter au concours Passerelle. La formation a été bénéfique car elle a su leur apporter des bases complémentaires, qui au-delà d'un projet de poursuite d'études leur a permis de consolider leur préparation à l'examen du BTS.

CONCOURS APPRENTISSAGE : SÉLECTION ET ACCOMPAGNEMENT DES LAURÉATS

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 19 apprentis
- Cible: Etudiants / diplômés de BTS agricoles, BTS, DUT, Licence professionnelle
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 60
- Volume d'heures de l'accompagnement: 70 heures
- Durée de l'accompagnement en années: 3 (durée du cursus ingénieur)



Date de création du programme: 2017

OBJECTIFS

Permettre à des étudiants hors classes préparatoires d'accéder aux études d'ingénieur sous statut d'apprenti conformément à leur projet professionnel.
Proposer un statut qui permet aux étudiants de financer leurs études tout en renforçant leur estime de soi et leur employabilité.
Accompagner les lauréats du concours dans la recherche d'un contrat d'apprentissage.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Concours national commun d'accès aux Grandes écoles d'agronomie par la voie de l'apprentissage. Le concours comporte:

- une phase d'admissibilité constituée de 3 épreuves (sélection sur dossier, langue vivante anglais, analyse et synthèse de documents scientifiques et techniques) pour laquelle Montpellier SupAgro est centre d'épreuves écrites.
- une phase d'admission (entretiens avec le jury de Montpellier SupAgro).

L'établissement a mis en place un accompagnement des lauréats du concours pour leur recherche du contrat d'apprentissage.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les lauréats du concours sont invités à participer à une journée d'accueil à Montpellier SupAgro, école interne de l'Institut Agro, en mai, qui fait suite à la décision d'admission (programme de la journée: présentation détaillée des formations d'ingénieur, du contrat d'apprentissage, du réseau Alumni; techniques de recherche d'emploi; entretiens avec des recruteurs sous forme de job-dating). De mai à août, un suivi individualisé des lauréats est proposé par l'établissement: transmission des offres de contrats d'apprentissage, aide à la formalisation du projet professionnel, élaboration des outils de communication (CV, lettre), préparation de la candidature et simulation d'entretien. Cet accompagnement se poursuit à la rentrée jusqu'à la signature du contrat (animation de séances de coaching collectif et individuel par le pôle apprentissage, appuyé par le CFA et les Alumni). Un poste à 0.7 ETP est consacré à la prospection des entreprises et à la détection des offres.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Le taux de participation à la journée d'accueil est excellent. Depuis 2017 100% des lauréats du concours ont signé un contrat d'apprentissage.

BALAFON – BORDEAUX–AFRIQUE : L'AMBITION FONDATRICE

- Nombre de bénéficiaires en 2019–2020 : 10
- Cible: **Elèves/Lycéens africains francophones méritants**
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine : 10
- Volume d'heures de l'accompagnement: **Tout au long de l'année**
- Durée de l'accompagnement en années: **Le temps d'une scolarité, soit un minimum de 5 ans**



Sciences Po
Bordeaux

Date de création du programme: **Rentrée 2016**

OBJECTIFS

Ce programme permet d'élargir la politique d'ouverture sociale et d'égalité des chances à des étudiants africains francophones méritants.

Il s'agit d'offrir la possibilité à des lycéens africains issus d'établissements de Côte d'Ivoire par exemple (ou encore du Cameroun) d'intégrer Sciences Po Bordeaux dès la première année et de suivre une scolarité entière dans l'établissement jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Comme ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique sociale de Sciences Po Bordeaux, il a été décidé de recruter en priorité des élèves méritants issus de milieux modestes ou des classes moyennes qui bénéficient de plusieurs mesures d'accompagnement:

- La gratuité en ce qui concerne les droits d'inscription
- Une bourse de séjour permettant de vivre à Bordeaux pendant toute la scolarité
- Un billet d'avion aller-retour une fois par an
- La réservation auprès du CROUS d'un logement étudiant
- Désignation de parrains ou de marraines pour accompagner ces étudiants dès le début de la première année
- Mise en place de tutorats spécifiques

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Via la mise en place d'enquêtes, insertion notamment.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Tous les bénéficiaires de ce programme sont actuellement étudiants à Sciences Po Bordeaux et poursuivent leur scolarité avec un taux de réussite similaire aux autres étudiants.

JPPJV : “SCIENCES PO BORDEAUX, JE LE PEUX PARCE QUE JE LE VEUX”

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 480
- Cible: Lycéens dont les établissements font partie du dispositif JPPJV en Nouvelle-Aquitaine
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Environ 2500
- Volume d'heures de l'accompagnement: 50h de préparation + 20h d'accompagnement (visites, tutorat...)
- Durée de l'accompagnement en années: Deux (années de première et de terminale)



Sciences Po
Bordeaux

Date de création du programme: Rentrée 2005

OBJECTIFS

Ce dispositif agit pour réduire les inégalités territoriales et sociales des lycéens issus d'établissements partenaires de milieu rural (8 zones REP).

Les objectifs majeurs du dispositif JPPJV sont:

- Faire connaître Sciences Po Bordeaux et rectifier de fausses représentations
- Inciter les élèves à oser se présenter aux épreuves d'entrée
- Promouvoir la nécessité de bien se préparer par la mise en place de cours de préparation dispensés par les enseignants des lycées partenaires
- Dispenser une préparation spécifique aux épreuves d'entrée.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les actions récurrentes sont:

- Organisation de visites dans les lycées
- Journées d'accueil des lycéens et enseignants à Sciences Po Bordeaux
- Journée de bilan et de réflexion avec l'ensemble des partenaires
- Mise en place d'un centre de ressources
- 50h de préparation aux épreuves d'entrée

JPPJV Ng (nouvelle génération) a été lancé cette année. Il concerne 6 établissements et 25 élèves, choisis sur critères sociaux et propose un soutien à la préparation des épreuves d'entrée via un tutorat assuré à distance par des étudiants.

Ce programme bénéficie du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, des rectorats d'académies, le CEGET ainsi que la Fondation Société Générale.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Une fois inscrits à Sciences Po Bordeaux les étudiants issus du programme JPPJV ne bénéficient pas d'un suivi particulier, ils peuvent cependant être accompagnés par le référent JPPJV de l'établissement, ainsi que par le Pôle Carrières & Partenariats et par le fonds social.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

43 lycées sont concernés en Nouvelle-Aquitaine. 294 élèves du programme ont intégré Sciences Po Bordeaux depuis 2005. 116 sont déjà diplômés, les autres poursuivent encore leurs cinq années d'études dans l'établissement. 45 élèves se sont inscrits à Sciences Po Bordeaux à l'issue de la session 2020 des épreuves d'entrée en première année. 47% des élèves JPPJV sont boursiers (contre une moyenne de 28%). Les diplômés ayant bénéficié du programme JPPJV ont une insertion professionnelle très élevée. 95% se déclarent en emploi deux ans après leur diplomation (83% d'emplois stables).

Contact: Nelly Couderc: n.couderc@sciencespobordeaux.fr

IEPEI (INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES - ÉTUDES INTÉGRÉES) - DISPOSITIF SPÉCIFIQUE LYCEE ST EXUPERY / SCIENCES PO AIX

■ Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 25 dont 4 nouveaux en 2020-2021

Cible: Lycéens d'origine modeste qui n'envisagent pas et/ou n'ont pas le sentiment d'être légitimes face à la perspective d'études supérieures.

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 25

Volume d'heures de l'accompagnement: 130

Durée de l'accompagnement en années: 8 ans



Date de création du programme: 2017

OBJECTIFS

Les élèves du Lycée Saint Exupéry de Marseille bénéficient du dispositif IEPEI de manière plus poussée, ainsi que d'une voie d'accès à Sciences Po Aix sans passer par le concours.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Conférences et cours animés par des enseignants de Sciences Po Aix au lycée Saint Exupéry, financement de cours assurés par des professeurs du lycée, co-financement d'un voyage à Paris pour les élèves de la cordée, de week-ends de révision, de stages d'été. Entre 3 et 6 élèves méritants, ayant obtenu au minimum une mention AB au baccalauréat et après un examen oral et écrit, intègrent la 1^{re} année du diplôme général de Sciences Po Aix sans passer le concours commun.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Accompagnement des élèves depuis la 1^{re} jusqu'en dernière année de Sciences Po Aix. Suivi particulièrement soutenu sur les 2 premières années à Sciences Po Aix.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

4/5 élèves de la promotion 2017-2018 et 6/6 élèves de la promotion 2018-2019 sont encore dans le cursus du programme Grande Ecole de Sciences Po Aix.

PROMOTION 2017-2018: 4/5 ENCORE DANS LE CURSUS
PROMOTION 2018-2019: 6/6 ENCORE DANS LE CURSUS
PROMOTION 2019-2020: 5/6 ENCORE DANS LE CURSUS
PROMOTION 2020-2021: 3/4 ENCORE DANS LE CURSUS

CONVENTION EDUCATION PRIORITAIRE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 850
- Cible: Elèves méritants et appartenant à des milieux sociaux modestes, scolarisés dans l'un des 106 lycées Conventions Education Prioritaire.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Environ 14 000
- Volume d'heures de l'accompagnement: 72 heures par an
- Durée de l'accompagnement en années: 2 ans en classes de première et de terminale

SciencesPo

Date de création du programme: 2001

OBJECTIFS

Pour diversifier son corps étudiant, Sciences Po lançait en 2001 le dispositif des Conventions Éducation Prioritaire (CEP), une voie d'accès sélective destinée aux élèves méritants appartenant à des milieux sociaux modestes et tâchait ainsi de pallier au manque d'ouverture sociale et culturelle du recrutement des grands établissements sélectifs français. L'action des CEP vise à rétablir l'égalité des chances en luttant contre les quatre obstacles, à la fois, que sont le manque de moyens financiers, l'absence d'une information spécialisée, le biais social lié à la nature même des épreuves de sélection et le phénomène d'autocensure.

MODALITÉS DU PROGRAMME

106 lycées en France, y compris en Outre-mer accompagnent les élèves de Première et de Terminale dans un programme spécifique de préparation à l'entrée à Sciences Po et plus largement à l'enseignement supérieur autour de trois compétences transversales (expressives, méthodologiques et socio-comportementales).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Accompagnement par les enseignants de l'Atelier Premier Campus de Sciences Po qui les informent sur l'enseignement supérieur et Sciences Po, les aident à acquérir les compétences pour réussir à l'université, se projeter et à préparer le dossier de candidature de Sciences Po.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Depuis 20 ans:

- Environ 14 000 élèves ont participé aux ateliers CEP au sein de leur lycée;
- Plus de 2 300 élèves ont intégré Sciences Po par la procédure CEP. 170 admis pour la rentrée 2020;
- 1 130 diplômés issus de 15 promotions ont déjà rejoint la communauté des alumni.

C'est l'un des programmes d'ouverture sociale les plus importants du pays, étendu sur tout le territoire, incluant également les territoires désindustrialisés, ruraux ou d'Outre-Mer. 63 nouveaux lycées, notamment issus des territoires ruraux, rejoignent le dispositif à partir de la rentrée 2021.

PARTENARIAT TBS/INSTITUT DE L'ENGAGEMENT

■ Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 0
Cible: Lauréats de l'Institut de l'Engagement
Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 5
Volume d'heures de l'accompagnement:
Durée de l'accompagnement en années: 2



Date de création du programme: 2016

OBJECTIFS

Permettre aux lauréats de l'Institut de l'Engagement d'intégrer les formations proposées par TBS en valorisant la sélection déjà opérée par l'Institut de l'Engagement. Soutenir le financement des études grâce à une bourse et faciliter leur accès à l'apprentissage.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Rencontres régulières de suivi.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Diversification des recrutements grâce à l'accueil de jeunes porteurs de valeurs aux parcours riches et originaux.
Dynamisation de la communauté étudiante grâce à l'intégration de jeunes ayant une expérience d'engagement forte.

PROGRAMME DE PARRAINAGE DE LA FONDATION TBS

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 1
- Cible: Etudiants de formation initiale en situation de grande précarité financière
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 5
- Volume d'heures de l'accompagnement: Variable selon les besoins de l'étudiant et les disponibilités du parrain.
- Durée de l'accompagnement en années: Peut aller jusqu'à 3 ans (totalité des années de scolarité de l'étudiant).



Date de création du programme: 2016

OBJECTIFS

Permettre à des étudiants brillants de suivre leur scolarité à TBS malgré leurs difficultés financières. TBS via sa Fondation veut accompagner humainement et financièrement les étudiants identifiés par la commission d'attribution de bourses sociales de la Fondation TBS. Ce parrainage permet selon les cas de prendre en charge la totalité des frais de scolarité de l'étudiant concerné.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les étudiants en difficultés financières déposent une demande d'aide à la Fondation TBS. La fondation TBS avec les Directions des programmes concernées peuvent soit allouer une bourse sociale (pouvant atteindre 4000€/an) soit aller plus loin en proposant à l'étudiant un parrainage avec prise en charge intégrale de ses frais de scolarité et tutorat/mentorat par le mécène/parrain.
www.tbs-education.fr/fr/toulouse-business-school/la-fondation/programme-de-parrainage

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Accompagnement par son parrain/marraine et par l'École et la Fondation tout au long de sa scolarité.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce programme a des effets très positifs. Les parrainés se sont vus offrir les frais de scolarité de leur 1^{re} année puis un accompagnement humain pour trouver leur alternance (qui garantit la prise en charge de leurs frais de scolarité par l'entreprise). A ce jour 100% de nos étudiants parrainés ont atteint leurs objectifs (trouver une alternance et finir sereinement leur scolarité) les parrains/marraines sont des diplômés de l'École, ce programme renforce également les liens entre les étudiants et les diplômés (soutien intergénérationnel fort).
Témoignage de Marietou WADE, 1^{re} bénéficiaire:
<https://youtu.be/g17BtontrQo>

Contact: f.lacoste@tbs-education.fr

BOURSES AU MÉRITE UNILASALLE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 110 étudiants
- Cible: Étudiants boursiers d'Etat ayant eu une mention au bac
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 700 étudiants



Date de création du programme: 2008

OBJECTIFS

Encourager les étudiants boursiers à postuler à UniLaSalle en donnant une bourse prenant en charge une partie de la scolarité.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Au vu des résultats du bac et de la réception de la notification de l'avis de bourse Crous, les frais de scolarité sont automatiquement minorés du montant de la bourse:

- En 1^{re} année, pour une mention très bien 70% des frais de scolarités pris en charge par la bourse, Mention Bien 40%, Mention AB 20%.
- En 2^{ème} année, au vu des résultats de la première année (il faut être dans le premier quart de la promotion) et la réception de l'avis de notification de bourse Crous, les frais de scolarité sont automatiquement minorés du montant de la bourse: Mention TB 40% des frais de scolarité pris en charge, Mention B 20%, Mention AB 10%.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

La bourse au mérite participe au maintien du taux de boursiers d'UniLaSalle.

ÉGALITÉ DES CHANCES D'ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CORDÉE DE LA RÉUSSITE

- Nombre moyen/an de bénéficiaires: 200
- Cible: collégiens et lycéens scolarisés dans des quartiers prioritaires
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: plus de 3000 élèves
- Volume d'heures de l'accompagnement: 670 heures/an
- Durée de l'accompagnement en années: 4 ans (de la 3^e en Terminale)



Date de création du programme: 2007

OBJECTIFS

Favoriser l'accès pour chaque jeune à un enseignement supérieur d'excellence en amenant les étudiants tuteurs de l'enseignement supérieur à développer une forme de citoyenneté en menant un tutorat auprès des élèves collégiens et lycéens. Les étudiants tuteurs (plus de 900 depuis 2007) ont pour mission de créer une dynamique de réussite scolaire en aidant les collégiens et lycéens à développer leurs compétences personnelles et à préparer leur avenir professionnel.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Aide à développer les compétences personnelles et à préparer l'avenir professionnel: exercices sur la mémoire et la méthodologie de travail; immersion dans des expériences anglophones; visites de musées, de théâtres, de monuments, de forums, de concerts pédagogiques; découvertes métiers.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Non mis en place actuellement.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Une évaluation d'impact est en cours d'élaboration par le CGET et la cordée mutualisée Paris Saclay.



ENSAM OPTIM

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 150
- Cible: Collégiens de 3^e (QPV et zones rurales) et lycéens
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1250
- Volume d'heures de l'accompagnement: un peu plus de 20 séances/an, qui durent 1h à 1h30 pour les collégiens et 2h pour les lycéens / Séances assurées en distanciel cette année scolaire pour les lycéens / Séances en présentiel quand cela a été possible pour les collégiens
- Durée de l'accompagnement en années: 1 à 3



Date de création du programme: 2006

OBJECTIFS

Les objectifs de la cordée sont d'accroître l'ambition et la réussite scolaire des jeunes issus de milieu modeste et/ou de zones rurales, de les aider à se questionner pour leurs choix d'orientation, de développer leur ouverture d'esprit et leur curiosité.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Tutorat hebdomadaire assuré par des étudiants bénévoles dans les établissements du secondaire

Actions ponctuelles (environ 10 par an):

- sensibilisation à la culture scientifique et technique (accueil des élèves tutorés et de leurs parents pour visiter nos installations, rencontres avec des étudiants autour d'un de leurs projets associatifs, journée sur le thème des femmes ingénieures et techniciennes...)
- sensibilisation à la culture artistique (festival de cinéma, sortie théâtre, musée...)
- rencontre sportive tuteurs-tutorés.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

- Pour les jeunes accompagnés:
- meilleure organisation du travail
 - amélioration de la confiance en soi et de l'estime de soi
 - ouverture d'esprit
 - dédramatisation des études supérieures.

Contact: isabelle.duband@ensam.eu
amaelle.mayer@ensam.eu

BRIO (FAIS UN BOND POUR LA RÉUSSITE PAR L'INITIATIVE ET L'OUVERTURE)

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 194
- Cible: Des lycéens issus de quartiers populaires (situés en quartiers prioritaires politiques de la Ville pour la grande majorité et en zones rurales isolées) et/ou de familles socialement et culturellement modestes.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1136 depuis 2006
- Volume d'heures de l'accompagnement: + de 250h d'accompagnement
- Durée de l'accompagnement en années: 2 ans



Date de création du programme : 2006 (labellisé Cordée de la Réussite en 2008)

OBJECTIFS

BRIO est un projet d'ouverture sociale commun de 4 Grandes écoles nantaises (Audencia, Centrale Nantes, IMT Atlantique, Ecole vétérinaire et ingénieur agro-alimentaire ONIRIS). Il se donne pour mission de lutter contre l'autocensure et de favoriser l'accès aux savoirs pour tous et s'inscrit dans la volonté de proposer l'Égalité des Chances dans l'enseignement supérieur. L'ouverture culturelle, la conquête de l'autonomie et de la confiance en soi et dans ses capacités, l'accès à l'information sont autant de moyens mis en œuvre pour permettre à un plus grand nombre de s'orienter le mieux possible vers l'enseignement supérieur et notamment vers des études sélectives.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le tutorat est au cœur des actions mises en place au sein du dispositif. Il est réalisé par les étudiants des Grandes écoles sous la forme d'ateliers sur une durée de 18 mois. Les lycéens sont donc accompagnés de la Première à la Terminale. L'accompagnement proposé aux lycéens dans BRIO est multiforme. La ligne générale reste cependant la préparation aux études supérieures, par les vecteurs de l'ouverture sociale, culturelle et professionnelle.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi annuel des anciens tutorés BRIO pour savoir ce qu'ils sont devenus en parallèle d'un système de parrainage par les anciens tutorés BRIO des nouveaux selon la filière d'étude choisie.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

L'engagement fort dans les études supérieures des tutorés BRIO est un premier indicateur de réussite:

- 97% souhaitent poursuivre leurs études après le baccalauréat.
- 90% des tutorés déclarent s'épanouir dans la voie qu'ils ont choisie.
- 56% des tutorés ayant fini leurs études ont au moins un Bac +5

Les apports du dispositif ne s'arrêtent pas aux lycéens qui en bénéficient : 90% des anciens tutorés affirment que BRIO leur a permis de conseiller ou soutenir des amis ou des membres de leur famille en leur apportant de l'aide pour envisager des études supérieures.

Voir étude d'impact du dispositif BRIO en 2021 pour les 15 ans du dispositif.



CORDÉE DE LA RÉUSSITE ÉCHANGES PHOCÉENS

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 315
- Cible: élèves de la 4^{ème} à la Terminale ayant un fort potentiel et une réelle motivation, issus de milieux modestes (résidant en zones prioritaires, le plus souvent boursiers) et scolarisés en quartier prioritaire et/ou en éducation prioritaire.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 900
- Volume d'heures de l'accompagnement: 100h par bénéficiaire par an, soit 2 heures de tutorat hebdomadaires assurées par 115 tuteurs représentant un volume d'engagement bénévole de plus de 15 000 heures par an
- Durée de l'accompagnement en années: 5



Date de création du programme: Automne 2005

OBJECTIFS

Le programme vise à remédier aux inégalités d'accès aux études supérieures longues liées à l'origine sociale et/ou au lieu de résidence. Il consiste à faire accompagner des collégiens et lycéens défavorisés par des étudiants d'une Grande école pour favoriser l'accès au lycée puis aux études supérieures en développant la confiance et l'estime de soi, la citoyenneté et la responsabilité, l'esprit critique, l'ouverture notamment culturelle, l'orientation et l'envie d'apprendre.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Séances de tutorat hebdomadaire de deux heures animées par les étudiants ingénieurs de Centrale Marseille pour sensibiliser à la culture générale et aux sciences, fournir un accompagnement méthodologique et une aide à l'orientation
- Activités culturelles (stages artistiques ou sportifs, sorties culturelles, voyages).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Protocole de suivi des trajectoires des anciens tutorés pour connaître leur parcours post-bac.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Pour les collégiens, le taux de passage en seconde générale et technologique est à plus de 95% depuis 2009. Pour les lycéens, le taux de réussite au baccalauréat est supérieur à 80 % en moyenne (86% en 2019). Les tutorés remplissent chaque année un questionnaire pour évaluer le dispositif.

Contact: ingrid.kandelman@centrale-marseille.fr
guillaume.quiquerez@centrale-marseille.fr

CORDÉE DE LA RÉUSSITE HTTP (HANDICAP TUTORAT PHOCÉEN)

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020 : 10
- Cible: Élèves de la 3^e à la terminale en situation de handicap (reconnu par la MDPH), scolarisés en milieu ordinaire, se destinant à un baccalauréat (général, technologique ou professionnel) et volontaires et motivés pour participer dans la durée à toutes les activités proposées.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 65
- Volume d'heures de l'accompagnement: 75 heures par an par tuteuré
- Durée de l'accompagnement en années: 4



Date de création du programme: automne 2013

OBJECTIFS

Le programme (déclinaison locale du programme national PHARES: Par-delà le Handicap, Avancer et Réussir des Études Supérieures) vise à remédier aux inégalités d'accès aux études supérieures longues liées au handicap en promouvant la confiance et l'estime de soi, la citoyenneté et la responsabilité, l'esprit critique, l'ouverture notamment culturelle, l'orientation, et l'envie d'apprendre.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Séances de 2h de tutorat hebdomadaire le samedi après-midi dans les locaux de Centrale Marseille adressant 5 thèmes (méthodologie, expression orale, culture générale, anglais et orientation).
- Activités culturelles (sorties, stages et excursion).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Il se fait via plusieurs mesures: taux d'absentéisme des élèves aux séances de tutorat (très faible), passage dans l'année scolaire supérieure, taux de passage en seconde pour les collégiens, réussite au baccalauréat et trajectoires dans l'enseignement supérieur pour les lycéens et mobilisation des tuteurs auprès des tuteurés.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les tuteurés évaluent le dispositif, leur acquisition de compétences, savoir-être et aptitudes, ainsi que leurs choix d'orientation via un questionnaire.

Contact: ingrid.kandelman@centrale-marseille.fr
guillaume.quiquerez@centrale-marseille.fr



DEGUN SANS STAGE

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 1030
- Cible: élèves de 3^e des collèges prioritaires (REP +) de Marseille, situés dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville (78% des bénéficiaires cette année)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1570
- Volume d'heures de l'accompagnement: 3090
- Durée de l'accompagnement en années: 1 (l'année de 3^e)



Date de création du programme: 2018

OBJECTIFS

L'Ecole centrale de Marseille et l'entreprise Provepharm Life Solutions se sont appuyées sur leurs expériences respectives pour développer un programme visant principalement à réduire les inégalités d'accès au stage de découverte de 3^e. Plus largement, ce programme a l'ambition d'agir sur le parcours et l'aide à l'orientation pour les élèves. Le programme associe les entreprises et les élèves, ainsi que les acteurs publics concernés (Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille avec ses établissements scolaires et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône), et les initiatives locales.

MODALITÉS DU PROGRAMME

En 2019/2020, le programme a permis de proposer plus de 600 offres de stages de 3^e. Il a permis à 337 élèves de trouver un stage. Près de 200 entreprises, associations, laboratoires de recherche et structures publiques ont été mobilisés. Une entreprise, la Société du Canal de Provence, a accepté de présenter son activité à 12 élèves à son siège pour les préparer en amont de leur stage.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

L'équipe de Degun sans stage a pu échanger avec les équipes pédagogiques et les professionnels qui ont accueilli des stagiaires, assister à certaines soutenances orales de stage et a accueilli 9 stagiaires de 3^e.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Collaboration avec deux plateformes de stage (« monstagedetroisieme.fr » mis en œuvre par l'ANCT au niveau national et « Stagedecouverte13.fr » au niveau départemental).
Retours très positifs des équipes pédagogiques qui ont envie de poursuivre l'expérience l'an prochain
Bonne couverture dans les médias.

Contact: ingrid.kandelman@centrale-marseille.fr
guillaume.quiquerez@centrale-marseille.fr

OSER : OUVERTURE SOCIALE POUR L'ÉGALITÉ ET LA RÉUSSITE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: Environ 200
- Cible: Lycéens et collégiens issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Environ 2000
- Volume d'heures de l'accompagnement: Entre 2 et 3h par semaine
- Durée de l'accompagnement en années: 3



Date de création du programme: 2007

OBJECTIFS

Programme labellisé Cordée de la Réussite.

- Ouverture sociale et culturelle dans des domaines variés.
- Accompagnement de lycéens et collégiens pour lutter contre l'autocensure et leur donner les clés de leur avenir.
- Permettre à des jeunes de quartiers prioritaires d'accéder à des projets auxquels ils n'auraient pas pu participer.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Séances de tutorat hebdomadaires ou bimensuelles

- 2 voyages culturels en France
- 1 voyage culturel dans une capitale européenne
- 1 stage linguistique en Angleterre
- 4 stages culturels sur le campus de l'école

Sorties toutes les deux ou trois semaines.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Questionnaire à chaque projet ou sortie et à la fin de l'année et système de parrainage des bénéficiaires.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

D'après le questionnaire de fin d'année, l'influence majeure d'OSER sur les lycéens concerne la culture générale, et les connaissances en terme d'orientation. De plus, près de deux-tiers des répondants se disent être plus à l'aise à l'oral et savoir mieux argumenter, et la moitié d'entre eux dit avoir maintenant plus confiance en soi.

Du côté des membres de l'association: Développement de plusieurs compétences d'ingénieur: Convaincre en travaillant sur soi, mobiliser et entraîner un collectif (faire preuve de leadership), faire appel à l'expertise des autres et repousser ses propres limites. Identifier et exploiter les richesses et les talents. Transmettre des connaissances et des acquis.

ESPÉRANCE EN BÉTON

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 50 au forum « Bouge la Science » (version dégradée avec les restrictions sanitaires), 100 en soutien scolaire.
- Cible: collégiens et lycéens de l'Essonne, plus particulièrement des Ulis cette année.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: NC
- Volume d'heures de l'accompagnement: 7h30 par semaine en moyenne
- Durée de l'accompagnement en années: 7 (de la 6^e à la terminale)



Date de création du programme: 1990

OBJECTIFS

« Espérance en Béton » a pour objectif de promouvoir la culture scientifique auprès de jeunes issus de zones d'éducation prioritaire en organisant du soutien scolaire, des visites de musée et un forum scientifique « Bouge la Science ».

MODALITÉS DU PROGRAMME

« Bouge la Science » est un événement annuel (depuis 1997) qui accueille environ 300 collégiens sur le campus. Des expériences montrées par des chercheurs auront pour but de leur faire découvrir la science.

Soutien scolaire: 4 + 3 fois 1h30 par semaine, toutes matières, dans deux centres communaux des Ulis (collégiens et lycéens volontaires).

Visites campus et sorties au musée.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les bénéficiaires bénéficient de soutien scolaire et découvrent la science autrement que par un cours traditionnel avec l'événement « Bouge la Science ».

Du côté des membres de l'association: Développement de plusieurs compétences d'ingénieur: Convaincre en travaillant sur soi, mobiliser et entraîner un collectif (faire preuve de leadership), faire appel à l'expertise des autres et repousser ses propres limites. Identifier et exploiter les richesses et les talents.

ECOLE VAUCANSON

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 108
- Cible: Bacheliers professionnels
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 313
- Volume d'heures de l'accompagnement: 700h d'enseignement et de tutorat par année
- Durée de l'accompagnement en années: 3 ans

le cnam

Date de création du programme: 2010

OBJECTIFS

Concevoir une formation adaptée aux profils des publics accueillis.

Respecter les manières d'apprendre des personnes en formation.

Favoriser la prise d'initiative des personnes en formation dans la conduite de leurs apprentissages en développant le plus systématiquement possible une pédagogie par projets.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Exclusivement destiné aux titulaires d'un baccalauréat professionnel, désireux de poursuivre des études supérieures.

Ce programme prépare à deux licences générales, organisées en apprentissage: une licence Management et une licence Sciences pour l'ingénieur en méthodes et sciences industrielles.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Enquête d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études à l'issue de la formation, puis enquête à 3 mois.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Plus de 300, élèves inscrits dans les promotions de Vaucanson, depuis sa création avec un taux de réussite aux examens pour les apprentis entre 70% et 75 % selon les années

L'enquête réalisée six mois après la sortie de formation des apprentis ayant réussi leur parcours de licence donne les résultats suivants: plus de 55 % poursuivent leurs études supérieures et près de 30 % s'insèrent sur le marché du travail. Trois mois après la formation, le taux de conversion positive des diplômés est donc supérieur à 85 %.

PASSE NUMÉRIQUE PRO - SPÉCIALITÉ MÉDIATION NUMÉRIQUE, INTÉGRATION WEB ET MAINTENANCE INFORMATIQUE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 79
- Cible: Jeunes de plus de 18 ans, décrochés du système scolaire - ni en emploi - en formation - et demandeurs d'emplois
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 156
- Volume d'heures de l'accompagnement: 600h
- Durée de l'accompagnement en années: 6 mois

le cnam

Date de création du programme: 2018

OBJECTIFS

Remobilisation des publics en décrochage.
Initiation aux secteurs d'activités du numérique.
Renforcement des compétences clés et transverses.
Constitution d'une expérience et d'un projet professionnel adaptés.
Spécialisation dans les secteurs du numérique recrutant à faible niveau de qualification.
Favoriser les suites de parcours vers les études supérieures.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme est une formation de 800h comprenant trois volets:

- 300h de tronc commun Cnam (compétences transverses, initiation et découverte des champs du numérique, accompagnement à la constitution d'un projet professionnel);
- 300h de spécialisation dans un secteur d'activité du numérique recrutant à faible niveau de qualification (intégrateur web, technicien de maintenance, médiateur numérique);
- 200h de stage dans le secteur d'activité visé.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Enquête d'insertion professionnelle et/ou poursuite d'études à 3 et 6 mois.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

D'un point de vue qualitatif, le programme "Passe Numérique Pro" présente trois impacts positifs pour l'insertion des jeunes publics en décrochage très éloignés de l'emploi: le renforcement de compétences clés et transverses pour la poursuite d'études; l'acquisition de compétences techniques dans un métier du numérique qui recrute à faible niveau de qualification; la mise en œuvre d'une expérience professionnelle adaptée (avec démarche réflexive sur cette expérience).
Sur le plan quantitatif, les résultats sont très positifs, puisque 76% des apprenants sont diplômés, et que parmi eux 74% poursuivent en formation.

BAC + 1 FORMATION SUPÉRIEURE DE SPÉCIALISATION

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 77
- Cible: Décrocheurs du supérieur, jeunes demandeurs d'emploi, bac professionnel
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 213
- Volume d'heures de l'accompagnement: 600h d'enseignement, 400h de stage, 65h de tutorat
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an

le cnam

Date de création du programme: 2017

OBJECTIFS

Apporter à des jeunes bacheliers en situation de décrochage universitaire ou souhaitant une insertion rapide dans le monde du travail, une première qualification dans des domaines porteurs d'emploi, tout en leur permettant de poursuivre des études à un niveau supérieur s'ils le souhaitent. La formation couvre plusieurs spécialisations: tourisme, numérique, construction, comptabilité, administration, aide à la personne, agro-alimentaire, sécurité, entrepreneuriat, process industriel.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Pédagogies actives, projet, enquête, classe inversée
- Travail de groupe
- Sensibilisation aux outils du numérique
- Immersion professionnelle sous forme de stage
- Compétences transverses fondamentales (communication, anglais, connaissance de l'entreprise, maths) et compétences cœur de métiers.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Enquête d'insertion professionnelle à l'issue de la formation, puis enquête à 3 mois et à 6 mois et 1 an.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

L'encadrement, les pédagogies mises en œuvre et les effectifs réduits des promotions permettent à des élèves mal à l'aise avec le système universitaire classique de reprendre confiance en eux et de surmonter les difficultés et blocages induits par les échecs précédents. En privilégiant la pratique et le travail de groupe, l'apprentissage des concepts est plus aisé. L'immersion en entreprise dans le cadre du stage permet d'acquérir une première expérience professionnelle et une connaissance du terrain.

PROGRAMME PQPM, UNE GRANDE ÉCOLE POURQUOI PAS MOI ?

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 17
- Cible: Lycéens issus de quartiers défavorisés ou de ruralité
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 114
- Volume d'heures de l'accompagnement: 380 , 100h pour les 2nd, 140h pour les 1^{re} & 140h pour les Terminales
- Durée de l'accompagnement en années: 3



Date de création du programme : NC

OBJECTIFS

Préparer le concours d'éloquence en Terminale
 Donner confiance aux lycéens dans leur capacité à développer leurs compétences (Savoir, Savoir Faire, Savoir Être).
 Renforcer l'esprit critique, articuler & défendre ses idées
 Ouverture culturelle & apprentissage des codes sociaux
 Mieux s'exprimer à l'oral comme à l'écrit
 Orientation scolaire
 Développer la confiance en soi

MODALITÉS DU PROGRAMME

380 heures de formation pour les 3 niveaux (100 heures en Seconde, 147 heures en Première ainsi qu'en Terminale) dont:

- la moitié en tutorat étudiant atteint avec 90% d'assiduité.
- un quart en stage avec des professionnels (généralement programmé durant les vacances scolaires) atteint avec 90 % d'assiduité.
- un quart en visites: 3 à 4 sorties culturelles prévues par an et par niveau.

Réalisé: 6 sorties (3 musées, 1 pièce de théâtre classique à la Comédie Française et 1 pièce de théâtre avec personne en situation de handicap, 1 ballet contemporain).

- Le tutorat collectif hebdomadaire (3h/semaine, 2 tuteurs par groupe de 8 lycéens).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Réseau des anciens réuni au concours d'éloquence chaque année et suivi des choix d'orientation des anciens bénéficiaires.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Facilité pour s'exprimer face à un public: concours d'éloquence devant 200 personnes et un jury professionnel; spectacle théâtral et musical
 Développement de leur culture générale.
 Appétence pour les faits d'actualité et le degré de réflexion sur les sujets abordés.
 Rapport de satisfaction en fin de parcours.

Contact: h.dimartino@hubebi.com; f.dufour@hubebi.com;
em.hubbard@hubebi.com; n.noyelle@hubebi.com

ECE-PQPM CORDÉE DE LA RÉUSSITE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 120
- Cible: Collégiens (4^e & 3^e) et lycéens (seconde à terminale série générale)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 680
- Volume d'heures de l'accompagnement: 150 H
- Durée de l'accompagnement en années: 3 à 5 ans



Date de création du programme: 2007

OBJECTIFS

Lever les obstacles qui freinent les élèves d'origine modeste, dans leur parcours scolaire. Accroître les chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur et dans les études longues et ambitieuses (CPGE, Grandes écoles, master) des élèves méritants scolarisés dans des quartiers politique de la ville et/ou boursiers. Favoriser l'égalité fille-garçon.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme repose en partie sur du tutorat étudiant effectué par les élèves ingénieurs, le mercredi après-midi dans les locaux parisiens de l'ECE ou en distanciel les autres jours de la semaine. Les séances portent sur la méthodologie, l'aide à l'orientation (visite d'établissements d'enseignement supérieur, visite de salons, découverte des métiers), le décodage de l'actualité, et l'acquisition d'un capital culturel. Des ateliers d'expression orale et d'éloquence sont animés par des comédiens (organisation de joutes verbales), ainsi que des ateliers codes sociaux. Les sorties culturelles peuvent aussi se dérouler le samedi après-midi: théâtre (une représentation par trimestre pour les élèves de première), expositions, concerts.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi des choix d'orientation chaque année et questionnaire post bac (3 à 5 ans).

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

100% de réussite au DNB, au baccalauréat et poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

STAGE MATHC2+

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 56
- Cible: Elèves de 2nde sélectionnés par les lycées partenaires, sur la base de leur potentiel et de leur environnement (publics éloignés de l'enseignement supérieur)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 371
- Volume d'heures de l'accompagnement: 24h
- Durée de l'accompagnement en années: Stage de 3 jours et suivi jusqu'à l'entrée dans l'enseignement supérieur



école
normale
supérieure

Date de création du programme : 1^{er} stage en juin 2011

OBJECTIFS

Le stage vise à favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux études de mathématiques et informatique, en encourageant d'une part les jeunes filles et d'autre part les jeunes issus de milieux populaires ou éloignés de l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les jeunes sont accueillis pendant 3 jours à l'ENS Rennes. Ils alternent des activités en petites équipes de 6-7 sous la direction d'un-e doctorant-e pour travailler sur un projet de recherche mathématique ou informatique adapté à leur niveau, et des activités en grand groupe (jeux, visites de laboratoires, rencontres de professionnels, débats...).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Un questionnaire annuel très léger permet de suivre les bénéficiaires jusqu'à l'insertion dans l'enseignement supérieur.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Un questionnaire d'évaluation en fin de stage montre que les stagiaires sont très satisfaits du stage, et qu'il a modifié leur perception des mathématiques et de leurs applications.

Les questionnaires de suivi post-stage montrent des taux assez importants (63%) d'orientation en filière scientifique des anciens bénéficiaires.

- 87 % des anciens bénéficiaires ont obtenu un bac scientifique

- 63 % des anciens bénéficiaires ont poursuivi après le bac des études scientifiques

Taux de réponse 48 % après l'insertion dans l'enseignement supérieur.

Contact: agnes.bauer@ens-rennes.fr
Rozenn.Textier@ens-rennes.fr

PARCOURS D'EXCELLENCE ENS RENNES

■ Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 15 collégiens (3^e),
 98 lycéens (50 2nde, 33 1^{er}, 15 Term)
 Cible: Collégiens en établissements REP, lycéens de QPV dans
 le bassin rennais (35)
 Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: env. 130 élèves
 Volume d'heures de l'accompagnement: en lycée, 2h hebdomadaires
 d'octobre à mai
 Durée de l'accompagnement en années: 4 ans (de la 3^e à la
 Terminale)



école
 normale
 supérieure

Date de création du programme: septembre 2017

OBJECTIFS

Développer chez l'élève l'estime de soi et la confiance en l'avenir, la bonne connaissance des parcours possibles, la curiosité intellectuelle nourrie par le plaisir d'apprendre et de se dépasser.

Aider l'élève dans ses choix d'orientation et lui faire découvrir l'enseignement supérieur.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Dans le bassin rennais, de la 3^e (collège REP+ de la Binquenais) à la Terminale (lycées Descartes et Bréquigny).

MODALITÉS DU PROGRAMME

En collège et lycée: accompagnement, tutorat et aide aux devoirs hebdomadaire, projets pédagogiques et culturels tous les deux mois (ex: challenge scientifique, visite d'établissements d'enseignement supérieur, sortie culturelle, projet ONU). Ces actions sont animées par les élèves de l'ENS Rennes, en collaboration avec les professeurs référents des établissements scolaires.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Le Parcours d'Excellence a été lancé en septembre 2017 avec le collège de La Binquenais et le lycée Descartes, puis en septembre 2018 avec le lycée Bréquigny. Les élèves progressent grâce à l'aide aux devoirs et à l'accompagnement des tuteurs étudiants. Les jeunes femmes s'épanouissent fortement dans le Parcours d'Excellence en leur donnant plus de confiance en elles. Malgré la crise sanitaire en 2020, les élèves ont souhaité la poursuite du Parcours. Le distanciel a mis en exergue la fracture numérique pouvant exister pour certains élèves. Le programme se poursuit sous la forme d'une Cordée des Excellences à la rentrée 2021.

TRAIT D'UNION MULTICAMPUS MULTIQUARTIERS

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 450 lycéens
- Cible: élèves des quartiers de la politique de la ville
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 6271
- Volume d'heures de l'accompagnement: 8000 heures par an au total
- Durée de l'accompagnement en années: 3 ans



Date de création du programme: 2006

OBJECTIFS

Ce programme est une cordée de la réussite qui a pour but d'accompagner les lycéens des quartiers politiques de la ville de la classe de seconde à la terminale. Il repose sur l'établissement d'un lien social entre étudiants et lycéens dont l'objectif est de réduire l'autocensure des lycéens dans leur représentation de l'enseignement supérieur, développer le capital culturel et accompagner les élèves à l'orientation. Nous fondons ces objectifs sur le partage d'expériences, l'entraide et le volontariat.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme s'organise autour de 3 activités principales : le tutorat, la construction de projets culturels et l'orientation.

Le tutorat hebdomadaire d'aide aux devoirs par groupe de 4 à 5 élèves est réalisé par 200 étudiants tuteurs d'emlyon qui accompagnent 400 lycéens. Les étudiants tuteurs coconstruisent avec les lycéens des projets culturels dans les domaines de leur choix: sciences, histoire, théâtre, danse... afin de stimuler la confiance en soi, la capacité d'initiative, le goût de l'effort.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Sur 3 ans.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Amélioration du niveau scolaire des élèves tutorés.
 Une quinzaine de projets culturels par an avec comme impact la confiance en soi, le développement du capital culturel, l'amélioration de la prise de parole en public, l'intégration de code sociaux par l'action, l'établissement d'un lien social fort entre étudiants et lycéens.
 Rencontre de l'orientation avec la rencontre d'une centaine d'étudiants d'une vingtaine de campus de l'agglomération lyonnaise avec comme impact le changement des représentations des parcours post bac.
 Augmentation de 20 à 30% du nombre de postulant sur les parcours post bac sélectifs et longs (CPGE, Médecine, Droit...).

PROGRAMME "DISPO" AVEC LES IEP

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019 : plus de 3000
- Cible: Collégiens et lycéens en situation de défaveur pour diverses raisons: économiques, sociales, culturelles, territoriales, de handicap, de sexe ...
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: plus de 3000 par an dans près de 300 établissements
- Volume d'heures de l'accompagnement : selon les IEP
- Durée de l'accompagnement en années: actions ponctuelles



Date de création du programme : 2007

OBJECTIFS

Révéler et accompagner les ambitions vers les études supérieures longues des collégiens et lycéens en situation de défaveur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Partenariats avec des centres de préparation (dont les IEP) pour développer les actions de diversité
- Information sur l'existence des concours de l'ENA et des préparations existantes
- Attention particulière portée aux élèves boursiers (visites, témoignages, tutorat, aide à la recherche de lieux de stage, ateliers de culture générale, initiation à la méthodologie de synthèse, prise de parole en public ...)
- Accueil de stagiaires avec priorité donnée aux élèves en situation de défaveur.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Par chaque IEP.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Nouvelle classe de CP'ENA créée en 2019-2020 à Strasbourg.

LA MAIN À LA PÂTE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021:: 5 classes de primaire (cycle 3)
- Cible: Classes de primaire (cycle 3)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 60 classes
- Volume d'heures de l'accompagnement: 12 heures par classe
- Durée de l'accompagnement en années: 14 ans



Date de création du programme: 2007

OBJECTIFS

Soutenir les enseignants dans la réalisation des enseignements des sciences et des techniques au cycle 3 de l'école primaire.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Dispositif de type "Main à la pâte". Les élèves-ingénieurs interviennent 3 à 4 demi-journées dans une ou plusieurs classes d'une école primaire pour traiter un thème du programme scientifique et technique du cycle 3, avec réalisation d'observations et d'expériences. Les enseignants bénéficiaires changent chaque année. Les élèves-ingénieurs reçoivent au préalable une formation par un conseiller pédagogique de l'éducation nationale.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Au-delà des interventions devant les élèves, un des buts du programme est de montrer aux enseignants comment on peut traiter les programmes de sciences et techniques de l'école primaire avec peu de moyens. Pour les étudiants de l'ENSTA Bretagne, l'activité permet une ouverture sociale et culturelle vers les réalités de l'école primaire, stimule leur imagination scientifique et technique par la conception des séances et permet une mise en situation pédagogique par la réalisation des séances.

L CODENT L CRÉENT

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 60
- Cible: collégiennes de 3^e
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 173 collégiennes (3^e année du dispositif)
- Volume d'heures de l'accompagnement: 32 heures au total (sans les heures de préparation)
- Durée de l'accompagnement en années: 3 ans



Date de création du programme: septembre 2018

OBJECTIFS

Les formations au numérique comptent de moins en moins de femmes et ce quel que soit le niveau d'études. Dans ce contexte, le projet L Codent L Créent s'inscrit dans la diffusion de la culture numérique auprès des filles afin qu'elles gagnent en légitimité et confiance pour s'orienter vers ces formations. Ainsi, des étudiantes de l'ENSTA Bretagne animent des ateliers de codage Python auprès de collégiennes de 3^e. Les étudiantes agissent en modèle auprès des collégiennes qui peuvent s'identifier et comprendre que les études supérieures dans le numérique sont épanouissantes et que des femmes y réussissent.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Ce programme consiste en ateliers de programmation Python préparés et animés par des étudiantes de l'ENSTA Bretagne. Pour préparer ces ateliers, les étudiantes échangent avec les équipes pédagogiques des collèges impliqués. Le contenu des ateliers est ludique afin de susciter l'intérêt des collégiennes tout en les initiant à la programmation et à ce qu'elle permet de créer comme objets du quotidien. Ces ateliers se déroulent, selon les classes, sur la pause méridienne ou sur des temps scolaires. Un événement de clôture du projet a eu lieu à l'ENSTA Bretagne au cours duquel les classes concernées (filles et garçons) ont eu l'occasion de visiter l'ENSTA Bretagne.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Nous avons adressé un questionnaire aux collégiennes ayant suivi les ateliers. Une majorité déclarent que les ateliers étaient intéressants ou très intéressants et sont satisfaites ou très satisfaites. Ce qui ressort concerne l'apport de connaissances nouvelles, de voir « se transformer des mots en dessins », de travailler en groupe. Ce qui les a le plus motivés pour participer aux ateliers c'est l'apprentissage de la programmation. Viennent ensuite le fait que ce projet soit « entre filles », « en groupe » et que ce projet permette de rencontrer des étudiantes en écoles d'ingénieur.e.s.

CORDÉE DE LA RÉUSSITE

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 18 élèves
- Cible: Elèves de 3^e au collège public Montaigne sur Angers
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 98 élèves
- Volume d'heures de l'accompagnement: 6 heures
- Durée de l'accompagnement en années: 0,5 an



Date de création du programme: novembre 2014

OBJECTIFS

Ce dispositif permet à des élèves en classe découverte d'un collège public de découvrir l'enseignement supérieur et les métiers d'ingénieur(e) préparés à l'ESAIP.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Ce programme lancé depuis 2014 s'inscrit dans l'esprit d'une cordée de la réussite. Il se déroule en deux phases:

- 1- Une table ronde, d'une 1/2 journée, animée par nos élèves ingénieurs au collège Montaigne à Angers sur nos formations ingénieurs, les métiers ingénieurs en lien avec l'expertise de l'école. Ils engagent ensuite un échange avec les collégiens sur leurs questions liées à la formation ingénieur ESAIP et sur les métiers ingénieurs. Les élèves de l'ESAIP sont interrogés notamment sur leurs projets professionnels personnels.
- 2- Une visite d'une 1/2 journée à l'ESAIP pour découvrir des projets en sciences, assister à des activités pédagogiques et s'acquérir de la vie associative à l'ESAIP.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce programme aide des collégiens à découvrir une formation ingénieur et éventuellement se projeter pour suivre un parcours de formation d'ingénieur.

CORDÉE DE LA RÉUSSITE PREP'AVENIR

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 271
- Cible: Collégiens et lycéens résidant majoritairement en QPV et/ou scolarisés en REP, REP+
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: environ 2200
- Volume d'heures de l'accompagnement: 20 heures de tutorat et 100h d'accompagnement par tuteur
- Durée de l'accompagnement en années: 1 à 4



Date de création du programme: 2008

OBJECTIFS

Accroître les chances de lycéens et collégiens, issus de milieux modestes ou défavorisés, de poursuivre et de réussir des études supérieures ambitieuses. Ce programme, en accord avec la tradition humaniste et d'innovation pédagogique de l'école, doit contribuer à diversifier le recrutement des filières d'excellence. Ce dispositif offre une expérience humaine, pédagogique et citoyenne très riche, qui fait participer l'ensemble des acteurs (collégiens, lycéens, étudiants, enseignants, personnels...) à un défi majeur de notre société: Vivre Ensemble dans le respect des valeurs de la République.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Développer l'information/orientation (témoignages, conférences, salons, forums, Entretien de l'Excellence, Portes ouvertes ...)
- Accompagner: les études (accès, exigences), les métiers (visites d'établissements d'enseignement, d'entreprises, rencontres avec des professionnels).
- Développer et faire un atout de l'ouverture culturelle: cinéma, musée, concerts, théâtre, activités ludiques et/ou sportives pour développer le "vivre ensemble", le "bien être avec les autres", améliorer le comportement, respecter les codes sociaux (respect et tolérance).
- Développer l'appétence pour le travail en groupe et pour relever un défi (ateliers photos, drones)...

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

De la 3^e à la terminale, et après le bac pour les jeunes qui en font la demande: accueil pour stage formation professionnelle (BTS), aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, informations sur réorientation possible, aide à la recherche d'une entreprise pour M1 puis M2 en apprentissage. Suivi particulier de nos étudiants ayant été bénéficiaires d'un programme d'égalité des chances (cordée, passeport, lumière des cités).

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Pour la plupart: de bons résultats au DNB ou Bac, des orientations choisies, un gain de confiance en soi, de la cohésion et l'esprit de groupe.

PQPM “UNE GRANDE ÉCOLE : POURQUOI PAS MOI?”

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 220
- Cible: Troisièmes, Premières ou Terminales motivés, avec un bon niveau scolaire et issus d'un environnement familial peu familier des études supérieures en France
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 2600
- Volume d'heures de l'accompagnement: 75 heures/an pour les collégiens; 200 heures/an pour les lycéens
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an pour les collégiens et 2 ans pour les lycéens



Date de création du programme: 2002

OBJECTIFS

Programme d'accompagnement labellisé Cordée de la réussite depuis 2008, d'un an pour les collégiens (année de Troisième) et deux ans pour les lycéens (de la Première à la Terminale) – pendant et hors période scolaire – centré sur l'ouverture et le développement de compétences transversales – destiné à favoriser l'accès aux études supérieures, notamment sélectives, pour les jeunes issus de milieu populaire pour poursuivre des études supérieures à la hauteur de leur potentiel dans la voie qu'ils auront choisie.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Séances de tutorat de 2h ou 3h, le mercredi après-midi ou le samedi matin à l'ESSEC animées par un binôme d'étudiants tuteurs pour un groupe de 8 à 10 jeunes;
- Ateliers spécialisés pendant les vacances scolaires (ateliers théâtre, simulations d'entretiens avec des professionnels, ateliers coaching, etc.);
- Sorties culturelles
- Découverte des métiers et filières d'études
- Cérémonies de lancement et de clôture pour intégrer les familles dans la dynamique.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Animation d'une communauté des anciens pour développer un réseau d'entraide et de solidarité entre les membres et relayer des informations (offres de stage, jobs d'été, événements, etc.).

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Impact prouvé par différentes études dont la thèse de Kévin André:

- Meilleure compréhension du monde qui les entoure pour s'y sentir pleinement acteur,
- Elévation de l'ambition et prise de confiance en soi,
- Meilleure connaissance de l'enseignement supérieur et développement de compétences qui y sont attendues (autonomie, adaptabilité, collaboration, réflexivité, discernement, esprit critique, curiosité, etc.).
- Fort impact aussi sur les étudiants-tuteurs.

Fort essaimage: dans la CGE, dans les universités.

PHARES

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 51
- Cible: Jeunes en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire, motivés, qui visent une poursuite d'études après le bac.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 215
- Volume d'heures de l'accompagnement: 100 heures/an soit 400 heures sur 4 ans
- Durée de l'accompagnement en années: 4 ans, de la Troisième à la Terminale



Date de création du programme: 2009

OBJECTIFS

Accompagner des collégiens et lycéens en situation de handicap, scolarisés en milieu ordinaire, pour qu'ils osent et réussissent des études supérieures à la hauteur de leur potentiel et de leurs envies.

Lever l'autocensure, ouvrir le champ des possibles, élever l'ambition et développer les compétences qui seront nécessaires pour une poursuite d'études supérieures épanouissante.

Le programme est labellisé Cordée de la réussite.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Création d'une communauté des anciens pour développer un réseau d'entraide et de solidarité entre les membres et relayer des informations (conseils, offres de jobs d'été, de stages...); mise en relation avec l'association LA FEDEEH pour les accompagner pendant leurs études supérieures.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Séances de tutorat bimensuelles de 2h30 animées par un binôme d'étudiants tuteurs pour un groupe de 6 à 8 jeunes;
- Ateliers spécialisés pendant les vacances scolaires (ateliers théâtre, simulations d'entretiens avec des professionnels, ateliers coaching, etc.);
- Sorties culturelles
- Découverte des métiers et filières d'études
- Rencontres fréquentes avec les familles et les enseignants référents de l'Éducation nationale
- Cérémonies de lancement et de clôture pour créer une dynamique collective.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

- Sur les tutorés: meilleure connaissance et compréhension du monde des études supérieures, développement des compétences attendues dans les études supérieures telles que l'autonomie, l'adaptabilité, l'esprit critique, le collaboratif, la réflexivité... et élévation de leur confiance en soi et de leur ambition
- Sur les tuteurs: démystification du handicap, meilleure connaissance des différentes pathologies et compensation/adaptations associées
- Sur la société: essaimage de PHARES dans X autres écoles et universités + diffusion de la pédagogie dans les ULIS du Val d'Oise.

TROUVETAVOIE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 80 000
- Cible: Collégiens et lycéens, issus des établissements partenaires de l'ESSEC (10 académies actuellement dont 2 en outre-mer)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 190 000
- Volume d'heures de l'accompagnement: 6h/an et par niveau
- Durée de l'accompagnement en années: de 1 à 5 ans (collège puis lycée), suivant les choix des établissements



Date de création du programme: 2015

OBJECTIFS

TrouveTaVoie est un programme d'accompagnement de collégiens et de lycéens en vue de développer leurs compétences transversales qui leur permettront d'améliorer leur capacité à s'orienter et se projeter dans leur poursuite d'études.

Le dispositif est déployé dans les établissements partenaires de l'ESSEC et est labellisé Cordée de la réussite.

MODALITÉS DU PROGRAMME

La modalité d'action est d'outiller les enseignants afin d'accompagner leurs élèves dans leur démarche d'orientation:

- Mise à disposition gratuite de ressources vidéos incarnées issues de l'expérience PQPM et PHARES et de fiches d'animation
- Formations par l'ESSEC des enseignants utilisateurs des collèges et lycées partenaires (présentiel ou distanciel)
- Pédagogie innovante d'orientation pour permettre aux élèves de se connaître, connaître les possibles, choisir, décrocher sa place et anticiper les attendus
- Webinaires pour les enseignants sur des thématiques spécifiques sur l'orientation
- Appartenance à un réseau national d'acteurs pour un accompagnement des pratiques des enseignants.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Par les établissements scolaires partenaires.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les résultats sont attestés par une étude menée par le Socialab: 2/3 des élèves estiment que TrouveTaVoie les a aidés à développer leurs compétences d'orientation; 40% des élèves ont vu leur confiance boostée et ont connu un regain de motivation dans leur travail scolaire; 91% des enseignants sont satisfaits par l'utilisation de TrouveTaVoie en 2018-2019.

LE DOUBLE APPEL À L'ORAL

- Nombre de bénéficiaires en 2021-2022: objectif 40
- Cible: Candidats boursiers de l'enseignement supérieur (CROUS) au concours d'entrée au programme Grande Ecole de l'ESSEC, en admission sur concours CPGE



Date de création du programme: 2021

OBJECTIFS

Le Double Appel à l'Oral est une mesure qui vise à augmenter la diversité sociale des étudiants admis dans l'école via le concours post-CPGE, en permettant à une quarantaine de candidats supplémentaires de défendre leur chance et valoriser leurs compétences et personnalité aux épreuves orales du concours de l'ESSEC parmi les candidats boursiers de l'enseignement supérieur (CROUS) approchant de très peu la barre d'admissibilité. La barre d'admission, qui combine le résultat des épreuves écrites et orales reste quant à elle commune à tous les candidats.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Donner la possibilité à 40 boursiers de l'enseignement supérieur étant proche de l'admissibilité de devenir admissible.
- Les faire participer aux épreuves orales de façon anonyme.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Accompagner les étudiants issus des diversités quand ils rejoignent l'ESSEC pour qu'ils se sentent pleinement à leur place et viennent renforcer l'inclusivité de l'école.



PACE HEC

- Nombre de bénéficiaires en 2020-21: 81
- Cible: Lycéens de Seconde, Première et Terminale de filières générale et technologique, majoritairement boursiers ou issus de QPV.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1168
- Volume d'heures de l'accompagnement: 60 heures par élève sur l'année
- Durée de l'accompagnement en années: 2 ou 3



Date de création du programme : 2006

OBJECTIFS

Renforcer la confiance en eux des lycéens pour qu'ils se projettent le plus loin possible dans leur projet d'études. Le programme permet aux lycéens de travailler sur 3 dimensions fondamentales : culture générale et découverte artistique, expression orale, orientation et préparation de leur projet d'études post bac à travers une meilleure connaissance de l'offre de l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme s'articule autour de séances de tutorat hebdomadaires assurées par l'association étudiante Fleur de Bitume.

- Séances dédiées à des débats, des quiz d'actualité, des exposés et à la préparation d'un concours d'éloquence.
- Sorties culturelles
- Ateliers permettant aux lycéens de construire et murir leur projet d'études post bac.

60 étudiants d'HEC s'engagent tous les ans comme tuteurs dans le programme PACE.

EN 2020-21 les séances se sont intégralement tenues en ligne. En 2021-22 une alternance est prévue entre séances en ligne et séances sur le campus.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi des résultats au baccalauréat et de l'insertion dans le supérieur.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Une étude d'impact a prouvé l'efficacité du programme sur 4 dimensions:

- Le changement du rapport à l'Ecole: prise de conscience de la nécessité d'avoir de bons résultats pour pouvoir choisir son futur cursus.
- Le développement de compétences nouvelles
- Le renforcement de la confiance en soi
- L'affirmation d'une ambition plus forte.

VISITES DE SENSIBILISATION AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

- Nombre de bénéficiaires en 2020-21: 0 du fait de la crise sanitaire; 500 prévues en 2019-2020
- Cible: lycéens et collégiens scolarisés en zone d'éducation prioritaire et/ou suivis par des associations oeuvrant en faveur de l'égalité des chances
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 700



Date de création du programme : 2017

OBJECTIFS

Programme de visites pour lycéens et collégiens relevant de l'éducation prioritaire et/ou accompagnés par un dispositif d'égalité des chances.

Le but:

- Faire découvrir « de l'intérieur » le monde des grandes écoles
- Sensibiliser les élèves à l'intérêt de faire des études supérieures ambitieuses
- Faire naître l'envie et montrer que « c'est possible ».

MODALITÉS DU PROGRAMME

Visites d'1/2 journée sur le campus HEC:

- Rencontres avec des étudiants HEC qui présentent leurs parcours.
- Présentation d'HEC et des écoles de management (post-Bac et post-Prépa)
- Visite du campus
- Modules d'information spécifiques: ressources documentaires sur l'orientation, financement des études...

Possibilité d'organiser sur demande des visites conjointes avec l'Ecole Polytechnique pour les profils scientifiques.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi de l'orientation post-bac des élèves.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

L'impact se mesurera sur le long terme. L'objectif est de permettre à des jeunes d'intégrer dans leur réflexion sur leur projet post-bac la perspective d'une Grande école.

ELOQUENTIA@HEC

- Nombre de bénéficiaires en 2020-21: 76
- Cible: Lycéens toutes sections et tous niveaux (Seconde à Terminale)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 175 + 5000 lycéens concernés en amont au sein de leurs lycées
- Volume d'heures de l'accompagnement: 40 heures de formation à la prise de parole par élève



Date de création du programme : 2018

OBJECTIFS

Eloquentia@HEC allie formation à la prise de parole et découverte des Grandes écoles.

Le but est de développer les compétences individuelles de chacun, renforcer la confiance en eux des participants, et travailler sur la dimension du vivre ensemble.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Programme de formation à la prise de parole en public avec concours pour élire le meilleur orateur lycéen de l'année.

Les lycéens sont coachés dans la préparation de leurs discours et travaillent aussi bien le texte que la posture, la voix et la présence sur scène.

Des modules sont consacrés à la préparation de leur projet d'études: ateliers orientation, financement des études, conseils personnalisés...

Le programme, conçu en partenariat avec Eloquentia, est ouvert à des élèves qui ont gagné un concours d'éloquence dans le cadre de leur lycée ou d'une structure oeuvrant pour l'égalité des chances (Cordée de la Réussite, etc).

La session 2021 s'est tenue en ligne.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Au-delà d'une meilleure maîtrise de la prise de parole en public, les participants développent adaptabilité, capacités relationnelles et affirmation de soi. Compétences indispensables pour la réussite dans les études supérieures. Un des autres apports de cette semaine en immersion porte aussi sur la dimension du vivre ensemble.

CORDÉE DE LA RÉUSSITE ARTEM - ENSEMBLE VERS LA RÉUSSITE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 1679
- Cible: lycéens, collégiens issus des quartiers politique de la ville (élèves défavorisés socialement), collégiens en zone rural (élèves défavorisés géographiquement)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 14 580
- Volume d'heures de l'accompagnement: 6600 heures / an
- Durée de l'accompagnement en années: soit 4 ETP depuis 9 ans



Date de création du programme : novembre 2010

OBJECTIFS

Les leviers d'action :

- de proposer des actions à caractère scientifique, managériale, artistiques et culturel ainsi qu'un tutorat (semi individuel ou collectif) à des élèves issus de quartiers prioritaires politique de la ville, élèves issus de ZEP/REP, ZUS et de zone rurale, pour leur donner l'envie, l'ambition de poursuivre des études supérieures.
- d'agir pour l'égalité femme/homme
- de montrer que les études supérieures sont accessibles à des jeunes en situation de handicap
- de donner aux étudiants d'ARTEM une formation à la citoyenneté et à la RSE.

Les actions mises en œuvre ont pour objectif de promouvoir l'égalité des chances et d'encourager l'ambition des jeunes.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les Etablissements scolaires ont intégré les actions des cordées au sein de leur programme pédagogique. On observe des parcours d'élèves certainement différents de ce qu'ils auraient été si la cordée n'avait pas proposé les actions (Sciences Po, Médecine, Grande école de management, ...). Ces programmes créent des relations de confiance entre les collèges, les lycées et nos Grandes écoles, ce qui facilite le rapprochement et les immersions au sein de l'enseignement supérieur. Ces actions se font grâce au partenariat des 3 écoles de l'Alliance Artem, à savoir l'ENSAD (Ecole Nationale Supérieure d'Art, ICN Business School et Mines Nancy).

MODALITÉS DU PROGRAMME

- tutorat collectif et actions à destination de l'ensemble des élèves: information sur les parcours et filières d'excellence (visites d'Ecoles, rencontres avec les élèves), information sur les métiers, dont celui de chef d'entreprise (visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels), organisation de conférences, d'ateliers spécifiques et de débats (débat sur l'actualité);
- tutorat individuel afin d'aider les élèves à dépasser les difficultés méthodologiques et organisationnelles et les difficultés dans l'appropriation des connaissances;
- participation à des événements et des manifestations culturels, destinés à élargir l'horizon des élèves musées, théâtre, opéra...).

Contact: christine.morin-esteves@icn-artem.com



PQPM : UNE GRANDE ÉCOLE POURQUOI PAS MOI ?

- Nombre moyen/an de bénéficiaires: 60 lycéens
- Cible: Lycée du Douaisis
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Plus de 700 lycéens
- Volume d'heures de l'accompagnement: 80 heures/an
- Durée de l'accompagnement en années: 3 ans



Date de création du programme: 2006

OBJECTIFS

L'objectif du dispositif est d'accompagner les élèves repérés pour leurs bons résultats et leurs motivations, dans un parcours de familiarisation avec les filières d'excellence dans les grandes écoles et les universités afin de les préparer à les intégrer dans les meilleures conditions.

En 2006, l'école a participé à l'action de « Soutien à l'excellence » initiée par le Ministère de l'Éducation nationale. C'est en 2010 que nous avons été labellisés « PQPM ».

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les tuteurs sont recrutés sur la base du volontariat et leur motivation à travailler sur cette thématique.

Pour le repérage des lycéens, les tuteurs vont présenter le projet PQPM dans les classes des différents lycées afin de promouvoir le programme. C'est à l'issue de ces présentations que les lycéens s'inscrivent au dispositif et peuvent participer à une séance d'essai.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Le suivi est fait après chaque séance et un bilan annuel est réalisé. Nous mesurons plusieurs critères:

- Intérêt des élèves pour le programme lors des différentes sessions recrutements;
- Le nombre d'élèves qui s'engagent à revenir (pour le 2nd et 1^{er});
- Taux d'absentéisme négligeable;
- Les élèves sont convaincus de l'accessibilité aux études supérieures
- Pour les terminales, inscriptions dans l'enseignement supérieur.

PRREL AMBITION: PROGRAMME RÉGIONAL DE RÉUSSITE EN ÉTUDES LONGUES

- Nombre moyen/an de bénéficiaires : 40 lycéens
- Cible: Lycée du Douaisis
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Plus de 300 lycéens
- Volume d'heures de l'accompagnement: 22 heures/an
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: 2007

OBJECTIFS

Ce dispositif soutenu par le Conseil Régional, a pour objectif de permettre à des jeunes issus de familles modestes de préparer et de réussir leurs études dans l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les tuteurs sont recrutés sur la base du volontariat et leur motivation à travailler sur ce projet.
Les bénéficiaires sont les lycéens (de la seconde à la terminale) de la région Hauts-de-France et/ou les étudiants de BTS, de DEUST ou de deuxième année de DUT et boursiers en priorités.
Les demandeurs s'inscrivent sur la plateforme PRREL.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Le suivi est fait après chaque séance et un bilan annuel est réalisé. Nous mesurons plusieurs critères:

- Intérêt des élèves pour le programme
- Bénéfice apportée dans différentes matières.

SCIENSATIONS

- Nombre moyen/an de bénéficiaires: 25 collégiens
- Cible: Collégiens
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Plus de de 80 collégiens
- Volume d'heures de l'accompagnement: 1 heure par semaine
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: 2017

OBJECTIFS

Le projet « Sciensations » a pour but de développer le goût des sciences auprès de 4^e du collège Victor Hugo d'Auby. Des expériences sont menées et ont pour but d'aider les collégiens à s'approprier le matériel du laboratoire et d'expliquer simplement les phénomènes scientifiques qu'ils sont amenés à rencontrer.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les tuteurs (élèves de 1^{re} année du cycle ingénieur) sont recrutés sur la base du volontariat et leur motivation à travailler sur cette thématique.
Sur la base du volontariat, les collégiens s'engagent à participer tout au long de l'année aux séances proposées.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

L'évaluation du dispositif est faite par le professeur référent du collège et intervient dans ses résultats scolaires.

STREINGER STORM

- Nombre moyen/an de bénéficiaires: 20 collégiens
- Cible: Collégiens
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Plus de de 60 collégiens
- Volume d'heures de l'accompagnement: 1 heure par semaine
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: 2017

OBJECTIFS

Le projet « Streinger Storm » est un projet d'élaboration d'une station météorologique et de vulgarisation scientifique auprès de collégiens. En partenariat avec le collège André Streinger à Douai, il a pour but d'éveiller l'esprit scientifique des collégiens et de faire découvrir le métier de l'ingénieur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les tuteurs (élèves de 1^{re} année du cycle ingénieur) sont recrutés sur la base du volontariat et leur motivation à travailler sur cette thématique.
Sur la base du volontariat, les collégiens s'engagent à participer tout au long de l'année aux séances proposées.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

L'évaluation du dispositif est faite par le professeur référent du collège et intervient dans ses résultats scolaires.

SCIENCE EXPELUDIQUE

- Nombre moyen/an de bénéficiaires: 25 collégiens
- Cible: Collégiens
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Plus de de 50 collégiens
- Volume d'heures de l'accompagnement: 1 heure par semaine
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: 2018

OBJECTIFS

Le projet « Science Expéludique » a pour but de développer le goût des sciences auprès d'élèves de 3^e du collège Paul Langevin à Dechy. A travers d'expériences, les élèves découvriront les sciences de façon ludique, ce qui leur donnera peut-être l'envie de se lancer dans des études scientifiques.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les tuteurs (élèves de 1^{re} année du cycle ingénieur) sont recrutés sur la base du volontariat et leur motivation à travailler sur cette thématique.
Sur la base du volontariat, les collégiens s'engagent à participer tout au long de l'année aux séances proposées.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

L'évaluation du dispositif est faite par le professeur référent du collège et intervient dans ses résultats scolaires.

INGÉNIEUR, JE VEUX, JE PEUX

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 475
- Cible: Jeunes de la 3^e à la Terminale du Grand Hainaut (Sud du Département du Nord) issus de territoires prioritaires ou ruraux
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 2350
- Volume d'heures de l'accompagnement: 40 à 60 heures
- Durée de l'accompagnement en années: de 1 à 4 ans



Date de création du programme: 2010

OBJECTIFS

Le programme vise à aider les jeunes à bâtir un projet professionnel; découvrir le monde de l'entreprise, son fonctionnement, ses métiers et les filières qui permettent d'y accéder; développer la culture générale et l'argumentation; aiguïser la curiosité, le sens critique et l'esprit de synthèse; acquérir des outils d'expression; comprendre et appréhender les règles de comportement en société; développer la mobilité et l'autonomie. Ce programme s'inscrit dans les Cordées de la Réussite, Parcours d'Excellence et PRREL Ambition édité par la Région Hauts-de-France.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les établissements sources proposent aux jeunes le programme. Chaque jeune signe une charte pour son adhésion annuelle. Une activité par mois est organisée, préparée et relue avec le référent d'établissement. Chaque jeune prend connaissance du fonctionnement des études supérieures, visite l'Université Polytechnique Hauts-de-France et l'INSA, rencontre des étudiants, participe à un spectacle, découvre une ville avec son histoire et sa richesse, présente un travail à l'oral en équipe. Du tutorat par des étudiants est organisé pour les lycéens de 1^{re}. Tous les jeunes sont réunis dans un lieu du territoire afin d'enrichir leur culture et l'effet de groupe les stimule.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Durant l'année, la participation aux activités est notée. En fin d'année, les élèves les plus assidus reçoivent une attestation de participation. A l'issue de chaque année, un questionnaire est rempli. Après la Terminale, les nouveaux étudiants sont contactés par un questionnaire oral afin d'estimer l'impact du dispositif.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce programme permet d'accroître l'ambition des jeunes, leur aisance à l'oral, leur sociabilité, leur curiosité et leur mobilité. Les éléments sont donnés pour qu'ils réussissent leurs études et leur vie. Les enseignants du secondaire ont une meilleure connaissance du supérieur et des métiers de l'ingénierie. L'École d'ingénieurs est plus connue dans le territoire. Les étudiants développent des qualités de management et d'organisation (voir fiche accompagnement PRREL Ambition).

PARTENARIAT COLLÈGES

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 300
- Cible: élèves de 4^e et 3^e de 12 collèges de l'académie de Lyon
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1200
- Volume d'heures de l'accompagnement: 150
- Durée de l'accompagnement en années: toute l'année de 4^e et de 3^e et une liaison se développe progressivement avec certains lycées pour assurer une continuité des projets en 2nde



Date de création du programme: 2016

OBJECTIFS

- Accompagner des jeunes dans la valorisation de leurs parcours de formation et projets divers.
- Viser un public diversifié dans ses dispositions scolaires et dans ses aspirations académiques et professionnelles.
- Inscrire la démarche dans la durée en mettant sur pied un continuum d'accompagnement qui bénéficie aux élèves depuis la classe de 3^e jusqu'à la Terminale.
- Renforcer les partenariats locaux (collèges, lycées, établissements du supérieur).

MODALITÉS DU PROGRAMME

L'INSA Lyon propose de nombreuses actions aux collèges partenaires:

- Visites du campus (laboratoires, conférences, cours de TD ou cours en amphi, locaux associatifs...)
- Stages de langues en collaboration avec des étudiants
- Sensibilisations aux enjeux de la diversité (égalité de genre, handicap, responsabilité sociale..) sous forme d'ateliers: initiation à la Langue des Signes Française, projection débat sur les stéréotypes de genre, atelier citoyen sur la responsabilité sociale des ingénieur.e...

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Une étroite collaboration est mise en place avec les équipes pédagogiques des collégiens pour les accompagner dans leur projet de formation.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

La démarche pluridisciplinaire chère à l'Institut Gaston Berger et à l'INSA a été appliquée dans les projets de l'année: des stages de langues, aux rencontres et ateliers théâtre, sans compter l'ensemble des rencontres destinées à favoriser l'approfondissement des connaissances des disciplines scientifiques et techniques, au regard notamment des enjeux de responsabilités sociales et environnementale.

PROJET CRITER : CONCEPTION ET RÉALISATION D'INNOVATIONS EN ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 110
- Cible: élèves de 1^{re} et Terminale STI2D
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1000
- Volume d'heures de l'accompagnement: 50
- Durée de l'accompagnement en années: une année



Date de création du programme: 2009

OBJECTIFS

- Accompagner des jeunes dans la valorisation de leur parcours de formation et projets divers
- Valoriser les filières technologiques STI 2D
- Créer de l'émulation autour de projets technologiques innovants
- Resserrer les liens avec l'inspection académique
- Renforcer les partenariats locaux (collèges, lycées, établissements du Supérieur).

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme CRITER concerne un projet collaboratif technologique en partenariat avec la filière FAS de l'INSA, Formation Active en Science qui réunit des bacheliers STI2D. L'objectif est la collaboration entre les lycéens et les étudiants de l'INSA dans la réalisation d'innovations technologiques.

Le programme CRITER se déroule en 4 temps:

- une visite à l'INSA pour assister à un TP de production avec les élèves-ingénieurs de l'INSA
- un regroupement sous la forme d'une revue de projet qui a lieu au mois de mars
- du tutorat d'élèves-ingénieurs auprès des lycéens dans les matières technologiques
- une invitation à la Foire des Sciences qui a lieu au mois de juin au cours de laquelle les projets technologiques sont exposés. Un jury de collégiens vient évaluer la place occupée par la responsabilité sociale de l'ingénieur.e a dans l'élaboration du projet.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les élèves sont accompagnés et suivis tout au long de l'année. Le projet collaboratif est évalué dans le cadre du baccalauréat des lycéens.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Il participe à rendre l'enseignement des sciences et techniques plus attractif auprès d'un jeune public
Il informe sur les formations en école d'ingénieur pour donner à mieux connaître les métiers de l'ingénieur.e et rendre compte de la diversité des domaines et missions.

APPEL À PROJET DE LA DGER : DEVENIR INGÉNIEUR AVEC UN BTS

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 120
- Cible: Les élèves de BTS des 14 lycées agricoles Bretagne / Pays de Loire et Oniris
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 6 lycées de Bretagne, 5 lycées des Pays de Loire, et ONIRIS
- Volume d'heures de l'accompagnement: 20 h / an dans le cadre du parcours d'orientation
- Durée de l'accompagnement en années: 2 ans (l'appel à projet est déployé sur 3 ans pour 2 cohortes)



Date de création du programme: 2019

OBJECTIFS

Ce projet vise à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur long pour les étudiants titulaires d'un BTS en renforçant les collaborations opérationnelles entre l'enseignement supérieur et l'enseignement technique. La mutualisation d'actions pédagogiques permet de faciliter l'ancrage du dispositif dans chacun des établissements concernés. A cet effet, une maquette commune est construite pour permettre aux élèves de BTS d'envisager la continuité de leurs apprentissages dans le supérieur, en s'appuyant sur les compétences acquises dans le cadre de leur formation.

Au-delà de la présentation et de la promotion des cursus ingénieurs dans les lycées, le caractère innovant de ce dispositif, réside dans sa capacité à favoriser une démarche d'expérimentation, de coopération et de partage (rencontres et temps d'échanges) grâce à la complémentarité des approches.

Oniris (formation en agroalimentaire), dans la mise en oeuvre d'un projet déployé sur 3 ans, destiné à susciter l'ambition des étudiants titulaires d'un BTSA vers une poursuite d'études longues, et accompagner leur parcours d'orientation au regard de l'égalité des chances.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi des élèves de BTS engagés dans le dispositif en tant que candidats aux concours d'accès dans l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Suite à un appel à projet de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, **Agrocampus Ouest** s'est engagé en partenariat avec les réseaux des **lycées agricoles de Bretagne et Pays de Loire**, les **directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)** Bretagne / Pays de Loire, et l'établissement d'enseignement supérieur

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Le dispositif ne dispose pas encore des éléments nécessaires à son évaluation. Il sera tenu compte avec la fin de l'accompagnement de la 1^{re} cohorte d'élèves de BTS en juin 2022, de ceux qui feront le choix d'une poursuite d'études dans le supérieur: nombre de candidats aux concours, et nombre d'admis parmi ceux qui auront bénéficié de cet appui.

Contact: benedicte.gohard@agrocampus-ouest.fr

PQPM : POURQUOI PAS MOI ?

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 15
- Cible: pour cette année, les collégiens en zone d'éducation prioritaire
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Environ 250
- Volume d'heures de l'accompagnement: 60 heures
- Durée de l'accompagnement en années: 8 mois



Date de création du programme: 2009

OBJECTIFS

Ce programme fait partie des cordées de la réussite. C'est un programme labellisé par la Mission Académique d'Éducation prioritaire qui a pour objectif de permettre à des lycéens et collégiens à fort potentiel d'accéder à des études supérieures en osant s'y projeter.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Nous mettons en place des partenariats avec des lycées et collèges en zone d'éducation prioritaire. Ils repèrent dans leurs effectifs des lycéens boursiers du CROUS qui ont un niveau social très faible mais un niveau académique très élevé.

Nos étudiants, engagés dans l'Entreprise Étudiante HUMAN sous la responsabilité de Gaëlle REDON, enseignante -chercheuse à l'ISC Paris et responsable du programme PQPM, prennent en charge 2 mercredis après-midi par mois pendant 3 heures des lycéens et collégiens pour leur proposer des sorties culturelles et un programme de culture générale. Un séjour linguistique d'une semaine est organisé chaque année avec les tutorés (lorsque la situation sanitaire le permet)...

8 tuteurs encadrent un volume de 15 à 25 collégiens et lycéens.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les actions réalisées par l'entreprise étudiante sont suivies à la fois par le directeur des entreprises étudiantes mais également par l'enseignant-chercheur dans une optique de développement des compétences et savoir-être au sein de l'ISC Paris Grande Ecole ainsi que par les équipes pédagogiques en place dans les établissements.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce programme favorise l'accès des lycéens défavorisés aux études supérieures en leur évitant de s'auto-censurer et en révélant leurs capacités.

PROGRAMME PHARES

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 0
- Cible: les lycéens et collégiens handicapés en zone d'éducation prioritaire
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Environ 75
- Volume d'heures de l'accompagnement: 60 heures
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: 2009

OBJECTIFS

Ce programme fait partie des cordées de la réussite. C'est un programme labellisé par la Mission Académique d'Education prioritaire qui a pour objectif de permettre à des lycéens handicapés à fort potentiel d'accéder à des études supérieures en osant s'y projeter.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Nous mettons en place des partenariats avec des lycées en zone d'éducation prioritaire. Ils repèrent dans leurs effectifs des lycéens boursiers du CROUS qui ont un niveau social très faible mais un niveau académique très élevé.

Nos étudiants, engagés dans l'Entreprise Etudiante HUMAN sous la responsabilité de Gaëlle REDON, enseignante -chercheuse à l'ISC Paris et responsable de la diversité, prennent en charge 2 mercredis après-midi par mois pendant 3 heures des lycéens pour leur proposer des sorties culturelles et un programme de culture générale. 2 tuteurs encadrent un volume de 5 à 15 tutorés.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les actions réalisées par l'entreprise étudiante sont suivies à la fois par le directeur des entreprises étudiantes mais également par l'enseignant-chercheur dans une optique de développement des compétences et savoir-être au sein de l'ISC Paris Grande Ecole ainsi que par les équipes pédagogiques en place dans les établissements.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce programme favorise l'accès des lycéens défavorisés aux études supérieures en leur évitant de s'auto-censurer et en révélant leurs capacités.

CHARITY

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 14
- Cible: enfants autistes de 9 à 18 ans de l'IME (Institut Médico Educatif) et personnes handicapées de 18 à 40 ans en incapacité de travailler du CITL de Boulogne
- Volume d'heures de l'accompagnement: 2 heures par semaine en IME et 2 permanence par mois de 2h en CITL
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: 2014

OBJECTIFS

Créer des relations de confiance avec une population isolée par son handicap pour leur permettre de s'ouvrir aux autres et vivre des moments ludiques et de découverte de soi et des autres pour ouvrir le champ des possibles.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Nos étudiants, engagés dans l'Entreprise Etudiante HUMAN sous la responsabilité de Gaëlle REDON, enseignante-chercheuse à l'ISC Paris et responsable de la diversité, mènent des actions à destination de personnes souffrant de handicaps.

Dans le cadre de l'IME de Falguière dans le 15^{ème} à Paris: chaque semaine 6 membres de l'entreprise étudiante Human au sein du pôle Charity proposent des activités ludiques autour d'un pays, pays qui fera l'objet d'un voyage financé par Charity grâce à l'organisation d'œuvres caritatives.

Dans le cadre du CITL (centre d'initiation au travail et aux loisirs, l'objectif est de créer une relation de confiance au travers d'activités créatives et ludiques.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les actions réalisées par l'entreprise étudiante sont suivies à la fois par le directeur des entreprises étudiantes mais également par l'enseignant-chercheur dans une optique de développement des compétences et savoir-être au sein de l'ISC Paris Grande Ecole ainsi que par les éducateurs spécialisés avec lesquels ils travaillent dans les différents centres.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Une véritable relation de confiance est créée qui permet à chacun de grandir et s'ouvrir aux autres, à la différence et au handicap.

CORDÉES DE LA RÉUSSITE, PARCOURS D'EXCELLENCE ET PHARES

Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 414

Cible: Collégiens, lycéens d'établissements partenaires de quartiers prioritaires de la politique de la ville, issus de milieux modeste et/ou en situation de handicap

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 3776

Volume d'heures de l'accompagnement: 209

Durée de l'accompagnement en années: 1 an renouvelable sur 7 ans maximum



Date de création du programme: 2006

OBJECTIFS

Introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations de l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Une convention est établie entre les collèges et lycées et l'école ainsi qu'un contrat individuel entre les familles et l'école. L'établissement source sélectionne les tutorés qui participent à des ateliers sur le campus, sorties culturelles ou d'entreprises. L'encadrement et les ateliers sont menés par des étudiants de l'école dans le cadre d'associations dédiées à l'ouverture sociale.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

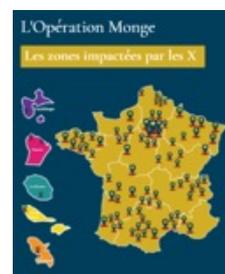
Suivi dans leur établissement par des référents et par des responsables de pôles au sein des associations de l'école.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce dispositif permet de promouvoir l'ambition scolaire de jeunes qui en raison de leur origine sociale, de leur situation de handicap ou géographique ne disposent pas de toutes les clés pour s'engager avec succès dans une formation longue.

L'OPÉRATION MONGE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 12 000
- Cible: Lycéens et lycéennes de la Seconde à la Terminale
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 12 000



Date de création du programme: Janvier 2021

OBJECTIFS

- Mener une action visible et coordonnée en faveur de l'égalité des chances;
- Promotion des filières scientifiques et techniques d'excellence;
- Offrir une intervention de qualité, informative et incitative, par des jeunes et pour des jeunes;
- Identifier des élèves qui pourront être accompagnés sur la durée par l'École polytechnique;
- Mailler le territoire national dont les DROM COM;
- Pour 2021/2022: 30 000 lycéens de 600 lycées au niveau national.

Le nom de l'Opération fait référence à la période de fondation de l'École polytechnique. Au lendemain de la Révolution, la jeune république française manquait de cadres scientifiques et techniques et devait réorganiser ses établissements d'enseignement. Un décret du 11 mars 1794 créa alors l'École centrale des travaux publics qui devint École polytechnique en 1795. Pour recruter ses premiers étudiants, Gaspard Monge, l'un des fondateurs de l'X, sillonna le pays à la recherche de talents. Les élèves polytechniciens doivent effectuer la même démarche.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- L'Opération Monge s'appuie sur l'ensemble des élèves de 1^{re} année du cycle ingénieur de l'X en période de formation humaine;
- Dans le cadre de cette formation humaine, unique dans les Écoles d'ingénieurs, les élèves sont affectés dans des structures militaires et civiles sur l'ensemble du territoire national dont les DROM COM;

- Chaque élève effectue deux interventions dans des lycées proches de son lieu d'affectation;
- Intervention devant une classe de Seconde, ou Première ou Terminale (spécialité mathématique) ou un groupe de tous niveaux confondus;
- Établissements choisis en lien avec les référents académiques des cordées de la réussite;
- Mobilisation des groupes locaux des alumni de l'École polytechnique (AX) pour assurer la pérennité de l'action en favorisant l'ancrage territorial.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

- Création d'un lien privilégié avec les équipes pédagogiques qui facilite le sourcing d'élèves pour les actions du Pôle Diversité et Réussite;
- Suite aux interventions Monge, recrutement de lycéens pour nos actions telles que le X-Science Camp, les bourses, le tutorat en ligne #Génius...;

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

- En 2020/2021:
- 12 000 lycéens
 - 200 établissements de 28 académies
 - 300 élèves polytechniciens mobilisés
 - 80 correspondants de l'AX engagés

Contact:: Alice Carpentier – Responsable du Pôle Diversité et Réussite de l'X
alice.carpentier@polytechnique.edu 06 89 71 78 99



X-SCIENCE CAMP

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 60
- Cible: Lycéens et lycéennes de toute la France, en 1^{re} (spécialité mathématiques)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 300
- Volume d'heures de l'accompagnement: Camp de 6 jours



Date de création du programme: Octobre 2017

OBJECTIFS

- Mener une action visible et coordonnée en faveur de l'égalité des chances;
- Promouvoir les filières scientifiques et techniques d'excellence;
- Offrir une intervention de qualité, informative et incitative, à travers une immersion sur le campus de l'Ecole polytechnique;
- Provoquer des rencontres inspirantes entre tuteurs et tutorés;
- Mailler le territoire national dont les DROM COM.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Un camp de 6 jours en immersion sur le campus de l'Ecole polytechnique, labellisé Maths C2+;
- Sourcing auprès de nos 300 lycées partenaires de l'Opération Monge;
- Encadrement par 15 étudiants de l'X, l'équipe du PDR et des enseignants du secondaire;
- Transport/restauration/logement pris en charge par l'X;
- Cours de mathématiques par des étudiants le matin;
- Problèmes ouverts par des enseignants du secondaire l'après-midi;
- Temps de cohésion sportifs;
- Veillées thématiques: orientation, ouverture culturelle et scientifique...

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

La totalité des participants ont intégré le programme de tutorat en ligne #Génius et sont suivis individuellement par le Pôle Diversité et Réussite.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

- En 2021 :
- 700 candidatures issus de 30 académies
 - 60 lycéennes et lycéens sélectionnés sur critères sociaux et d'excellence.

Contact: Alice Carpentier – Responsable du Pôle Diversité et Réussite de l'X
alice.carpentier@polytechnique.edu 06 89 71 78 99

PREMIER CAMPUS

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 3 cohortes de 50 élèves soit 150 élèves
- Cible: Lycéens boursiers de l'enseignement secondaire et milieu de classe.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 150 élèves
- Volume d'heures de l'accompagnement: 25 heures (sur 5 jours)
- Durée de l'accompagnement en années: 4 sessions sur 3 ans

SciencesPo

Date de création du programme: Juillet 2017

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de préparer les élèves à de nouvelles méthodologies de travail en vue de l'enseignement supérieur (analyse, synthèse, recherche, écriture universitaire, méthodologie), de structuration de la pensée, et de leur apporter un contenu pédagogique qui se distingue des cours enseignés au lycée leur permettant de mieux préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur. Il s'agit à la fois de renforcer les connaissances et les compétences académiques, de développer les appétences mais aussi de dépasser les phénomènes d'autocensure qui empêchent ces élèves de se projeter ou de réussir dans les filières proposées par l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Chaque session intensive d'apprentissage explore une thématique large et transversale qui tient lieu de fil conducteur. Les élèves étudient et expérimentent une pédagogie complémentaire à celle du lycée. Ils suivent des cours magistraux dispensés par des professeurs de Sciences Po les initiant aux attentes de l'enseignement supérieur, participent à des ateliers méthodologiques encadrés par des enseignants du secondaire sur les compétences choisies dans le cadre de la session et dans un environnement de travail bilingue français/anglais.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les élèves sont accompagnés de la fin de la seconde jusqu'à la terminale et leur entrée dans l'enseignement supérieur (-3/+3). Du tutorat, suivi par des étudiants de Science.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Le programme est suivi par une double évaluation: pédagogique et scientifique. Actuellement en cours, elle est pensée pour questionner l'effet réel et perçu sur les communautés apprenante et enseignante.

PEI : PROGRAMME D'ÉTUDES INTÉGRÉES

■ Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 972

Cible: Les Troisième et lycéens généraux, technologiques et professionnels issus des QPV ou boursiers du secondaire ou futurs boursiers du supérieur.

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 9173

Volume d'heures de l'accompagnement: en fonction des programmes, 1 ou 2 heures par un professeur chaque semaine et 5 à 10 heures par un étudiant par an

Durée de l'accompagnement en années: il est envisagé de l'étendre à 6 ans (Bac-3 / Bac+3)



Date de création du programme: 2007

OBJECTIFS

Le programme permet:

- d'assurer une plus grande diversité sociale dans l'accès à Sciences Po Lille tout en respectant le principe du passage du concours d'entrée. Il consiste à préparer en un ou deux ans des lycéens au concours commun du réseau Science Po et plus généralement à développer l'ambition scolaire des collégiens et des lycéens.

- de donner le goût des études exigeantes et ambitieuses à des collégiens et lycéens des filières STMG, Scientifiques et de la voie professionnelle, en leur proposant du tutorat étudiant, des journées d'immersion à Sciences Po Lille et dans d'autres Grandes écoles partenaires du PEI ainsi que des activités culturelles.

MODALITÉS DU PROGRAMME

7 dispositifs: Sciences Humaines Terminale (prépare aux concours d'entrée à Sciences Po), Sciences Humaines Première (sensibilise aux exigences de l'enseignement supérieur sélectif), Sciences Humaines Seconde (élaboration d'un dossier et sa soutenance), Sciences Humaines Collège (développe la culture générale en travaillant sur l'aménagement des territoires), Terminale Scientifique (pour découvrir l'enseignement supérieur scientifique pour des élèves en S et ST2S), Management (pour approfondir les connaissances des élèves en STMG pour leur permettre de prétendre à des formations d'excellence après le Bac) et Pro (pour augmenter leur confiance en eux et relancer leur ambition scolaire).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi des résultats du bac et du brevet et de l'orientation post-bac.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

En 2019: taux d'obtention du brevet est de 98% (dont 70% avec une mention TB ou B), taux d'obtention du bac de 100% (dont 80,5% avec une mention TB ou B), taux de réussite aux concours Sciences Po de 27%, taux d'admission en CPGE de 29% et en licence de droit ou d'histoire préparant aux concours d'entrée aux Sciences Po de 18%.

Les résultats scolaires des élèves et leurs compétences à l'oral ont été améliorées grâce au PEI selon 100% des enseignants; les compétences écrites, pour 80%.

OSE L'ISAE SUPAERO

■ Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 700

Cible: Collégiens et lycéens issus de quartiers prioritaires et de territoires ruraux isolés qui se sont démarqués par leur motivation.

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 4800

Volume d'heures de l'accompagnement: séances de 3h par semaine pour le tutorat; séances de 2 à 3h par semaine pour les ateliers scientifiques, techniques, culturels et sportifs; 5 week-ends tutorat/activités sportives.

Durée de l'accompagnement en années: 3



Date de création du programme: 2006 et labellisé Cordée de la Réussite en 2009

OBJECTIFS

Ce programme, soutenu par le Groupement des Industriels Français de l'Aéronautique et du Spatial (GIFAS) et la Fondation ISAE-SUPAERO, s'engage en faveur de l'équité éducative et pour une meilleure insertion professionnelle pour tous. Il vise à promouvoir et favoriser l'accès aux études supérieures pour tous en encourageant la réussite par le travail.

En plus de sa cible principale, il vise aussi à promouvoir les carrières scientifiques et techniques et le métier d'ingénieurs auprès des jeunes filles et à favoriser l'intégration et la réussite des élèves en situation de handicap dans les cursus de formation supérieure.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Tutorat: les étudiants partagent leurs outils méthodologiques et leurs connaissances scientifiques avec une centaine de lycéens. Un accompagnement tout particulier autour de la préparation au grand oral du baccalauréat a été mise en place cette année (2020-2021).

- Les ateliers scientifiques et techniques, culturels et sportifs: les étudiants développent des projets en lien avec les domaines aéronautique et spatial ainsi que des activités physiques, culturelles et sportives. L'accent a été mis cette année sur les actions de sensibilisation au développement durable.

- Les actions d'information et d'orientation: découverte de l'enseignement supérieur et du secteur de l'aéronautique et spatial (visites du campus, rencontres avec des étudiants et personnels de l'Institut, stages d'immersion dans les départements de recherche...).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Le suivi des bénéficiaires est effectué à travers les enseignants avec qui nous travaillons: des points réguliers jalonnent l'année scolaire qui se conclue par un bilan en juin. D'autre part, un outil de suivi et d'évaluation sera opérationnel à la rentrée 2021-2022 afin d'accompagner les bénéficiaires de la 4^{ème} à la terminale.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Nous avons des résultats en termes de changement de comportement, d'amélioration des résultats scolaires, des élèves suivis et de confiance en soi chez les élèves suivis. D'autre part, nous avons pu constater dans certains établissements, en zone rurale notamment, une volonté plus grande de la part des jeunes suivis de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur (jeunes en bac pro).

CORDÉE AMBITION AGROPOLIS

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 466 (pas d'action en 2019-2020 en raison de la crise sanitaire)
- Cible: Collégiens d'établissements urbains (Montpellier) ou ruraux (Florac) et lycéens de lycées agricoles
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Entre 300 à 400 par an, soit environ 2800 collégiens et lycéens
- Volume d'heures de l'accompagnement: /
- Durée de l'accompagnement en années: accompagnement annuel: les collégiens, lycéens bénéficient de cet accompagnement une fois dans leur scolarité.



Date de création du programme: 2011

OBJECTIFS

Le projet vise à aider les collégiens et les lycéens à développer une ambition pour l'accès à l'enseignement supérieur et à leur faire connaître et s'orienter vers l'enseignement supérieur agronomique. Pour cela, il s'agit de promouvoir une ouverture d'esprit sur les plans sportif, culturel ou scientifique, d'aider les élèves à sortir de leur cadre familial et culturel, de les motiver à s'inscrire dans un parcours scolaire intégrant une perspective d'études supérieures et de les aider dans leurs choix d'orientation.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le programme s'articule autour de:

- visites ludiques de Montpellier SupAgro pour découvrir l'établissement, ses formations et les voies d'accès;
- rencontres d'étudiants en licences pro ou en cursus d'ingénieur;
- participation à des soutenances de projets d'ingénieurs;
- d'un cross des collégiens encadrés par des étudiants ingénieurs (articulé avec une préparation en amont de TD alimentation en cours de SVT);
- d'un jeu sur la nutrition comme animation d'une démarche pour mieux s'alimenter.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Si l'impact direct sur le public collégien reste difficile à mesurer, nous percevons, en revanche, dans les échanges et les bilans, un changement de regard sur l'enseignement supérieur. Au niveau des établissements lozériens (collèges de Florac et de Vialas, lycée agricole et institut de Florac) une dynamique s'est installée impliquant élèves, étudiants et équipes pédagogiques, avec à la fois une meilleure connaissance mutuelle et des projets communs. Au niveau des BTS agricoles, la découverte du site de la Gaillarde et des projets ingénieurs constitue un temps fort incontestable.

Du côté de Montpellier il faut souligner le cross cordées qui constitue un événement annuel marquant pour beaucoup de collégiens. Neuf années d'actions durables portent leurs fruits et permettent à la fois de démystifier l'image "inaccessible" des Grandes écoles et de créer du lien entre collégiens et étudiants (lien investissable sur le long terme dans d'autres actions de suivi comme l'aide aux devoirs...).

CORDÉE TBS COACHING

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 94
- Cible: les collégiens en REP ou REP + et les lycéens habitant dans les quartiers prioritaires ou boursiers ou en situation de handicap (9 établissements partenaires).
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 800
- Volume d'heures de l'accompagnement: 2660 heures par bénéficiaire
- Durée de l'accompagnement en années: 3



Date de création du programme: 2009

OBJECTIFS

Il s'agit d'un accompagnement individuel de 94 collégiens ou lycéens des 9 établissements scolaires partenaires qui portent sur des activités d'ouverture culturelle et sportive et des échanges autour de l'orientation. Le programme propose également des projets de groupe d'étudiants, pour réaliser des actions collectives au profit de l'ensemble des bénéficiaires de la Cordée TBS. Parmi les activités collectives : Olympiades, Initiation au hockey, Prise de parole et Impro, Chasse au trésor, Sorties sur Toulouse, Journées découvertes à Carcassonne et Albi . Des activités culturelles ont été proposées en visio: Interview d'un metteur en scène et acteur, reportage sur l'école de ballet et animation quizz.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Mi-septembre- recrutement de 60 étudiants en L3 du PGE.
- Octobre: affectation des étudiants bénévoles à chaque établissement scolaire: l'établissement forme les binômes ou trinôme Coach-Coachés.
- Novembre: Rencontres des étudiants Coachs de TBS avec leurs élèves coachés et leur famille dans l'établissement scolaire.
- Novembre à Décembre: formation « savoir coacher » pour les étudiants Coachs de TBS.
- Dès Novembre , les sorties individuelles commencent; à partir de janvier les événements semi collectifs ont lieu, préparés par des groupes d'étudiants et leur coachés, encadrés par un tuteur professionnel.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi de bac - 3 à bac, avec deux bilans par an entre le référent établissement scolaire (qui demande aux collégiens et lycéens leurs retours) et le référent Cordée TBS (qui recueille les coachings reports des étudiants qui notent les activités réalisées). Les élèves témoignent de leur expérience à leurs coachs (par écrit) et devant les parents et les coachs lors de la soirée Cordée à TBS (par oral).

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

80 % des élèves en Cordée TBS coaching, la poursuivent l'année suivante.

Une étude d'impact est en cours avec le rectorat de Toulouse et l'université fédérale: à partir des listes des bénéficiaires en terminale ils analysent l'impact de la Cordée sur l'obtention du bac, la poursuite d'études, le choix de prépa ou d'études longues en comparaison avec les moyennes nationales.

Contact: Véronique Monnier v.monnier@tbs-education.fr



CORDÉE TBS COLLECTIVE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 180
- Cible: les collèges et lycées en zone rurale: classes de 3^e et seconde
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 180
- Durée de l'accompagnement en années: 2 ateliers de 2h par classe
- X 7 classes



Date de création du programme: 2009

OBJECTIFS

Il s'agit d'un accompagnement collectif de collégiens de 3^e ou lycéens de 2^{nde}, en collège avec des ateliers par classe (3 classes de 3^e, 4 classes de 2^{nde}) visant à aider les jeunes à réfléchir au Projet professionnel et à construire leur parcours de formation.

Objectifs de ces ateliers pour les jeunes: explorer les métiers, identifier un domaine professionnel et/ou un type de métier qui lui plairait, apprendre à interroger un pro sur son métier, savoir parler d'un ou deux métiers qui l'intéressent, renforcer l'estime de soi en identifiant les freins..., pouvoir se projeter dans l'avenir des études supérieures au contact des étudiants (mobilité géographique,

Parcours, compétences acquises dans les études ex: gestion de projet, pédagogie, prise de parole, animation.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Préparation par les étudiants des ateliers

Mi-septembre: les étudiants de TBS s'inscrivent dans les ateliers coaching pour les collèges en zone rurale.

Octobre: formation des étudiants à l'animation d'ateliers.

Novembre: les étudiants construisent les ateliers pour les collèges et lycées (3 à 5 ateliers d'une journée).

Réalisation des ateliers dans les collèges

Pour les 3^e, 2 ateliers: 1 atelier en décembre, avant le stage découverte, 1 atelier en février, après le stage découverte (3 classes de 3^e par journée).

Pour les 2^{nde}, 1 atelier fin janvier (4 classes de 2^{nde} par journée) et une visite sur le site de TBS ou en visio, Forum des grandes écoles TBS et un coaching individuel.

Essaimage en 2021-2022: 3 collèges, 600 élèves.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi de 3^e à 2^{nde}, avec deux bilans par an entre le référent établissement scolaire (qui demande aux collégiens et lycéens leurs retours) et le référent Cordée TBS (qui recueille les coachings reports des étudiants qui notent les activités réalisées). Les élèves remplissent un questionnaire par atelier qui permet d'identifier les points à améliorer.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Nous faisons un bilan après chaque atelier avec le collège et un bilan final en mai.

Le collège a décidé de poursuivre les ateliers avec TBS en 2021-2022. L'expérience de ces ateliers en 2020-2021 nous a permis de les proposer à 2 nouveaux collèges en zone rurale pour 2021-2022.

PAQTE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: environ 150 collégiens de 3^e en 2020/21
- Cible: Jeunes collégiens des Quartiers Populaires de Toulouse
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 450
- Volume d'heures de l'accompagnement: 160 heures
- Durée de l'accompagnement en années: 1 année



Date de création du programme: 2016

OBJECTIFS

Permettre aux jeunes habitants des QPV de découvrir l'enseignement supérieur

- Appréhender les métiers
- Rencontrer des professionnels et voir comment fonctionne une école comme TBS
- Questionner les étudiants et professeurs sur les filières proposées chez TBS
- Être confronté aux « savoirs être » en environnement professionnel, à des rythmes, règles de travail et types relationnels différents de ceux du milieu scolaire familial.

Porter à la connaissance des collégiens les dispositifs d'aide et de financement proposés par TBS pour rendre l'école accessible et inclusive.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le dispositif Charte Entreprises et Quartiers devenu PaQte se décompose en deux volets. Le 1^{er} volet donne la possibilité aux jeunes collégiens de venir faire leur stage de 3^e au sein de l'école. Sur deux périodes d'une semaine, deux étudiants vont découvrir l'écosystème d'une grande école à travers ses métiers, les cours et la fondation. Le 2^{ème} volet est la participation de l'école à l'organisation du forum des métiers de l'éducation prioritaire de Toulouse afin d'ouvrir le champ des possibles aux élèves de toutes les 3^e des 11 collèges des QPV. Durant cette journée les collégiens pourront questionner des professionnels sur leurs métiers et seront sensibilisés à l'entrepreneuriat.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Ce programme est coordonné par plusieurs associations ce qui permet d'avoir un suivi des bénéficiaires dans le temps. Les collégiens accueillis ont la possibilité de garder le contact avec les personnes de TBS qui les ont accueillis.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

1^{er} volet: Les collégiens vont découvrir le fonctionnement d'une école, le parcours nécessaire pour ce type d'études grâce aux échanges avec tous les services de l'école. Les jeunes pourront également assister à des cours afin de se faire une idée des matières enseignées.

Un autre impact résulte des échanges avec les étudiants de l'école qui seront à leur tour sensibiliser aux enjeux d'ouverture sociale tout comme le corps professoral et les administratifs impliqués dans ce dispositif sur la base du volontariat.

2^{ème} volet: Découverte des métiers en rencontrant les professionnels.

FORUM DES GRANDES ÉCOLES

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 250 jeunes
- Cible: 100 collégiens et lycéens quartiers prioritaires de la Cordée TBS, des collégiens de la Cordée ENAC, et 150 lycéens de la périphérie de Toulouse (3 lycées)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 2600 jeunes
- Durée de l'accompagnement en années: Bac moins 3 à Bac



Date de création du programme: 2006

OBJECTIFS

Informier sur les études supérieures.
Briser l'autocensure, dédramatiser, susciter des ambitions en présentant un large champ des possibles.
Écouter des témoignages d'étudiants à parcours atypique ou issus des quartiers prioritaires.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Un forum "Une grande école? pourquoi pas moi " depuis 2006, fin mars.
En amphi, témoignages d'étudiants de TBS à parcours variés.
Issus de différents bacs, prépas ou d'une L2, BTS, DUT, etc., d'étudiants alternants ou boursiers, issus de ZEP, bénéficiant d'un parcours aménagé (travail à mi-temps), etc. Témoignages d'étudiants invités à TBS, ambassadeurs pour Sciences Po, la prépa CEPES Viasup (pour les lycéens venant de bac pro ou technologique), l'INSA, les INP, l'ISAE, l'ENAC, Mines Albi, ou encore la TSE, TSM, VETO, ENAT (archi), ENVT (vêto). Les étudiants étaient présents sur le site mais les classes étaient connectées en distanciel (via zoom). Création d'une chaîne YouTube -TBS- forum des Grandes écoles, avec 10 vidéos créées par les étudiants.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi spécifique des 100 collégiens et lycéens par leur étudiant Coach de la Cordée TBS. Les étudiants emmènent leurs coachés à: Infosup du 4 au 7 décembre, la nuit de l'orientation à la CCI (en mars), ou au forum des métiers, etc. Ils répondent à leurs questions et les informent sur les voies d'accès aux Grandes écoles.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

De nouveaux établissements demandent à participer. Des lycéens nous disent qu'ils ont découvert l'alternance et les voies d'admission parallèles.

JEUDIS DE LA SCIENCE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 138
- Cible: Élèves de première S
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Plus de 1000
- Volume d'heures de l'accompagnement: Accompagnement sur une journée de groupes de Première S (donc 8h pour chaque participant)
- Durée de l'accompagnement en années: Depuis 2008



Date de création du programme: 2008

OBJECTIFS

Les Jeudis de la Science, portés par UniLaSalle contribuent à:

- Réduire les inégalités des chances au travers l'accueil dans les laboratoires de recherche d'une grande école d'ingénieur, des élèves de premières S, quel que soit leur niveau et leur origine. C'est aussi un excellent outil de vulgarisation scientifique.
- Lutter contre les déterminismes sociaux par la visite d'un établissement d'enseignement supérieur, la présentation d'une formation d'ingénieur et de ses débouchés, des conditions d'accès et des aides à la disposition des plus démunis.

Ce dispositif aide les élèves à se projeter vers l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Concrètement, UniLaSalle reçoit sur une journée des classes de 1^{re} S et des participants aux cordées de la réussite.

Les participants sont, selon leurs effectifs, répartis entre plusieurs salles de TP. Un technicien de laboratoire dispense un cours de TP en relation avec leurs cours de SVT de première S. Il s'agit de manipulations préparées avec les chercheurs, les techniciens de laboratoires et de jeunes diplômés. Celles-ci abordent de manière ludique des sujets (biologie moléculaire, microbiologie, méthanisation, géotechnique, pathologie végétale...) qui sont dans le programme des SVT des élèves de première et font appel à du matériel non disponible dans les lycées.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

138 bénéficiaires en 2018/2019, dont 5 issus des QPV. et 5 établissements accueillis. Pour 2019/2020, 10 lycées ciblés dont 3 situés en QPV pour augmenter le nombre de bénéficiaires issus de ces quartiers. L'enquête de satisfaction menée auprès des participants confirme l'intérêt des lycéens pour notre dispositif.

ASTEP - MAIN À LA PÂTE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 14 classes de primaire et collège
- Cible: Étudiants de 1A à UniLaSalle et École ou collège REP-REP+
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: + de 40 classes
- Volume d'heures de l'accompagnement: 20h par étudiant et 3 séances par classe
- Durée de l'accompagnement en années: 1 semestre



Date de création du programme: 2013

OBJECTIFS

Mieux appréhender les sciences à l'école: Accompagner un enseignant d'école ou collège REP-REP+ sur une thématique scientifique en lien avec le programme scolaire en cycle 2 ou cycle 3.

- Cycle 2: CP/CE1/CE2 (6-8 ans) = Les apprentissages fondamentaux
- Cycle 3: CM1/CM2/6è (9-11 ans) = La consolidation.

MODALITÉS DU PROGRAMME

20 élèves ingénieurs de 1A s'engagent en binôme chaque semestre (40 chaque année). Ils sont accompagnés par un Enseignant Chercheur d'UniLaSalle pour la mise en place de la démarche d'investigation, sa pédagogie et sa mise en œuvre auprès des enfants. Ils doivent travailler avec un enseignant des établissements partenaires (nous avons aujourd'hui une convention signée avec le Rectorat d'Amiens pour la bonne mise en œuvre de ce programme).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Nos étudiants sont accompagnés pour la création et la mise en place des séances (thématiques, séquences, activités), et ils sont évalués sur la base de la bonne réalisation des séances en classe avec les enfants, d'un rapport écrit et d'un oral à partir de la présentation d'une affiche synthétique et pédagogique.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les impacts sont très positifs et le nombre d'enseignants désirant intégrer le programme est en augmentation chaque année (pression de sélection). Nous n'avons aucune difficulté à recruter des étudiants volontaires et le programme jouit d'une très bonne notoriété auprès des étudiants d'UniLaSalle.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT LES ÉTUDES

BOURSE JEAN GOUBIN

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: environ une trentaine de bourses
- Cible: Etudiants d'origine modeste qui poursuivent leurs études en Bretagne dans l'une des 6 écoles supérieures concernées*
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Environ 320 bourses attribuées



Date de création du programme : 2007

OBJECTIFS

Verser des bourses permettant à des jeunes issus de milieux modestes de poursuivre des études supérieures. Les bourses et subventions qu'elle octroie sont particulièrement destinées à la région d'origine de son fondateur: la Bretagne.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- L'accès à cette bourse s'effectue à plusieurs conditions:
- Candidats présélectionnés par l'école qui envoie ensuite les dossiers à la fondation.
 - Etudier en Bretagne auprès des établissements concernés: *AgroCampus Ouest, ESC Rennes School of Business, ECAM Rennes, IAE-IGR de Rennes
 - Disposer de ressources financières modestes
 - Avoir un fort potentiel académique
 - Justifier d'un temps partiel étudiant et /ou job d'été étudiant (fiches de paie).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Une association a également été créée en 2016. Elle regroupe les boursiers de la Fondation Jean Goubin, afin de monter un réseau d'entraide entre les différents bénéficiaires.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Soutenir financièrement des étudiants d'origine modeste afin qu'ils puissent poursuivre leurs études dans le supérieur.
Création d'une association d'anciens boursiers afin de créer un réseau d'entraide.

DISPOSITIF DÉDIÉ POUR FORMATION PAR APPRENTISSAGE CURSUS CENTRALESUPELEC

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 51
- Cible: Étudiants par apprentissage
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 133
- Volume d'heures de l'accompagnement: 12/apprenti/an
- Durée de l'accompagnement en années: 3



Date de création du programme: septembre 2018

OBJECTIFS

Ouverture sociale: diversification du recrutement vers de nouveaux profils et accessibilité financière: exonération des frais de scolarité/salaire.

Garantir la qualité au même degré d'exigence qu'en voie étudiante.

Accessible aux filières techniques (CPGE, DUT, L3) dès la 1A, aux autres filières à partir de la 2A.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Choix d'assurer cette première année de formation sur les campus de province de l'École (une classe à Rennes et une à Metz), dont la taille humaine est plus propice à la connaissance mutuelle et aux échanges entre apprentis et corps enseignant

- Constitution de groupes d'effectifs réduits (entre 25 et 30 par classe).

L'accompagnement est individualisé à travers un double tutorat (tuteur académique et en entreprise par le maître d'apprentissage).

De même, une approche inductive est privilégiée dans la manière d'aborder les différentes disciplines, de manière à ce que la théorie intervienne en appui de la résolution de problèmes d'abord posés concrètement.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Équipe dédiée.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Succès du programme avec doublement des apprentis en 2 ans, et 0 redoublement à noter.

PROGRAMME "SUCCESS ANGELS" PROPOSÉ PAR LA FONDATION CENTRALESUPELEC

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 133
- Cible: Etudiants en cours de formation
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 350
- Durée de l'accompagnement en années: 1



Date de création du programme: septembre 2018

OBJECTIFS

Promouvoir l'égalité des chances et accompagner les élèves nécessitant une aide. La fondation CentraleSupélec accompagne l'École dans sa politique d'égalité des chances.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Une commission paritaire Fondation – École se réunit plusieurs fois par an pour attribuer des bourses et aides pour des étudiants (besoin avéré en financement et mérite).

133 élèves en 2020 (en cours pour 2021) avec 600 000 euros répartis comme suit: 320 K€ de cautionnement de prêts, 270 K€ de bourses (3 K€ en moyenne).

En parallèle, plusieurs donateurs se sont engagés pour attribuer des bourses sur plusieurs années.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Par la Fondation de l'École.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Depuis le lancement du programme, aucun élève aidé n'a abandonné sa formation. De plus en plus de donateurs souhaitent s'investir dans l'aide aux élèves et dans la promotion de l'égalité des chances et de l'ouverture sociale.

Contact: louise.bernard@student.ecp.fr; vanessa.long@student.ecp.fr

CRAP (CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI PÉDAGOGIQUE)

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 230
- Cible: Les élèves du Cnam en alternance ou inscrits hors temps de travail
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 3100
- Volume d'heures de l'accompagnement: environ 1000 h annuelles
- Durée de l'accompagnement en années: accompagnement par semestre ou par année

le cnam

Date de création du programme: le crap existe depuis 1996

OBJECTIFS

Le centre de ressources et d'appui pédagogique est composé d'une équipe pluridisciplinaire d'enseignants, il s'adresse aux élèves du Cnam qui rencontrent des difficultés pour suivre leurs études:

- Au niveau de leur organisation matérielle (gestion du temps, organisation du travail, tenue d'un planning).
- Au niveau de l'apprentissage lui-même par des séances de soutien en petits groupes ou individuels permettant:
 - De combler des lacunes et de se remettre à niveau.
 - D'approfondir le cours dont le rythme est trop rapide et de l'articuler avec des exercices complémentaires.
 - De mettre en place des méthodes de travail efficaces.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Ces séances sont mises en place à partir de la demande des élèves ou des enseignants.

Les matières proposées varient selon la demande.

Une grande partie des séances concerne les matières scientifiques, certaines portent sur la communication (expression orale, écriture de mémoire).

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Nous permettons aux élèves des cours du soir qui ont arrêté leurs études pendant un long moment de reprendre pied et de poursuivre avec efficacité leur cursus; ainsi qu'à ceux qui, en alternance, viennent d'horizons différents afin d'harmoniser leur niveau en travaillant sur les pré requis.

ACCOMPAGNEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 416
- Cible: Etudiants M1 et M2, formations francophones et anglophones
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1000
- Volume d'heures de l'accompagnement: 54
- Durée de l'accompagnement en années: 2



Date de création du programme: 2001

OBJECTIFS

- Journées de l'insertion professionnelle (type forum des carrières): 3 (dont 2 journées en bilingue français-anglais)
- Ateliers dédiés à l'insertion professionnelle: 6 ateliers (thématiques différentes: CV-lettre, entretiens de recrutement, se préparer pour un évènement dédié aux carrières; réseaux sociaux et recherche de stage/emploi, etc.)
- Conseil individuel: 4 étudiants suivis (deux rendez-vous/personne à chaque fois).

MODALITÉS DU PROGRAMME

Ateliers facultatifs, sur inscription.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Après évaluation des différentes journées, les participant.e.s affichent un taux de satisfaction unanime: ils sont 67% à se déclarer satisfaits et à 33% très satisfaits de ces événements.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES FONCTIONNAIRES

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 162 élèves fonctionnaires relevant de deux promotions successives
- Cible: Elèves fonctionnaires dont l'ENA est l'employeur
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: toutes les promotions depuis 1946-1947, soit ces dernières années environ 160 élèves par an présents chaque année civile et appartenant à deux promotions successives
- Volume d'heures de l'accompagnement: cet accompagnement consiste en des apports hors enseignement
- Durée de l'accompagnement en années: toutes les périodes de scolarité



Date de création du programme: 1946

OBJECTIFS

- Faciliter la vie à Strasbourg aux élèves pendant leurs périodes de scolarité
- Tenir compte de leurs contraintes personnelles et familiales
- Les inciter à des pratiques durables.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Partenariats avec des résidences hôtelières, le CROUS étant réservé aux élèves CP'ENA
- Convention restauration (restaurants univers, site Gendarmerie ...)
- Action sociale (aides financières, CESU ...)
- Cours démarrant plus tard le lundi et terminant plus tôt le vendredi pour permettre aux élèves de rentrer le week-end
- Lieux de stage tenant compte des contraintes des élèves
- Epreuves aménagées sur prescription médicale
- Incitation aux déplacements doux dont prise en charge à 50% de la location vélo
- Consultations d'ostéopathie (10€/an)
- Psychologue du travail
- Prêt de locaux aux élèves pour leurs propres actions de cohésion (salles, cour pour des repas festifs ...).

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Équipes dédiées au sein de l'école.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Développement notable de la cohésion des promotions.

CHALLENGE INNOVATION

■ Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: L'ensemble des 4^{ème} année tous campus: 366
Cible: Personnes en situation de handicap.
Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1049 élèves y ont participé
Volume d'heures de l'accompagnement: 24h non stop. Élèves accompagnés, coachés par un panel d'experts professionnels des entreprises et par l'administration.



Date de création du programme: 2016

OBJECTIFS

Former nos étudiants aux différents handicaps.
Apporter des solutions innovantes dans le domaine du handicap.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Encadrés et coachés par un panel d'experts professionnels en gestion de projet, mobilité, ergonomie, handicap, numérique, innovation, technologie ou montage financiers, les élèves-ingénieurs EPF travaillent par équipes de 10 sur différentes thématiques: accessibilité numérique, autonomie par le design, autonomie par l'énergie, robot/objet connecté au service du handicap, mobilité et accessibilité urbaine.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

2 projets ont été retenus, sponsorisés et coachés par des entreprises.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Projets sponsorisés et coachés par les entreprises
Notoriété de l'Ecole sur la politique handicap
Récompense "coup de cœur" pour l'action école la plus innovante a été décernée par Agires-Synergie.

ASSOCIATION TUTORAT

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 60 élèves régulièrement puis quelques-uns de manière ponctuelle.
- Cible: Non obligatoire. Tous les élèves en 1^{re} et /ou 2^e année
- Volume d'heures de l'accompagnement: 4 créneaux de 2h chacun par semaine
- Durée de l'accompagnement en années: sur les 2 premières années



Date de création du programme: NC

OBJECTIFS

Aider les élèves qui le souhaitent par une remise à niveau dans les matières les plus importantes notamment l'algèbre, l'analyse et l'algorithmique.
Aide à la méthodologie.

MODALITÉS DU PROGRAMME

25 élèves de 2^e et 3^e année aident et suivent des élèves en difficultés en 1^{re} ou 2^e année sur 4 créneaux de 2h par semaine. De nombreuses matières sont étudiées par groupe de 2 à 6 élèves. Inscrit dans le syllabus.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

3.5 points d'augmentation de moyenne des tutorés dans la matière étudiée. Moins de rattrapage, et pour ceux qui ont un rattrapage plus de réussite de celui-ci.

CELLULE D'APPUI

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020 : 27
- Cible : Élèves ayant des difficultés personnelles et/ou d'apprentissage et n'ayant pas les moyens personnels et financiers de s'en sortir seul - Toutes les formations de l'école
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine : 3000
- Volume d'heures de l'accompagnement : rendez-vous de 45 minutes selon les envies et besoins de l'étudiant
- Durée de l'accompagnement en années : Durant toute la scolarité : de 1 à 5 ans en fonction de la durée du cursus



Date de création du programme : Septembre 2005

OBJECTIFS

Cette cellule vise les élèves qui auraient des difficultés d'adaptation et/ou d'intégration voire d'apprentissage. L'objectif est de leur permettre d'avoir un soutien à l'école qu'ils n'auraient pas les moyens de se financer soit par des cours particuliers soit par des séances individuelles avec un professionnel de santé.

Les objectifs sont variés : aider les étudiants à s'adapter à un environnement différent, prendre en charge sa vie d'étudiant, la gestion du temps, la définition des priorités, les problèmes rencontrés de tout ordre et les propositions d'amélioration (discussion libre et sans jugement).

MODALITÉS DU PROGRAMME

Cellule composée d'un groupe de salariés ESA (10 personnes) animés, formés et accompagnés par un professionnel de santé. Le principe repose sur la réalisation d'entretiens de soutien pour les étudiants qui en font la demande ou à qui des responsables pédagogiques le conseillent sur la base d'éléments factuels d'alerte.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Entretien de 45 minutes, nombre de rendez-vous selon les envies et besoins des étudiants qui souhaitent en bénéficier

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Tout échec est un échec de trop avec des conséquences humaines importantes pour les étudiants concernés ; l'expérience et les conseils des accompagnants sont précieux pour les élèves qui n'ont pas les moyens de se faire aider. Le dispositif repose sur l'écoute, les conseils de méthodes de travail et le soutien pour encourager.

COACHING INDIVIDUEL ET COLLECTIF

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 50 élèves
- Cible: Tous les étudiants de l'ESAIP
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 50 élèves
- Volume d'heures de l'accompagnement: 90 heures
- Durée de l'accompagnement en années: 1 année



Date de création du programme: Décembre 2020

OBJECTIFS

Ce dispositif répond aux problématiques liées à l'isolement de certains étudiants (étudiants éloignés de leur famille, en difficulté financière ou autre): isolement social, problématiques d'intégration, méthodes de travail et d'organisation, hygiène de vie, concentration...

MODALITÉS DU PROGRAMME

1 volet collectif, avec la réalisation de 6 ateliers d'1h30 environ pour les étudiants volontaires (quelle que soit leur promotion, permettant de créer un lien social inter-promotions) sur les thématiques suivantes:

- Atelier concentration (2 ateliers)
- Atelier organisation du travail personnel
- Atelier gestion du stress
- Atelier gestion de l'isolement
- Atelier « thème libre », choisi le jour même par les participants

En parallèle, un coaching individuel est proposé aux étudiants qui souhaitent aborder des thématiques plus personnelles: confiance en soi, difficultés d'intégration, gestion du stress, difficultés financières. Au fil des entretiens les étudiants trouvent et mettent en œuvre de nouvelles solutions pour résoudre ces problématiques.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Le coaching individuel dure jusqu'à 3 mois et permet de valider l'appropriation des changements souhaités.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce programme permet aux étudiants de gagner en confiance dans leurs propres capacités et de faire évoluer leurs modes de vie et de travail en vue d'un meilleur épanouissement pendant leurs études.

TUTORAT ÉLÈVE-ÉLÈVE

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020 : 16 élèves
- Cible: Elèves en première année du cycle préparatoire intégré ESAIP
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine : 31 élèves
- Volume d'heures de l'accompagnement : 30 heures
- Durée de l'accompagnement en années : 1 année



Date de création du programme : Novembre 2018

OBJECTIFS

Ce dispositif permet à des élèves en première année du parcours ingénieur de l'ESAIP, élèves issus notamment de filières STI2D, d'être tutorés en Mathématiques par des élèves de 4^{ème} année de ce parcours. Ceci sur toute la durée de l'année scolaire. L'objectif est d'améliorer leur apprentissage en travaillant sur leurs lacunes et en optimisant leurs chances de réussite du parcours préparatoire intégré de l'ESAIP. Pour les élèves tuteurs, l'objectif est de gagner en expérience dans le coaching et de développer leur sens de l'engagement.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la validation du Livret d'Engagement Personnel, obligatoire pour les élèves en cursus ingénieur. Ce dispositif est coordonné par un référent école avec l'implication de l'équipe de suivi du cycle préparatoire:

- 1- Lancement du dispositif: identification des élèves tuteurs et des élèves tutorés, rappel des rôles de chacun. Chaque "élève" tuteur accompagne 2 à 3 élèves, proposés par le pilote du cycle préparatoire.
- 2- Réalisation de 2 à 3 heures «en moyenne» de tutorat par semaine
- 3- Suivi du dispositif par son référent pour réunir 3 à 4 fois les tuteurs pour éventuellement proposer des exercices, vérifier la progression des élèves tutorés,...
- 4- Rédaction d'un livret "LEP" qui comporte notamment des indications sur la charge de travail effectuée par chaque tuteur, l'analyse des activités menées, la mesure de l'efficacité du suivi...

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce programme aide les élèves concernés à prendre confiance en eux et à optimiser leurs chances de réussite dans le cycle préparatoire et au-delà...

FILIÈRE APPRENTISSAGE & CONTRAT PRO

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 410
- Cible: Étudiants à bac +2: DUT, BTS, CPGE, L3
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 2200
- Volume d'heures de l'accompagnement: Pédagogie, encadrement, tutorat: En 1^oA: 700h, en 2^oA: 580h, en 3^oA: 450h
- Durée de l'accompagnement en années: 3



Date de création du programme: 1997

OBJECTIFS

Effectuer une scolarité gratuite et rémunérée, apportant 3 ans d'expérience professionnelle. Cette filière contribue à l'ouverture sociale, l'égalité des chances et la diversité. La formation par l'apprentissage ou alternance conduit au même diplôme que la formation classique, en alternant les périodes d'enseignement et de formation pratique en entreprise. Les périodes de formation communes avec la filière classique permettent la cohésion des promotions et l'intégration à la vie de l'école. Il en est de même pour les contrats sur 24 mois et les contrats pro. Les 15 dominantes de l'ESIGELEC peuvent être suivies en alternance.

MODALITÉS DU PROGRAMME

En cycle ingénieur: 100 places en 1^{re} année, 20 en plus en 2^e année, 80 en contrat de professionnalisation en 3^e année.
Dès leur admission les intéressé.e.s par l'apprentissage bénéficient d'une préparation aux rencontres entreprises (CV, lettre de motivation, simulations d'entretiens).
Un professeur-e par apprenti-e assure la fonction de tuteur et a pour mission le suivi des études, le soutien et l'évaluation. Un service dédié (3 personnes) encadre les apprentis et l'évaluation des connaissances qui associe à la fois les acteurs de l'entreprise et ceux de l'ESIGELEC.
Ce service apporte, au cas par cas et la demande, aide et soutien.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Le service « carrière » apporte un soutien si nécessaire à la recherche d'emploi et réalise l'enquête « jeunes diplômés-ées », un point est fait un an après l'obtention du diplôme. Le service apprentissage et le service relations élèves gardent un contact important avec la grande majorité des diplômés par l'apprentissage. L'association des diplômés-ées est également impliquée dans le suivi et le devenir. Bon nombre de diplômés par l'apprentissage deviennent à leur tour tuteurs en entreprise, interviennent dans l'école, témoignent, participent au recrutement d'apprentis.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

En moyenne sur les 100 apprentis de 1^{re} année 40% sont issus de DUT BTS, 35% du cycle préparatoire intégré, 17% de CPGE, 8% de Licence (L3).
Au total sur une promotion d'environ 400 diplômés, près de 50% auront eu une expérience de l'alternance.
Insertion professionnelle rapide, bénéficiaires répartis en France entière. Cohésion entre les filières et participation importante des apprentis à la vie étudiante et associative.

TUTORAT ÉTUDIANT ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONSCIENCE SOCIALE DES ÉTUDIANTS

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 70
- Cible: Etudiants tuteurs bénévoles de l'ESSEC
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 2000
- Volume d'heures de l'accompagnement: 100
- Durée de l'accompagnement en années: 1



Date de création du programme: 2003

OBJECTIFS

À travers ses différents programmes d'accompagnement pré et post bac, qui reposent sur du tutorat étudiant, l'ESSEC développe la conscience sociale de ses étudiants sur les questions de diversité sociale et de handicap.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Formation des tuteurs et accompagnement tout au long de l'année sur les enjeux de l'égalité des chances en France, la posture du tuteur, les outils de management collectif et individuel, etc.
- Préparation, animation et compte-rendu des séances de tutorat hebdomadaires;
- Organisation et participation aux sorties culturelles
- Organisation et participation aux événements liés à l'orientation
- Suivi personnalisé des tutorés en lien avec l'équipe projet.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Création d'une communauté des anciens tuteurs que l'on peut mobiliser pour des témoignages. Certains reviennent vers nous très longtemps après l'expérience de tutorat pour dire à quel point cette expérience les a transformés et ce qu'ils en tirent encore des années plus tard.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les étudiants tuteurs tirent de cette expérience un enrichissement personnel particulièrement important. Ils développent des compétences managériales spécifiques: la capacité à faire monter en compétences leurs collaborateurs, la capacité à faire circuler l'information, l'empathie, la propension à s'engager à nouveau dans des projets solidaires.

Pour plus d'informations, voir la thèse de Kevin André qui met en lumière l'impact positif de l'engagement étudiant sur les parcours de vie.

ACCOMPAGNEMENT CARRIÈRE

■ Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 94

Cible: Etudiants issus de la diversité: étudiants en situation de handicap (53), ascension sociale (27), réfugiés (14).

Durée de l'accompagnement en années: depuis l'admission jusqu'à l'insertion professionnelle. Durée variable en fonction du programme.



Date de création du programme : NC

OBJECTIFS

Accompagner les étudiants dans l'insertion professionnelle.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le Career Center de Grenoble Ecole de Management propose un accompagnement individuel ou des ateliers collectifs pour permettre aux étudiants de maximiser leur employabilité, de connaître le marché de l'emploi et de les mettre en relation avec des entreprises ou le réseau des diplômés pour les accompagner dans leur recherche de stages, alternances et jusqu'au premier emploi.

Les thématiques abordées sont: les outils et techniques de recherche de stage/emploi, la connaissance du marché de l'emploi, la préparation aux entretiens.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

RDV carrières et/ou handicap à la demande des étudiants, agenda de conférences carrières annuel à disposition de tous.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Taux de satisfaction élevé des étudiants suite aux RDV carrières.

Mises en relation avec le réseau des GEM Alumni et autres professionnels.



BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX : DISPOSITIF HEC POUR TOUS

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 257
Cible: Étudiants HEC bénéficiant d'une bourse d'Etat sur critères sociaux.
Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 2686



Date de création du programme : NC

OBJECTIFS

En finir avec l'autocensure pour raison financière, offrir les conditions d'une scolarité sereine et permettre aux étudiants de faire les choix professionnels qui leur correspondent vraiment.

Il s'agit d'un dispositif de bourses sociales permettant aux étudiants boursiers d'Etat sur critères sociaux de bénéficier d'une exonération totale ou partielle de leurs frais de scolarité.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Tout étudiant boursier du CROUS est éligible aux aides financières de la Fondation HEC. Les niveaux de prise en charge vont de 20% à 100% des frais de scolarité selon l'échelon CROUS.

Des exonérations partielles de frais de scolarité sont également possibles sous certaines conditions pour les étudiants non-éligibles aux aides du CROUS.

Ce dispositif est financé par la Fondation HEC. 1.5M€ y sont dédiés tous les ans.

À ce fonds de bourses est associée la possibilité de bénéficier d'un prêt à taux 0 et sans caution dans le cadre du partenariat conclu par HEC avec la BRED.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Un programme de mentorat dédié aux étudiants bénéficiant d'une bourse sociale de la Fondation HEC a été lancé en 2018-2019 en partenariat avec HEC Alumni.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Depuis la mise en place de ce dispositif, le nombre d'étudiants boursiers du CROUS a été multiplié par 3.

Au total, 18% des étudiants bénéficient d'une bourse sur critères sociaux

L'objectif est d'accueillir à terme 25% d'étudiants boursiers sur critères sociaux au sein de l'Ecole HEC.

MENTORAT DÉDIÉ AUX ÉTUDIANTS HEC BÉNÉFICIAIRE D'UNE BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 60
- Cible: Etudiants HEC bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 120
- Volume d'heures de l'accompagnement: Selon le besoin exprimé par l'étudiant
- Durée de l'accompagnement en années: 1 ou plus



Date de création du programme : 2019

OBJECTIFS

Dispositif de mentorat proposé aux étudiants HEC bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux pour les accompagner dans la construction de leur projet professionnel et les aider à mieux comprendre les codes de l'entreprise.

Programme conçu et réalisé en partenariat avec HEC Alumni et Article 1.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les binômes mentor - mentoré sont constitués en fonction de la convergence entre le projet exprimé par l'étudiant et le parcours du mentor. L'accompagnement est à dominante professionnelle.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi personnalisé de chaque binôme.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Augmentation régulière du nombre d'étudiants suivis tous les ans.

TUTORAT PÉDAGOGIQUE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: Plus de 3000 étudiants
- Cible: Tous les étudiants en formation initiale au sein de l'École (PGE, Bachelor, MSc).
- Volume d'heures de l'accompagnement: Une heure en début d'année consacrée à la rencontre, puis sur volonté de l'étudiant.
- Durée de l'accompagnement en années: 3 à 4 ans (suivant la durée de la scolarité).



Date de création du programme : NC

OBJECTIFS

Faciliter le passage en études supérieures, en proposant un accompagnement individualisé. Maximiser les chances de réussite à la sortie.

MODALITÉS DU PROGRAMME

En moyenne, 1 professeur permanent de l'École pour 33 étudiants.
Une affectation est réalisée à chaque début d'année: tout nouvel étudiant se voit attribuer un tuteur, qu'il rencontre lors des semaines de l'accompagnement.
Ensuite, ce tuteur deviendra donc un interlocuteur privilégié, qui le suivra (y compris pendant ses périodes de stage) tout au long de sa scolarité.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Pas de suivi systématique.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Chaque année, un questionnaire est envoyé aux étudiants. Plus de 60 % d'entre eux se disent satisfait du tutorat, et le considèrent comme un plus dans leur parcours.

ACCOMPAGNEMENT PAR LA PSYCHOLOGUE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 170 étudiants ont rencontré au moins une fois la psychologue de l'École
- Cible: Tous les étudiants en formation initiale au sein d'ICN BS (PGE, Bachelor, MSc)
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 645 étudiants
- Volume d'heures de l'accompagnement: En moyenne 30 minutes par RDV.
- Durée de l'accompagnement en années: 3 ou 4 ans (le temps du programme)



Date de création du programme: Septembre 2015

OBJECTIFS

Proposer aux étudiants un accompagnement complet, personnel et individualisé.
En cas de problème personnel (tout souci qui pourrait entraver l'épanouissement de l'étudiant au sein de l'École), ou en cas d'hésitation dans le choix du parcours (entretien, passations de tests pour aider à la prise de décision). Ce dispositif favorise l'ouverture sociale car il permet à tous les étudiants, par les consultations, d'appréhender les codes, quels que soient leur milieu d'origine et il permet d'octroyer un parrain-une marraine d'entreprise à des jeunes issus de ces mêmes milieux.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Séances personnalisées d'environ 30min.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Pas de suivi systématique, mais à la demande.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Impact non quantifié mais qualitatif. Les retours des étudiants sont positifs.

ASPECT FINANCIER : LES BOURSES

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 7
- Cible: Étudiants de l'INP ENM
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 42
- Volume d'heures de l'accompagnement: /
- Durée de l'accompagnement en années: 3 au plus selon ressources



Date de création du programme: 2010

OBJECTIFS

Rendre l'existence la moins difficile possible des élèves boursiers sur le plan financier.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les bourses sont octroyées à certains élèves non fonctionnaires selon les critères du CROUS et sont d'un montant égal à celui qui aurait été obtenu par le CROUS. L'octroi et le montant de la bourse sont définis lors d'une commission qui se réunit tous les ans vers la fin septembre. La commission analyse les ressources financières de chaque élève postulant et désigne les bénéficiaires de ces bourses. Les bourses sont ensuite versées en 3 fois (courant octobre, début décembre et mars). Les boursiers sont entre 7 et 12 selon les années et reçoivent en moyenne 2000 à 2500€ par an. En outre, les élèves boursiers sont dispensés des frais annuels de scolarité qui s'élèvent à 600/610€.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

La commission des bourses se réunissant tous les ans, elle vérifie que les postulants en 2^e et 3^e années de formation méritent toujours l'octroi d'une bourse.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Pas eu d'élève quittant l'ENM pour cause financière. Parcontre, certains de ces élèves réussissent à repasser le concours pour être recrutés en tant que fonctionnaire !

ASPECT FINANCIER : LOGEMENT

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 50
- Cible: Étudiants de l'école
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1400
- Durée de l'accompagnement en années: selon le type d'élèves concernés



Date de création du programme: 1950

OBJECTIFS

Rendre l'existence la moins difficile possible des élèves sur le plan financier.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Au niveau logement sur le site, la commission des bourses peut aussi décider de la gratuité de la chambre pour les élèves dont la situation financière est fragile. Au plus 3 élèves par an bénéficient de cette mesure.
Les élèves étrangers bénéficiant d'une bourse OMM (Organisation Mondiale de la Météorologie) se voient aussi octroyer la gratuité de la chambre.
Les élèves qui paient une chambre sur le site bénéficient d'un loyer compétitif par rapport à l'extérieur de la Météopole: 141€ par mois.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

La commission des bourses se réunissant tous les ans, elle désigne les élèves pouvant bénéficier de la gratuité de la chambre pour cause de ressources peu importantes.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Pas eu d'élève quittant l'ENM pour cause financière. Parcontre, certains de ces élèves réussissent à repasser le concours pour être recrutés en tant que fonctionnaire !



ASPECT FINANCIER : AUTRES

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 156
- Cible: Étudiants de l'école
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Environ 2300
- Durée de l'accompagnement en années: 3 ans



Date de création du programme: 1950

OBJECTIFS

Les étudiants sélectionnés accèdent au statut de fonctionnaire et sont par conséquent payés durant leurs études.

D'autres aménagements sont mis à disposition par l'établissement afin de faciliter au plus possible la vie étudiante.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les élèves fonctionnaires (30 à 40 recrutés par an) sont payés dès le 1^{er} mois de formation: ce qui résout le problème de ressources financières pour les études et après.

Sur le site de la Météopole, un restaurant administratif propose les 3 repas quotidiens (sauf lors des congés des élèves) à des prix raisonnables; les élèves fonctionnaires bénéficient en outre d'une subvention de 1,25€, contrairement aux non fonctionnaires...

Les élèves qui paient une chambre sur le site bénéficient d'un loyer compétitif par rapport à l'extérieur de la Météopole: 141€ par mois.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Seuls les résultats scolaires conditionnent l'octroi d'un salaire, la subvention, la chambre: l'exclusion définitive arrête tout.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Au plus 1% des élèves n'arrive pas au bout de la formation, donc exclus de l'ENM et de Météo-France.

MENTORAT INGÉNIEUR.E DU PROGRAMME CAP'INSA

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 47
- Cible: élèves du programme Convention Diversité admis à l'INSA
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: Près de 600 élèves-ingénieur.es
- Volume d'heures de l'accompagnement: 48
- Durée de l'accompagnement en années: 1



Date de création du programme: 2008

OBJECTIFS

Les élèves admis-es à l'INSA Lyon via le programme CAP'INSA bénéficient d'un dispositif pour préparer la rentrée et d'un accompagnement tout au long de la première année pour favoriser leur réussite: du tutorat pédagogique, des séances de méthodologie, des aides financières, un mentorat ingénieur.e ... Ce dernier consiste en un accompagnement de ces élèves dans la construction de leur projet de formation et projet professionnel.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- 5 séances:
- présentation des métiers
 - Ingénieur.e et genre
 - domaines d'activités des ingénieur.e.s et missions
 - expérience à l'international et notion de carrière
 - les premiers pas dans l'entreprise.
- Les ingénieurs préparent ces séances en binôme pour des groupes d'une dizaine d'élèves.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi intensif durant l'année d'intégration puis un suivi attentif tout au long de la scolarité à l'INSA.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce lien leur apporte un soutien relationnel et leur permet de se projeter dans la vie professionnelle pour mieux réfléchir à leur parcours de formation. Les témoignages d'ingénieur.e.s en activité les renseignent beaucoup sur les métiers de l'ingénieur qui leur échappent un peu.

Contact : anna.loehr@insa-lyon.fr
igb@insa-lyon.fr



PRREL AMBITION

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 19
- Cible: Etudiants en Bac + 3, en formation d'ingénieur
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 120
- Volume d'heures de l'accompagnement: 70h
- Durée de l'accompagnement en années: 2



Date de création du programme: 2013

OBJECTIFS

Développer des compétences d'animation, de management, d'organisation chez des étudiants en 1^{re} année du cycle d'ingénieur, niveau Bac+3.
Les aider financièrement aussi, afin de les aider à équilibrer leur budget d'étudiant.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les étudiants organisent des séances de tutorat auprès de lycéens de la Région Hauts-de-France: quiz d'actualité, méthodologie, débat, développement de l'expression écrite et orale en français et en anglais, aide à l'orientation.

Ils doivent rédiger des fiches de préparation et de suivi de séances de tutorat, apprenant ainsi à communiquer, à définir des objectifs et des bilans d'actions.

Une rémunération est donnée aux étudiants les aidant à équilibrer leur budget d'étudiant.

Ce programme est soutenu par la Région Hauts-de-France.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les étudiants ont une formation en début d'année puis des réunions 2 fois par mois afin de faire des partages d'expérience, de voir les points de blocage, etc. Les fiches rédigées servent dans le suivi des actions menées par les tuteurs.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les étudiants développent de réelles compétences en management, animation, organisation. Elles leur seront nécessaires dans leur métier d'ingénieur.

Généralement, les étudiants deviennent acteurs dans d'autres associations de l'école lorsqu'ils sont en 4^e puis 5^e année après le Bac: preuve qu'ils ont acquis des compétences dans ce domaine !

SOUTIEN : REMÉDIATION PÉDAGOGIQUE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 70
- Cible: Etudiants en Bac + 3, en formation d'ingénieur
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1200
- Volume d'heures de l'accompagnement: 70h
- Durée de l'accompagnement en années: 1



Date de création du programme: 2003

OBJECTIFS

Comblent les lacunes de certains étudiants.
Remédier au décrochage.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Deux types de soutiens sont faits auprès des étudiants:
1/ Les étudiants n'ayant pas eu d'enseignement en nombre suffisant avant d'intégrer l'école, ont des heures de remise à niveau: en mathématiques, en dessin industriel, en anglais.
2/ à l'issue des premiers résultats de partiels, en décembre, les étudiants ayant des notes insuffisantes sont reçus par la directrice des études et le responsable de spécialité. Suite à cela du coaching est fait par un enseignant chargé de ce suivi.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Le suivi est fait au travers de feuille de présence et du suivi des notes lors des partiels suivants.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Chaque année, des situations complexes sont ainsi détectées et les étudiants sont ainsi accompagnés de façon plus personnalisée. Plusieurs voient ainsi leurs notes remonter et leur année sauvée !



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE MANAGEMENT PAR LA VIE ASSOCIATIVE

■ Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 50
Cible: Etudiants en Bac + 3 4 5 en formation d'ingénieur
Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 800
Volume d'heures de l'accompagnement: 10h
Durée de l'accompagnement en années: 1



Date de création du programme: 2002

OBJECTIFS

Soutien aux compétences de management par le biais de la vie associative.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le jeudi après-midi est libéré de tout enseignement afin que les étudiants puissent s'impliquer dans les associations et clubs de l'école; développant des compétences d'organisations, de management, de gestion de budget, de démarches administratives, ...

Les associations sont multiples: BDE, organisation du gala, tutorat, robotique, jeux, danse, musique, sports, développement durable, etc.

Une formation est dispensée en début d'année pour les membres des bureaux des associations.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Un suivi bi-annuel est effectué pour évaluer l'impact de la vie associative sur les étudiants engagés.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

La participation des étudiants au sein des associations leur permet d'acquérir d'autres compétences que les compétences dites "hard" transmises dans le cadre des enseignements académiques.

L'école est aussi mieux connue aux niveaux national, régional et territorial.

DISPOSITIF DE BOURSES DROITS D'INSCRIPTION ET SOCIALES

■ Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 49

Cible: tous les étudiants

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 35 étudiants par an en moyenne, donc plus de 350

Volume d'heures de l'accompagnement: /

Durée de l'accompagnement en années: dispositif annuel ou pluriannuel: un même étudiant peut bénéficier du dispositif de bourses sur tout ou partie de son cursus.



Date de création du programme: avant 2009

OBJECTIFS

Montpellier SupAgro, école interne de l'Institut Agro et sa fondation, SupAgro Fondation soutiennent les étudiants par plusieurs dispositifs de bourses. Les objectifs sont à la fois de favoriser la mobilité entrante d'étudiants étrangers: favoriser la diversité, accueillir des étudiants de nos partenaires internationaux et également de permettre à tous les étudiants de réaliser leur cursus dans les meilleures conditions possibles. Par ailleurs, l'établissement s'engage financièrement dans le soutien à la mobilité académique ou stage pour favoriser l'internationalisation de ses cursus.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Bourses Droits d'inscription:

- Bourses de mobilité entrante des étudiants étrangers: 31000 euros/an
- Bourses internationales d'Excellence de la Fondation: 15000 euros/an
- Bourses d'aide sociale: 15000 euros

Ces bourses sont attribuées au sein d'une commission des bourses où siègent des élus du personnel, des élus étudiants et des membres de l'administration.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Un suivi des bénéficiaires est réalisé tout au long de leur cursus et après leur diplomation dans le cadre des enquêtes insertion.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

L'octroi de bourses ou demi-bourses de mobilité entrante permet aux étudiants étrangers d'accéder à d'autres sources de financement (auprès de programmes internationaux, de leur pays d'origine, d'autres fondations ...) et de suivre leur cursus dans les meilleures conditions possibles.

Les aides sociales et le suivi rapproché des étudiants en difficultés financières nous permettent de les accompagner dans la réussite de leurs études, de prévoir avec eux les aménagements nécessaires.

PÔLE SOLIDARITÉ DU BUREAU DES ÉLÈVES

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 771
- Cible: Il cible tous les étudiants en difficulté financière ou psychologique de l'ISAE Supaero et adhérent au BDE.
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 8271
- Volume d'heures de l'accompagnement: 100 (Environ 2 heures de travail par semaine et jusqu'à 4h en période de rentrée scolaire ou à l'approche d'un évènement important)
- Durée de l'accompagnement en années: 6



Date de création du programme: 2015

OBJECTIFS

- Améliorer la communication entre les étudiants, l'assistante sociale et l'administration.
- Permettre aux étudiants en difficulté financière, psychologique ou en handicap de participer aux différentes activités étudiantes que propose le bureau des élèves, des sports et de arts.
- Proposer aux étudiants de participer à des initiatives autour du handicap.
- Permettre aux étudiants qui souhaitent réaliser des projets autour du handicap de se lancer et proposer aux gens qui ont déjà lancé des projets autour du handicap de les valoriser (en s'inscrivant par exemple au HandiTech trophy).
- Sensibiliser sur la consommation de drogues auprès des étudiants mais aussi d'accompagner ceux qui seraient en situation d'addiction.
- Mettre en place des campagnes anti harcèlement (dont une est en préparation pour l'intégration prochaine), des formations à destination des étudiants lambdas, mais aussi et surtout à destination des étudiants ayant un poste à responsabilités au sein de l'AE, du WEI ou encore de l'intégration.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Représenter les étudiants lors des commissions aux bourses.
- Proposer des aides financières aux étudiants pour participer aux activités interscolaires (WEI, Semaine SKI,

compétitions sportives inter écoles) en se basant sur des critères sociaux.

- Proposer des prêts étudiants sans intérêt.
- Informer les étudiants des différentes aides financières et psychologiques auxquelles ils ont droit.
- Faire le lien entre les étudiants et l'assistante sociale.
- Distribuer l'excédent de nourriture du foyer à tous les étudiants.
- Proposer des aides sous forme de cartes alimentaires.
- Création du projet « Économie de partage ». Des objets importants de la vie étudiante mais chers sont mis à disposition aux élèves basés sur le concept de partage.
- Participation au Hackathon en équipe mixte avec des autistes.
- Création des projets autour du handicap = HandiTech trophy.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les élèves sont plus informés des différents programmes financiers que peut proposer l'école ou le bureau des élèves.

En cas de soucis financiers les élèves peuvent se rapporter à un étudiant qui peut faire le lien avec l'école.

AEP : ANNÉE D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 20
- Cible: Les étudiants qui ont validé leur 2ème année du programme grande école
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 951 entre 2013/14 et 2020/21
- Volume d'heures de l'accompagnement: 150 heures environ
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: depuis plus de 15 ans

OBJECTIFS

Cette année d'expérience professionnelle, appelée également "césure" permet aux étudiants de compléter leur cursus par une année complète en entreprises tout en suivant via le campus digital des cours ou de partir un semestre à l'étranger et travailler un semestre. Outre l'expérience acquise qui permet de renforcer leur employabilité et conforter leur projet professionnel, c'est également pour les étudiants un moyen de financer leur dernière année d'études.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Dans le cadre de ce programme, les étudiants moyennant des frais de scolarité s'élevant à 3000 euros, poursuivent leur formation au travers d'un campus numérique sur lequel ils doivent valider des modules et suivre l'équivalent de 150 heures d'enseignement à distance pour se préparer à cette année un peu particulière d'immersion en entreprise ou à l'étranger. Les étudiants pourront effectuer plusieurs stages en entreprises en France ou à l'étranger, un échange académique d'un semestre ou signer un contrat dans une entreprise.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les étudiants dans ce programme sont suivis et évalués par la direction des programmes tout au long de l'année ainsi que par le Career Center dans le cadre des stages en entreprise.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce programme permet aux étudiants de compléter leur formation par une exposition plus forte à l'international et / ou en entreprise tout en construisant leur plan de formation des études. C'est un véritable accélérateur d'insertion professionnelle.

BOURSES ISC PARIS

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020: 55 + 9
- Cible: les étudiants méritants qui s'illustrent d'excellents résultats académiques et par un engagement concret et quantifiable dans l'Ecole
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 550 environ (estimation)
- Volume d'heures de l'accompagnement: 1 an: la 3^e année du parcours ISC Paris
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: depuis plus de 15 ans

OBJECTIFS

Ces programmes de bourse visent à soutenir et accompagner financièrement les étudiants très méritants. La Bourse ISC Paris est attribuée aux étudiants de première année afin de les aider dans le financement de leurs études en 3^e année.

Elle repose sur 3 critères: un critère social, un critère académique lié aux notes et attitude de l'étudiant dans son parcours d'études, un critère d'engagement lié à la participation active de l'étudiant dans les entreprises étudiantes et la promotion de son école. La Bourse d'Excellence met l'accent sur l'excellence des résultats académiques et l'engagement.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le montant de la bourse ISC Paris varie de 200 à 1500 euros en fonction des critères décrits ci-contre. Elle vient en déduction des frais de scolarité.

La Bourse d'Excellence peut aller jusqu'à 6 000 euros et est attribuée à une dizaine d'étudiants maximum.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Le suivi des bénéficiaires de ces bourses ISC Paris se fait à un triple niveau: au niveau de la direction de programmes dans le cadre de l'évaluation de ses résultats, au niveau de la direction des entreprises étudiantes dans le cadre du suivi des actions mises en œuvre dans l'une des 14 entreprises étudiantes et au niveau des services financiers dans le cadre de la régularisation des frais de scolarité et l'accompagnement en cas de grandes difficultés financières.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ces bourses sont un excellent moyen de valoriser les meilleurs éléments et de leur permettre de poursuivre leurs études en dépit d'un contexte social et financier difficile. Elles renforcent les résultats et engagement des étudiants bénéficiaires dans la durée et leur assurent un vrai parcours de réussite.

L'APPRENTISSAGE A NEOMA BS

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 1 059
- Cible: Etudiants-es de 3 programmes, dont primo entrants à NEOMA BS
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 5 691 (pour NEOMA BS)
- Volume d'heures de l'accompagnement: NA
- Durée de l'accompagnement en années: 1 ou 2 ans



Date de création du programme: 2013 (date de création de NEOMA)

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants de valoriser leur CV par l'expérience de l'apprentissage, s'assurer un revenu fixe pendant la durée du contrat et être exonéré des frais de scolarité.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Se positionner sur le parcours apprentissage auprès de son programme de référence et être accompagné dans la recherche et la signature du contrat d'apprentissage. Ensuite, les étudiants sont suivis par un maître d'apprentissage tout au long de leur cursus.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Des référents-es académiques sont identifiés-es sur les campus pour l'accompagnement durant les études et le suivi en entreprise par un maître d'apprentissage.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Entre 2017 et 2020 le nombre d'apprentis à augmenter de 92 %, passant de 552 à 1 059 contrats. (DATA MANAGEMENT).

L'apprentissage permet la continuité dans l'enseignement supérieur d'un public déjà qualifié (bac + 2) et ainsi favorise l'égalité des chances et la diversité des profils à l'école mais également dans les entreprises d'accueil.

BOURSES NEOMA BS

■ Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: Différents types de bourses sont proposés aux étudiants selon leurs profils:

- Les bourses de NEOMA: 567 étudiants en ont bénéficié, après une refonte importante de la politique de bourses pour 994 191 €
- Le fond de solidarité COVID: 383 bourses distribuées pour un total de 257 950 €
- La bourse d'excellence attribuée aux étudiants internationaux: 10 bourses pour un montant de 25 000 €
- La bourse Veuve Clicquot s'adresse à des étudiantes méritantes : 10 bourses pour un montant total de 91 335 € à sa création en 2020

Cible: Sur critères sociaux ou d'excellence

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 3 782

Durée de l'accompagnement en années: 1 an renouvelable sur toute la durée de la scolarité si étudiant.e en statut initial dont le cursus n'est pas accessible en apprentissage et bénéficiant de bourse du CROUS.



Date de création du programme: 2004

OBJECTIFS

Convaincue qu'aucun étudiant ne doit renoncer à NEOMA Business School pour des raisons financières. Ce dispositif permet aux étudiant.e.s dont les revenus sont faibles d'obtenir une réduction sur les frais de scolarité.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Dépôt de dossier auprès du service interne en charge des bourses, aides et partenariats donnant droit à un montant d'abattement sur les frais de scolarité.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

La refonte importante de la politique de bourses de NEOMA permet de constater une augmentation de 24% du nombre d'étudiants aidés entre 2019-2020 et 2020-2021 et une augmentation de 29% des échelons 4-5-6-7 pour les bourses du CROUS. Nous poursuivons la mise en place de notre politique pour l'amélioration de la diversité sociale et internationale.

LA PERM' PRÉP@

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 250
- Cible: Lycéens et lycéennes en CPGE scientifique
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 250
- Volume d'heures de l'accompagnement: Permanence du lundi au jeudi de 20h00 à 22h00
- Durée de l'accompagnement en années: 1 année scolaire



Date de création du programme: Novembre 2020

OBJECTIFS

- Augmenter le nombre de boursiers dans les Grandes écoles de l'Institut Polytechnique de Paris;
- Améliorer l'égalité sociale et territoriale de nos recrutements;
- Accompagner des élèves boursiers en CPGE scientifiques;
- Impacter des classes préparatoires de toute la France.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Une permanence en ligne du lundi au jeudi de 20h00 à 22h00;
- Les tuteurs sont des étudiants de Grandes écoles de l'Institut Polytechnique de Paris;
- Accompagnement à la demande sur des exercices, des notions clés de cours et de la méthodologie.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

L'encadrement de la permanence est assuré par un étudiant de l'École polytechnique, ancien tuteur des actions égalité des chances de l'École polytechnique. Il assure le lien entre les tuteurs et les préparatoires et favorise la cohésion et mobilisation des tuteurs.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

En 2020/2021:
250 tutorés issus de 8 filières scientifiques
25 tuteurs de Grandes écoles de l'Institut Polytechnique de Paris engagés

BOURSES D'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 240
- Cible: Elèves partant en mobilité à l'étranger
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 2000



Date de création du programme: 2008

OBJECTIFS

Aide à la mobilité

MODALITÉS DU PROGRAMME

Un budget annuel est distribué aux élèves partant en mobilité à l'étranger en fonction de critères définis par l'école. Ce dispositif n'est pas réservé aux élèves boursiers qui bénéficient de bourses supplémentaires

PROGRAMME BOOSTER

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 142
- Cible: Elèves admis à Sciences Po par la voie d'admission Convention Education Prioritaire
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 342
- Volume d'heures de l'accompagnement: 35h
- Durée de l'accompagnement en années: 1

SciencesPo

Date de création du programme: 2016

OBJECTIFS

Dans le cadre d'une semaine intensive organisée traditionnellement sur le campus de Reims début juillet, et à distance en 2020, le programme Booster prépare la cohorte des bacheliers entrés par la voie d'admission Convention Education Prioritaire et tente de répondre aux principales difficultés rencontrées:

- Matérielle: financement de la scolarité/ logement
- Relationnelle: intégration, décryptage et partage de codes

- Académique: acquisition de méthodes de travail. La maquette pédagogique du Programme Booster ambitionne donc de préparer à une meilleure connaissance du fonctionnement de l'institution et des attendus académiques autour de compétences qu'il faudra nécessairement développer pour réussir la scolarité.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Accompagnement méthodologique avec des enseignants de Sciences Po pour développer différentes compétences:

- organiser son travail
- formuler une pensée précise
- argumenter et s'exprimer en public
- maîtriser la logique de la langue
- développer l'esprit critique
- approfondir la lecture
- décrypter des références culturelles
- effectuer des recherches documentaires
- développer l'esprit d'équipe.

Le programme propose un accompagnement à l'intégration avec l'appui de tuteurs étudiants issus des différents campus de Sciences Po.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Retour sur les travaux d'été, résultats académiques, intégration dans l'établissement.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Meilleure intégration au sein de l'établissement : les élèves sont à même de pouvoir trouver les informations dont ils ont besoin. Les méthodes de travail sont mises en place avant même le début des cours et favorisent la réussite du premier semestre. Meilleure maîtrise de la langue française, amélioration de la confiance en soi, meilleures capacités d'abstraction et de conceptualisation, prise en main des méthodes de travail et d'apprentissage.

MENTORAT

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 59
- Cible: Etudiants de 2^e et 4^e année
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 470
- Volume d'heures de l'accompagnement: 20h/an
- Durée de l'accompagnement en années: 1 année universitaire reconductible

SciencesPo

Date de création du programme: 2007

OBJECTIFS

- Enrichir la réflexion des élèves sur les parcours professionnels possibles et les accompagner dans leurs choix de carrières et/ou d'études.
- Bénéficier de l'expérience d'un professionnel de haut niveau sur tous les sujets concernant l'insertion professionnelle et les carrières.
- Permettre une meilleure maîtrise de l'ensemble des codes pour favoriser l'employabilité des jeunes (accompagnement, conseil)
- Commencer à mettre en place un système de réseau professionnel.
- Aider l'élève à développer son estime de soi et lui donner une appétence pour des choix ambitieux.

MODALITÉS DU PROGRAMME

- Mise en relation d'un élève avec un mentor, cadre dans une entreprise partenaire de Sciences Po puis échanges réguliers de conseils et de bonnes pratiques dans les domaines suivants: orientation, networking, culture d'entreprise.
- Sessions de formation pour les filleuls sur les savoirs être en entreprise ou coaching recrutement.
- Invitation à des événements d'entreprise
- Aide à la recherche de stage.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Suivi personnalisé du filleul et suivi de sa réflexion dans son choix professionnel, son ambition et sa recherche de stage.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Développement de l'ambition des élèves et meilleure information sur les parcours professionnels possibles et donc meilleure orientation en choix de Master. Témoignage d'une étudiante accompagnée pendant sa deuxième année du Collège universitaire: "ma tutrice a été très disponible, son regard extérieur et bienveillant m'a aidée dans mes choix d'orientation. Découvrir les métiers de la banque était important pour mon projet professionnel. Des échanges réguliers avec ma tutrice m'ont permis de gagner en assurance."

FAIRE : FONDS D'AIDE À L'INSERTION & À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

- Nombre de bénéficiaires en 2019-2020 : 126
- Cible: Tous les étudiants inscrits à Sciences Po Bordeaux, lorsque surviennent des difficultés matérielles qui peuvent mettre en cause le suivi de leurs études
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine : 231
- Volume d'heures de l'accompagnement: Tout au long de l'année
- Durée de l'accompagnement en années: Tout au long de la scolarité, soit un minimum de 5 ans



Sciences Po
Bordeaux

Date de création du programme: Rentrée 2018

OBJECTIFS

Ce fonds social privilégie notamment trois orientations: l'internationalisation, la diversité sociale et l'égalité des chances, et l'insertion professionnelle. Le FAIRE peut être sollicité à travers six dispositifs d'aides différents afin que chacun ait le choix de sa mobilité, de ses expériences de stage et de son parcours, indépendamment de ses ressources, de son environnement social et familial ou de son handicap.

Ce dispositif s'ajoute à la démarche du CROUS qui, grâce à une enveloppe budgétaire, peut également intervenir selon ses critères en cas de situation d'urgence.

MODALITÉS DU PROGRAMME

L'élève peut demander à bénéficier des aides suivantes:

- Aide en cas d'accident de la vie (intervenant en cours d'année)
- Aide à l'équipement et à l'accompagnement des personnes handicapées
- Aide de vie pour élèves de nationalité étrangère
- Aide à l'entrepreneuriat
- Aide pour les stages
- Aide à la mobilité internationale.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires sont accompagnés tout au long de l'année par la chargée de mission vie étudiante et associative de Sciences Po Bordeaux.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

- 46 élèves ont bénéficié de l'aide à la mobilité internationale.
- 25 demandes urgentes traitées par la commission exécutive du fonds social.
- 10 aides pour des étudiants de nationalité étrangère
- 6 aides pour les stages
- 39 aides pour de l'équipement numérique.

FONDATION DE LILLE

■ Cible: étudiants de l'école

Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 16



Date de création du programme: 2010

OBJECTIFS

Favoriser la diversité sociale dans l'enseignement supérieur en général et l'accès aux études dans notre institution en particulier.

La Fondation de Lille est la première Fondation Territoriale en France, au service des habitants de la région. La Fondation de Lille a la volonté d'agir en contribuant à l'égalité des chances par le biais de l'éducation et la formation pour tous sans discrimination d'origine ni de condition sociale. Elle attribue des aides financières « coup de pouce » sous forme de Bourses via son Comité d'Éthique et d'Arbitrage.

MODALITÉS DU PROGRAMME

L'école s'engage à financer des bourses d'études qui doubleront chaque année les montants des Bourses de l'Espoir, attribuées par la Fondation de Lille pour aider les étudiants à financer leurs études dans notre école. En complément de ces financements, l'école sollicite également ses partenaires entreprises pour faire bénéficier les étudiants concernés d'offres de stages, d'apprentissage et d'alternance, veillant ainsi à compenser leur manque de réseau professionnel et leur permettre d'acquérir progressivement une expérience professionnelle riche en parallèle de leurs études.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Depuis 2010, ce sont 16 lauréats des Bourses de l'Espoir qui ont reçu au total 23 800€ pour les aider à financer leurs études dans notre école. Les sommes allouées ont donc été abondées à 100% par notre institution (pour un montant doublé).

Contact: Fmanon.duponchelle@skema.edu

EQUAL.ID

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 108
- Cible: Étudiantes volontaires souhaitant bénéficier d'un mentoring
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 400 étudiantes TBS
- Volume d'heures de l'accompagnement: au minimum 4 séances de 2 heures sur l'année + ateliers
- Durée de l'accompagnement en années: 14 mois



Date de création du programme: 2016

OBJECTIFS

Equal.ID vise à promouvoir l'égalité femmes/hommes en entreprise et à accompagner les étudiantes de TBS dans leur parcours professionnel.

Au global, le projet comprend 3 volets: un programme de mentoring des étudiantes, un volet recherche et la mise en place de modules pédagogiques spécifiques destinés à tous les étudiants de TBS. Pour les étudiantes mentorées, il vise à améliorer la confiance en elles, à décoder les usages de l'entreprise, formuler ses choix professionnels, prendre conscience des stéréotypes de genre, négocier les phases clés de sa carrière, développer son réseau professionnel et être préparée face à d'éventuels comportements discriminants.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Le dispositif de mentoring s'étend sur 14 mois. Il démarre en dernière année du Master, jusqu'à l'insertion professionnelle des étudiantes. Des femmes mentores, cadres expérimentées, aux carrières très variées sensibilisent les étudiantes aux questions de l'inégalité femmes/hommes dans l'entreprise, notamment au travers de leur propre expérience. Elles écoutent, conseillent, rassurent et motivent les étudiantes dans la définition et la mise en œuvre de leur trajectoire professionnelle. Elles aident les étudiantes et les jeunes diplômées de TBS à débiter leur carrière professionnelle. Les étudiants sont sensibilisés dès la 1^{re} année aux questions relatives aux stéréotypes de genre.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Le suivi de la relation de mentoring s'effectue de manière spontanée avec l'équipe encadrant le dispositif lorsque la mentorée en exprime le besoin. Une enquête de satisfaction et un bilan collectif sont réalisés à la fin du programme.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

En 2019/2020, 70% des étudiantes étaient satisfaites de leurs échanges et 83 % pensaient garder le contact avec leur mentor au-delà du projet.

81% des mentors pensaient garder le contact avec leur(s) mentorée(s) au-delà du projet et 93% souhaitaient renouveler l'expérience l'année suivante

En 2020/2021 EQUAL.ID intègre des étudiantes ingénieures dans des binômes ingénieures/manageuses. Le volet mentoring se déploie sur le campus Barcelonais.

PSB UNITED WAY

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 20 étudiants PGE et une 100aine de collégiens
- Cible: 20 étudiants du PGE de 1^{re} année, 100 collégiens des QPV
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 800
- Volume d'heures de l'accompagnement: 100 heures
- Durée de l'accompagnement en années: 1 année



Date de création du programme: 2013

OBJECTIFS

Ce projet porté par 6 étudiants de 1^{re} année du Programme Grande Ecole a pour objectif de confronter les étudiants de TBS au terrain, de prendre conscience de la réalité de la société et de comprendre les enjeux de l'ouverture sociale pour devenir acteur de solutions. En terme d'orientation, ce projet a pour ambition de favoriser la candidature de jeunes issus de milieux modestes aux écoles de l'enseignement supérieur en luttant notamment contre l'auto-censure.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Ce dispositif se décompose en 2 parties:

- Un volet terrain où les étudiants se rendent dans les collèges afin de participer à des journées de formation des 3^e dans le but de les aider à la préparation du stage en entreprise, à acquérir les codes du monde du travail, le langage adéquat...
- Un volet projet consistant à organiser, mettre en œuvre et participer en tant que coach et jury à 5 journées Innov'EPA mini entreprises à destination des jeunes collégiens. Cette première expérience invite les collégiens à rencontrer des entrepreneurs, à apprendre à travailler ensemble, à développer leur créativité, en présentant leurs solutions à une problématique donnée comme "Le collège de demain".

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les étudiants de TBS sont tutorés pendant un an à hauteur d'une fois par mois et ils sont également en contact régulier, 2 fois par mois, avec l'association. Pour les collégiens l'accompagnement est également annuel.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Les étudiants du PGE sont sensibilisés aux enjeux de l'ouverture sociale et participent à travers ce projet au décloisonnement de notre société. Ils sont amenés à adapter leurs discours, à se mettre à la place de ces jeunes afin de proposer des thèmes et activités pertinents. Ils s'enrichissent également des échanges avec les jeunes collégiens. Ces derniers découvrent les voies d'accès aux écoles de l'enseignement supérieur. Ils peuvent, grâce aux échanges avec des jeunes, mieux se projeter dans des études supérieures.

PARCOURS JEUNE ACTIF ET PASSIONNÉ

- Nombre de bénéficiaires en 2020-2021: 270
- Cible: Etudiants du programme grande école
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 1500 environ
- Volume d'heures de l'accompagnement: /
- Durée de l'accompagnement en années: Proposé en 1^{re} et 2^e année du programme



Date de création du programme: 2011

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants qui sont dans la nécessité de travailler pour financer leurs études de bénéficier d'un emploi de temps aménagé avec des cours programmés uniquement sur des demi-journées. Ce parcours est également accessible aux étudiants sportifs de haut niveau, aux étudiants suivant un double parcours académique et aux étudiants qui ont un engagement sociétal, leur permettant ainsi de concilier études et engagement.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les étudiants ont le choix entre cours le matin ou l'après-midi. Priorité est donnée aux étudiants justifiant d'un contrat de travail.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Un accompagnement à la demande de l'étudiant en fonction de ses besoins.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Ce parcours peut être intégré par les étudiants en situation d'urgence financière à tout moment de leur scolarité. Avec le soutien de l'association étudiante « Easyjob », ce parcours permet aux étudiants de faire face au règlement de leurs frais de scolarité sans sacrifier leurs études.

SEAP – SERVICE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 108
- Cible: L'ensemble des étudiants d'UniLaSalle Campus de Beauvais
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 470 environ
- Volume d'heures de l'accompagnement: 2,7 entretiens en moyenne par étudiant
- Durée de l'accompagnement en années: 8 séances max



Date de création du programme: 2013

OBJECTIFS

Dans le cadre d'une Convention de partenariat avec Psychoprat Paris, présence de 2 Psychologues en formation à mi-temps de Septembre à Juin de l'année universitaire afin d'offrir aux étudiants la possibilité d'être écoutés par des professionnels et de bénéficier d'un accompagnement psychologique sur le campus lui-même.

Leurs missions:

- Consultations psychologiques
- Travail de réseau
- Travail pluridisciplinaire avec la Direction de la Mission Educative et de la Vie Etudiante (campagne de prévention, réunions d'équipe)
- Intervention dans les situations d'urgence
- Proposer une compréhension des situations à l'aide d'un référentiel théorico clinique.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Les bureaux du SEAP se situent près des résidences étudiantes, à la Maison du Bois: le Centre de Prévention Santé Bien être du Campus.

Le programme fonctionne sur la base d'entretiens individuels, confidentiels et gratuits. Ces entretiens peuvent être ponctuels ou peuvent donner lieu à un court suivi limité à huit séances

maximum. Les entretiens durent entre 45 minutes et une heure. Les étudiants viennent pour la majorité par eux-mêmes, en faisant la demande par mail. Certains sont orientés par des membres du personnel éducatif d'UniLaSalle, mais une demande personnelle d'entretien est tout de même requise de la part de l'étudiant.

SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

- Confidentiel
- réalisé par les psychologues
- ponctuellement en lien avec la DMVE pour les urgences et les situations les plus critiques s'il y en a.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Un bilan est réalisé tous les ans et le programme est très positivement évalué par les étudiants et le personnel d'UniLaSalle.

TUTEURAGE

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 345
- Cible: L'ensemble des étudiants de 1^{re} année à UniLaSalle
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: + de 3500
- Volume d'heures de l'accompagnement: 4h à 20h
- Durée de l'accompagnement en années: 1 an



Date de création du programme: 2008

OBJECTIFS

L'accompagnement personnalisé des élèves de 1^{re} année par l'équipe éducative doit permettre une connaissance et un suivi de qualité. C'est un élément de différenciation mais aussi une conséquence naturelle de notre projet éducatif. Cela signifie:

- Assurer un suivi et conseiller l'élève dans l'acquisition des méthodes de travail et l'orienter vers les personnes ressources utiles
- Aider l'élève dans la gestion de son temps - équilibre académique et hors académique
- Accompagner l'élève dans la réalisation et la relecture de son engagement dans le Programme IES - Innover Entreprenre Servir
- Assurer l'écoute, conseiller et orienter l'élève en cas de difficulté, aider au discernement...

MODALITÉS DU PROGRAMME

110 Salariés, Enseignants Chercheurs ou cadres administratifs accompagnent 2 à 4 étudiants chacun par des rendez-vous individuels ou collectifs tout au long de l'année.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Tous les étudiants bénéficient de l'attribution d'un tuteur lorsqu'ils arrivent en 1A. Dans le cadre de notre démarche qualité, la satisfaction des étudiants et des tuteurs est évaluée tous les ans afin d'ajuster les missions, les formations de tuteurs et le fonctionnement. En moyenne 80% des étudiants considèrent chaque année qu'ils se sont sentis écoutés et soutenus, et plus de 75% sont satisfaits du dispositif.

BOURSES DE SECOURS ET PRÊTS D'HONNEUR

- Nombre de bénéficiaires en 2018-2019: 15 étudiants
- Cible: Étudiants rencontrant de graves difficultés financières
- Nombre de bénéficiaires depuis l'origine: 150 étudiants



Date de création du programme: 1950

OBJECTIFS

Aider les étudiants traversant de graves difficultés financières afin d'éviter la rupture de scolarité.

MODALITÉS DU PROGRAMME

Une fois par an, une commission se réunit pour recevoir les étudiants et les entendre exposer leur situation. Selon les situations des bourses (jusqu'à 2 500 €) et des prêts d'honneur (jusqu'à 7 000 € peuvent être accordés. Ces prêts à taux zéro sont remboursables par annuité (de 500 à 1 000 € lorsque le diplômé a intégré son premier emploi.

RÉSULTATS ET IMPACT DU PROGRAMME

Pas de rupture de scolarité pour cause économique.

CONTACTS

- Solène Quéré, chargée de mission Diversité et Vie étudiante
solene.quere@cge.asso.fr
- Chantal Dardelet, animatrice du groupe Ouverture sociale de la CGE
dardelet@essec.edu



Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr
@ConferenceDesGE

